00056032

Digitized with financial assistance from
Hermès India
a project facilitated by the Rotary Club of Bombay

on 10 August, 2018

ANNALES

DU

MUSÉE GUIMET

TOME TRENTIÈME

DEUXIÈME PARTIE

L'EXPLORATION DES NÉCROPOLES GRÉCO-BYZANTINES D'ANTINOË

CHALON-SUR-SAONE
IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND
5, rue des Tonneliers

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

ANNALES

DU

MUSÉE GUIMET

TOME TRENTIÈME

DEUXIÈME PARTIE

L'EXPLORATION DES NÉCROPOLES GRÉCO-BYZANTINES D'ANTINOË

ET LES SARCOPHAGES DE TOMBES PHARAONIQUES DE LA VILLE ANTIQUE

PAR

AL. GAYET

56032

Px-6-39

LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VIe

1902

56032

00056032

L'EXPLORATION

DES

NÉCROPOLES GRÉCO-BYZANTINES

D'ANTINOË

ET LES SARCOPHAGES DE TOMBES PHARAONIQUES DE LA VILLE ANTIQUE

I

Lorsqu'en 1897, je publiais dans les *Annales* le temple égyptien d'Antinoë sous ce titre : « Un temple de Ramsès II, enclos dans l'enceinte de la ville hadrienne, » l'exploration de la cité n'avait porté qu'à l'intérieur de ses murailles ; à peine quelques sondages, poussés au fond d'une étroite vallée, avaient-ils eu pour but de retrouver la trace de la sépulture d'Antinoüs.

Les résultats de ces sondages, je les ai exposés alors, je n'y reviendrais donc point, s'il ne me fallait me justifier, par avance, d'un reproche que peut-être me fera le monde savant, celui de n'avoir point persévéré dans cette voie, de n'avoir point cherché la confirmation de l'hypothèse que j'émettais, en soutenant que la tombe d'Antinoüs, ou tout au moins son cénotaphe, se trouvait situé dans l'un des replis de la montagne, et que l'Égypte s'y était rendue en pèlerinages, comme autrefois au tombeau d'Osiris. L'explication est des plus simples. A la reprise des travaux, au commencement de l'hiver 1897-1898, le Service des Antiquités égyptiennes m'informa qu'il

se réservait la montagne d'Antinoë. Mon autorisation de fouilles se trouvait, par cette décision limitée à l'exploration de la plaine; je n'avais qu'à m'incliner.

Ce fut donc vers la zone du désert, s'étendant aux pieds des premiers contreforts rocheux, que se portèrent mes recherches. Le découverte de quatre quartiers d'une nécropole (A, B, C, D du plan) me fournit toute une série de documents, qui furent la révélation d'une partie de la civilisation gréco-byzantine, éclose à Antinoë, au lendemain de la fondation hadrienne. Dans les tombes de cette nécropole, les morts étaient couchés, vêtus des costumes qu'ils avaient portés de leur vivant. Des mains pieuses avaient déposé auprès d'eux les figures de leurs lares, quand la sépulture était païenne; les objets auxquels se rattachaient de chers souvenirs, lorsqu'elle était celle d'un chrétien. L'exposition organisée au Musée, au printemps de 1898, a montré la collection de ces costumes, de ces tuniques de lin brodé; de ces robes de laine, ornées de panneaux gobelins; de ces manteaux garnis de soieries brochées; de ces mantelets pourvus d'un gros bourrelet de chenille, servant à encadrer le visage, si souvent reproduits par les peintures byzantines et même, beaucoup plus tôt, par les figurines tanagras; de ces chaussures de cuir estampé d'or; de ces coiffures montées sur des formes composées de cordelettes; de ces suaires brodés; de ces coussins de tapisserie, qu'on ne connaissait jusqu'ici que par les peintures des vieilles fresques ou les miniatures des évangéliaires et les récits des auteurs contemporains. Puis, c'était encore des bijoux, des figurines de terre cuite, des masques de plâtre, des miroirs de verre étamé, des bronzes, des marbres et des poteries. Tout cela a été apprécié en son temps; je me garderai donc d'en parler davantage. Il me fallait le rappeler, toutefois, afin d'établir la filière qui aboutit aux fouilles dont il me faut rendre compte maintenant.

Lors de l'exposition faite en 1898, l'opinion avait été émise que costumes et objets exhumés ne dataient guère que du VIIIe siècle, et encore n'osait-on l'affirmer avec certitude. Dès la première heure, au contraire, j'ai défendu cette idée, que la nécropole antinoïte remontait à la fondation d'Hadrien, et que l'ensemble de ses divers quartiers était contemporain de la décadence romaine: qu'en tous cas, aucun n'était postérieur au VIe siècle, et que l'efflorescence de civilisation qu'il nous révélait ne dépassait point le

règne de Justinien. Les documents recueillis au cours de mes cinquième et sixième campagnes de fouilles m'ont donné raison, en me fournissant des dates irréfutables. La plus proche de nous est donnée par un papyrus rédigé l'an 455; ce qui, en supposant le personnage mentionné dans ce document mort vingt-cinq ans plus tard, nous reporte à la seconde moitié du Ve siècle, cinquante ans avant l'avènement de Justinien au trône d'Orient.

Entre temps, les fouilles avaient continué et fourni leur contingent d'apports à cette hypothèse, dont maintenant la preuve est faite. En 1898-1899, l'exploration reportée plus au nord (G, H, du plan), aux alentours d'un ancien couvent, avait recueilli quantité de costumes, d'étoffes et de broderies; quelques-unes de ces dernières, purement classiques, reproduisant les scènes des mythes olympiques. Apollon sur son char, Thésée combattant les monstres, des figures de bacchantes, de joueuses de flûte, de satyres et de danseurs bachiques; les autres franchement byzantines, donnant les images complexes du répertoire symbolique des premiers chrétiens.

II

A leur tour, les fouilles de l'hiver 1899-1900 portèrent sur un nouveau quartier de la nécropole antinoïte. Ce quartier (E du plan), lui aussi, se partage en trois subdivisions, si proches l'une de l'autre qu'elles paraissent n'avoir aucune solution de continuité (A', B', C', D'); l'ensemble donne un tout complet, ayant comme limites extrêmes la fondation d'Antinoë et les dernières années du Ve siècle de notre ère. La disposition des sépultures diffère sensiblement pourtant des types établis par les premières trouvailles, et confirme pleinement l'idée que j'émettais naguère, du partage de la nécropole en quartiers, effectés à des catégories bien tranchées d'habitants.

Si nous nous reportons, une fois encore, à la première nécropole, ses quartiers romains et byzantins (B et C) sont composés de caveaux maçonnés. Deux ou trois dalles de calcaire forment le fond, deux ou trois autres les côtés, deux ou trois autres encore le couvercle. La sépulture ainsi établie,

à environ 1m 80 sous les sables, un rectangle, tracé au moyen de quelques briques crues, repère la place à la surface du sol, marquant la base d'un monument qui a disparu.

D'autre part, les costumes des hommes annoncent des fonctionnaires impériaux en résidence dans la ville. Leurs longs manteaux asiatiques, garnis de soieries brochées; leurs jambières de tissu brodé ou de cuir gaufré; leurs ceinturons ciselés, semblables, à quelques variantes près, à ceux qu'on voit figurés dans les peintures constituent bien les caractères distinctifs de costumes que comportaient sans doute les attributions et le grade, signes particuliers de magistrats subalternes, d'officiers du palais ou d'agents du pouvoir local. La toilette des femmes, assez élégante sans être luxueuse, correspond bien aussi à ce rang. C'est la mise décente, sans afféterie, avec la recherche des broderies finement exécutées; des mousselines légères; des robes de laine soyeuse; des mantelets, entourant de leurs bourrelets le visage et lui prêtant ce charme si particulier que nous révélaient les tanagras.

Enfin, auprès des corps, étaient déposées les figurines des laraires, pour les fidèles de la foi de l'Olympe ; de saint Georges, pour ceux de l'Évangile, alors que les modes adoptées par les uns et les autres restaient les mêmes dans les deux cas. Sur ces vêtements, le linceul jeté restait le même aussi : il consistait en une toile, assez forte, grossièrement tissée et semée de fleurettes de laine, appliquées à l'aiguille. Des tresses croisées en losanges les maintenaient étroitement.

Au lieu de cela, les quartiers explorés depuis deux ans n'ont point de caveaux; le corps est directement déposé dans la fosse. Celle-ci conserve la même profondeur, mais rien ne marque à fleur de sol un point de repère et n'indique la place où s'élevait le monument. En outre, le mode d'ensevelissement n'est plus exactement le même. Un ruban fixe les deux pieds, en se nouant autour des chevilles ; les mains, ramenées sur le corps, les bras étendus de toute leur longueur, sont semblablement réunies par les poignets. Ces préliminaires terminés, un châle de tissu bouclé, brodé de médaillons et de motifs d'encadrement constituait un premier suaire. Les franges qui le bordent sur deux de ses côtés, placées à la tête et aux pieds, on le tendait avec soin, de façon à ce que les bordures retombassent sur les bras et les

jambes, et que les médaillons se répartissent symétriquement sur la poitrine et le dos. Les bords recroisés l'un sur l'autre, une tresse de lin servait à le fixer de distance en distance; puis, cela fait, on procédait à l'emmaillotage proprement dit.

Pour cela, des écharpes repliées sur elles-mêmes, ou tordues en spirales, étaient tout d'abord disposées de façon méthodique. Le talent de l'embaumeur consistait à donner au cadavre l'apparence momiforme reproduite par les mosaïques byzantines; il y parvenait à force de patience, en nivelant les contours du corps. Une écharpe s'enroulait autour du cou, de manière à prolonger la largeur de la tête, jusque sur les épaules; des écheveaux de tresses rendaient proéminente l'arête du visage; d'autres écharpes étaient posées sur la poitrine et le long des jambes et des bras. Cela fait, on appliquait de nouveaux suaires, fixés chacun, ainsi que le premier, de toile unie ou seulement rayée sur le bord et garnie de franges; quinze à vingt de ces suaires quelquefois se superposaient. La corps ainsi emmailloté, les pieds eussent paru trop petits. On remédia à ce défaut par un stratagème analogue, en les allongeant et en les grossissant, au moyen d'autres écheveaux de tresses, croisées en losanges. Cet appareil est le plus souvent apparent. Quelquefois pourtant, un dernier suaire de fine toile brodée est passé par-dessus et fixé par des coutures. Certains de ces suaires sont même richement décorés. Un médaillon occupe le sommet de la tête, un autre la plante des pieds, deux appliques se posent symétriquement sur les épaules, deux autres s'étalent sur les jambes, tandis qu'une guirlande de feuillage joint le médaillon de la tête à celui des pieds, et qu'un autre grand médaillon, celui qui occupe le centre du châle, se pose au milieu du dos.

Enfin, dans la nécropole romaine explorée en 1897-1898, quelques sépultures fournissaient, par exception, un type d'ensevelissement particulier: celui du corps simplement roulé dans des suaires, et portant un masque de plâtre sur le visage. Dans la nécropole fouillée l'hiver dernier, ce type disparaît complètement. A sa place, nous retrouvons, par exception aussi, des corps vêtus, emmaillotés et recouverts par-dessus le dernier suaire, d'une toile peinte, donnant le portrait du défunt.

III

Des trois quartiers de la nécropole nouvelle (E du plan), celui qui semble le plus ancien est situé le plus au nord et correspond à l'angle opposé à celui décrivant une saillie sur le rectangle. Les châles employés comme suaires sont généralement en toile bouclée, avec broderie sur fils tirés, exécutée au petit point, à la façon d'une tapisserie gobelin. Le répertoire ornemental appartient au symbolisme chrétien primitif, tel que le montrent les peintures des catacombes alexandrines. Des panneaux sont couverts de dauphins et de roses stylisées; d'autres, d'arbres paradisiaques et de croix. Quelques corps portent, par-dessus ces suaires, une toile peinte. Un emmaillotage spécial, au lieu d'affecter la silhouette momiforme, rend alors la surface de ces corps rectiligne et plane. Un corps de femme ainsi enveloppé est vêtu d'un costume de laine rouge, à bordure jaune, que laisse entrevoir une déchirure des linceuls. Sur la surface, la morte est représentée : le visage a l'ovale grec, un peu lourd. La coiffure est celle qu'on retrouve dans les portraits d'impératrices. Les mains sont ramenées sur la poitrine, dans la pose habituelle aux premiers chrétiens. Un large collier à trois rangs, des bracelets et des bagues étaient indiqués par des reliefs de plâtre, recouverts d'une feuillure d'or jaune. Mais, détail qui a une particulière importance, le vêtement figuré n'est point la robe à larges manches, que montrent la plupart des fresques, mais bien le long châle de toile, à médaillons violets, remplis de rinceaux et d'entrelacs géométriques, et encadré de bordures à pendentifs lancéolés.

Or, si le type du visage annonce l'origine grecque sur les côtés du linceul correspondant à l'épaisseur du corps, de petits tableaux, esquissés à grands traits, en bistre et grisaille, dans la manière pompéienne, proclament un art encore voisin de la tradition, une main rompue à la pratique (Pl. II). L'une de ces esquisses évoque deux personnages, un homme et une femme, assis sous des arbustes; ces personnages sont vêtus à l'antique, la femme du péplum, l'homme de la toge; l'arbuste placé entre eux

est sans doute l'arbre de vie, et la composition, qui certainement est symbolique, doit se rattacher au cycle des représentations relatives au bonheur des élus.

Une seconde toile stuquée et peinte donne, en pied, le portrait d'une femme, aux traits réguliers, vêtue d'une robe à carreaux et d'un mantelet jeté sur les épaules. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient une croix ansée, d'or. Aux pieds, cette même croix est peinte en bleu; et sur les côtés, de petits tableaux analogues à ceux de la toile précédente montrent un autel, au-dessus duquel l'épervier au vol abaissé plane. Une inscription, peu lisible, est tracée en rouge sur le milieu du corps.

Quoi qu'il en soit, cette opposition, sur la même toile, du costume classique et du costume gréco-asiatique, classe cette sépulture comme contemporaine de la fondation hadrienne, hypothèse que confirme le symbolisme du petit tableau, ce symbolisme ayant pris fin avant le règne de Constantin.

Le deuxième quartier fait suite naturelle au premier et s'étend en saillie sur la face opposée. Son trait caractéristique est donné par ce fait, que les broderies au petit point disparaissent, pour faire place aux broderies proprement dites exécutées sur fils tirés. Ces particularités, une tombe les résume, en même temps qu'elle nous fournit de précieux documents sur les procédés de broderie alors en usage. Cette sépulture est celle d'une femme, dont le nom, marqué sur le premier suaire, autant du moins qu'il était possible de le déchiffrer, tant les fils servant à le tracer étaient usés, m'a semblé être Euphémiâan, sans qu'il me soit toutefois possible de l'affirmer.

En l'état actuel, — un dépouillement partiel a été opéré, — son corps est recouvert de trois robes ; celle de dessus, brodé d'amandes rouges et jaunes sur la poitrine. Le mantelet, à gros bourrelet de chenille de laine, est semblablement brodé de fleurs stylisées et d'oiseaux. Autour du cou, une écharpe de fine mousseline imprimée, verte et jaune, était enroulée, partagée en rayures, où se jouent des animaux passants, lions, antilopes, éléphants, gazelles, recouvrant un collier de rubis bruts, de cristaux de roche et de lapis-lazulis. Par-dessus le tout, était étendu un châle, employé comme linceul, à cinq grands médaillons, brodés, sur fonds violet, de rinceaux, d'entrelacs géométriques et d'arabesques. Deux écharpes, semées de roses stylisées et rayées, à leurs extrémités, passées sur les épaules, re-

tombaient jusqu'au niveau des genoux. Enfin, deux coussins, brodés dans le même style, de carrés et de médaillons fleuris, se trouvaient disposés, l'un sous la tête, l'autre sous les pieds.

Or, la plupart de ces broderies avaient dû être exécutées par la morte, si l'on en juge par le nécessaire retrouvé dans les plis de sa robe. Ce nécessaire comprend un métier à tambour, où la toile se fixait au moyen de chevilles, une quenouille, un étui d'ivoire ; des fuseaux chargés de laine ; un peigne, pour serrer le tissu ; un dévidoir, un petit étui de roseau, à deux compartiments, enfermant des aiguilles ; deux grandes aiguilles d'ivoire et de bois, pour écarter les fils de la trame ; des aiguilles de roseau, aplaties vers le bout, et garnies de laines et de soies ; une boîte, enfermant une matière résineuse ; un coffret d'ivoire, à quatre compartiments, et tout un jeu de petites plaquettes carrées, de bois de sycomore, percées d'un trou à chacun des quatre angles, dont le rôle serait difficile à préciser, pour l'instant.

Par-dessus le dernier linceul, une guirlande de fleurs naturelles était posée, encadrant le visage, de même que le bourrelet du mantelet, caché sous le châle. Des flacons à parfums, des poteries coloriées, des lampes funéraires complétaient l'ensemble de la sépulture, dont la date resterait incertaine, sans les indices heureusement fournis par les chaussures d'Euphémiâan, et un ivoire gnostique, retrouvé dans ses mains.

Les chaussures, de cuir rouge, dépareillées, sont rehaussées de dessins dorés, de style différent, mais accompagnés d'inscriptions, qui, mises à la suite l'une de l'autre, donnent la phrase « Sois en paix » où la forme de l'ϒ est celle qu'on ne retrouve que de l'an 150 à l'an 200 de notre ère : l'ϒ coupé d'une barre transversale ɣ. Tous les caractères de cette inscription sont d'ailleurs ceux en usage en Asie-Mineure, vers cette époque, les hellénistes sont d'accord sur ce point. Admettons donc les chaussures fabriquées entre 150 et 200; la sépulture ne peut être postérieure à 250, car Euphémiâan est morte jeune (Pl. III). En outre, elle portait un ivoire gnostique (Pl. IV), et la prédication de Basilide et de Valentin en Haute-Égypte, — nous savons, par les Pères de l'Église, qu'ils prêchèrent en particulier à Antinoë, — déjà vieille de plus d'un siècle, ne devait guère y compter d'adhérents. Le mouvement gnostique était à son déclin, l'école d'Alexandrie, elle-même, touchait à sa décadence. Il est donc inadmissible de supposer qu'Euphémiâan

vécut au Ve siècle par exemple, abstraction même faite de l'inscription de ses chaussures, puisqu'à cette date, le gnosticisme était proscrit.

Sur le dernier suaire, les tresses lacées en losanges, ainsi qu'il en est habituellement, se trouvaient fixées par des sceaux, dont l'empreinte donne une figure de femme, tenant de la main gauche une urne inclinée. En exergue, sont les caractères AN TI (Pl. IV, fig. 1). Nous nous trouvons donc en présence du sceau d'Antinoë. Or, jusqu'ici, le nom de la cité hadrienne n'avait été donné par aucun texte, et le sceau était inconnu, aucune monnaie ne nous étant parvenue. L'urne tenue en mains avait sans doute un sens funéraire.

Le troisième quartier occupe tout le côté sud de la nécropole, dont il forme à peu près la moitié; de même que dans les deux premiers une tombe en résume les caractères. Cette tombe nous fait connaître de plus la personnalité de mort. Cinq papyrus datés nous fournissent le nom d'Aurélius Colluthus, tandis, qu'en même temps, un panneau de broderie au petit point nous lègue son portrait et celui de sa femme, que la marque d'une toile nomme Tisoia (Pl. V).

Le premier de ces papyrus consiste en un contrat de vente d'une villa, située à Antinoë, daté du post-consulat de Vincomallus et d'Opilion, le 5 Phaménoth de l'indiction VIII (2 mars 454). Le nom d'Antinoë est orthographié Antinoopolei, Antinopolis. — Le deuxième papyrus est un second contrat, passé dans le courant de la même année; le troisième, malheureusement mutilé, semble un reçu, et fournit le nom d'une ville grecque d'Égypte, resté jusqu'ici ignorée, Théodosiopolis. Le troisième est encore un contrat, passé sous le post-consulat d'Aétius et de Studius, le 18 Meschir de l'indiction VII (12 janvier 455), et le cinquième enfin, le testament d'Aurélius Colluthus, signé des sept témoins qu'exigeait le droit romain. Les clauses sont établies selon les règles strictes du droit successoral; c'est le premier testament grec retrouvé jusqu'ici, en même temps que le modèle du genre. Aurélius lègue ses biens à sa femme et fait un legs, pour que le repas de l'agape ait lieu à son intention.

Par exception, les corps de Colluthus et de Tisoia étaient placés dans des cercueils (Pl. VI); c'est la seule sépulture ainsi établie que j'ai rencontrée, pour environ dix mille autres. Les vêtements d'Aurélius consistent en

une tunique de toile, à entre-deux et médaillons, sur laquelle était passée une robe à empiècement carré, d'où d'autres entre-deux descendent, terminés par une frange figurée. Deux suaires de toile bouclée sont ornés aux quatre angles de larges *svasticas* violets (Pl. VII). Le panneau brodé constituait la dernière enveloppe. Ce panneau consiste en une frise, subdivisée en deux arcades, enfermant les deux images, soutenue par des colonnettes, entre lesquelles court en façade un assemblage polygonal, couvrant tout le champ. D'autres suaires à médaillons foliacés, violets, avec esquisse nervée blanche, complétaient l'emmaillotage. La tunique de Tisoia est de mousseline de lin à médaillons et entre-deux bleus. La robe, de fine laine jaune, porte un décor à peu près semblable : petits médaillons posés sur les épaules et le bas de la jupe, enfermant des entrelacs, profilés en blanc. Les écharpes de toile à fonds bouclé, sont brodées de croix rouges ou vertes et de roses stylisées. Des suaires, à bordures violettes, étaient passés par-dessus.

IV

Tels sont les traits essentiels des trois quartiers de cette nécropole, qui n'est, dans l'ensemble du cimetière, que la division affectée à la sépulture de la classe moyenne de la cité, la colonie byzantine, pourrait-on dire, car pas un seul costume paraissant avoir appartenu à un fonctionnaire n'a été, dans ce vaste ensemble, retrouvé. Le répertoire du dessin des broderies se maintient uniforme, tout en fournissant des variantes caractéristiques, à chacune des étapes parcourues. C'est à la première, des empiècements et des entre-deux de tuniques, avec personnages nus ou drapés, rappelant de près le décor des vases grecs. L'une de ces tuniques est ornée, sur le bas, de carrés enfermant des figures mythologiques; une autre a ses entre-deux brodés de figures de femmes et d'hommes, nymphes, bergers, guerriers, estompées en violet, avec esquisse blanche réservée; une autre encore, des bordures composées de files de guerriers et de cavaliers (Pl. VIII, IX, X, XI, XII, XIII et XIV); une autre enfin est refendue de larges rayures, tombant des épaules jusqu'aux pieds, derrière et devant, où s'assemblent

des génies joufflus, des lutteurs et des animaux hiératiques. Un lutteur nu occupe la majeure partie du devant.

A l'époque suivante, nombreuses sont également les représentations symboliques; l'arbre de vie, les lions stylisés y occupent la première place (Pl. XI, fig. 2); la rose mystique, les figures de saint Georges sont les thèmes les plus fréquents. Ailleurs, ce sont des compositions évoquant le ressouvenir des figures mythologiques, adaptées aux thèmes chrétiens, ainsi que cela est d'usage dans les peintures des catacombes. Personnages nus sur des lions, des dauphins ou des chevaux marins; figures de génies, tenant l'anneau symbolique des représentations sassanides, personnifiant le pouvoir royal, délégué par Ahourâmazda au souverain; figures d'enfants, tenant des lotus, des sistres, des glaives recourbés, pareils à la *khopesh*, qu'on voit aux mains des dieux égyptiens; têtes olympiennes, coiffées de casques; plantes stylisées, empruntées au culte funéraire d'autrefois.

Pour préciser ces costumes, il faudrait mentionner encore les chaussures de cuir repoussé ou estampé d'or; les brodequins souples, à hautes tiges et les sandales aux épaisses semelles; les bas, à pieds fourchus, afin que la tige de la sandale pût passer entre l'orteil et les autres doigts, les bonnets de dentelle de fil ou de laine; les velours non ciselés des garnitures de certains manteaux et de certaines robes; les linceuls brodés de lions, de lièvres et de gazelles symboliques; les colliers faits de perles, fixées en damier sur un galon; les poteries, les lampes funéraires et les objets usuels, recueillis auprès des morts.

V

Le tombeau de Thaïs d'Antinoë consistait en un caveau étroit, mesurant 2 mètres de long sur $0^m 80$ de large; bâti en briques crues et couvert d'une voûte plein cintre. A l'intérieur, la hauteur totale était de $0^m 60$, et les sables qui le recouvraient avaient une épaisseur moyenne de $1^m 80$ environ. A la tête, — côté de l'est, — une niche extérieure, établie en retrait, portait, sur stuc grossier, une inscription maladroitement tracée en

rouge. Le plâtre écaillé était tombé par places. Les trois lignes qu'elle avait formées jadis étaient disposées ainsi :

ϯ ЄΚΟΙΜΗΘΗΜΑ « Ici repose la Bienheureuse Thaïs... » et dans les lettres
ΚΑΡΙΑΘΑΙΑϹ douteuses de la troisième ligne, un nom propre peut-être,
...ΘЄϹϹΑΛ..... « Fille de Thessal... ».

Aux pieds enfin, — côté de l'ouest, — une croix assez grande, tracée, de même, sur le stuc, servant de crépi aux maçonneries, flanquée de l'Α et de l'ω Α ϯ ω. Et, dans l'épaisseur des sables, pesant sur la voûte du caveau, une grande jarre fuselée et nervée, portant l'inscription ΜΙΚΗ (Pl. XVIII, fig. 2).

A l'intérieur, un cercueil vermoulu et disjoint, renfermait un corps, vêtu de l'appareil habituel des bandelettes, passées par-dessus le costume recouvrant le cadavre.

Tout l'intérêt archéologique de la trouvaille se concentrait sur les objets déposés sur le corps : des corbeilles de jonc tressé, un chapelet de bois et ivoire, une croix ansée, des palmes et une rose de Jéricho.

La corbeille de jonc tressé est celle que nous ne connaissions jusqu'ici que par les peintures. C'est celle qu'on voit aux mains des morts, convives du banquet des élus. Un passage de saint Jérôme en commente en ces termes le symbolisme :

Nihil illo ditius qui corpus Domini portat in vimineo canistro et sanguinem in vitro. « Nul n'est si riche que celui qui porte le corps du Seigneur dans une corbeille de jonc et son sang dans un vase de verre. » Et nous savons, effectivement, par les Actes du synode d'Hippone, tenu en 393, auquel assista saint Augustin, qu'il fallut une condamnation formelle de l'Église, pour empêcher les chrétiens d'Orient d'enfermer les saintes espèces dans leur cercueil, et de donner la communion aux morts, — *après leur mort*, — l'hostie tenant alors dans leur bouche lieu de la pièce d'argent, destinée à payer le passage du fleuve funèbre, coutume qui avait pris naissance dans l'usage de la communion domestique, permettant aux fidèles d'emporter chez eux le pain et le vin consacrés. Ramenés à un sens purement symbolique, la corbeille et les étuis à gobelets représentent le couvert du bienheureux au banquet du paradis (Pl. XVII).

Le chapelet d'ivoire s'identifie moins aisément. Celui en usage de nos jours ne remonte qu'à l'époque des Croisades et de l'institution du Rosaire. Mais, avant cette date, la coutume se répandit, à n'en pas douter, de réciter certaines prières, répétées dans un ordre déterminé. Les anachorètes se remplissaient la bouche de cailloux, qu'ils rejetaient à chaque verset ou à chaque psaume.

Ce primitif moyen ne pouvait manquer de se civiliser, et le *Compte prière*, analogue au *Beltidum de Pater noster*, dont il est fait mention dans le synode Langlois de Celchyt, tenu en 816, sous la présidence de Wulfred, archevêque de Cantorbéry, dut de bonne heure être en usage. Celui de Thaïs d'Antinoë est en forme d'escalier et pourvu d'un tiroir estampé de la croix, flanquée de l'A et de l'Ω. Sur la plaquette d'ivoire de la marche inférieure, deux rangées de dix cercles sont tracés; le cadre de bois est percé de deux rangées de trous semblables. La plaquette de la marche supérieure a douze cercles; le cadre, dix trous au total. Sur la plate-forme qui couronne le tout, dix autres trous sont évidés, qui se répartissent : cinq à droite, cinq à gauche d'un pivot commun, qui leur servait de centre. Enfin, dans le tiroir, se trouvait une petite croix (Pl. XVIII, fig. 1).

La présence d'une rose de Jéricho, entre les mains de la morte, vient d'ailleurs démentir les théories des usages chrétiens, ne remontant qu'à l'époque des Croisades et de l'institution du Rosaire. Cette rose de Jéricho, l'*anastasica*, c'est le symbole de l'immortalité et de la résurrection de la chair, la croyance populaire voulant qu'elle refleurisse chaque année au jour et à l'heure où le Sauveur naquit. Jusqu'à ce jour, on admettait pourtant que ce symbolisme ne remontait qu'aux temps des pèlerinage des Occidentaux en Terre-Sainte. La rose du cimetière d'Antinoë vient à point démontrer qu'elle se rattachait au rituel des premiers temps de la chrétienté.

La croix ansée était, dans l'Égypte antique, un symbole de vie et de renaissance; c'était l'amulette par excellence, qui assurait le renouvellement de l'être en une série de résurrections indéfinies. Quant aux palmes, elles sont l'emblème du triomphe; réservées habituellement aux martyrs, elles pouvaient témoigner seulement d'une grande vénération.

Quelle date assigner à cette sépulture? Celle qu'elle portait a disparu, mais quelques tombes du cimetière dont elle forme le centre se classent

toutes dans le courant des IVe et IVe siècles, et s'échelonnent de 382 à 460. Cela nous reporte au second siècle du christianisme égyptien, la conversion n'ayant commencé qu'avec la persécution de Dioclétien — 295 à 311 — et l'édit consacrant la paix de l'Église. C'était l'instant d'ailleurs où le prosélytisme peuplait d'anachorètes le désert. Saint Antoine, saint Macaire, saint Pakhôme avaient tous vécu dans le courant du IVe siècle; et Marie, sœur de Pakhôme, venait de fonder, vers 345, le premier couvent de femmes, à Athribis, aujourd'hui Sohaq, en Haute-Égypte. La vie érémitique et cénobitique touchait donc à l'apogée de son développement. D'ailleurs, cette disposition du quartier de cimetière, comme gironné à l'entour du caveau de Thaïs d'Antinoë, semble indiquer que la sépulture de celle-ci en serait la plus ancienne, et par conséquent peut se classer vers le milieu du IVe siècle. Mais, ce n'est là qu'une hypothèse, et dans un travail scientifique, il est prudent de n'en point hasarder. Cette réserve m'est imposée également, en ce qui touche la question d'identité, n'ayant en mains que l'inscription ici reproduite. La question a été controversée; je me bornerai à redire ici ce que je n'ai cessé de répéter à ceux qui m'ont questionné à ce sujet : « Je n'ai aucun document me permettant d'identifier Thaïs d'Antinoë à la Thaïs historique; je n'en ai aucun, non plus, m'autorisant à nier la possibilité de cette identification. » L'un des points les plus discutés a été celui du costume. Ce n'est pas un costume de moniale; mais ceci n'est que très secondaire, car nous voyons de nombreux exemples où le principe n'est pas observé. Les déguisements, les longs voyages sont, de plus, souvent mentionnés dans les auteurs coptes : des femmes, vêtues d'habits d'homme, s'introduisaient dans les monastères, s'y faisaient admettre parmi les moines, et y faisaient preuve d'une particulière ferveur. A leur mort seulement, la pieuse fraude était découverte, alors qu'on dépouillait le cadavre pour la toilette funèbre.

Le panégyrique de la fille de Zénon nous montre celle-ci venue de Constantinople à Nitrie, et retirée au couvent des Syriens. Dans ce même couvent étaient entrés les deux fils de l'empereur Valentinien, Maxime et Domèce.

Le corps de Maxime, l'*amba Merota*, y repose encore, dans une châsse vêtu d'une robe de pourpre et d'un manteau lamé d'or; bien que, devenu

moine, le fils de l'empereur ait vécu sous la robe de bure des frères du couvent.

Si l'on se reporte aux panégyriques des saints de l'Église d'Alexandrie, il est aisé de reconnaître que le costume dont sont parés les morts pour le tombeau devait être un costume neuf, à moins d'avoir été porté dans une circonstance particulière de l'existence, à l'instant, par exemple, où se seraient manifestées quelques faveurs du ciel, quelques grâces particulières, ou bien encore s'il a été touché par quelques saints personnages.

Pour ce qui est du vêtement neuf, les textes abondent en renseignements. C'est « l'habit glorieux » et chacun, selon sa condition, le choisissait le plus riche possible. Il suffira de rapporter ce trait. Un moine fameux, Macaire de Thébaïde, — qu'il ne faut point confondre avec celui de Nitrie, — cité au tribunal du gouverneur d'Antinoë, pour avoir incendié un temple païen de Ranopolis, s'apprête à s'y rendre avec une robe sans doute fort délabrée, car l'un de ses disciples lui conseille d'en mettre une un peu moins sordide; ce à quoi Macaire répond : « Je garde ma robe neuve, pour comparaître devant le Seigneur! »

Pour ce qui est des vêtements déjà portés, nous voyons saint Antoine demander à être enterré dans la robe du grand Athanase; puis, saint Macaire l'être à son tour dans celle de saint Antoine, et l'exemple du fils de Valentinien, enseveli dans sa robe de pourpre, bien que frère au couvent des Syriens, est encore plus caractérisé. « L'habit glorieux » pouvait être, avant tout, celui revêtu à l'instant où la grâce s'était manifestée. Peu importait qu'il fût laïque ou religieux.

Le tombeau de Sarapion d'Antinoë était identique d'aspect à celui de Thaïs, mais dépourvu de toute inscription. Par contre, un fragment de poterie, déposé dans le tombeau même, donnait la phrase :

ϹΑΡΑΠΙΩΝ
ΚΟΡΝΩϹΘΑΛΟΥ » Sarapion, (fils de)? Kornostalos? »

Quelques lettres finales sont douteuses. Un savant allemand a cru pouvoir y reconnaître le nom de Thmuis, mais je n'ose me prononcer.

Cette réserve faite, Sarapion d'Antinoë n'en est certainement pas moins un anachorète du Ier siècle de l'ère copte. Son costume, composé

d'une robe de bure brune et d'un manteau de bure noire; ses sandales garnies de clous; son bâton, gainé de cuir; les ceintures de fer et les anneaux qui entourent son corps, ses bras et ses chevilles; le collier supportant une croix qui pend à son cou, ne laissent aucun doute à cet égard.

VI

Ces résultats toutefois ne représentent que l'une des faces de l'exploration, ils précisent les détails de la civilisation hellénique, éclose avec la fondation hadrienne, mais, à côté de cette efflorescence, un problème restait à résoudre : la connaissance du passé d'Antinoë. Jusqu'ici, aucune trace de la civilisation pharaonique n'y avait été retrouvée, en dehors du temple de Ramsès II, exhumé par les fouilles de 1896, et de quelques débris du temps de Khou-n-Aten, — Aménophis IV, — rencontrés dans les décombres, au cours des déblais[1].

De la nécropole antique, nulle trace. Pourtant, les excavations qui criblent la montagne annoncent la présence de quantité d'anciennes chapelles; mais, pillées par les Assyriens, les Perses et les Romains, habitées par les anachorètes, aux premiers temps du christianisme, leurs murs dégradés ont perdu les peintures et les inscriptions qui les recouvraient autrefois. Les sondages faits pour retrouver les caveaux n'avaient, jusqu'à l'année dernière, donné aucun résultat appréciable. Des puits découverts sous les sables, quelques fragments de figurines funéraires, quelques amulettes brisées, quelques morceaux de sarcophages, rejetés par les fouilleurs, étaient sortis, tout au plus; les pillards semblaient avoir tout dévasté.

L'autorisation d'explorer la montagne m'ayant, cet hiver, été de nouveau concédée, sous la restriction de ne point porter mes fouilles sur un point déterminé, réservé par le Service des Antiquités à ses recherches personnelles, je repris, sans me décourager, la tâche deux ans interrompue,

1. Al. Gayet, *Un temple de Ramsès II, enclos dans l'enceinte de la cité Hadrienne.* Annales du Musée Guimet, tome XXVIe, fascicule 3.

et dirigeai mes investigations, vers un point jusqu'ici inattaqué, situé à un mille et demi, en aval d'Antinoë. Sur ce point, une large circonvallation de la montagne décrit un cirque, s'abaissant en pentes douces vers la plaine. Tout au sommet du plateau, une corniche court, où jadis s'adossaient sans doute les principales chapelles. Mais, la pierre calcinée s'est effritée et éboulée, masquant les arasements des murs détruits. A mesure qu'on descend, gradin par gradin, on s'aperçoit vite que, sur ces pentes rocheuses, s'étendait autrefois tout un quartier de nécropole. La couche de sable qui les recouvre ondule, montrant, de place en place, des fléchissements. A peine enlevée, on constate la présence de nombreux puits.

Ces puits varient sensiblement de profondeur : dans les environs du plateau, ils atteignent jusqu'à 20 et 25 mètres. A mesure qu'on se rapproche de la plaine, cette profondeur va décroissant; aux derniers gradins, elle est de 4 à 5 mètres au plus.

Là aussi, les dévastations anciennes avaient accompli leur œuvre. A cette époque, où le mode d'établissement des caveaux était connu de chacun, il était aisé aux pillards de pratiquer, à coup sûr, des brèches à travers les minces parois de rochers qui séparaient ces caveaux les uns des autres, et de dévaliser ainsi tout un quartier de cimetière, en cheminant sous terre, sans attirer l'attention. Quantité de tombes avaient ainsi été saccagées; quelques-unes cependant ont échappé aux chercheurs.

L'une de ces tombes, la plus complète et la mieux conservée, est celle du conseiller privé Mer-Khent. Le sarcophage, épais de sept centimètres, affecte la forme des cercueils rectangulaires de la XIIe dynastie. Les inscriptions suivantes, peintes sur son pourtour et son couvercle, sont sa seule décoration.

Sur le côté gauche. — De gauche à droite :

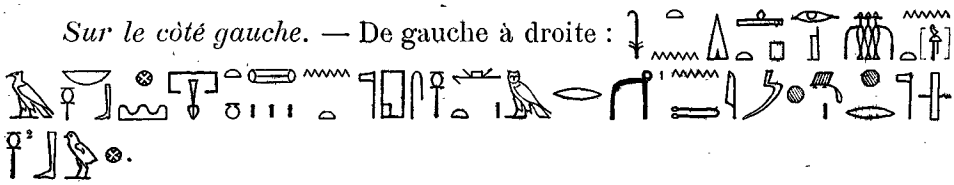

1. Le signe semble devoir se transcrire d'où la lecture Mer-Khent.
2. Le signe est peu lisible, il faut transcrire ou .

Royal don d'offrande à Osiris, premier de l'Amenti, seigneur d'Abydos. Offrandes liquides et solides de la demeure divine à l'Ami unique Mer-Khent, féal auprès du dieu qui habite Abydos.

Sur le côté droit. — De droite à gauche : 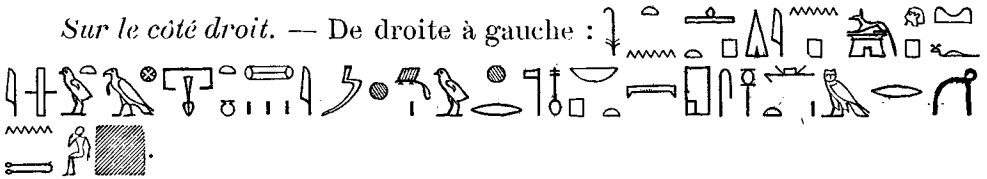 .

Royal don d'offrande à Anubis, sur sa montagne, dans Outi(?) — L'enveloppement, l'ensevelissement. — Offrandes liquides et solides au féal auprès du dieu beau, seigneur du ciel..... Ami unique, Mer-Khent.

Sur le couvercle. — De droite à gauche : .

Royal don d'offrande à Anubis sur sa montagne dans Uti(?) — L'enveloppement, l'ensevelissement. — Offrandes solides et liquides au féal auprès du dieu.....

A la tête. — De droite à gauche : 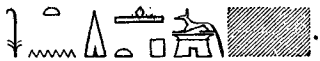 .

Proscynème à Anubis.

Aux pieds. — De gauche à droite : 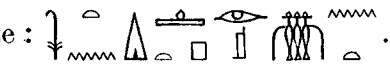 .

Proscynème à Osiris Khent-[Amenti].

Un second sarcophage, entièrement vermoulu, se trouvait à côté de celui de Mer-Khent. A l'entour de ces deux cercueils, étaient deux barques, avec leurs équipages de rameurs, un modèle de maison, et les figurines de bois peint, représentant les serviteurs du mort, occupés aux besognes que comportent les exigences de la vie du double. Des pétrisseuses préparent les pains; d'autres servantes, des gâteaux; des esclaves transportent des sacs de froment ou des outres, suspendues aux bouts d'un bâton; des cuisiniers sont à leurs fourneaux; d'autres préparent des mets sur des billots; un bouvier conduit sa bête aux champs, suivi d'un laboureur, son hoyau sur l'épaule; puis deux fermiers passent la herse sur les sillons retournés, au moyen d'un bâton muni d'une rondelle, afin que le coup porté pénètre partout à la même profondeur.

Au niveau du second cercueil, était disposé un groupe semblable de

serviteurs; un modèle de maison, où, sur la terrasse, un scribe assis pointe la rentrée des sacs de grains dans les greniers, et une barque funéraire. Dans chacun des deux cercueils étaient un miroir de bronze, deux chevets, deux paires de sandales et des bâtons.

Enfin, à l'entour du cercueil de Mer-Khent, était rangée la collection des vases d'offrandes, une corbeille; sur son couvercle, était déposée une jambe de bœuf.

Deux autres caveaux de cette nécropole ont fourni chacun un sarcophage, de même style, portant les inscriptions suivantes :

Premier sarcophage. Côté gauche, de droite à gauche : 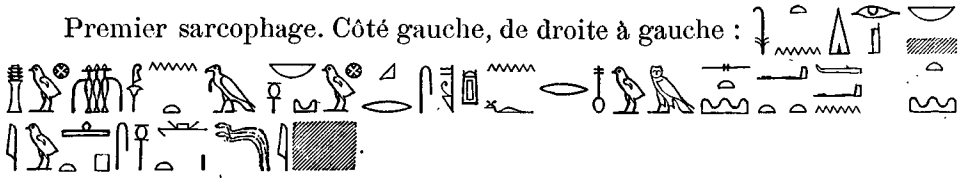 .

Royal don d'offrande à Osiris, seigneur de Dadou, le premier de l'Amenti, seigneur d'Abydos. Sépulture belle dans la contrée...

Sur le côté gauche. — De gauche à droite : 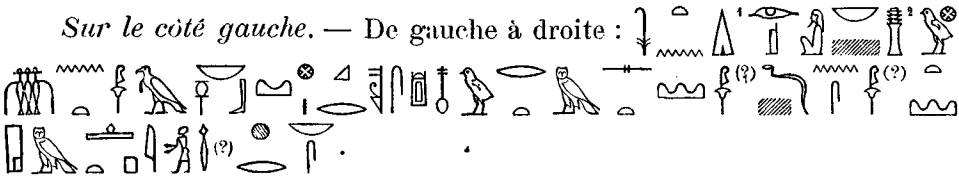 .

Royal don d'offrande à Osiris, seigneur de Dadou, le premier de l'Amenti, seigneur d'Abydos. Sépulture belle dans la contrée...

Le reste de la phrase est peu clair. Il s'agit de l'une des localités de l'hémisphère inférieur, mais le texte est trop peu lisible et certains signes restent douteux.

Ces résultats de mes premières fouilles dans la nécropole pharaonique d'Antinoë se sont trouvés complétés cette année au cours d'une nouvelle campagne. A cent mètres à peine de la sépulture de Mer-Khent, un caveau qui, pareillement, avait échappé aux chercheurs de l'antiquité m'a livré un sarcophage et un certain nombre des pièces de son mobilier, les autres, entiè-

1. L'omission du groupe , sans être très ordinaire, n'est cependant pas sans exemple.

2. La forme habituelle est , mais il y a des variantes.

rement vermoulues, étant tombées en poussière à leur réapparition au jour.

Ce sarcophage, de même type que les précédents, est tout aussi sommairement décoré. Mais les inscriptions tracées en bleu sont plus nettes. Malheureusement plusieurs passages sont fautifs.

Sur le côté droit. — De droite à gauche : 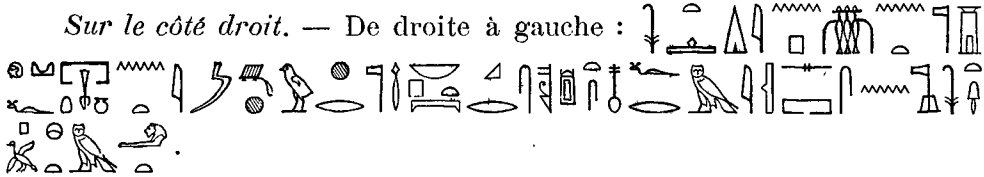 .

Royal don d'offrande à Anubis au Nouter-Hat sur sa montagne, pour qu'il donne les offrandes solides et liquides à la dévouée au dieu grand, seigneur du ciel et sa sépulture belle dans sa syringe du Nouter-Kher à l'agréable au roi Paout-m-Hat.

Sur le couvercle. — De droite à gauche : 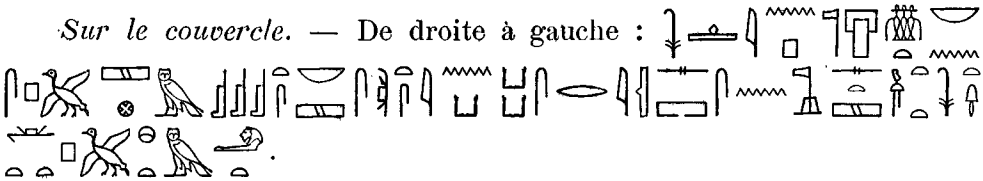 .

Royal [don] d'offrande à Anubis au Nouter-Hat, le seigneur de Seppach(?) dans toutes ses places, pour que soit suivie de ses doubles, dans sa syringe du Nouter-Kher de la région occidentale, la royale favorite unique Paout-m-Hat.

A la tête. — De droite à gauche : .

L'unique, l'agréable au roi, la dévouée... Paout-m-Hat.

Aux pieds : .

L'unique, l'agréable au roi, la dévouée au dieu grand Paout-m-Hat.

Ces textes, au point de vue de la lecture, renferment plusieurs difficultés. Tout d'abord, c'est la lecture qui peut-être sera discutée. Le nom, ainsi qu'on l'a vu, est orthographié de trois façons : , et 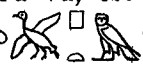 .

Ce qui m'amène à adopter la lecture est qu'à la dernière de ces variantes, le signe ○ qui semble l'œuf, déterminatif habituel des

1. Il manque le nom du dieu auquel s'adresse la dévotion.

noms de déesses est plutôt les restes du segment de l'hiéroglyphe ⊖, moins bien marqué dans les cas précédents.

L'inscription du couvercle présente des anomalies inexplicables. Tout d'abord, c'est l'inversion 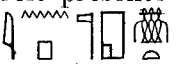 au lieu de . Vient ensuite le membre de phrase 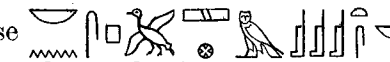 . La dame (?) de Seppach (?) dans toutes ses places. Or, le commencement de l'invocation est adressé à Anubis. Pourtant, le pronom marque ensuite le féminin, et d'autre part, Seppach est une localité, je crois, entièrement inconnue. Ce nom appartient-il à la géographie du monde funèbre ou à celle du monde terrestre ? Le problème est embarrassant. Dans le dernier cas, où aurait alors le nom de la ville ancêtre d'Antinoë, mais rien n'autorise une telle hypothèse, sinon que le titre habituel donné à Thot dans toutes les inscriptions du temple de Ramsès II est celui de seigneur de Chemounou.

Enfin l'expression 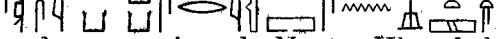 . Pour que soit suivie de ses doubles dans sa syringe du Nouter-Kher de la région occidentale, etc.

Cette formule pour demander que la morte accompagne ses doubles, ou soit accompagnée de ses doubles à sa syringe, n'est pas d'un usage courant.

Ce qu'il reste du mobilier funéraire consiste en une boîte à canopes fictifs, les vases habituels étant remplacés par quatre petits pots massifs, de calcaire à peine dégrossi. Sur le couvercle de la boîte l'inscription 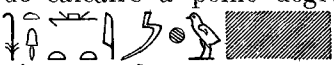 . La favorite royale unique, la féale [auprès du dieu grand] est tracée à l'encre. Tout auprès étaient déposées quelques statuettes représentant les serviteurs du domaine tombal. La figurine des champs du domaine funèbre, une corbeille sur la tête, un oiseau à la main (Pl. XIX); celle d'un esclave, drapé dans un manteau de toile. Le reste était trop vermoulu, pour pouvoir être précisé. Un miroir de bronze verni se trouvait aux mains de la morte. Des chevets, des sandales, pour le chemin de l'au-delà complétaient ce mobilier.

La découverte de ces deux tombes de la XIIe dynastie, malgré la brièveté des renseignements qu'elles nous donnent, a son importance. La présence d'un *ami unique*, titre qui peut se traduire conseiller privé; celle d'une

favorite royale, démontrent l'existence d'une cour féodale dans la ville ancêtre de l'Antinoë romaine. C'était l'instant où l'Égypte se trouvait partagée entre les grands vassaux. Jusqu'ici, les seigneurs de Meḥ, — aujourd'hui Béni-Hassan, — étaient seuls connus dans cette région; d'autres petits princes y existaient pourtant, dont ceux de la cité inconnue, antérieure à la fondation hadrienne. Maintenant que l'emplacement du cimetière est précisé, nous sommes en droit d'espérer que l'exploration nous renseignera prochainement.

Al. GAYET.

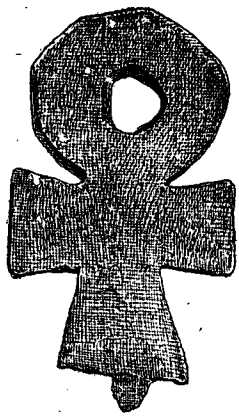

CROIX ANSÉE EN BOIS
(Tombe de Thaïs)

QUATRE PAPYRUS D'ANTINOË

AU MUSÉE GUIMET

TROUVÉS DANS LA TOMBE D'AURÉLIUS COLLUTHUS

Le texte de ces papyrus a déjà été donné par moi dans le premier fascicule des *Études de paléographie et de papyrologie* publiées à Vienne par M. Wessely. C'est à cette première édition très imparfaite que j'emprunte la majeure partie des restitutions, dues à M. Wessely, et que j'ai eu rarement besoin de rectifier. Je réserve pour l'édition définitive des papyrus, qui paraîtra sous peu dans la *Revue des Études grecques*, le commentaire historique et philologique de ces curieux documents, commentaire, qui ici ne serait peut-être pas à sa place.

SEYMOUR DE RICCI.

PAPYRUS N° I

TESTAMENT DE COLLUTHUS

... Et fatigué de lutter de mon corps, craignant de quitter la vie subitement et à l'improviste, sain de raison et d'esprit, tenant compte de tout avec exactitude, valide d'entendement; je fais ce testament, sous les yeux des sept témoins que j'ai convoqués selon la loi, et qui signeront plus bas à ma suite. Je l'ai rédigé en langue grecque... et je veux qu'il ait sa puissance propre, qu'il demeure valable dans toutes les clauses qu'il contient... devant toute juridiction, en tout temps, en toute circonstance... Conformément à la loi.

Il se peut que je conserve la vie et la santé pour jouir de tous mes biens et

les administrer; mais quand, jour que je repousse par mes prières, je souffrirai quelque chose d'humain (*c'est-à-dire* je mourrai), je veux pour héritière ma chère épouse Tisoia, fille de... de... Antinoë, pour tous les biens que je laisserai, tant meubles qu'immeubles, de tout genre, de toute espèce, de toute valeur, et notamment la maison que j'habite maintenant, avec tous ses meubles, telle qu'elle est établie dans la ruelle de Né...a vers l'ouest, et de plus la moitié du puits et de la cour qui sont devant la porte de ma maison, ainsi que de leur mobilier et de toutes leurs dépendances et appartenances, et des entrées et des sorties sur la rue de Ptemasis, qui est dans cette même ville d'Antinoë, et tout ce qui en bonne justice s'y rattache; conformément à la convention passée avec mon copropriétaire, le très pieux prêtre Chérémon, concernant la moitié restante de la cour et du puits. Et tout ceci reviendra à ma femme, que je remercie ici beaucoup de la bienveillance et des soins qu'elle m'a prodigués. Je prie en outre cette même Tisoia de rembourser mes dettes et de payer ce qui est dû à mon bailleur de fonds. Et personne d'autre n'héritera de moi, parce que tel est mon bon plaisir, et personne n'aura le droit de contester les dispositions de mon testament que voici.

Je veux que mon corps soit enseveli dans un suaire et qu'on célèbre les saintes offrandes et les repas funèbres pour le repos de mon âme devant Dieu tout-puissant.

Il n'y a dans ce testament, il n'y aura jamais ni fraude, ni intention mauvaise : je l'ai écrit, souverain et définitif et je l'ai confirmé de ma signature et de celle des sept témoins légaux, réunis ici et apposant leurs sceaux, comme le veut la Constitution impériale.

Je signe : Aurélius Colluthus, fils de Sérénus, déjà nommé. Je teste selon ce que je viens de dire.

(1) Aurélius un tel, etc. ... je signe comme témoin ce testament, à la demande du testateur.

2, 3, 4, 5, *manquent.*

(6)...ius Phébammon, fils d'Isidore, sous-diacre... je signe comme témoin ce testament, sur la demande du testateur... (7)... Un tel, fils d'Isidore... je signe comme témoin ce testament sur la demande du testateur.

PAPYRUS N° II

(2 mars 454)

CONTRAT DE VENTE

L'année après le consulat de Flavius Vincomallus et Opilion, les très illustres, le 6 phaménoth de la septième indiction, à Antinoopolis, la très illustre.

Je soussigné Aurélius Colluthus, fils de Sérénus et d'Euthymia, d'Antinoopolis, la très illustre, à Aurélia Tisoia, fille de Joséphius..., de la même ville, salut. Par ce contrat simple, je jure t'avoir sans regrets et de bonne foi vendu et cédé, à tout jamais et en toute sécurité, la moitié m'appartenant et m'étant venue par héritage d'une maison avec puits, souterrain, cour et tout son mobilier, ayant eu égard aux droits de mon copropriétaire Tamounia, ma sœur, femme de Besa, de la même ville..... Les limites en sont, telles que moi, le vendeur je les ai déclarées : au sud la maison (1) d'Apa... ; au nord la voie publique ; à l'ouest une étable possédée en commun par moi et les (fermiers) du prêtre Chérémon; à l'est (la maison) de Colluthus, le fondeur d'or; ou telles que pourront être ces limites en tout sens, de tous les côtés.

Et le prix convenu et agréé est de neuf pièces d'or impériales, éprouvées et pesées ; ci : *Pièces d'or 9*. Et moi le vendeur je les ai reçues de toi l'acheteuse, sur-le-champ, en entier, de la main à la main, et afin que tu conserves tous les droits attachés à ta moitié de la susdite maison (savoir que toi l'acheteuse puisses dorénavant régir, posséder et administrer la susdite moitié de maison que je t'ai cédée comme il est dit plus haut), je t'en ai livré la direction et la possession, avec le droit de l'administrer et de la gouverner et de l'améliorer et de la transmettre à des héritiers ou à des locataires, et de la vendre si tu le désires, et sans que je puisse t'en empêcher; et ceci je le confirme, moi le vendeur et les miens, à toi l'acheteuse et aux tiens, par toutes garanties, quoi qu'il survienne ou soit survenu, quelque réclamation qui se produise ou se soit produite, ou bien il me faudra le payer le double

du prix énoncé plus haut et le double de tous autres frais et dépenses, en sorte qu'il ne t'en coûte rien, ni à toi, ni aux tiens. Et j'ai dressé ce contrat fixe et valide quoi qu'il advienne, et enregistré dans les archives publiques, et je l'approuve et j'y souscris et, interrogé, j'ai prêté serment.

(Signé) : Aurélius Colluthus, fils de Sérénus déjà nommé, reconnais avoir vendu la susdite moitié de maison et de cour, avec tout ce qui s'y rattache...

Au verso du papyrus on lit :

« Vente faite par Colluthus, de la moitié d'une maison pour neuf pièces d'or. »

PAPYRUS N° III

(13 février 455)

CERTIFICAT MÉDICAL

L'année après le consulat de Flavius Aétius et de Studius les très illustres, le 19 méchéir de la huitième indiction, Aurélius Hypatius, antiscribe d'Apollonopolis, à Aurélia (Tisoia ?) d'Antinoë... Aujourd'hui, savoir le dix-neuf méchéir de la huitième indiction, j'ai franchi ton seuil en compagnie d'Ammonius Brekon et de Besa et de Colluthus et d'Apollon, et je t'ai vue, te trouvant alitée et incapable de quitter le lit à cause de ton mal ; et, pour qu'on ne t'inquiète pas, je t'ai donné le certificat ci-dessus. (Signé) Aurélius Hypatius, antiscribe d'Apollonopolis Micra, je témoigne (de la vérité) du certificat ci-dessus...

PAPYRUS N° IV

... De Phébammon, d'Athanase... Apollonius et Cyrus.
Le 5 épeiph, ancien comput, de la neuvième indiction.
Fait à Théodosiopolis (le 29 juin 456).

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE E. BERTRAND

La Dame a la Croix d'or

Suair peint, Tableau latéral

Chaussures d'Euphémiàan

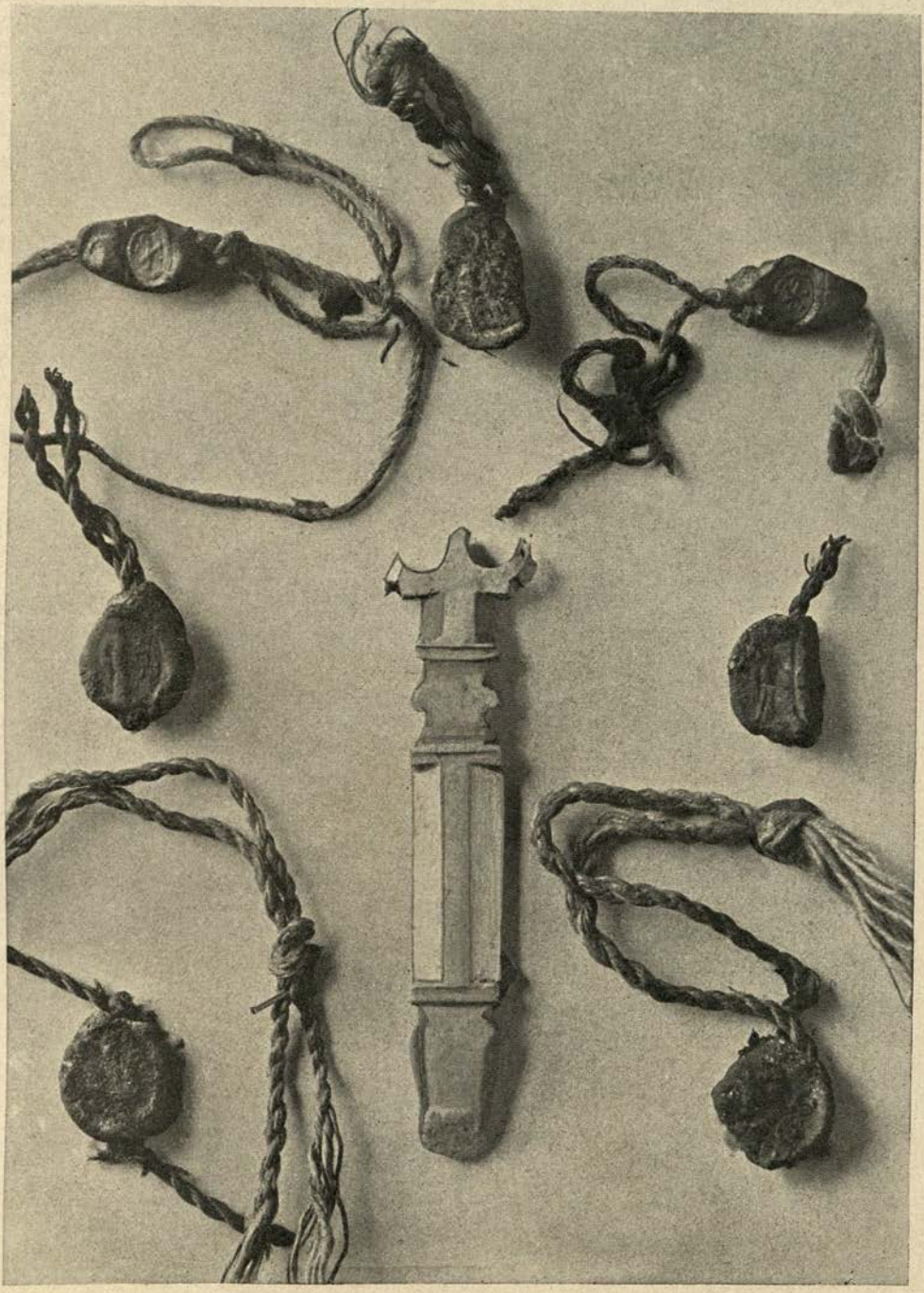

1. — Sceaux des bandelettes d'Euphémiâan
2. — Ivoire gnostique

Portrait d'Aurélius Colluthus et de sa femme Tisoïa, Tapisserie Gobelin

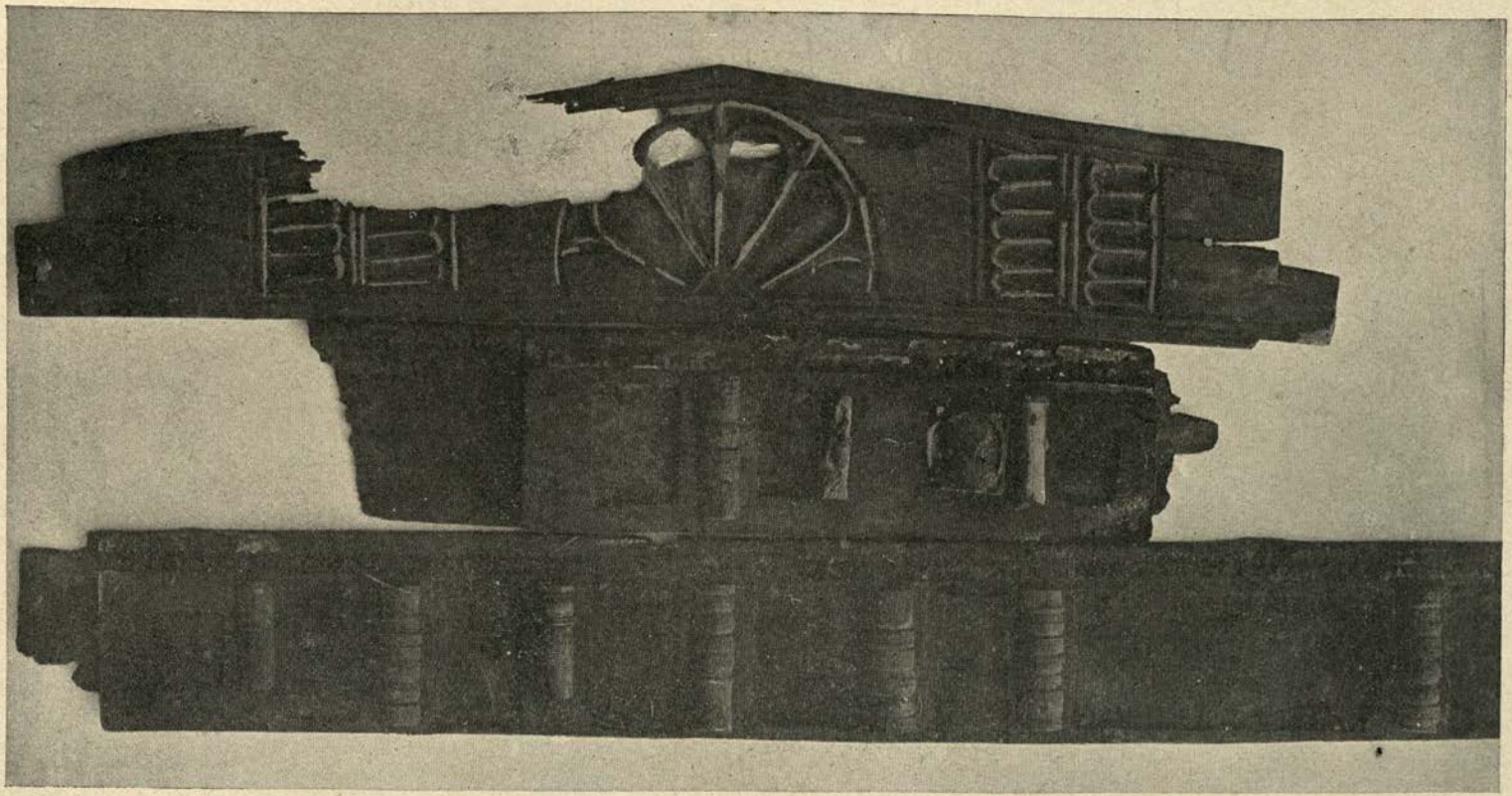

Cercueil d'Aurélius Colluthus

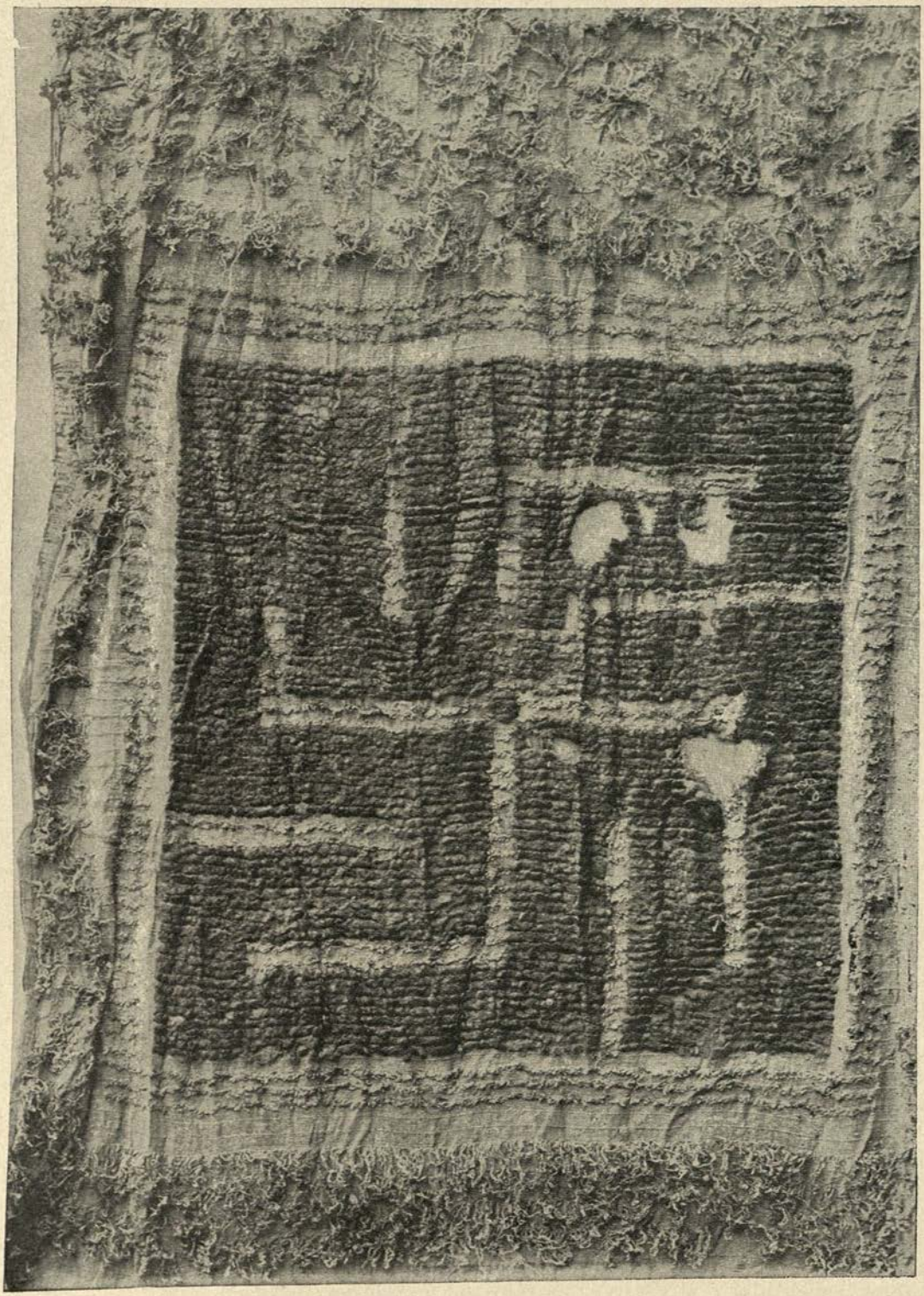

Carré d'angle du suaire d'Aurélius Colluthus, double svastica

Caricatures tissées

Caricatures tissées

Caricatures tissées

1

2

1. — Caricatures tissées

2. — Bordures de robe, Lions adossés a l'arbre de vie

PERSONNAGES
TISSÉS
D'APRÉS
DES
PEINTURES
DE
VASES
(Violet sur écru)

Personnage tissé

(Violet sur écru)

Personnage tissé
(Violet sur écru)

Thaïs et Sarapion

1

2

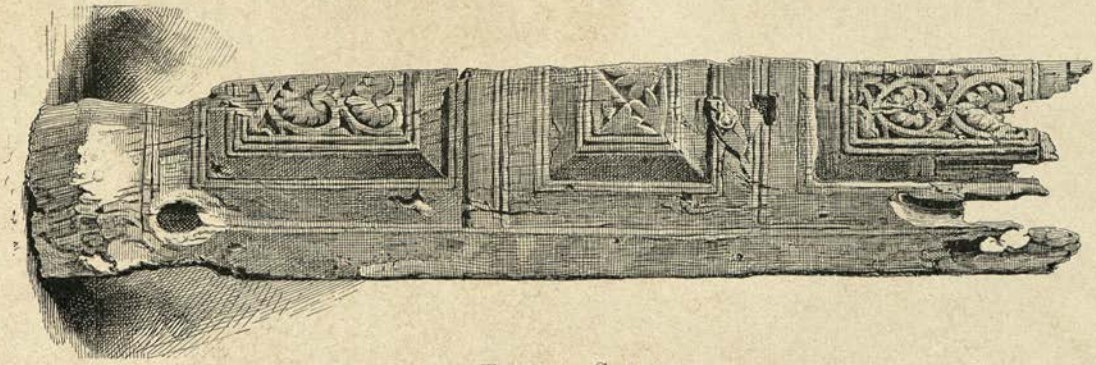

1. — Thaïs et Sarapion
2. — Cercueil de Thaïs

1

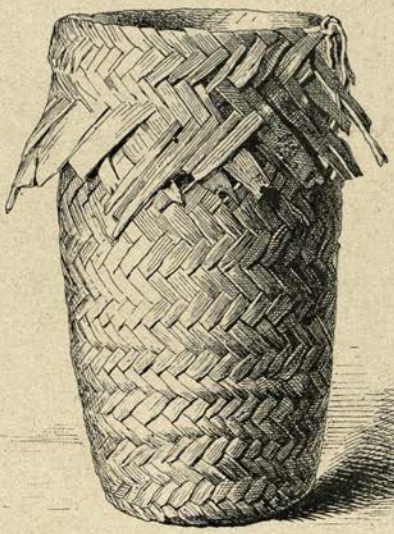

2

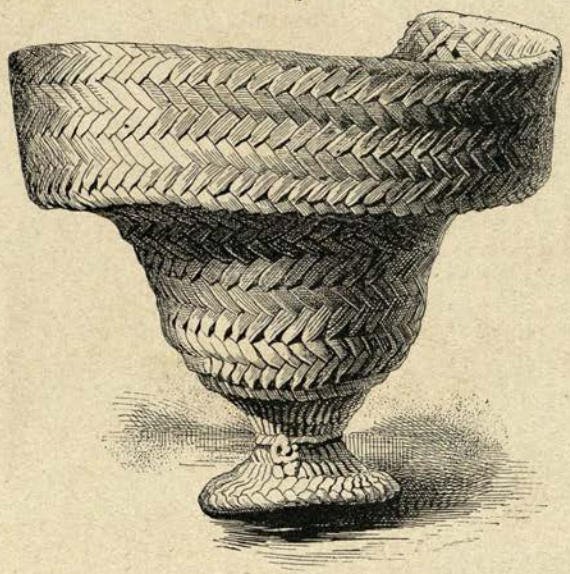

1. — Corbeille a gobelet
2. — Corbeille a pain

} Tombe de Thaïs

1

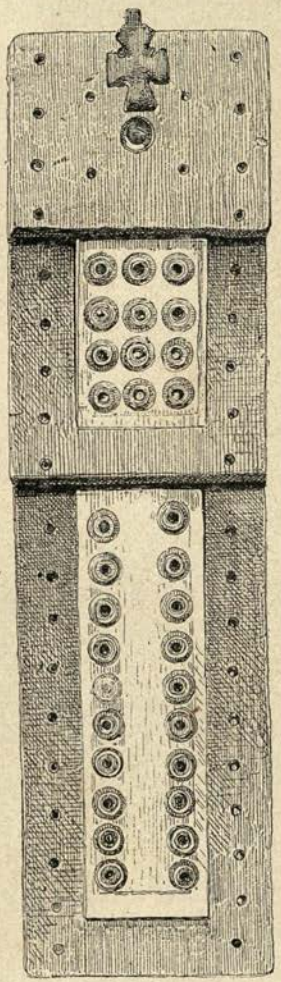

2

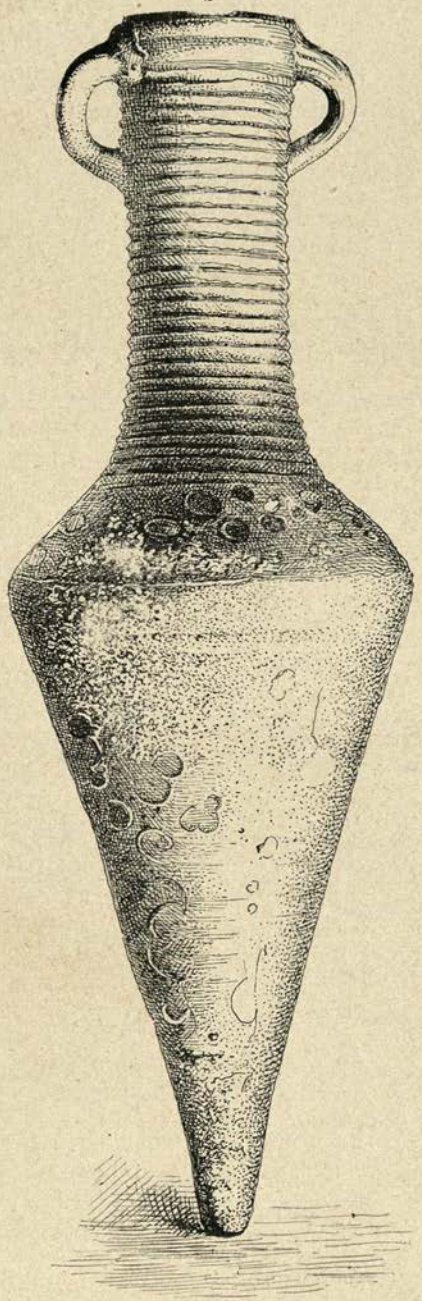

1. — Compte prières
2. — Urne a vin

} Tombe de Thaïs

1

2

1. — Personnification d'un domaine
2. — Serviteur drapé

} Tombe de Paout-m-Hat

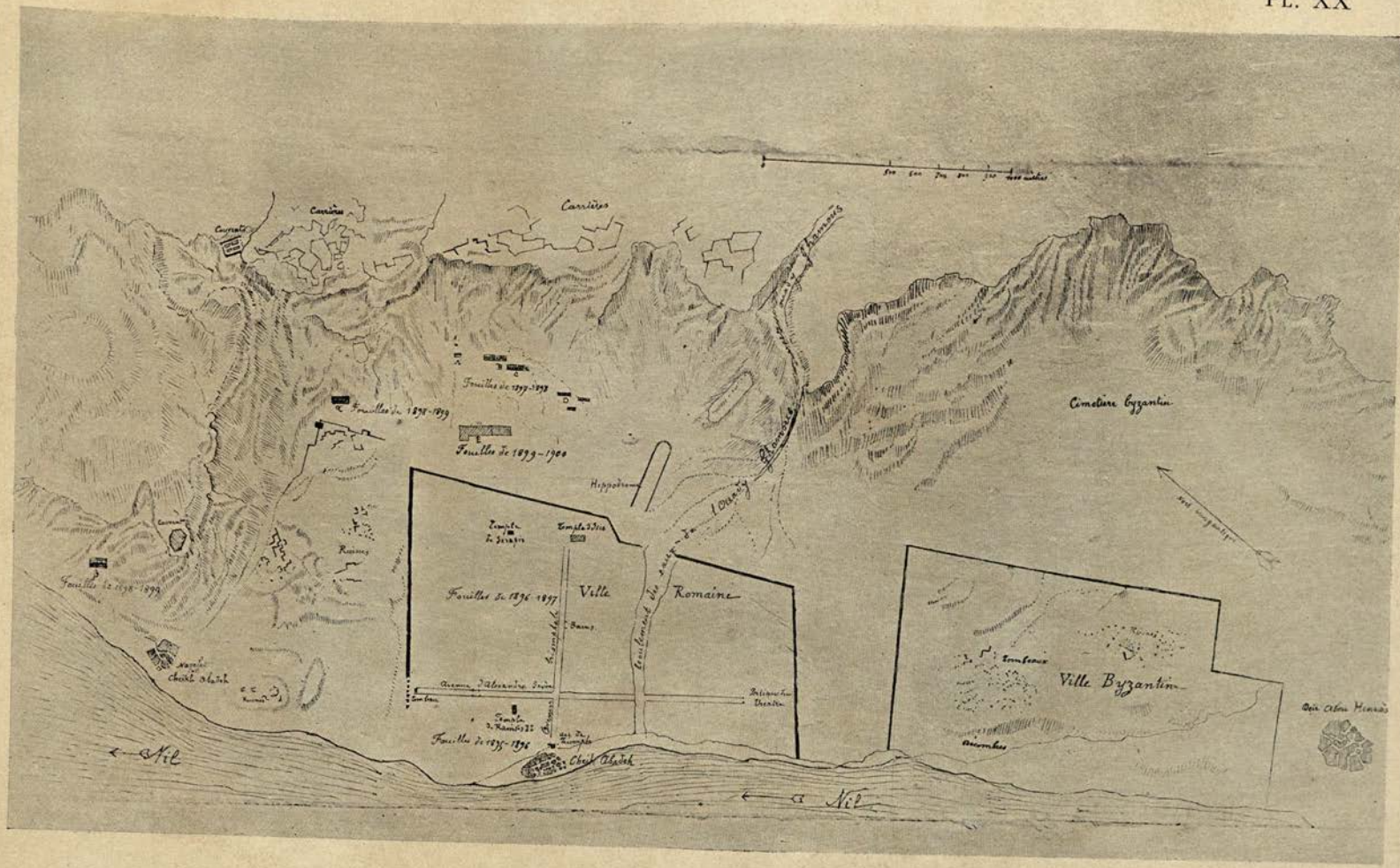

PLAN DES FOUILLES D'ANTINOË

ANNALES

DU

MUSÉE GUIMET

TOME TRENTIÈME

PREMIÈRE PARTIE

L'AILE NORD DU PYLÔNE D'AMÉNOPHIS III

A KARNAK

CHALON-SUR-SAONE
IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND
5, rue des Tonneliers

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

ANNALES

DU

MUSÉE GUIMET

TOME TRENTIÈME

PREMIÈRE PARTIE

L'AILE NORD DU PYLÔNE D'AMÉNOPHIS III
A KARNAK

PAR

MM. GEORGES LEGRAIN ET EDMOND NAVILLE

Px-b-40

ROYAL ASIA

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VIe

1902

Le 23 décembre 1898, M. Ed. Naville, le savant Egyptologue de Genève, nous écrivait :

« *Vous savez sans doute que depuis plusieurs années M. Legrain est* » *occupé à restaurer le temple de Karnak. Dernièrement, en faisant les* » *fouilles nécessaires à son travail, il est arrivé à une série de bas-re-* » *liefs qui concernent la reine qui a construit le temple de Déir el-Bahari.* » *Le temple, vous ne l'ignorez pas, a été déblayé entièrement sous ma* » *direction aux frais de l'*Egypt Exploration Fund, *et il a déjà paru* » *trois volumes de dessins faits dans ce temple. Aussi M. Legrain* » *avec beaucoup d'obligeance a de suite mis ces bas-reliefs à ma dispo-* » *sition, et nous voudrions les publier prochainement, M. Legrain se* » *chargeant de tout ce qui concerne la trouvaille elle-même, de la* » *disposition des pierres et de leur but architectural, et moi de la* » *partie égyptologique proprement dite. Une publication de ce genre* » *conviendrait-elle aux Annales du Musée Guimet?* »

C'est le travail dû à la collaboration de MM. Naville et Legrain que nous présentons aux Lecteurs des Annales.

La découverte de ces fragments provenant d'un temple élevé par Touthmès III à la fille de son père démontre que si ce roi a, plus tard, cherché à nuire à la mémoire de la reine Hatasou, il y eut un moment où il remplit vis-à-vis d'elle ses devoirs de fils adoptif.

LA DIRECTION.

L'AILE NORD DU PYLÔNE D'AMÉNOPHIS III

A KARNAK

I — FOUILLES

PAR GEORGES LEGRAIN

MONUMENT DE HATASOU

Le déblayement du temple de Ramsès III à Karnak, dès 1897, m'obligea d'établir une voie ferrée qui, partant de la grande cour du temple d'Amon, allait aboutir à trois cents mètres de là, passé la grande porte du mur d'enceinte de l'est.

Là se trouve une vaste plaine où, après des sondages préalables, les déblais sont jetés.

Il fallut, péniblement, se frayer une route à travers les morceaux d'obélisques épars à l'est de la Salle Hypostyle, tourner vers le nord entre les pylônes de Thoutmès et d'Aménophis III, puis, une fois sorti de l'enceinte du temple proprement dit, gagner, presque directement, le lieu de décharge.

Le volume des décombres qui barraient la route était considérable, et atteignait presque la hauteur de la muraille d'Aménophis. (Pl. VII, B.)

Peu à peu, les bas-reliefs qui ornaient la paroi apparurent, les grandes barques qui y étaient figurées, et dont on apercevait le faîte, sortirent de terre avec leurs nombreux rameurs et leurs têtes coupées aux

vaincus. (Pl. IV, A.) Ainsi furent connues la grande barque d'Amon et les riches sculptures de sa coque. (Pl. IV, B.)

Enfin, le déblayement suivant son cours, la grande tranchéea vançant peu à peu, je rejoignis les murs sur lesquels Séti Ier fit graver ses exploits.

J'avais déjà trouvé en cet endroit quelques bases de colonnes de petites dimensions qui, se reliant sans doute avec une porte de Ramsès III située non loin de là, semblent former une cour péristyle que le déblayement total nous révélera plus tard[1].

A l'angle nord-est du pylône d'Aménophis III je rencontrai autour du tore, un fort massif de maçonnerie composé de matériaux irrégulièrement agencés.

Sur la face est était gravé un mauvais bas-relief d'un prêtre d'Amon.

Sur la face nord se lisaient les cartouches de Ramsès III, tandis que, dans la maçonnerie, ceux d' 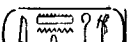 gardant encore leurs fraîches couleurs, décoraient la moulure d'un petit monument détruit.

La face est, montant intérieur d'une porte, ne portait aucune inscription.

Enfin, sur la face sud, au-dessous d'un bas-relief, en partie brisé, se lisaient

A .

B 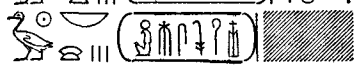 .

Les nombreux matériaux dont ce massif était formé étaient d'une teinte grise uniforme quand ils sortirent de terre.

Je vis depuis, quand ils eurent séché, qu'on avait assemblé pêle-mêle de la pierre à chaux, du grès nubien de Silsileh et enfin de nombreux blocs de ce beau grès rouge qu'on trouve principalement au Gebel Ahmar près du Caire.

A Karnak, s'il faut déblayer, il faut plus encore réparer, car le salpêtre ronge sans cesse la base des murs et des colonnes.

Les travaux de maçonnerie et de reprise en sous-œuvre des murs me

1. Je ne puis encore en donner un plan définitif. Voir, pour la porte, le plan général de Karnak de Mariette, pour les colonnes le fond de la pl. V, B.

firent, cette année, examiner de plus près que je ne l'avais fait encore ce curieux assemblage. La terre de l'ancien remblai, qui s'était séchée, fut retirée des interstices des pierres.

C'est cette circonstance qui, le 4 janvier 1899, me fit apercevoir une minime partie de la stèle de Sorkeri, d'Ahmès nofrit-ari et de Thoutmès III.

Ce monument, en pierre à chaux, était posé à plat, face à terre, dans la maçonnerie. (Pl. I, A, et pl. VI, A.)

L'extrémité inférieure avait été coupée dès l'antiquité[1].

Cette première découverte me fit pousser plus loin mes recherches, déplacer quelques pierres, et je m'aperçus bientôt que toutes les pierres en grès du Gebel Ahmar engagées ou noyées dans le massif de maçonnerie portaient, quand elles étaient longues, un bas-relief sur une face, sur les deux faces quand elles étaient courtes.

De courtes queues d'aronde, probablement en bronze[2], devaient réunir ces pierres entre-elles.

Le cartouche 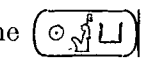 était gravé souvent sur les faces latérales de jonction des pierres entre elles. (Pl. III.)

Enfin les bas-reliefs et les textes se rapportaient à un règne commun de Hatasou et de Thoutmès III, puis à Thoutmès III rendant un culte à Hatasou morte.

De nouvelles recherches vinrent presque aussitôt fournir de nouveaux documents.

J'ai dit plus haut que la face est paraissait être le montant intérieur ouest d'une porte.

Je fis chercher en face et trouvai sa contre-partie et un nouveau massif de maçonnerie orné extérieurement des cartouches de Ramsès III. (Pl. VI, B.)

Les meilleurs des bas-reliefs publiés plus loin en proviennent.

1. Je reproduis dans les planches I et II la position dans laquelle j'ai trouvé les bas-reliefs publiés ici. Les chiffres indiquent simplement le numérotage que je donnai aux pierres au fur et à mesure de leur découverte. Cela n'influe en rien sur leur ordre logique qui, certainement, est tout autre. Je donne ces indications par pur acquit de conscience, sans vouloir en tirer la moindre conséquence. Ceci n'est que la mise au net de mes croquis faits sur le terrain.

2. Ou bien en bois comme à Déir el-Bahari. Éd. N.

Ils étaient rangés côte à côte (pl. VII, A), simplement superposés en deux couches, et parfois la négligence du constructeur a été telle, que la face ouvragée par Hatasou était visible à l'extérieur (tels les nos 1, 39, 40, 44, 60), à moins que l'on ne suppose un crépi aujourd'hui disparu.

Mes recherches, actuellement circonscrites à ce petit périmètre, permettent d'espérer que d'autres bas-reliefs semblables seront mis à jour quand le déblayement total de cette partie du temple de Karnak sera effectué.

J'ai cherché longtemps où se trouvait originairement le monument de Hatasou et de Thoutmès dont ces pierres faisaient partie. L'état actuel du déblayement a rendu cette enquête prématurée.

J'ai aussi essayé au moyen des emplacements de queues d'aronde, d'assembler les pierres deux à deux tout d'abord, puis de les grouper ensuite.

La chose aurait été faisable si j'avais eu tous les blocs composant le monument, ce qui n'est pas actuellement.

Les deux barques (pl. XV) s'ajustent certainement. Le reste n'est qu'hypothétique encore.

Tout ce qu'on peut déduire et noter, c'est que ces pierres faisaient partie d'un monument sculpté sur ses deux faces, les blocs courts placés en travers, les blocs longs adossés les uns aux autres, que des queues d'aronde indiquées en haut et en bas de quelques faces latérales montrent l'existence de trois registres au moins, et enfin que le bloc n° 33 indique vraisemblablement une chapelle de petites dimensions.

L'avenir, je l'espère, nous réserve de nouvelles recherches et de nouvelles trouvailles complémentaires de celles-ci.

Quant aux deux massifs de maçonnerie de Ramsès III, je les ai fait rétablir exactement après en avoir enlevé les précieux bas-reliefs qui y étaient noyés.

Les inscriptions des pierres nos 2 et 3, citées plus haut, seront moulées, coulées en ciment teinté ou en stuc et sous cette forme, mises à la place antique.

Ainsi, l'architecture et l'histoire de Karnak ne perdront rien à cette besogne ; l'histoire si obscure encore des Thoutmès et de Hatasou s'éclaircira peut-être définitivement, grâce aux monuments mis si inopinément à jour l'hiver dernier.

L'ARCHITECTE

Quel est l'architecte qui édifia ce monument de Hatasou et fit ciseler les bas-reliefs ?

J'ai trouvé cette année, près du sanctuaire de Karnak deux statues colossales d'Amon et d'Amonit.

Dans le texte gravé au dos du colosse d'Amon, les cartouches 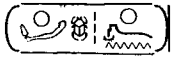 et sont une surcharge de 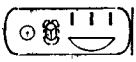 et 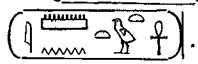 .

La pierre d'où furent tirés ces colosses est un beau grès rougeâtre compact sonnant comme la cloche.

J'ai aussi trouvé non loin de là la statue d'un Horemheb qui fut chef des travaux du temple d'Amon sous Tout-ankh-Amon. Elle est taillée dans la même matière que les colosses.

Je crois que la coutume était que, quand il en avait reçu l'honneur, l'architecte faisait prendre dans la carrière un bloc de plus dans lequel il faisait tailler son image. Ceci d'ailleurs n'est qu'une hypothèse.

En tout cas, la statue de Sen-Maout trouvée par Miss Benson au temple de Maout est exactement de la même matière que les bas-reliefs qui font l'objet de cette publication.

On sait les travaux auxquels se livra Sen-Maout comme architecte de Hatasou.

Si la statue demeurait proche du monument, peut-être faudrait-il, l'an prochain, chercher au temple de Maout les soubassements de la chapelle de Hatasou.

Georges LEGRAIN.

Karnak, avril 1899.

II — LES BAS-RELIEFS

PAR ÉDOUARD NAVILLE

SCÈNES D'OFFRANDES

M. Legrain a décrit comment, en se frayant un passage le long du pylône d'Aménophis III, il était arrivé à un massif de maçonnerie où se trouvaient des pierres de diverse nature empruntées à plusieurs édifices. Les cartouches les plus récents qui se voyaient sur cette construction étaient ceux de Ramsès III. Parmi les blocs dont elle était faite, les uns étaient de grès ornés de bas-reliefs au nom d'Aménophis III, d'autres étaient de calcaire rouge du Gebel Ahmar, et portaient des inscriptions de la reine Hatshepsou et de Thoutmès III. Ce sont ces derniers seuls qui feront l'objet de ce mémoire. Nous reviendrons peut-être plus tard sur ceux d'Aménophis III, quand les fouilles seront plus avancées. Ceux qui ont été découverts jusqu'à présent, et dont M. Legrain a bien voulu m'envoyer les estampages, portent tous, à l'exception d'un seul, les scènes ordinaires d'offrandes.

Les blocs de Hatshepsou sont malheureusement si peu nombreux, qu'il n'est pas possible de se faire une idée même approchée de l'édifice auquel ils appartenaient. Cet édifice étant tout entier en calcaire rouge ne devait pas être de grande dimension. On peut se demander si ce n'était pas un sanctuaire, un naos appartenant à l'ensemble des constructions que la reine Hatshepsou éleva dans cette partie du grand temple de Karnak, quelque chose de semblable au sanctuaire que Thoutmès III fit élever dans l'axe du temple, et qui fut restauré par Philippe Arrhidée. Cette chambre aurait renfermé ou les barques sacrées, ou un tabernacle de bois d'ébène contenant les emblèmes divins du dieu et peut-être de la reine. Ce qui ferait croire que c'était bien un sanctuaire d'Amon, du dieu que la reine devait rejoindre

après sa mort, c'est qu'on ne trouve en fait de divinités dans ces bas-reliefs qu'Amon ou la reine en forme d'Osiris.

Je crois avec M. Legrain que l'architecte auquel la reine confia cette construction, ce fut le fameux *Senmout,* dont une belle statue en calcaire rouge a été trouvée récemment par Miss Benson dans les fouilles du temple de Mout. L'inscription de la statue nous dit que Senmout était chargé de tous les travaux à Karnak[1], *em Àpetou,* sans parler d'autres localités.

Nous connaissons maintenant trois des grands officiers de la reine : Nehesi, le commandant des troupes envoyées au pays de Pount, Tehouti dont MM. Spiegelberg et Newberry ont retrouvé la tombe[2] et qui, comme M. Spiegelberg le fait remarquer, était préposé à tous les métaux précieux, et enfin Senmout qui était proprement l'architecte , *Kherp kat nebt ent souten,* chargé de tous les travaux du roi, et du ressort duquel était la construction de cette chapelle.

Comme toutes les chambres d'un temple égyptien, elle devait avoir un nom, nous ne l'avons pas trouvé ; en revanche, nous avons celui du groupe de construction auquel elle appartenait : c'était *Ouazit-shepset* 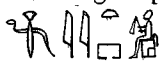 [3] ou *Ànout-shepset* [4]. Les blocs qui nous restent, faisaient partie d'assises différentes dans les quatre murs de la chambre, qui vraisemblablement étaient ornés de sculptures en dedans et en dehors. Quelques-uns portent l'ornement qui indique un angle de mur ; il y en a où la représentation est contiguë à un tore épais, ce qui indique qu'elle était extérieure.

Si nous ne pouvons replacer ces blocs dans leur ordre, il en est cependant deux qui certainement vont ensemble, et qui se font pendant (pl. VIII, A et B). Chacun de ces blocs se termine par l'ornement d'angle : il semblerait donc qu'ils occupaient les deux côtés d'un étroit couloir donnant accès à la chambre, qu'ils étaient dans l'épaisseur de la porte, ou peut-être qu'ils étaient placés de chaque côté de la porte, et prenaient avec celle-ci toute la

1. Benson et Gourlay, *The temple of Mut,* p. 301, l. 6.
2. Spiegelberg, *Die Northampton Stele, Recueil,* vol. XXII.
3. Pl. XII, A.
4. Brugsch, *Dict., Suppl.,* p. 84.

largeur de la face d'entrée. Ils devaient être à la rangée inférieure, et près de l'entrée, car les représentations qu'ils portent se trouvent toujours à cet endroit, et paraissent avoir rapport à la fondation de l'édifice.

Il s'agit de la scène presque toujours double, dans laquelle un roi faisant une grande enjambée offre au dieu d'un côté une rame et une équerre, et de l'autre deux vases à libations. Cette scène dont le sens vrai n'a pas encore été expliqué, est très fréquente. Elle se retrouve plusieurs fois dans le temple de Déir el-Bahari en particulier, dans la salle que j'ai désignée par le nom de salle d'offrandes Nord-Ouest (North Western Hall of offerings[1]). Elle a évidemment une signification symbolique. Je crois que le roi est censé mesurer par ses enjambées l'espace destiné à l'édifice, et en fixer les quatre coins d'après les points cardinaux, ou d'après les quatre rames célestes[2]. Quant à l'usage de ces deux vases à libations d'eau froide, ou à rafraîchissement, je ne puis m'en rendre compte. Toujours est-il que rame et libations sont rapprochées dans d'autres cas. Par exemple, la onzième heure du jour se nomme 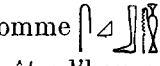 *skebḥ-ḥepou*, le rafraîchissement des rames. C'est peut-être l'heure à laquelle avait lieu cette cérémonie.

Les paroles que prononce le dieu vers lequel se dirige la reine 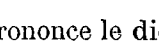 *Ka-ma-ra*[3] qui, comme dans toutes ses représentations, a pris l'apparence d'un homme, sont en abrégé les mêmes que nous retrouvons à Déir el-Bahari : « Viens à moi, viens à moi, fille de mes entrailles, Hatshepsou. »

Immédiatement après, nous trouvons des deux côtés la même scène. Amon met une main sur l'épaule de la reine, et de l'autre il soutient son bras tendu vers lui. Il semble que ce soit une marque d'affection que le dieu donne à la reine. 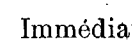 *se-ḥotep-ef-ȧb*, « il fait plaisir à son cœur ». C'est peut-être sa manière de remercier la reine de la fondation de ce sanctuaire; ou, ainsi que je l'ai fait remarquer ailleurs, l'offrande de la rame, de l'équerre et des vases à libation est en rapport avec la construction de

1. *Déir el-Bahari*, I, pl. XIX et XXII.

2. *Livre des Morts*, chap. CXLVIII.

3. Je crois que l'analogie avec les transcriptions Nimmouryia pour ⊙ et Οὐσιμάρης pour ⊙ nous indiquent que est la seconde syllabe du nom, et qu'il faut lire *Ka-ma-ra*, et non *Ma-ka-ra*.

l'édifice. A Déir el-Bahari, où les textes sont beaucoups plus développés qu'ici, les paroles du dieu ne sont que des expressions de reconnaissance de ce que la reine lui a élevé la chambre où cette double scène est représentée. Là aussi, au fond de la salle, nous trouvons la reine mettant les mains sur les épaules du dieu Amon Min. Le texte est endommagé, mais la scène est presque la même qu'à Karnak.

Pl. IX, A. Il devait y avoir dans une autre partie de l'édifice une ou plusieurs répétitions de la double scène. Ici, il ne nous en reste qu'un côté, encore ne pouvons-nous dire avec certitude lequel c'était. A en juger d'après la direction des personnages, il semblerait que ce soit celui de la rame. La personne de la reine a été effacée : on voit cependant encore quelques traces des jambes. Il est probable que, lors de la construction du massif par Ramsès III, cette pierre était placée de manière que la sculpture était visible, et qu'alors on a gratté la figure de la reine, dont la légitimité n'était pas reconnue par les Ramessides. Dans la scène de gauche, la figure de la reine et la colonne de texte ont été enlevées complètement ; il ne reste que le dieu Min qui est intact. Dans la scène de droite, on voit encore le bras de la reine tendu vers le dieu et le bout de son pied. Le fait que l'on n'a pas touché à Amon montre clairement que ces grattages ne peuvent être attribués à Aménophis IV.

Cet édifice a certainement été élevé vers la fin de la période où Hatshepsou s'était associé son neveu et beau-fils Thoutmès III, et il n'est pas impossible qu'il ait été achevé par Thoutmès III après la mort de la reine. Aussi y trouvons-nous des scènes d'offrandes faites par chacun des deux souverains, et comme il n'est pas possible d'en reconstituer l'ordre, nous commencerons par celles de la reine.

Pl. IX, B. Offrande de *nouter senther* . Ce mot, qu'on traduit d'ordinaire par encens, parfum, désignerait, d'après M. Loret, la résine du pin d'Alep, dont la combustion devait être particulièrement odorifé-rante. Cette fois-ci, l'offrande est faite au dieu Amon Ra, « le maître du ciel », le dieu à forme humaine.

Pl. X, A. La même offrande est faite à Amon Min ; à côté, nous retrouvons Amonrasonter, auquel on offre deux petits vases ronds renfermant de l'eau fraîche. Les textes qui accompagnent ces offrandes

sont les promesses habituelles d'un règne éternel, et d'un bonheur sans fin.

Pl. X, B. L'offrande nommée 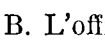 *âb-r'o* devait être une huile odoriférante comme les Orientaux en ont beaucoup.

Pl. XI. A. L'offrande habituelle de quatre bovidés, dont deux grandes antilopes, se voit sur un tableau qui devait être à l'extérieur, à en juger par le gros tore qui est sur le côté.

Cette scène présente une particularité qui est très fréquente. C'est l'une de celles où l'officiant ne se présente pas seul, mais où il est suivi de son double, de son *ka* , ou comme l'appelle le texte 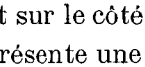 , *souten ka ânkh neb taoui*, le double royal vivant du roi. Toutes les fois que le double est représenté de cette manière, il est parlé de lui comme étant vivant. Une phrase qui revient très souvent à propos du roi est celle-ci : 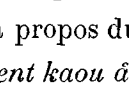 *Oun-nef khent kaou ânkhou nebou*, « il est le premier de tous les doubles vivants. » On voit que l'idée de la vie est intimement liée à celle du double. Quelquefois ce est un personnage tout semblable à celui du roi, en plus petit[2], et qui porte sur sa tête les deux bras , entre lesquels est ce qu'on a longtemps appelé une bannière, où est inscrit le premier des noms du roi. Cette bannière est surmontée d'Horus portant la double couronne. Le personnage tient d'une main une plume, de l'autre un sceptre terminé par un buste. Ce sceptre se nomma *khaibt* l'éventail. C'est l'emblème de ce qu'on a appelé l'ombre, c'est-à-dire un être différent du , et qui lui sert d'enveloppe. Cette représentation complète du , pour n'être pas rare n'est pas la plus habituelle.

Plus souvent, au lieu du personnage, on voit deux bras, dont l'un tient la plume, et l'autre le sceptre. Du point de jonction de ces deux bras, part une bande à l'extrémité de laquelle est la boucle [3]. Une simplification encore plus grande est celle où le est réduit à deux bras partant du signe ; ces deux bras tiennent un ou deux éventails , lesquels, dans ce cas, sont souvent représentés avec soin, on voit qu'ils sont

1. Pl. XII, A; XIII, B
2. *Déir el-Bahari*, III, pl. LXXVII, pl. LXXXV; Leps., *Denkm.*, III, 78, etc.
3. Pl. XIII. B; pl. XI, A.

faits de plume d'autruche[1]. Très souvent aussi ce sont des feuilles de lotus.

Ce serait une erreur de croire que les éventails qu'on voit apparaître dans certaines cérémonies, sont de simples instruments destinés à préserver le roi de la grande chaleur. Ils ont une signification symbolique, ils sont le signe d'un attribut, ou plutôt d'un élément faisant partie de la personnalité. L'être humain, comme l'être divin, doit avoir un ou plusieurs . Combien de fois ne trouvons-nous pas, soit la représentation du , l'oiseau à tête humaine, soit un dieu comme Anubis accompagné de l'éventail[2]? Il semble que cet élément soit indispensable à la personnalité, que ce soit l'élément vital, la représentation de la vie éternelle comme celle de Ra, 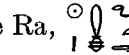 *mâ Râ zetta*. Aussi l'éventail est devenu comme un talisman qui préserve le roi à la guerre, et qu'on représente derrière son char lorsqu'il combat[3].

C'est à ce groupe composé du et de l'éventail, que doivent s'appliquer ces mots qu'on rencontre partout: *sa ânkh ḥa ef neb mâ Râ zetta* 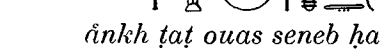 où 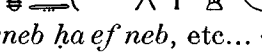 ou cette formule plus détaillée : *sa ânkh ṭaṭ ouas seneb ḥa ef neb*, etc... 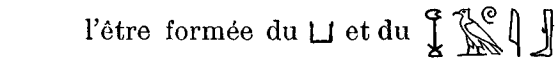 , etc. Ce serait l'être formée du et du qui serait la protection, le , ou si l'on veut le génie protecteur qui devrait toujours accompagner le roi, sans lequel le roi ne serait pas un être complet, et dont l'influence se ferait sentir sur la personne royale tout entière, 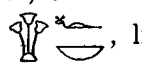 , litt. derrière lui tout entier. Aussi lorsque le groupe n'est pas représenté, il est rare que la phrase manque, elle est là pour nous apprendre que, quand même on ne le voit pas, le du roi est cependant bien là.

Revenant aux bovidés, le texte nous apprend qu'en offrant les quartiers de ces animaux, le roi faisait trois fois un acte appelé 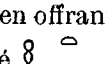 , *het*, ce que je traduirais par toucher ou frapper du sceptre qu'il a dans la main. Le

1. Pl. VIII, A, B. *Dèir el-Bahari*, I, pl. XIX et XXII. Birch, *Trans. of the Soc. of Bibl. Arch.*, vol. VIII, p. 386.

2. Birch, *l. l.* Leps., *Denkm.*, III, 121.

3. Leps., *Denkm.*, III, 127, 130.

temple de Louxor nous montre fréquemment le roi Aménophis III faisant le même acte, et toujours armé du même sceptre[1].

Pl. XI, B. Il est regrettable que la pierre soit en aussi mauvais état, car elle représentait une cérémonie qui est plutôt rare, une purification. La figure de la reine a été si complètement effacée qu'il n'en reste rien. Elle était devant Min, accompagnée de prêtres et de prêtresses dont il est dit qu'ils ont à descendre dans le lac ou le bassin d'eau froide, pour se purifier. En effet, nous voyons sur le bord de la pierre un prêtre et une prêtresse debout dans le bassin, tandis qu'on verse de l'eau au-dessus de leur tête, suivant la représentation conventionnelle en usage. On remarquera que ces deux personnages sont représentés de profil, d'une manière qui n'est pas habituelle. Tandis que d'ordinaire les jambes sont de profil et le torse de face, comme cela se voit dans les quatre personnages immédiatement derrière la reine, ceux qui sont l'objet de la purification, on a voulu les représenter véritablement en profil, et pour cela on s'y est pris d'une manière tout à fait enfantine. On a coupé l'une des épaules, celle qui aurait été en arrière, et l'on a dessiné exactement la ligne du dos. L'autre épaule reste de face, et ici il semble qu'on ne voit qu'un bras; mais c'est qu'il couvre exactement l'autre qui a été ramené en avant. On peut s'en convaincre en regardant d'autres sculptures du même genre où le bras est visible, parce qu'il n'est pas exactement recouvert par celui de devant[2].

Pl. XVI. Mentionnons encore trois scènes d'offrandes du genre de celles qui précèdent. C'est d'abord (A) Min qui reçoit des bracelets et des annneaux à mettre aux jambes 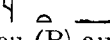 , *ârt-â-â-oui* et 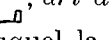 , *ârt-retoui*.

Puis le même dieu (B) auquel la reine présente quelque chose qui est appelé *âb*. Je crois que c'est le même mot que celui de que mentionne Brugsch[3], et sur le sens duquel il ne s'explique pas. Il s'agit probablement ici de la plante qu'on voit quelquefois représentée derrière Min, et qu'on suppose être une laitue[4].

1. Voir à cet égard le volume de M. Gayet, dont je ne sais comment citer les planches. Leps., *Denkm.*, III, 49, 58. Mariette, *Mon. divers*, pl. LXXXI.

2. *Dêir el-Bahari*, I, pl. XXVI. Leps., *Denkm.*, III, 67.

3. *Dict.*, p. 177.

4. *Dêir el-Bahari*, I, pl. XX.

La dernière est une offrande de vin qu'on apporte à Amon (C).

Pl. XII, A. De toutes les offrandes la plus intéressante est celle des deux obélisques que la reine fit élever à Karnak, et dont un seul est encore debout; le sommet de l'autre est parmi les décombres des constructions de la reine, et il paraît qu'il en existe quelques fragments dans les villages voisins. L'érection de ces deux obélisques fut un des grands événements du règne de Hatshepsou, car elle fit graver sur le socle de l'un d'eux une proclamation solennelle, par laquelle elle annonçait au monde que c'était elle qui était l'auteur de ces merveilles.

Ici elle est plus brève. « Le roi lui-même, nous est-il dit, dresse deux grands obélisques à son père Amon Ra, à l'intérieur de la salle magnifique; ils sont couverts de vermeil en grande quantité, leur hauteur atteint le ciel, ils éclairent le monde comme le disque solaire, rien de pareil n'a été fait depuis que la terre existe[1]. »

Nous savons par l'inscription du socle qu'il fallut sept mois pour dresser ces obélisques depuis le moment où on les tailla dans la carrière. Commencé en l'an XV, le 1er méchir, ils ont été finis en l'an XVI, le dernier jour de mésori, « ce qui fait sept mois depuis qu'on a commencé dans la montagne ».

Sur le mur de la terrasse inférieure de Déir el-Bahari est représenté le transport de ces deux obélisques[2]. Ils sont placés sur un grand chaland, non pas côte à côte, comme je l'avais cru au début, mais, ainsi que des découvertes subséquentes l'ont montré, placés bout à bout, les deux pieds se touchant à peu près, en sorte que la plus forte charge devait peser sur le milieu de l'embarcation. Le chaland était remorqué par trois rangs de canots, et l'on peut calculer approximativement que l'équipage nécessaire à ce transport devait être d'au moins mille personnes.

Les obélisques furent taillés dans les carrières d'Assouan par les soins de l'architecte Senmout[3]. Le nom de l'officier qui fut chargé du transport ne

1. Remarquez que, suivant son habitude, H. se fait appeler roi au masculin et un peu plus loin parle de son père au féminin.

2. *Archæological Report*, 1895-96.

3. Maspéro, *Les premières Mêlées des peuples*, p. 244.

nous a pas été conservé, il a été gratté comme celui de plusieurs des partisans d'Hatshepsou; mais nous connaissons par les fouilles de MM. Spiegelberg et Newberry, le nom du contrôleur des métaux précieux qui fournit le vermeil dont les obélisques étaient recouverts. Il se nommait Tehouti[1]. Parmi les travaux dont il fut chargé, et qu'il énumère dans une longue stèle placée à l'entrée de sa tombe, il cite : « deux grands obélisques dont la hauteur est de cent huit coudées, couverts en entier de vermeil, tout le pays est rempli de leur splendeur. » Comme le fait très bien remarquer M. Spiegelberg, ici Tehouti nous donne la dimension totale des deux obélisques ajoutés l'un à l'autre, ce qui se comprend fort bien; il n'est pas l'architecte qui éleva ces monuments, il est seulement le contrôleur qui fournit le métal nécessaire. Il donne tant de coudées de vermeil, comme un tisserand fournirait tant de coudées d'étoffe. Le vermeil était peut-être celui qui avait été rapporté de Pount, ou que les habitants de ce pays envoyèrent comme tribut annuel. Tehouti assistait à la pesée du métal rapporté par les vaisseaux de la reine. On le voyait dans le bas-relief qui représente cette pesée, mais sa figure et son nom ont été effacés[2].

Pl. XII, B. Fragments d'une invocation qui appartient peut-être à la cérémonie dont nous parlerons plus bas, de l'apothéose de la reine. Il semble qu'il y ait eu deux rangées de divinités tournées en sens contraire. Il nous reste la rangée de gauche, et le dernier dieu de la rangée de droite, Horus.

La rangée de gauche se compose d'abord de la triade de Thèbes, puis du cycle des neuf dieux d'Héliopolis. La triade thébaine n'est pas celle qu'on trouve sous la XIXe dynastie et plus tard. Elle se compose ici d'Amon, Amonit et Mentou. Cette triade était encore celle du roi Horemheb, à en juger par les statues découvertes par M. Legrain. Sous la XVIIIe dynastie, le dieu Khonsou joue encore un rôle très effacé. Il ne paraît nulle part à Déir el-Bahari.

A la suite de la triade viennent les neuf dieux d'Héliopolis[3], parmi

1. Spiegelberg, *Die Northampton Stele*, l. 28.
2. *Déir el-Bahari*, III, pl. LXXIX.
3. Mariette, *Abydos*, I, p. 51, *k*.

lesquels se trouve Set et non pas Horus. Set se voit plusieurs fois à Déir el-Bahari dans les cérémonies du couronnement de la reine.

L'invocation est assez fruste au début. Après ce qui paraît être un jeu de mots sur le verbe et le nom de Héliopolis, le texte continue : «...à ces victuailles que vous offre Kamara, la fille de Ra, Hatshepsou, donnez-lui toute la vie et la pureté qui est en vous, donnez-lui de célébrer des panégyries très nombreuses, jusqu'à ce qu'elle s'unisse à vous, à votre esprit, qu'elle s'unisse à vous, à votre forme. Le nom d'Atum est : le premier du cycle des dieux, le nom du roi Kamara est : le premier (du cycle des dieux).»

Pl. XVI, D. Il nous reste ces quelques lignes d'un texte suivi qui autant qu'on peut en juger était un discours adressé nous ne savons par qui à des auditeurs inconnus ; nous reconnaissons qu'ils sont plusieurs au pronom , qui est répété dans une des deux colonnes très frustes dont M. Legrain m'a envoyé la copie. La répétition fréquente du pronom féminin ferait croire qu'il s'agit des hauts faits de la reine[1].

L'édifice auquel appartenaient ces bas-reliefs date certainement de la fin du règne de Hatshepsou. Il a même peut-être été achevé par son neveu. Rien d'étonnant donc à ce que nous voyions Thoutmès III faire aussi des offrandes aux divinités.

Pl. XIII, A. Une fois nous le voyons présenter à Amon Min cette provision de victuailles de toute espèce qu'on nomme . Il y a là des légumes, des viandes, des vases de différents métaux. Le temple de Déir el-Bahari nous offre de beaux exemples de ces collections d'objets censés servir à la nourriture et à l'entretien de la divinité.

Pl. XIII, B. Une autre fois Thoutmès est devant Amon Ra. Il lui présente un autel portant le même genre d'offrandes. Le roi est représenté ici, comme précédemment, de profil, avec l'épaule seule de face. Derrière lui est son . Mais, chose curieuse, entre les deux bras, au lieu de voir comme d'habitude le nom du double, nous avons le premier cartouche. Ce cas,

1. Je ferai remarquer un mot rare dont je ne puis déterminer le sens 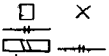 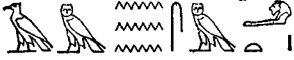 , elle étend, ou divise son ? devant : *peseshes... shames em hat.*

sans être fréquent, se présente cependant quelquefois. Nous en avons un autre exemple de Thoutmès III[1]. Il y en a aussi d'Aménophis III[2].

Enfin on voit Thoutmès III, en adoration devant Amon Min. Cette adoration est toujours accompagnée de l'indication : quatre fois, et la position de l'adorant est toujours la même. Il est debout, les deux bras pendants.

SCÈNES FUNÉRAIRES

Pl. XIV. La partie la plus intéressante de ces inscriptions, et qu'il est le plus désirable de voir compléter par des fouilles subséquentes, c'est la série des barques.

Dans chaque temple d'une certaine importance, il y avait à l'usage du dieu qui y était adoré une barque portant un naos, lequel renfermait les emblèmes de la divinité. Cette barque n'était pas destinée à voguer sur l'eau, elle reposait sur des barres que les prêtres chargeaient sur leurs épaules dans les grandes cérémonies. En général, dans chaque temple une ou plusieurs chambres étaient réservés à cette barque. Dans certaines fêtes, les prêtres enlevaient ces barques sur leurs épaules, et les promenaient dans les grandes cours des temples, quelquefois même à l'extérieur ; cela s'appelait , *sekhâ*, litt. faire lever. Les barques ont des noms divers : l'un des plus usuels est [3] *sem*. Le même mot avec un déterminatif différent s'applique au naos portatif qui contenait les emblèmes.

Mais ce n'étaient pas seulement les dieux qui avaient de ces barques dans les temples. Plusieurs souverains s'en sont donné à eux-mêmes, et ils faisaient des offrandes à leur propre personne quand ce n'étaient pas les dieux qui les leur apportaient. Nous connaissons ainsi la barque de Séti Ier[4]. Dans

1. Leps., *Denkm.*, III, 51.

2. Gayet, *Louxor*, pl. XI, fig. 58.

3. Brugsch, *Dict.*, *Suppl.*, p. 1057. . *Sekhai sou em sem nouter ef er Apet res*. Je le ferai paraître dans sa barque sacrée à Thèbes du Sud. Inscr. de Piankhi, 25.

4. Mariette, *Abydos*, I, 32.

la septième des chambres voûtées consacrées chacune à une divinité, Séti Ier avait représenté son apothéose, il s'était mis au rang des dieux. Aussi voit-on sa barque sacrée, aux deux extrémités de laquelle est une tête royale coiffée de la couronne « atef ». Cette barque est dans un pavillon, devant lequel le dieu Thoth fait l'offrande d'un autel chargé de victuailles. Thoth est suivi du prêtre Anmoutef. Les phrases du rituel sont prononcées par Thoth lui-même. Dans le pavillon, à côté de la barque, se trouvent des statues probablement en bois[1], de Séti Ier, de son père Ramsès Ier et d'une reine Sit Ra qui devait être la femme de Séti Ier. Ainsi il n'y a pas de doute, Séti Ier se fait adorer comme un dieu, il a fait son apothéose.

Après lui, son fils Ramsès II suivit son exemple. Nous connaissons plusieurs barques sacrées que le roi s'était décernées. On en voit une à Derr en Nubie[2]. Comme elle est dans le temple de Ra, les deux extrémités de la barque ont une tête d'épervier.

A Sebua[3], il y avait deux barques, dont l'une s'appelle « la barque sacrée de Ramsès II dans la maison d'Amon ». Les extrémités sont à tête d'épervier. Devant la proue, le roi Ramsès II s'offre des fleurs à lui-même, et lui-même aussi tient son propre éventail. Il est possible, d'après une inscription gravée sur le socle supportant la barque, qu'il y ait dans cette barque les emblèmes de deux personnes : le roi Ramsès II, et « Amon de Ramsès II dans la maison d'Amon ». J'en dirai autant de la barque à côté, qui a les emblèmes caractéristiques d'Amon, le bélier à la proue et à la poupe. Le roi offre des parfums devant la barque, et il est dit qu'il offre de l'encens à son père Amon; mais comme cet Amon se nomme l'Amon de Ramsès, il est bien possible que le dieu soit considéré comme le roi lui-même divinisé, ou que les emblèmes des deux personnes soient aussi réunis dans la barque.

On se demande quel était l'emblème royal renfermé dans le naos de la barque. Je croirais volontiers que c'était l'éventail, le *khaibt* 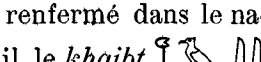 dont nous avons parlé, et ce qui me semble confirmer cette idée, c'est que

1. Foucart, *Annuaire des Hautes-Études*, 1900, p. 85.
2. Champ., *Mon.*, I, pl. XLII.
3. Leps., *Denkm.*, III, 180.

dans un autre cas nous voyons la personne même remplacée par l'éventail. C'est à Déir el-Bahari [1], dans une fête à Hathor où se voient des barques royales. Dans chacune de ces barques, la personne royale, ou même la déesse Hathor est remplacée par un éventail déposé sur le trône.

Mais ce n'est pas seulement à l'époque de la XIXe dynastie que nous voyons ces barques de dieux renfermant les emblèmes d'un roi. Dans le temple que Thoutmès III éleva en l'honneur de roi Ousertesen III à Semneh en Nubie, il y avait plusieurs barques portant soit la statue du roi, soit un naos renfermant ses emblèmes [2]; et le roi Thoutmès III accomplit devant elles des rites sacrés. Il était donc d'usage, à cette époque, que les rois eussent des barques sacrées dans les temples; dans cē cas-ci, c'est un roi défunt auquel Thoutmès III la consacre.

Revenons maintenant aux inscriptions de Karnak malheureusement fort incomplètes.

Pl. XIV, A et B. Nous voyons deux pavillons dans chacun desquels est une barque qui doit être celle d'Amon. Ces pavillons étaient de construction légère, mais cependant assez vastes pour qu'ils pussent renfermer des plantes. A en juger par B, la barque d'Amon arrivait dans ces pavillons portée sur les épaules des prêtres. Quoique nous n'en ayons pas la certitude, il est vraisemblable que c'est à cette barque en marche que le roi Thoutmès III offre de l'encens suivant l'usage [3].

Le pavillon où la barque est déposée se nomme *ouaḥet*, que je traduirai par « station ». Il est probable en effet que c'étaient des constructions de circonstance, comme celles qu'on élève de nos jours dans certaines fêtes religieuses. Le texte nous apprend qu'il y en avait au moins trois. Nous avons conservé la représentation du premier pavillon. C'est celui devant lequel se tient Thoutmès III, brûlant des parfums à ce que je crois être la barque qui s'approche. Ce n'est pas la reine qui officie; elle est représentée sous une forme tout à fait exceptionnelle, et qui donne à cette scène son caractère particulier; on la voit des deux côtés du pavillon en

1. Mariette, pl. XII.

2. Leps., *Denkm.*, III, 45, 50.

3. Leps., *Denkm.*, III, 187. Nav., *Pinodjem III*, planche. Rougé, *Étude sur une stèle*, planche.

statue d'Osiris, ce qui semble prouver qu'elle est morte; et ce qui le confirme c'est que, lorsque Ousertesen III figure dans les barques que lui a construites Thoutmès III, il porte les mêmes attributs osiriaques. Or, il était mort depuis des siècles lorsque son successeur de la XVIIIe dynastie lui rendait ces honneurs.

La barque d'Amon s'arrête dans ce premier pavillon, à l'entrée et à la sortie duquel est la statue de la reine. C'est le premier acte de la cérémonie qui doit avoir pour but et pour fin l'union de la reine avec Amon. Le texte nous le décrit ainsi : « Arrêt dans la première station (nommée) l'esplanade d'Amon dans la maison du sarcophage[1]. » Il y avait donc une maison du sarcophage qui était peut-être sur la rive gauche du Nil.

Nous n'avons pas conservé l'image du second pavillon, mais nous en avons le nom sur la pierre où était représenté le troisième (pl. XIV, B). Dans les reconstructions par lesquelles l'édifice a passé, cette pierre était en vue sous les Ramessides, car on a effacé les noms et la figure de la reine, et comme on ne s'est point attaqué à Amon, ici encore cette destruction ne peut être attribuée à Aménophis IV. La barque du dieu est en marche vers le troisième pavillon, et au-dessus de la poupe, nous voyons ces mots: *Se khât nât em ouahet Hrouṭ mennou* 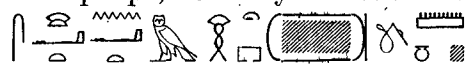 « apparition et descente (départ) de la station (nommée) Kamara : riche en monuments. » Il est probable que ce nom est celui de la seconde station.

La troisième s'appelle *Amon khnoumt neferou* « Kamara s'unit aux beautés (à la personne) d'Amon ». Hatshepsou avait toujours prétendu être d'une nature divine. On sait que sur les murs de Déir el-Bahari, elle nous a décrit tout au long sa naissance, et elle n'hésite pas à déclarer que le dieu lui-même est son père. Plus tard, quand elle monta sur le trône, elle ajouta à son nom, dans son second cartouche, ces mots *Khnoumt-Amon* 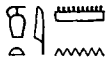 , celle qui est unie à Amon, la compagne d'Amon. Et maintenant on nous représente après sa mort le moment où elle est censée unie à la personne du dieu. Alors l'apothéose est complète. Un personnage presque entièrement détruit, et qui doit être Thoutmès III

1. 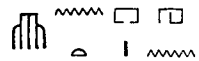 . Sur le sens de , voir l'inscr. d'Ouna, l. 38.

accomplit un acte religieux non plus devant la barque seule, mais devant la statue qui est à la sortie du pavillon, c'est-à-dire que cet acte s'adresse aussi bien à la reine Osiris qu'à la divinité.

De même qu'ici le pavillon où les emblèmes d'Amon et de Hatshepsou sont réunis se nomme , à Déir el-Bahari le sanctuaire qui contiendra à la fois les emblèmes d'Hathor et de la reine, s'appellera [1].

Pl. XV. Amon et la reine réunis, participent ensemble à une cérémonie qui doit être postérieure à celle que nous venons de décrire. C'est une fête mentionnée à propos de diverses divinités, celle de la navigation : *khen* [2]. Cette fois-ci, il s'agit bien d'une navigation véritable. On mettait le naos de bois dans une barque dont les deux extrémités sont ornées d'une tête de bélier, nous le voyons à propos de la même cérémonie célébrée sous Aménophis III, et qui a été retrouvée dans le même édifice[3]. Les dieux voguaient ainsi sur le Nil et allaient se faire des visites. Hathor de Dendérah allait voir Horus d'Edfou, ainsi que nous l'apprennent les inscriptions ptolémaïques.

Ici, comme du reste dans la fête d'Aménophis III, le naos doit être en bois d'ébène; il ressemble tout à fait comme ornementation à celui dont j'ai trouvé un panneau à Déir el-Bahari. Devant le naos sont deux étendards, l'un qui représente Amon en forme de , d'oiseau à tête humaine, revêtu des deux plumes, et à côté de lui le de la reine. C'est là ce en quoi cette barque diffère de celle d'Aménophis III; ces deux étendards nous apprennent que le naos contient les emblèmes de deux personnes, ce qui n'est pas le cas pour l'autre. Thoutmès III dans la pose habituelle, les deux bras pendants, adore les deux étendards.

A la poupe, c'est Thoutmès III qui gouverne. L'inscription assez fruste nous apprend qu'il descend dans la grande barque et qu'il prend la rame. Derrière, devait venir une autre barque, dont malheureusement il ne subsiste

1. *Dèir el-Bahari,* IV, pl. CIII.
2. Brugsch, *Thesaurus*, p. 452.
3. Pl. XVII.

presque plus rien. Devons-nous voir là une fête qui se répète périodiquement? Je croirais plutôt que c'est une cérémonie du même genre que celle qui est décrite par Ramsès III après la mort de son père Setnekht : « lorsqu'il se coucha sur son horizon, comme le cycle des dieux, on lui fit toutes les cérémonies d'Osiris, il navigua dans sa barque royale sur le fleuve, et s'arrêta dans sa demeure éternelle à l'Occident de Thèbes. » Ce que nous voyons ici, c'est le moment où l'on emmène les emblèmes sacrés de la reine dans le temple où un culte devait leur être rendu, peut-être Déir el-Bahari.

Ainsi, dans ces sculptures du temple de Karnak, nous voyons Thoutmès III rendant un culte à la reine défunte; c'est donc lui qui doit avoir achevé l'édifice après la mort de Hatshepsou. Il ressort aussi de ces inscriptions, que ce n'est pas lui qui a fait effacer la figure et les noms de la reine. Si l'on doit encore mettre sur le compte de Thoutmès III une partie des destructions exercées aux dépens de la reine, ce qui me paraît toujours plus douteux, il est certain que l'ère des « persécutions » n'a commencé que beaucoup plus tard, et non pas au début de son règne[1].

Note additionnelle

M. Legrain nous a raconté comment, en fouillant le massif de maçonnerie composé de pierres de diverses époques, il était tombé sur une stèle brisée (pl. VI, A) qui avait été fort malmenée dans l'antiquité. Elle se composait de deux registres. En haut, Amon, Aménophis Ier et sa femme Aahmes Nofritari auxquels un personnage rend un culte. Nous ne savons pas qui est ce personnage; il est possible que ce soit le prince, le *erpâ hâ* mentionné dans le registre inférieur. On voit que le roi et la reine ont passé au rang de dieux. Ils sont appelés *shemsou nouter* 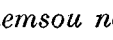 , « suivants du dieu », d'Amon qui les précède. Cette qualification implique donc que celui auquel elle s'applique est digne de recevoir les honneurs divins.

1. Voir à ce sujet ce qui est dit de la mort de Thoutmès III (*Zeitichs.*, 1873, p. 7). — 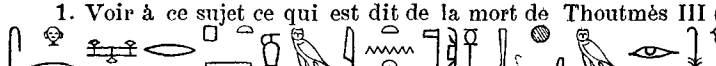 *Se her er pet khnoum aten shemsou nouter abeckh em ari sou*, il s'éleva vers le ciel, au moment du coucher du soleil, le suivant du dieu arriva vers celui qui l'avait créé.

Autant qu'on peut en juger par la photographie, il semble que la figure d'Amon ait été détruite, puis refaite, ainsi que ses titres et son nom, au-dessus du cartouche de la reine. Il faut reconnaître dans cette destruction la main d'Aménophis IV. La destruction a été beaucoup plus complète au registre inférieur. Là, nous voyons Thoutmès III assis. Ses titres sont réduits à la plus simple expression : il s'appelle simplement le dieu bon. Devant lui devait être la reine Hatshepsou qui a été détruite entièrement. Plus tard, lorsqu'on a refait Amon du registre supérieur, on a fait devant Thoutmès III un autel, afin que la place ne restât pas vide. On a détruit aussi la personne qui officiait devant la reine et qui lui présentait des fleurs. Le bouquet est encore la sculpture originale, mais non le personnage qui l'offre et qui a été grossièrement refait. Le fait que l'officiant a été effacé aussi me paraît indiquer que c'était un dieu, comme dans les niches de Déir el-Bahari ou dans la représentation de la barque de Séti Ier[1]. Ce devait être ou Thoth ou Amon lui-même, qui aura été effacé en même temps que le dieu du registre supérieur. C'est lorsqu'on a refait l'adorant qu'on a gravé en creux la petite inscription qui est au-dessus de l'autel : offrande de toutes les bonnes fleurs par le prince... et peut-être aussi l'inscription très fragmentaire horizontale qui est au bas de la stèle.

Édouard NAVILLE.

1. Mariette, *Abydos*, I, 31.

TABLE DES MATIÈRES

I. Fouilles, par Georges Legrain. Pages

Monument de Hatasou 1

L'Architecte 5

II. Les Bas-Reliefs, par Édouard Naville.

Scènes d'Offrandes 6

Scènes Funéraires 16

Note additionnelle 21

CHALON-S-SAONE — IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

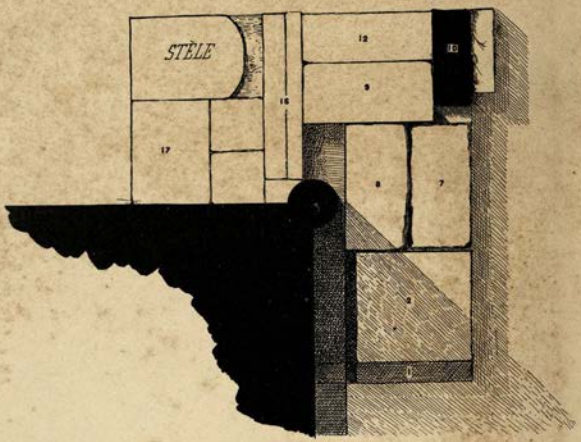

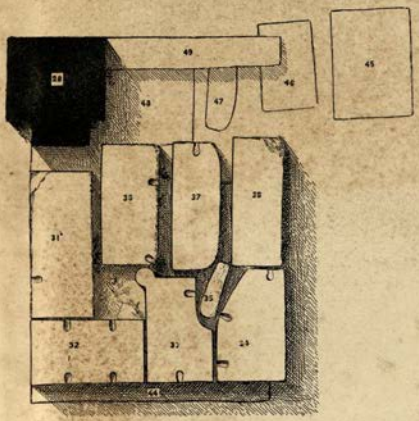

G. LEGRAIN

VUE EN PLAN DES DEUX MASSIFS DE MAÇONNERIE PRISE À 1M,30 DU SOL

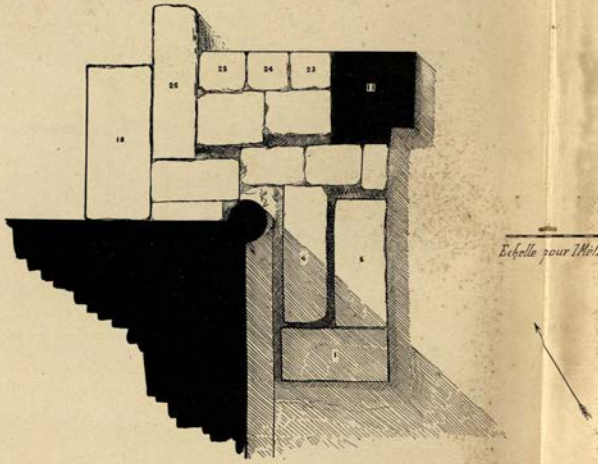

Echelle pour 1 Mètre

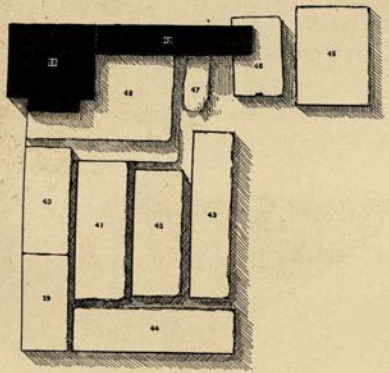

G. LEGRAIN

VUE EN PLAN DES DEUX MASSIFS DE MAÇONNERIE PRISE A 0 M. 60 DU SOL

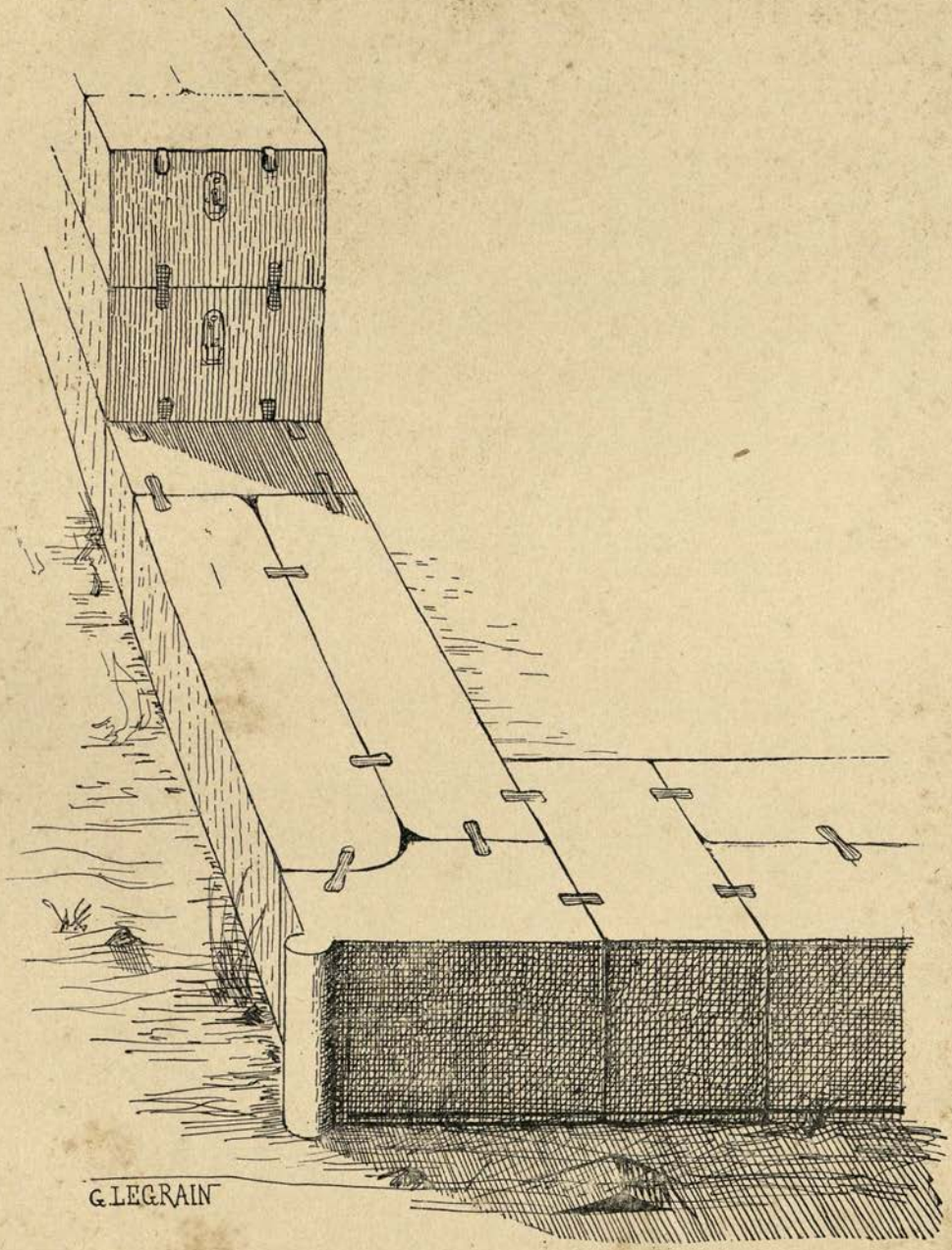

RÉTABLISSEMENT PROBABLE DE L'AGENCEMENT DES BLOCS

A

B

Phototypie Berthaud, Paris

B

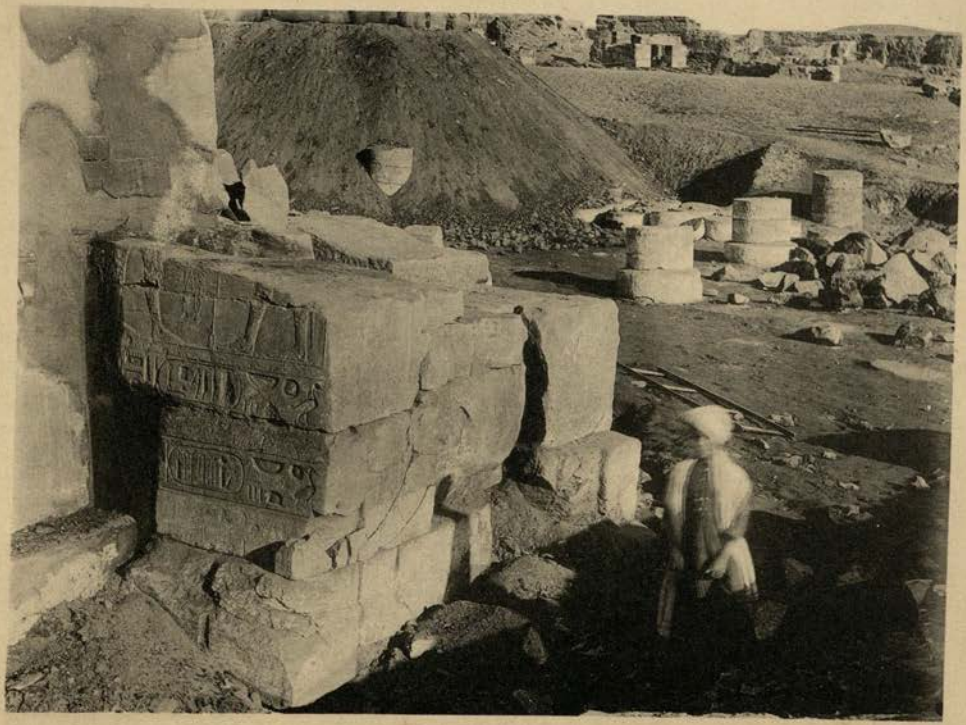

Phototypie Berthaud, Paris

A

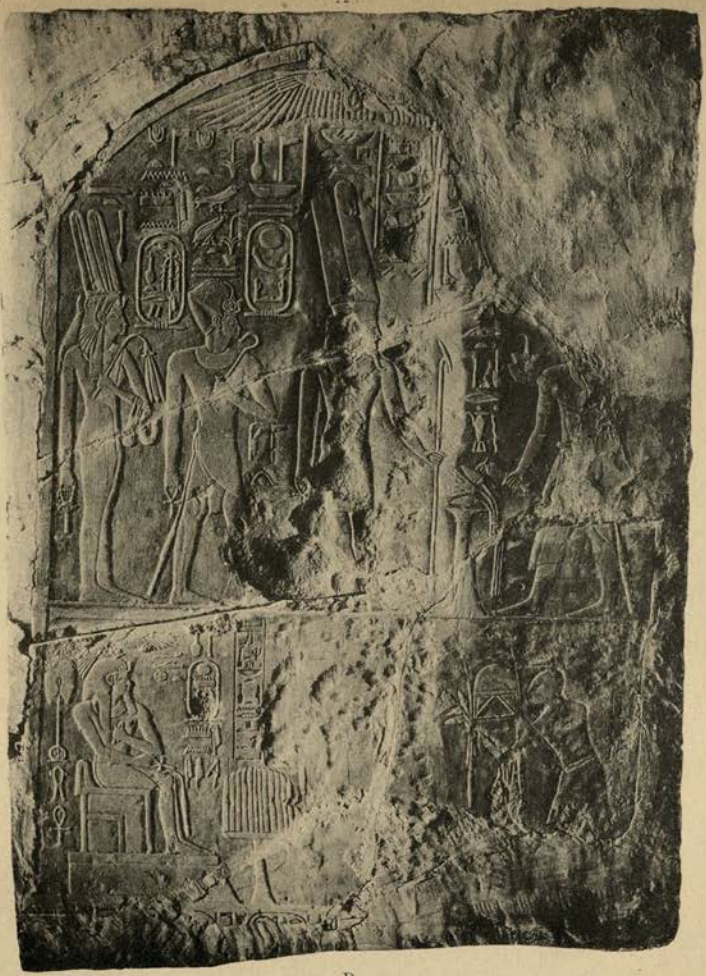

B

Phototypie Berthaud, Paris

A

B

Phototypie Berthaud, Paris

A

B

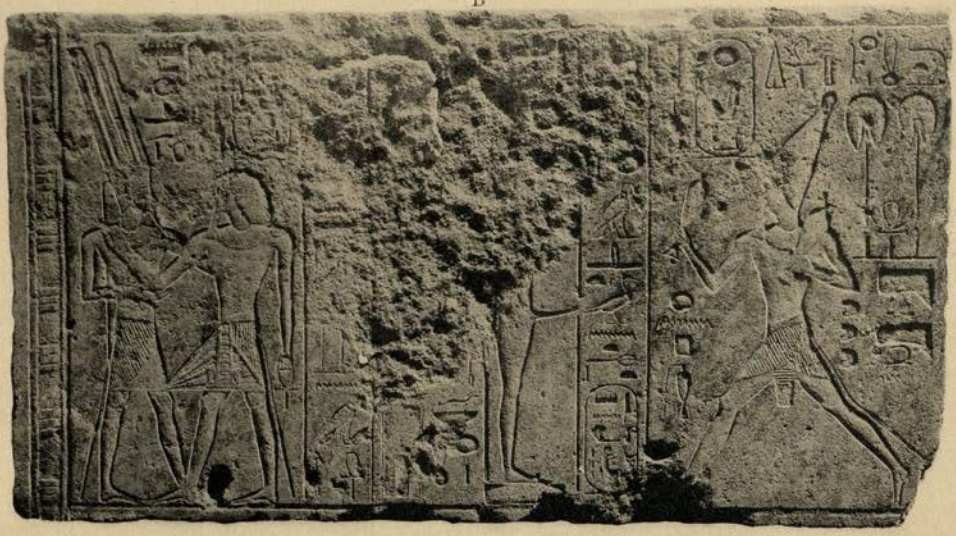

Phototypie Berthaud, Paris

A

B

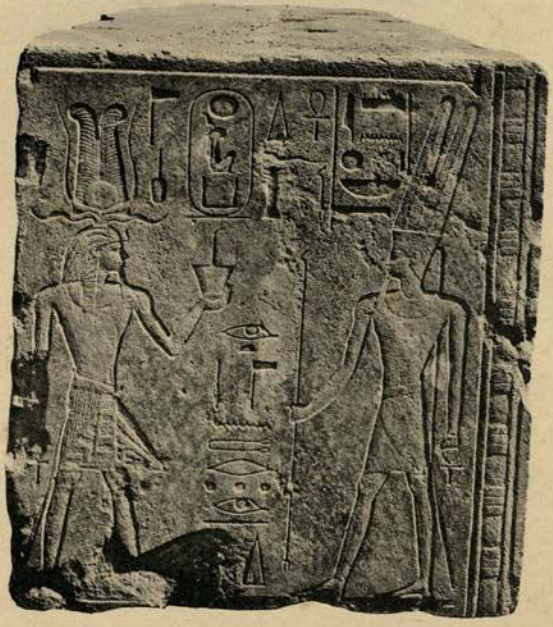

Phototypie Berthaud, Paris

A

B

Phototypie Berthaud, Paris

A

B

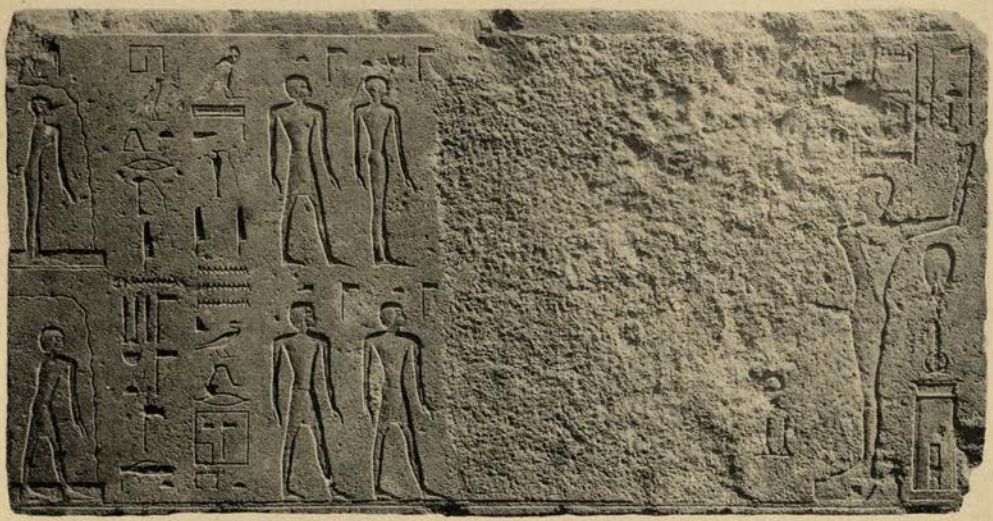

Phototypie Berthaud, Paris

A

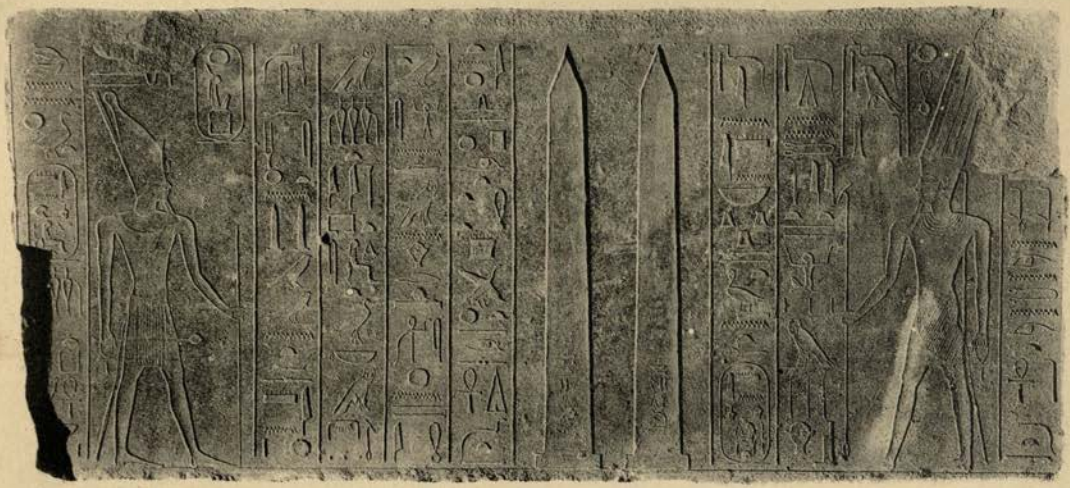

B

Phototypie Berthaud, Paris

A

B

Phototypie Berthaud, Paris

A

B

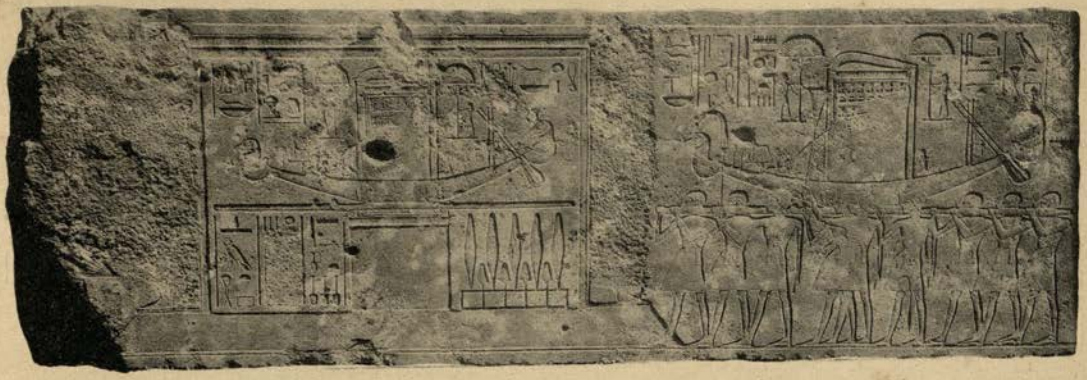

Phototypie Berthaud, Paris

A

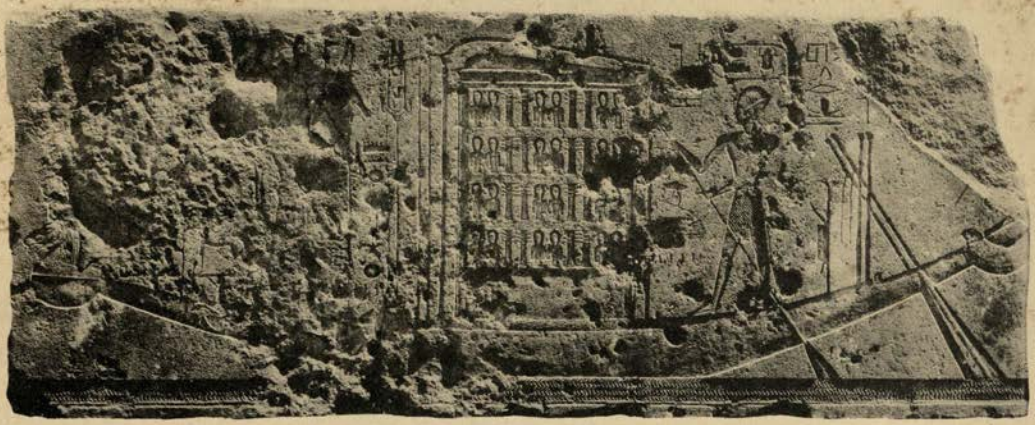

B

Phototypie Berthaud, Paris

Planche XVI

A

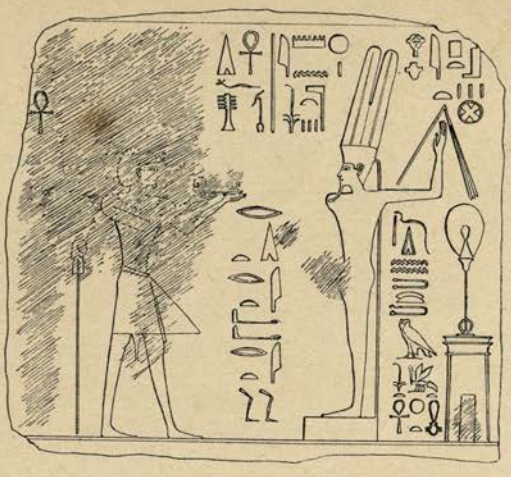

B

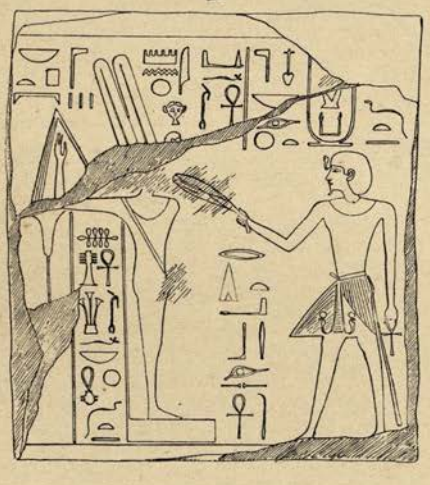

C

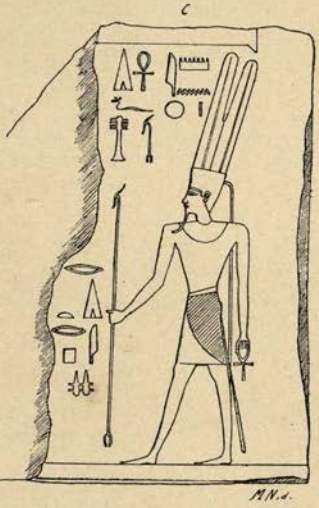

M.N.d.

D

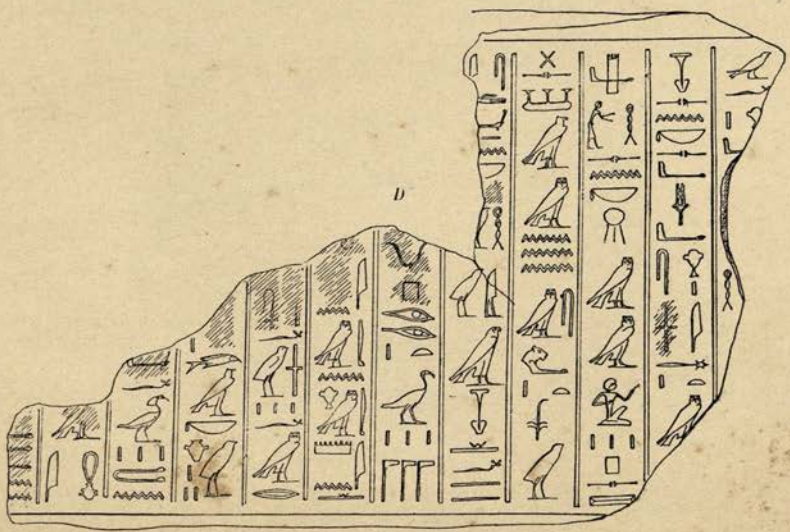

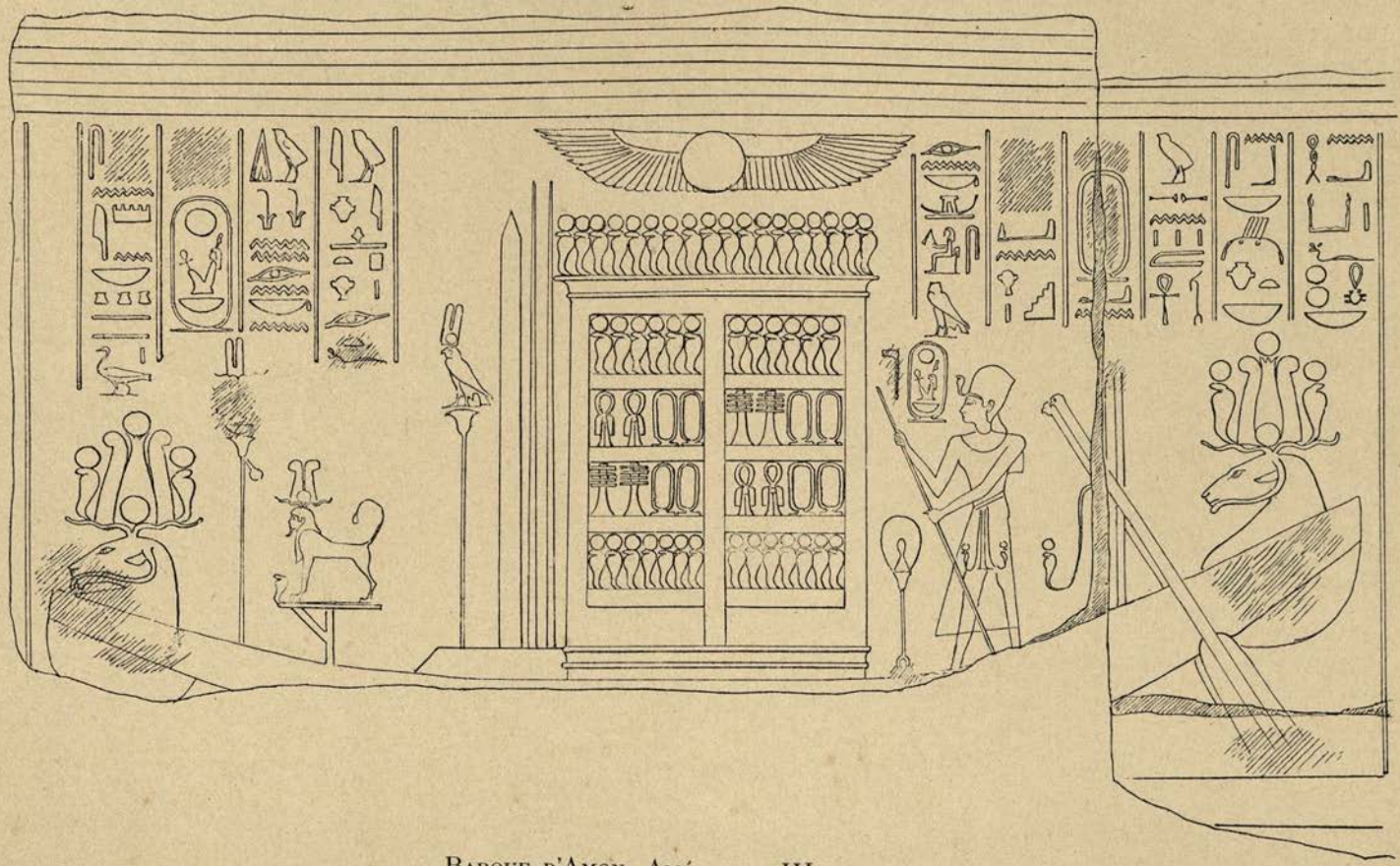

Barque d'Amon, Aménophis III a la poupe

ANNALES

DU

MUSÉE GUIMET

TOME TRENTIÈME

TROISIÈME PARTIE

CHALON-SUR-SAONE
IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND
5, rue des Tonneliers

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

ANNALES

DU

MUSÉE GUIMET

TOME TRENTIÈME

TROISIÈME PARTIE

HISTOIRE DE THAÏS

Publication des textes grecs inédits et de divers autres textes et versions

PAR F. NAU

L'EXPLORATION DES NÉCROPOLES DE LA MONTAGNE D'ANTINOË

(Fouilles exécutées en 1901-1902)

PAR AL. GAYET

INSCRIPTIONS GRECQUES ET COPTES

PAR SEYMOUR DE RICCI

SYMBOLES ASIATIQUES

Trouvés à Antinoë (Égypte)

PAR E. GUIMET

PLANTES ANTIQUES DES NÉCROPOLES D'ANTINOË

PAR ED. BONNET

Px-6-44

LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VIe

1903

HISTOIRE DE THAIS

PUBLICATION DES TEXTES GRECS INÉDITS

ET DE DIVERS AUTRES TEXTES ET VERSIONS

INTRODUCTION

I

Histoire de Thaïs et de Sérapion

D'après la version seule vulgarisée jusqu'ici, Thaïs était une courtisane de grande beauté, cause de ruines et de rixes nombreuses parmi les jeunes gens (d'Alexandrie). Le moine Paphnuce résolut de l'arracher à cette vie. Il alla la trouver, et, à l'occasion du nom de Dieu qu'elle prononça par hasard, lui rappela qu'elle devrait rendre compte, après sa mort, des actions mauvaises qu'elle commettait et faisait commettre. Thaïs, prise de repentir, brûla tout ce qu'elle possédait et suivit Paphnuce. Celui-ci l'enferma dans une cellule près d'un couvent de sœurs et l'y laissa trois ans; au bout de ce temps, il alla trouver saint Antoine pour lui demander si le Seigneur avait remis les péchés de Thaïs. Or, cette nuit même, Paul le Simple, disciple d'Antoine, la vit au ciel et gardée par trois vierges au visage

éclatant. Il raconta sa vision dès le matin[1], et Paphnuce, sûr que les péchés de Thaïs lui étaient remis, la fit entrer avec les vierges, dans le monastère où elle mourut quinze jours après.

La découverte, près d'Antinoé, des momies de Sérapion et de Thaïs (Θαιας) qui figurent au musée Guimet[2], nous a conduit à étudier avec plus de soin l'histoire de sainte Thaïs. Nous avons trouvé à Paris une rédaction non cataloguée de la Vie grecque originale[3]; nous nous sommes procuré des copies d'autres rédactions grecques, conservées à Rome[4], à Berlin[5], à Jérusalem[6], à Oxford[7] et à Londres[8], et nous avons constaté que tous ces textes grecs attribuent la conversion de Thaïs, non pas à Paphnuce, mais à Sérapion, et même à *Sérapion le Sindonite,* moine bien connu par ailleurs[9].

Les Menées grecques, bien comprises, confirment ce résultat. Elles attribuent en effet la conversion de Thaïs à *Paphnuce le Sindonite*[10]. Or, aucun des Paphnuce connus n'a jamais porté cette épithète, comme l'ont constaté les savants Bollandistes qui ont renoncé à l'expliquer[11]. Il s'ensuit donc que l'auteur relativement récent des

1. Il faut remplacer *manifeste* lu par Rosweyde (Cf. Migne, *P. L.*, t. LXXIII, col. 662, B) par *manefacto* que portent tous les manuscrits latins de Paris.

2. Cf. *Annales du Musée Guimet*, t. XXX, 2e partie, p. 35-40.

3. Ms. grec 1596, p. 374.

4. *Ottob.* 1, fol. 312 et *Palat.* 364, fol. 145; transcrits par M. l'abbé Desnoyers, v. p. 61.

5. Ms. grec *Qu* 22, fol. 61.

6. Ms. grec 307, fol 70; transcrit par M. Cléophas Koikylidés, v. *infra*, p. 62.

7. Bibl. Bodl, cod. *Laud.* n° 84, fol. 227.

8. Au British Museum, cod. *Harl.* 5639, f. 95.

9. Cf. *Hist. Lausiaque*, ch. LXXXIII; *Vie de Jean l'Aumônier*, chap. XXII (Migne, *P. L.* t. LXXIII, col. 1178-1181 et 359); Bedjan, *Acta Martyrum et Sanctor.* t. V, p. 263-342.

10. Nous publierons ce texte plus bas (p. 114). Les manuscrits portent Παφνουτίου τοῦ Σινδωνίου, ou bien, par corruption, Π. τοῦ Σιδωνίου (ou Σιδονίου).

11. Le Paphnuce le plus connu (*Hist. lausiaque*, ch. LXII-LXV) mourut près d'Héraclée en Thébaïde. Les Bollandistes écrivaient: *Mihi equidem, ut Thaïdis conversionem Paphnutio Heracleensi, qui ita quidem a loco quo vitam eremiticam duxit, Sidoniusque* (certains mss. des Menées portent Σιδόνιος ou Σιδώνιος au lieu de Σινδώνιος comme on le verra, page 114, quand nous publierons ce texte. La leçon Σιδόνιος donnée par les mauvais manuscrits semblait donc cacher un nom de lieu, par exemple *Sidon*) *etiam verosimillime ab altero quo natus est supra in dato e Menaeis elogio (rectene an secus non definio) appellatur, aut denegandam, aut alteri Paphnutio attribuendam pronuntiem, nihil omnino suppetit. Acta SS.* Oct. IV, p. 224.

Menées avait aussi sous les yeux, dans les textes grecs, les mots : *Sérapion le Sindonite,* et a cru, sans doute d'après les sources latines, qu'il devait remplacer Sérapion par Paphnuce, ce qui lui a donné le non sens : *Paphnuce le Sindonite,* inexpliqué jusqu'ici.

De plus, les récits consacrés aux divers Paphnuce ne renferment rien qui désigne l'un d'eux au rôle du Paphnuce de la Vie latine de Thaïs; ils semblent même avoir été incapables de jouer ce rôle héroïque[1]. Il n'en est pas de même des divers Sérapion : d'après l'auteur des *Apophthegmata Patrum,* Sérapion convertit une courtisane, et nous proposerons même de voir, dans ce récit du IVe au Ve siècle, le prototype de l'histoire de Thaïs; d'après l'*Histoire Lausiaque,* il était appelé *impassible*[2], et ne risquait donc pas d'être induit en tentation; d'après saint Athanase, il voyait fréquemment

1. Cf. Pallade, *Hist. Laus.*, ch. LXIII. Un ange dit à Paphnuce qu'il ressemble à un certain joueur de flûte. Ce dernier confesse qu'il est un pêcheur, un ivrogne et un débauché, mais au temps où il était voleur, il a sauvé une vierge du Christ que les autres voleurs voulaient deshonorer. Une autre fois, il a trouvé dans la solitude une belle femme dont certains créanciers avaient emprisonné le mari et vendu les fils, il a respecté cette femme et a délivré son mari et ses enfants. — Paphnuce dit alors n'avoir rien fait de ce genre. — Nous croyons cependant que ce récit put inciter un auteur à attribuer à Paphnuce la conversion de Thaïs, afin de mettre aussi à son actif une action d'éclat analogue à celle du joueur de flûte. — D'après un autre récit, Paphnuce chasse de Scété un jeune moine auquel il trouvait une figure trop féminine (Migne, *P. G.*, t. LXV, col. 176). Il n'est donc pas probable qu'il aurait affronté la vue de Thaïs.

Une anecdote cependant, qui est toujours d'actualité, a une analogie lointaine avec la conversion de Thaïs : il s'agit de la conversion d'un moine. — Un frère, qui demeurait à Scété avec l'abbé Paphnuce était porté à l'impureté et disait : « Quand bien même je prendrais dix femmes, je n'apaiserais pas ma concupiscence » (Ἐὰν λάβω δέκα γυναῖκας, οὐ πληρῶ τὴν ἐπιθυμίαν μου). Le vieillard l'exhortait et lui disait : « N'en crois rien, mon fils, c'est une attaque des démons. » Le frère ne voulut pas le croire, il alla en Égypte et prit une femme. — Au bout d'un certain temps, le vieillard monta en Égypte et rencontra ce frère qui portait de petits paniers de coquillages ; il ne le reconnut pas, mais l'autre lui dit : « Je suis un tel de tes disciples. » Le vieillard le voyant dans cet abaissement se mit à pleurer et lui demanda : « Comment as-tu laissé ton honneur et en es-tu venu à une telle humiliation ? du moins as-tu pris dix femmes ? » Il répondit en gémissant : « Certes, j'en ai pris une et je me fatigue pour la rassassier de pain » (καὶ ταλαιπορῶ πῶς αὐτὴν χορτάσω ἄρτον). Et le vieillard lui dit : « Reviens avec nous ». Et il demanda : « y a-t-il pénitence, père ? » Et il répondit : « Oui ». Et il abandonna tout, le suivit, alla à Scété et devint, expérience faite, un moine de bon aloi. Migne, *P. G.*, t. LXV, col. 380.

2. Ὃς πολλὴν ἐξήσκησεν ἀκτημοσύνην, διὸ καὶ Ἀπαθὴς ἐπελέγετο. Migne, *P. G.*, t. XXXIV, col. 1180.

saint Antoine qui lui révélait, du haut de sa montagne, ce qui se passait en Égypte et lui adressa, à sa mort, l'une de ses mélotes[1]; enfin il fut disciple de saint Antoine[2].

En somme, d'après les textes grecs inédits de la Vie de Thaïs, d'après les Menées grecques et les récits parallèles, nous tenons pour certain que la conversion de Thaïs fut attribuée d'abord à Sérapion et non à Paphnuce.

Il resterait à expliquer comment ce nom de Paphnuce put s'introduire postérieurement. Nous exposerons plus loin une conjecture[3], mais nous ferons remarquer dès maintenant que ce nom a été introduit par un compilateur et traducteur latin[4], tandis qu'un compilateur et traducteur syriaque au VIIe siècle remplaçait de son côté Sérapion par Besarion[5]. En effet, la plus ancienne rédaction latine de la Vie de Thaïs semble être celle qui figure dans le recueil des *Vitæ Patrum*[6]. Le compilateur de ce recueil qui eut la plus

1. Nous citerons ces textes parmi les sources de l'histoire de Thaïs (p. 84). — *Ces divers traits ne se rapportent pas au même Sérapion.* Les *Apophthegmata* ne donnent pas d'épithète à celui qui convertit Thaïs; l'Histoire Lausiaque mentionne Sérapion le Sindonite, et enfin l'ami de saint Antoine était Sérapion, évêque de Thmuis, mais l'auteur de la Vie de Thaïs pouvait néanmoins s'inspirer des récits consacrés aux divers Sérapion. — Cassien mentionne aussi (Migne, *P. L.* t. XLIX, coll. II et coll. V) un Sérapion son contemporain (fin du IVe siècle), qui est *peut-être* l'Arsinoïte.

2. Il était donc naturel de supposer qu'il allait consulter Antoine. — La Vie copte de Macaire (*Annales du Musée Guimet*, t. XXV, p. XXVIII sq., 46 sq.) est attribuée à *Sérapion, évêque de Themouï* (Thmuis), *disciple d'Antoine*. La rédaction syriaque (Bedjan, *Acta Martyrum et Sanctorum*, t. V, Paris, 1895, p. 177) attribue cette Vie à *Sérapion, le premier des disciples d'Antoine*. — Il ne peut être question de l'évêque de Thmuis, qui mourut avant 359 (Cf. Migne *P. G.*, t. XL, col. 893-899), tandis que Macaire mourut vers 390. (Cf. *Annales du Musée Guimet*, t. XXV, p. XXXIV et XXXVIII).

3. Nous ferons remarquer que le nom de Sérapion figure en grec *dans deux récits* analogues (apophthegmata et vie de Thaïs). Nous supposerons donc que les traducteurs latin et syriaque ont pu juger qu'*un seul* de ces deux récits suffisait à la gloire de Sérapion. Chacun d'eux attribua l'autre à son héros de prédilection, qui à Paphnuce et qui à Besarion (cf. *infra*, pp. 65 et 71-72).

4. Jusqu'ici nous n'avons trouvé ce nom que dans le latin et les versions dérivées du latin. Il est cependant possible *a priori* que la faute provienne d'un manuscrit grec.

5. Cf. Bedjan, *Acta Martyrum et Sanctorum*, t. VII, Paris, 1897, p. 105. Nous donnerons plus bas la traduction de ce texte syriaque de la Vie de Thaïs (pp. 87-113).

6. Cf. mss. latins de Paris 2462, 2464, 10840, etc. — On peut se demander si le décret de Gélase ne vise pas ces *Vies des Pères :* « *Vitas Patrum* Pauli, Antonii, Hilarionis, *et*

grande vogue, remplaça Sérapion par Paphnuce, et les auteurs ou traducteurs latins et néo-latins postérieurs ne surent ou ne voulurent pas s'écarter de la donnée traditionnelle. — Le traducteur syriaque, au contraire, remplaça le nom de Sérapion par celui de Besarion, et ainsi dans la littérature syriaque comme dans la littérature arabe qui en découle ici, Thaïs est censée avoir été convertie par Besarion. — Nous abandonnerons donc la tradition latine et la tradition syriaque pour remonter à la tradition grecque dont les autres dérivent, et nous laisserons ainsi de côté Paphnuce et Besarion qui ont été introduits par les traducteurs aux lieu et place de Sérapion.

D'après deux de nos textes grecs, ce Sérapion serait *le Sindonite*[1], « ainsi nommé parce qu'il portait toujours une σινδών (robe) ». Sa légende figure déjà dans l'*Histoire Lausiaque*, et sa longue biographie syriaque a été publiée récemment par le R. P. Bedjan. Nous citons la fin de cette biographie[2] car elle nous apprend qu'il portait

omnium eremitarum, quos tamen vir beatus scripsit Hieronymus, cum omni honore suscipimus» (Migne place ce décret en 494, *P. L.*, t. LXXIII, col. 13); car un certain nombre des anecdotes qui les constituent (Migne, *P. L.*, t. LXXIII, col. 739-814) avaient déjà été traduites en latin par saint Jérôme ou Rufin du IVe au Ve siècle (Cf. *ibid.*, col. 33-39).

1. Chap. LXXXIII. — Il ne peut s'agir de Sérapion, évêque de Thmuis, qui est antérieur. — Parmi les Sérapion connus on trouve encore: 1° un moine avec lequel Pallade passa une année à Nitrie (*Hist. Laus.* ch., VII) et que Mélanie vit dans les mêmes parages ainsi que Paphnuce (*ibid.*, ch. CXVII), et 2° un hégouméne que Rufin vit près d'Arsinoé (*Palladius und Rufinus*, ed. Preuschen, Giessen, 1897, p. 79, et *Hist. Laus.*, ch. LXXVI); cf. p. 54, n. 1 et 2.

2. *Acta Martyrum et Sanctorum*, V, Paris, 1895, p. 263 (note) et 339-340. La rédaction syriaque de l'histoire de Sérapion amplifie les détails que l'histoire lausiaque (ch. LXXXIII) nous fournit sur ce personnage. Elle ajoute d'autres faits dont quelques-uns sont empruntés aux légendes d'autres saints. Elle est d'ailleurs très ancienne, car nous l'avons trouvée tout entière, y compris la lettre de Théophile, dans les mss. de Londres *add.* 14646 et 14582, du VIe siècle, ainsi que dans le ms. *add.* 14597 daté de l'an 569.

Résumé de la rédaction syriaque de l'histoire de Sérapion (le Sindonite). — Il se fait vendre à des histrions impies pour vingt pièces d'argent; le fils unique de l'histrion meurt, Sérapion le ressuscite et endoctrine les parents ainsi que les habitants de la ville, il baptise même un prêtre des idoles, enfin il apprend à l'histrion qu'il ne s'est mis à son service que pour le convertir, et il lui rend les vingt pièces d'argent (Bedjan, *loc. cit.*, p. 265-278 ; cf. *Hist. Laus.*). Dans un grand monastère d'Égypte, il rend justice à une sœur qui passait pour folle (*loc. cit.*, p. 278-289, on trouve un récit analogue sur une sœur d'un monastère de Pacôme, Pallade, ch. XLI, sur saint Onésime et sur Daniel de Scété). Il guérit dans ce monastère une sœur qui a mal au pied (*loc. cit.*, p. 280-282). Il obtient cinq

une ceinture de fer et qu'il fut enterré dans un sarcophage en pierre, près d'un monastère habité par les moines de Pacôme; sa ceinture de fer devait même être de modèle compliqué, car « elle avait causé de nombreuses blessures sur sa chair ». Ces traits lui sont communs avec le Sérapion du musée Guimet (Σαραπίων Κορνωσθάλου) qui porte aussi une simple robe, avec des ceintures de fer, et qui fut trouvé dans un caveau en pierre; ils constituent donc pour le moins une remarquable coïncidence. Voici d'ailleurs cette partie du texte syriaque d'après le ms. de Londres *add.* 14597, fol. 188-189, écrit en l'année 569. Les mots entre parenthèses ne figurent pas dans ce ms. et sont empruntés à l'édition du R. P. Bedjan :

cents dinars d'une femme d'Alexandrie qui passait pour pieuse et qui en réalité était avare, il fait mourir sa nièce qu'elle aimait beaucoup, enfin il la convertit et la conduit à un couvent (*loc. cit.*, p. 282-287. Le syriaque raconte ailleurs une histoire analogue sur Macaire : cf. Bedjan, *Acta Mart. et Sanct.*, t. VII, p. 31-35). Il va à Rome (Constantinople), apaise une tempête et sauve encore les matelots d'un bolide et d'un dragon. A leur arrivée à Rome, les matelots se font moines et Sérapion va à un monastère où on lui donne un morceau de pain sans lui parler, il montre que la charité exige davantage (*loc. cit.*, p. 287-298, cf. *Hist. Laus.*). Il parcourt la ville et se fait vendre par un homme de Corinthe à Hermogène, qui avait élevé un temple à Diane. Il fait tomber les idoles, endoctrine et convainc Hermogène ; sa femme ne croit pas, elle est prise de coliques dont Sérapion la guérit. Il leur fait un dernier discours et les quitte (*loc. cit.*, p. 298-302, dans l'*Hist. Laus.* le manichéen de Lacédémone). Il parcourt les villes, prêche, guérit un possédé (p. 302-303). Il va à Athènes, converse avec les philosophes, fait tomber les idoles, fait un cours de religion, baptise les convertis, entre impunément dans un brasier pour convaincre un Manichéen (p. 303-310. Cf. *Hist. Laus.*). Il est rappelé à Rome par Hermogène, dont la fille est possédée, il va la guérir et lui bâtit un monastère où il la laisse avec beaucoup d'autres (p. 310-314). Il va au désert, y trouve un vieillard qui n'a pas vu d'hommes depuis trente-huit ans, mais qui est poursuivi par des cris et des visions de femmes nues. Il le délivre de ces tentations (p. 314-318). Il va voir deux autres saints qui demeuraient dans une caverne et avaient vendu leurs nattes pour acheter des dattes à Marc l'anachorète (Marc l'athénien ?). Ils se racontent leur histoire. Sérapion adoucit les eaux et chasse le démon (p. 318-322). Il va voir Polycarpe qui s'est brûlé les doigts pour ne pas succomber à une courtisane et qui avait encore eu une aventure analogue, il meurt et Sérapion l'enterre (p. 322-328. Cf. *Apophth. Patrum.* Migne, *P. L.*, t LXXIII, col. 883). Il va à un monastère de Pacôme qui refuse d'abord de le recevoir et le reconnaît ensuite par révélation divine (p. 328-331, Pallade en raconte autant de Macaire, ch. XIX et XX). Il va voir le tombeau de Iannès et de Mambrès (p. 331-332 ; Macaire y alla aussi, *ibidem*). Il passe ses trois dernières années dans le monastère de Pacôme, Antoine vient lui annoncer en songe sa mort prochaine, il fait une dernière prière, ouvre la fenêtre de la cellule où il est enfermé et appelle Pacôme et sa communauté. Il parle à Pacôme et aux frères puis il meurt. Il est enterré dans le monastère de Pacôme, et Théophile, patriarche Alexandrie, adresse une lettre de condoléance aux moines (p. 332-341).

Si l'on admet l'authenticité de cette lettre, la mort de Sérapion le Sindonite se placerait

ܬܘܒ ܬܫܥܝܬܐ ܕܩܕ̈ܝܫܐ

ܕܕܘܒܪ̈ܘܗܝ ܕܣܪܦܝܘܢ ܐܒܝܠܐ

ܕܐܬܟܢܝ ܗܘܐ ܣܝܢܕܝܛܐ.[1]

.....ܘܟܕܗܘ ܕܫܠܡܘ ܐܫܠܡ ܪܘܚܗ.

ܘܟܕ ܫܡܥܘ ܗܠܝܢ (ܐܚ̈ܐ) ܠܫܡܐ ܡܢ ܛܘܪܐ ܕܦܘܪܣܗ : ܘܟܠܗ ܐܫܩܦܘܗܝ.

ܘܟܕ ܐܬܟܢܫܘ ܗܘܘ ܒܥܘܢܝܬܗ ܕܡܫܡܫܢܘܬܗ ܡܫܝܚܐ : ܐܬܐܡܢܝܢ ܐܫܝܪ

ܥܠ ܦܓܪܗ ܒܬܫܒܚܬܐ ܕܡܙܡܘܪ̈ܐ : ܗܘ ܕܫܘܫܢܐ ܣܓܝ̈ܐܐ ܒܛܝܒܐ ܒܫܘܫܦܝܢܗ. ܘܟܕ

ܡܫܡܫܝܢ ܘܡܒܪܟܝܢ ܠܐܠܗܐ ܥܠ ܣܘܟܠܗ ܕܫܘܒܚܐ : ܒܩܢܘܬܗ

(ܒܐܝܩܪܐ ܐܬܩܒܪ ܕܝܠܗ) ܦܓܪܗ ܩܕܝܫܐ. ܘܟܕ ܕܟܠܗ ܐܝܠ ܕܟܕ̈ܝܫܘ ܕܣܪܦܝܘܢ

donc après l'avènement de Théophile (385). Pacôme († 346 ou 348) serait mentionné par anachronisme. D'après Pallade (ch. LXXXV), Sérapion mourut à l'âge de soixante ans et fut enseveli « dans les lieux déserts ».

Pallade raconte encore (*ibidem*) que Sérapion visita à Rome une recluse enfermée depuis vingt-cinq ans et qui se prétendait morte au monde. Il lui proposa donc, si elle était morte au monde, de quitter ses vêtements et de traverser la ville pendant qu'il la précéderait dans le même costume. Elle eut le bon sens de refuser. Le compilateur eut aussi le mérite d'omettre cette anecdote.

1. C'est le titre donné par le R. P. Bedjan. Le ms. *add.* 14597 porte (fol. 156) ܬܫܥܝܬܐ ܕܕܘܒܪ̈ܐ ܡܫܬܪ̈ܐ ܕܐܒܝܠܐ ܩܕܝܫܐ· ܡܪܝ ܣܪܦܝܘܢ. Le premier trait de l'histoire que nous venons de résumer est attribué dans le *Paradisus Patrum* à Sérapion *le Sindonite*. Aussi le R. P. Bedjan, avec raison sans doute, attribue toute l'histoire à ce Sérapion (p. 263), bien qu'elle ne renferme pas l'épithète : *le Sindonite*. Elle comprend cependant deux parties : l'une (p. 263-315) inspirée surtout par le *Paradisus Patrum*, la seconde (p. 315-341) qui n'a rien d'analogue en grec ni en latin, Le ms. syriaque de Paris n° 234 (fol. 95-104) ne renferme que la seconde partie de cette histoire, y compris la lettre de Théophile (Bedjan, p. 310) et l'allusion à Hermogène et aux Athéniens (p. 339), dont il n'est question que dans la première partie. Ce ms. 234 présuppose donc aussi la première partie qu'il ne renferme pas.

En somme, on peut supposer que l'anachorète Sérapion, *alias* Sérapion le Sindonite, était peut-être ce Sérapion, disciple d'Antoine, dont il est question par ailleurs. Une partie de sa légende fut recueillie par Pallade et figure dans le *Paradisus Patrum*, une autre partie, compilée de diverses sources, n'existe plus qu'en syriaque. A noter aussi l'analogie qui existe entre cette seconde partie et la vie de Marc l'athénien (*Acta SS.*, Mart. III, p. 40*) qui suppose un voyage de Sérapion dans le désert.

ܠܪܗܘܡܐ ܘܠܐܬܝܢܘܣ: ܩܡ ܗܪܡܘܓܢܝܣ ܗܘܦܪܟܐ: ܐܝܢܐ ܕܡܢ ܕܐܬܬܠܡܕ ܗܘܐ
ܡܢܗ ܕܛܘܒܢܐ ܥܡ ܣܘܓܐܐ ܕܐܢܫܘܬܐ ܕܡܕܝܢܬܐ: ܘܐܦ (ܡܢ) ܐܬܝܢܝ̈ܐ ܣܘܓܐܐ
ܢܦܩܘ ܗܘܘ ܘܐܙܠܘ ܠܡܕܒܪܐ: (ܠܕܝܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܦܟܘܡ :) ܥܡ ܩܪܒܐ ܕܕܝܪ̈ܬܐ ܕܢ̈ܫܐ
ܕܐܬܬܠܡܕ ܗ̈ܘܝ ܡܢܗ ܕܣܪܦܝܘܢ: ܘܢܦܩ̈ ܗ̈ܘܝ ܒܓܢܒܪܘܬܐ ܕܓܒܪ̈ܐ: ܘܢܚܙܘܢ
ܢܦܩ̈ ܗ̈ܘܝ ܠܡܕܒܪܐ ܕܢܚ̈ܙܘܢ ܩܒܘܪܗ ܕ(ܩܕܝܫܐ) ܣܪܦܝܘܢ. ܟܕ ܡܛܘ
ܠܕܝܪܐ ܕܩܕܝܫܐ ܦܟܘܡ ܨܒܘ ܕܢܣܒܘܢ ܓܪ̈ܡܘܗܝ ܕ(ܩܕܝܫܐ) ܣܪܦܝܘܢ:
ܘܢܒܠܘܢ ܢܝܩܪܘܢ ܐܢܘܢ ܒܓܘ ܡܕܝܢܬܐ. ܐܬܠܐܝܘ ܕܝܢ ܣܓܝܐܝܬ
ܒܓܠܘܣܩܡܐ ܕܟܐܦܐ. ܐܝܟܐ ܕܣܝܡ ܗܘܐ ܒܗ (ܙܕܝܩܐ). ܘܠܐ ܫܒܩ ܐܬܪܐ
ܕܢܬܦܬܚ. ܗܝܕܝܢ ܐܣܬܟܠܘ ܕܠܐ ܨܒܝܢܗ ܕܣܪܦܝܘܢ ܕܢܦܩ ܡܢ ܕܝܪܐ ܕܦܟܘܡ
ܐܬܠܐܝܘ. ܘܣܓܕܘ ܘܗܦܟܘ ܠܡܕܝܢ̈ܬܗܘܢ. ܘܫܒܚܘ ܠܐܠܗܐ: ܟܕ ܡܒܪܟܝܢ ܠܗ
ܠܡܪܝܐ ܕܡܫܬܒܚ ܒܟܠܗܝܢ ܥܠܡܝܢ.

HISTOIRE DES BELLES ACTIONS DE L'ERMITE SÉRAPION QUI FUT MOINE

...A cette parole il rendit l'âme, et aussitôt les frères descellèrent la porte de sa cellule, entrèrent et l'emportèrent. Quand on le dépouilla de sa robe pour l'oindre d'huile, *on trouva que son corps était ceint d'une ceinture de fer qui avait causé sur sa chair de nombreuses blessures*. Alors ils louèrent et bénirent Dieu de la constance du bienheureux, puis ils l'enterrèrent avec grand honneur, comme il convenait.

Quand le bruit de la mort de Sérapion arriva à Rome et à Athènes, l'hipparque Hermogène, qui avait été converti par le bienheureux avec une multitude de peuple de la ville, se mit en marche, beaucoup d'Athéniens sortirent aussi et allèrent au désert, au monastère de saint Pacôme; les *monastères de femmes qui avaient été instruits par Sérapion* se rendirent aussi au désert avec un courage viril, pour voir le sépulcre du saint. Quand ils arrivèrent au monastère de Pacôme, ils voulurent prendre les ossements de saint Sérapion et les emporter pour les honorer dans la ville; ils se donnèrent beaucoup de peine *autour du cercueil de pierre dans lequel le juste était placé*[1], mais il n'y eut pas moyen de l'ouvrir; *ils comprirent alors que*

1. Cf. *Annales du Musée Guimet*, t. XXX (2°), p. 35 : « Le tombeau de Thaïs d'Antinoé consistait en un caveau étroit, mesurant 2 mètres de long sur 0m80 de large, bâti en briques

le monastère de Pacôme[1] *devait être le lieu de repos de Sérapion,* ils louèrent et chantèrent Dieu, puis ils retournèrent chez eux, où ils firent tous les ans mémoire de sa mort.

II

Après ces généralités sur Thaïs et Sérapion, nous allons étudier successivement les sources, les textes et les principales versions de l'histoire de Thaïs.

I. Les Sources. — 1° D'après une ancienne histoire rédigée au IVe ou du moins au Ve siècle, l'abbé Sérapion traversant un bourg[2] de l'Égypte y vit une courtisane et lui dit : « Attends-moi ce soir. » Il vint le soir sans lui rien apporter et se mit à réciter le psautier pour que Dieu la convertit. Elle fut touchée de la grâce, et elle dit au vieillard de la conduire où elle pourrait plaire à Dieu. Il la conduisit dans un monastère de vierges et dit à l'abbesse de lui laisser faire tout ce qu'elle voudrait. La courtisane s'imposa à elle-même de durs jeûnes et demanda enfin à être enfermée dans une cellule où elle passa le reste de sa vie dans les jeûnes, les veilles et les chants.

Ce récit figure dans les *Apophthegmata* en chapitres dont la rédaction peut être placée du IVe au Ve siècle[3], dans le ms. syriaque

crues et couvert d'une voûte en plein cintre. A l'intérieur, la hauteur totale était de 0m60. M. Gayet nous a dit que le tombeau de Sérapion, d'aspect identique (cf. *ibidem*, p. 39, ligne 25), était formé de pierres cimentées.

1. Ce monastère de Pacôme pouvait être une succursale du monastère primitif de Tabennisi, fondée aux environs d'Antinoé, car il y avait un grand nombre de monastères autour de cette ville. Pallade y vit (IVe-Ve siècles) douze monastères de femmes, et l'un d'eux dirigé par Amma Talida (la mère Talida) comptait soixante religieuses (*Hist. Laus.*, ch. CXXXVII). — Notons à ce sujet que Amma Talida donna Amatalida puis Amata (cf. Migne, *P. L.*, t. LXXIV, col. 331, Vita Amatæ... Amatam quamdam nomine), comme nous avons supposé jadis que Αββα του (vu la permutation paléographique fréquente du β et du μ) aurait donné Αμματου, d'où le nom d'Amathas, disciple d'Antoine, introduit par saint Jérôme dans sa rédaction de la Vie de saint Paul de Thèbes. Cf. *Journal asiat.*, juillet-août 1900, p. 23-30, et *Anal. Boll.*, t. XX, 1901, p. 136.

2. Κώμη. Il n'est donc pas question d'Alexandrie. De plus l'acte de Sérapion ne semble pas prémédité.

3. Le texte grec de ces *Apophthegmata* en chapitres n'a pas été publié. Il en existe d'ailleurs plusieurs collections, et les mss. d'une même collection diffèrent en eux. En

de Londres, *add.* 17176, daté de l'an 532, fol. 63–64, dans les *Apophthegmata* par ordre alphabétique d'auteurs, du VIe siècle[1], dans les *Vitæ Patrum*[2], dans la compilation syriaque du *Paradisus Patrum* qui se place au plus tard au VIIe siècle[3]; parfois enfin il a été interpolé dans l'histoire de Sérapion le Sindonite d'après Pallade[4]. On remarquera que dans les mss. et les éditions dont nous disposons, le nom de la femme n'est pas donné[5], et Sérapion n'a aucune épithète qui le détermine.

2° D'après une autre histoire du Ve au VIe siècle, une orpheline dont plusieurs mss. ne donnent pas le nom[6], tandis que d'autres l'appellent Païsie[7] ou Taïsie[8], fonda une hôtellerie pour les pères de Scété et se ruina à leur service. Elle en arriva à se prostituer pour vivre. Les Pères lui députèrent Jean le Nain[9], pour chercher à sauver

somme ce genre d'ouvrages prête aux additions et aux suppressions, et il est difficile de déterminer quelles sont les parties qui ont été écrites au IVe siècle ou qui ont été ajoutées au Ve. Nous avons utilisé les mss. de Paris 1596, p. 629-630, et 2474, fol. 143.

1. Publiés par Cotelier d'après le ms. Coislin 126. Réimprimés dans Migne, *P. G.*, t. LXV. Le récit en question se trouve dans les mss. grecs 916, fol. 18 v.; Coislin 126, fol. 146 v. ; 232, fol. 151 ; 257, fol. 236 v.; 296 fol. 240, et dans Migne, *loc. cit.*, col. 413-416.

2. En particulier, dans le ms. latin de Londres, *add.* 33518 du XIIe siècle, fol 48, et dans le ms. latin de Paris, n° 5624, fol. 41. Dans ces deux mss. ce récit suit la vie de Thaïs.

3. Bedjan, *Acta Martyrum et Sanctorum*, t. VII, p. 306. Sur cette traduction, cf. *infra* VI, pp. 70-71.

4. Par exemple, dans les mss. grecs de Paris 919, fol. 45 et 1598, fol. 130.

5. Il a pu cependant y avoir ici un nom propre, Ταϊσία ou Θαιας, etc., qui aurait disparu des mss. — Nous allons dire que sur dix mss. qui renferment l'histoire de Païsie, trois ne portent pas de nom propre, trois portent Taïsie et quatre seulement portent Païsie. Les noms propres incidents se supprimaient donc ou même s'échangeaient assez facilement.

6. 914, fol. 85; 1596, p. 431; 2474, fol. 222.

7. Coislin, 126, fol. 146; 257, fol. 162; 282, fol. 58, et 286, fol. 167 v.

8. Coislin, 127, fol. 257 v., et 378, fol. 155. Grec 919, fol. 75 v. Par faute d'iotacisme, on trouve aussi Paésie, Taésie.

9. Jean Kolobos. La version copte de son panégyrique par Zacharie, évêque de Sekhôou, a été publiée par M. Amélineau, *Annales du Musée Guimet*, t. XXV, p. 316-425. Il semble, d'après un manuscrit syriaque de Londres, que ce panégyrique aurait été composé en arabe et traduit ensuite en syriaque. Nous préparons l'édition de la version syriaque. — Zacharie ne mentionne pas l'histoire de Païsie, bien qu'il utilise d'autres récits des *Apophthegmata Patrum*. — Cette histoire ne figure pas non plus dans la traduction syriaque du *Paradisus Patrum*. Elle peut donc être de composition récente et avoir subi l'influence de l'histoire de Thaïs, loin d'être l'une de ses sources.

son âme. Jean pleura en sa présence, lui dit que Satan se jouait sur son visage et lui demanda comment elle avait pu en arriver à ce point. Elle fut touchée et lui dit de l'emmener où il voudrait. Il l'emmena et, le soir arrivé, lui fit un petit oreiller de sable, lui dit de se coucher là et s'éloigna pour prier et dormir. Au milieu de la nuit, il vit comme une voie lumineuse qui allait du ciel jusqu'à la femme et les anges du ciel qui emportaient son âme. Il se leva, alla près d'elle, la poussa du pied et vit qu'elle était morte. Une voix du ciel lui dit que sa pénitence d'une heure l'emportait sur de longues pénitences moins ferventes.

Il est remarquable qu'une famille de manuscrits appelle Taïsie, c'est-à-dire Thaïs, l'héroïne de ce récit, et non Païsie, comme l'a édité Cotelier[1].

Nous publierons ces deux textes, qui nous semblent être les sources de l'histoire de Thaïs, avec les variantes de plusieurs manuscrits, pour montrer dans quel état de conservation ils nous sont parvenus ; nous ajouterons les quelques lignes de saint Athanase qui témoignent des relations de Sérapion, évêque de Thmuis, avec saint Antoine.

II. Les Textes grecs. — Nous avons trouvé d'abord un texte grec de la Vie de Thaïs, non catalogué, dans le ms. de Paris n° 1596, p. 374-380 (A) du XIe siècle. M. l'abbé Desnoyers nous a rendu le service, par l'intermédiaire de M. Vigouroux, de nous transcrire les

1. *P. G.*, t. LXV, col. 217. A noter aussi que ces deux noms paraissent composés du mot Isis précédé d'un article copte. Taïsie, formé à l'aide de l'article féminin, semble donc plus régulier, comme nom de femme, que Païsie. — Si l'on s'en tient aux données des mss. que nous avons vus, qui ne donnent pas le nom de la femme convertie par Sérapion et appellent Taïsie la femme convertie par Jean Kolobos, on pourra dire que l'auteur de la Vie de Thaïs s'est inspiré du récit consacré à Jean Kolobos, et y a pris le nom de son héroïne, c'est pourquoi nous plaçons ce récit parmi les sources de la Vie de Thaïs. — On peut croire cependant que des mss. perdus ou encore la tradition orale donnaient le nom de Taïsie, ou un nom analogue, à la femme convertie par Sérapion, et que ce fut par erreur, à cause de la similitude des récits, que le nom de Taïsie fut introduit plusieurs fois en place de Païsie.

deux mss. du Vatican *Ottobonianus* n° 1 fol. 312–314 (O) du XIe au XIIe siècle, et *Palatinus* n° 364, fol. 145–148 (P) du XVe siècle. Nous avons eu communication du ms. de Berlin Qu. 22, fol. 61-64 (Q), du XVe siècle[1]. Le bibliothécaire du patriarchat grec de Jérusalem, M. Cléophas Koikylidès, nous a communiqué gracieusement, par l'intermédiaire du R. P. Lagrange, une copie du ms. 307, fol. 70-75 (J), daté de 1799. Enfin, nous avons transcrit, à Oxford, le ms. *Laud.* 84, fol. 227 (Ox.), du XIIe siècle, et à Londres le ms. *Harl.* 5639, fol. 95–97 (H.), du XVe siècle. Les cinq mss. (O, H, P, Q, J) appartiennent à la même famille, mais présentent deux rédactions différentes, l'une plus courte (O, H), et l'autre un peu plus développée (P, Q, J)[2]; ces cinq mss. semblent dériver d'un même archétype. Le ms. A, qui est le plus ancien, semble présenter, ainsi que le ms. d'Oxford (Ox.), une paraphrase de la rédaction P Q[3].

Toutes ces rédactions reprennent au fond l'histoire de Sérapion[4] qui convertit une courtisane, ils ajoutent le nom de la courtisane, Taïsie[5], et un court prologue[6]; ils dramatisent le récit en décrivant la beauté et les succès de Taïsie[7], le dialogue qui aboutit à sa conversion et les rigueurs de sa pénitence, ils ajoutent enfin que Sérapion va trouver Antoine[8] pour lui demander si Taïsie est pardonnée.

1. Nous remercions MM. les Conservateurs qui ont demandé et accordé ce prêt.

2. La rédaction PQ se trouve sans doute à Vienne, dans le ms. XXXII, fol. 18-20, qui présente un *incipit* identique. Cf. *Petri Lambecii Comm. de Bibl. Cæs.*, lib. VIII, p. 736. — Le ms. CCCXVIII de Munich renferme un fragment (fol. 124) d'une Vie dont l'incipit ressemble plutôt à O.

3. Nous remercions M. Lebègue, chef des travaux paléographiques à l'École des Hautes-Études, qui nous a rendu le service de relire ces divers textes.

4. P, Q et J portent simplement Sérapion ; A, Ox, H et O l'appellent le Sindonite.

5. Ταϊσία et, par iotacisme, Ταησία. On trouve en latin : Taïsis, Taesia, Thasis, Thaysis, Thaisis, et dans l'ancien français : Thaysis, Taisien, Thaisis, Thays, Taïs, Thaïs.

6. A l'exception de P.

7. A et Ox placent Thaïs à Alexandrie. Les autres mss. ne désignent aucune localité.

8. Ce trait qui convient très bien à Sérapion, évêque de Thmuis, a été appliqué à Sérapion (le Sindonite) qui convertit Thaïs.

III. Les Versions latines. — *a)* Une version latine (R) a été publiée par Rosweyde et reproduite par Migne (*P. L.*, t. LXXIII, col. 661–664). On la trouve encore dans les *Acta Sanctorum* (oct. IV, pp. 223-228) avec 1° quelques variantes d'un manuscrit (P 18) qui représente, disent les savants Bollandistes, une version différente, et 2° une Vie de Thaïs en vers latins[1] composée au XIe siècle (*Ibid.*, pp. 226-228).

b) Le ms. P 18 des Bollandistes nous a paru analogue, sinon identique, au ms. de Paris 10840[2] (l).

c) Nous avons trouvé dans le manuscrit de Paris 1773[3] une version latine inédite (L) qui se rapproche plus que toutes les autres des textes grecs que nous publions et surtout du texte O. Il est remarquable que les variantes du ms. P 18 des Bollandistes, ou du ms. de Paris 10840, se retrouvent dans cette version.

Nous avons aussi collationné les trois mss. latins de Paris 2464, fol. 188–189, du XIIIe siècle (identique au ms. 2462, fol. 207-208, du XIIIe siècle); 2867, fol. 54–56 du XIVe siècle ; et N. A. 1491, p. 804–806, du XIe siècle[4], qui diffèrent moins que

1. Vita altera metrica, auctore Marbodo Redonensi episcopo. Nous reproduisons les premiers vers, afin que l'on puisse apprécier sa valeur poétique.

Vitam cujusdam mulieris carmine dicam
Ut non desperent, qui mundi rebus adhærent,
Sed per eam discant quia vult Deus ut resipiscant;
Nec resipiscentes habet ob sua crimina viles,
Aut sibi pluris erunt qui crimina non habuerunt,
Sed mercede pari jubet hos illosque beari,
Vivitur in cœlo concorditer et sine zelo.
Pulchra puella nimis fuit olim nomine Thaysis
Ægypto tota propter sua crimina nota...

2. Fol. 143-145, du XIe siècle.

3. Fol. 33-34, du XIIIe siècle.

4. C'est le seul des mss. latins de Paris qui porte une préface :

Salutis æterni regni aditus pœnitentibus patet et si quicumque nexibus facinorum prægravatur, si ex totis cordis convertatur archanis, facile veniam promerebitur debitorum. Nam scriptum est : *Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur.* Et alibi : *Amplius est gaudium in cœlo super unum peccatorem pœnitentiam agentem, quam super nonaginta novem justos qui non peccaverunt.* Nam erat quædam meretrix nomine Tæsis, etc.

les deux précédents du texte de Rosweyde, sans lui être cependant identiques. D'ailleurs, ces trois derniers mss. ont aussi des particularités communes avec 1773 et 10840. Nous avons encore trouvé la vie de Thaïs dans les mss. latins de Paris 2768 A, fol. 21_v, 5386, fol. 131_v, et 5624, fol. 41_r; dans le ms. de la Bodléienne d'Oxford, *Canon. misc.* 395, fol. 108_v; dans les mss. du British Museum, *add.* 33518, fol. 47, et *Bibl. Reg.*, 9, A, XIV, fol. 280. Les cinq premiers mss. se rapprochent aussi de 10840 et parfois de Rosweyde. Le dernier, du XIVe siècle, semble ne donner qu'un résumé de l'histoire; il débute par : *inter uitas Patrum legitur de Thayde, uilissima muliere*, puis il ne donne pas le nom de l'ermite et suppose que celui-ci, au bout de trois ans, est transporté au ciel où il apprend par lui-même (sans aller voir Antoine) que Thaïs est pardonnée[1]. — Nous ne chercherons pas à classer ces mss. qui diffèrent tous plus ou moins les uns des autres, car notre classification serait trop incomplète et par suite trop imparfaite. Nous nous bornerons à donner quelques généralités à ce sujet. — Si l'on remarque que les rédactions les plus voisines du texte de Rosweyde sont insérées dans les *Vitæ Patrum*[2], on sera conduit à l'hypothèse suivante qui rendra compte des particularités des manuscrits et de l'introduction du nom de Paphnuce en place du nom de Sérapion : le traducteur des *Vitæ Patrum* traduisit un résumé grec de la Vie de Thaïs ou plutôt fit un résumé du grec; son œuvre est représentée par les mss. 2464, 2867, N. A. 1491, etc., et, avec diverses modifications, par l'édition de Rosweyde. Vers la même époque ou peu après, la Vie grecque fut traduite plus fidèlement, d'où le ms. 1773. Enfin la combinaison de ces deux versions produisit les mss. du type P 18 et 10840 qui offrent des passages textuels de cha-

1. Voir ci-dessous, p. 112, un autre résumé du même genre.

2. Ce ne sont pas, à proprement parler, des Vies des Pères du désert; ce sont souvent des traductions des *Apophthegmata Patrum*. Nous avons trouvé dans des manuscrits grecs inédits bien des récits des *Vitæ Patrum*, traduits plus tard en vers français (cf. mss. français 23111, 24758, 24759, etc.).

cune d'elles[1]. — D'ailleurs, les *Vitæ Patrum* sont la plupart du temps des *Apophthegmata ;* leur traducteur avait donc aussi sous les yeux le passage qui raconte la conversion par Sérapion d'une courtisane *dont le nom n'est pas donné*. Il trouvait ensuite la conversion par Sérapion de Taïsie et, comme il ne voulait pas identifier les deux courtisanes, ni attribuer deux conversions à Sérapion, il attribua la seconde à Paphnuce[2]. Les traducteurs postérieurs insérèrent dans leur traduction le nom traditionnel. Nous ne voyons pas d'autre moyen d'expliquer la substitution[3].

On comparera le texte de Rosweyde (R) (*P., L.* t. XLIII, col. 661) et les deux textes 1773 (L) et 10840 (l) que nous publions tous trois ci-dessous, et l'on se demandera si l'on peut expliquer rationnellement les rapports des trois textes sans supposer que le dernier (l) est une combinaison des deux premiers, c'est-à-dire une sorte d'édition critique[4].

A la suite des versions latines, mentionnons le remaniement de

1. Les mss. 2464, 2867, N. A. 1491 ne sont peut-être pas exempts de ces combinaisons. On expliquerait ainsi les passages qui leur sont communs avec 1773, sinon il faut supposer qu'ils ont mieux conservé la traduction primitive que ne l'ont fait les mss. utilisés par Rosweyde. Par exemple, Rosweyde écrit *sanguine juvenum*. Ces mots, qui manquent dans notre grec, sont remplacés dans 1773 par *sanguineo ueneno* qui nous semble être une faute de lecture (iuueñ donnant uenen). Cette faute se retrouve dans 10840, qui emprunte un grand nombre de phrases à 1773, et enfin le ms. 2867 additionne les deux leçons *sanguine iuuenū inuenenū* (juvenum in venenum). — Si l'on n'admet pas que 10840 est une combinaison de 1773 et du texte de Rosweyde, il faut alors supposer que 10840 est une altération de 1773 qui en a conservé un grand nombre de phrases et qui a été insérée dans les *Vitæ Patrum*. Le texte de Rosweyde ne serait qu'une nouvelle altération *arbitraire* de 10840 et n'aurait plus aucune valeur.

2. Dans le résumé que nous avons fait plus haut de la Vie de Sérapion le Sindonite, nous avons noté que la version syriaque lui attribuait des traits puisés dans la Vie de Macaire ou dans les Apophthegmata. Nous avons ici le procédé inverse. On attribue à Paphnuce un trait emprunté à Sérapion.

3. Voir pp. 71-72, sur les substitutions de Besarion à Sérapion et d'Athanaël à Paphnuce.

4. Nous avons déjà expliqué de la même manière les rapports de trois textes de la Vie de saint Paul, premier ermite ; v. *Analecta Boll.*, t. XX (1901), pp. 121-157. Nous n'avions pas d'exemple de ce procédé de critique dans les travaux hagiographiques que nous connaissions et l'empruntions aux travaux bibliques (cf. *ibid.*, p. 125). Depuis lors, M. l'abbé Van den Ven a fait une remarquable application de notre procédé à trois rédactions de la Vie de S. Hilarion. Cf. *Saint Jérôme et la Vie du moine Malchus le Captif*, Louvain, 1901, p. 142-145.

Jacques de Voragine inséré par lui dans la *Légende dorée*[1], si populaire au moyen âge, et tiré des *Vitæ Patrum*[2].

IV. Les Menées grecques. — L'auteur des Menées avait sous les yeux une Vie grecque analogue aux nôtres (peut-être à A, cf. ἐργαστήριον κατέστη τοῦ διαβόλου). Il lisait donc Σαραπίων ὁ Σινδόνιος et, pour se conformer aux Vies latines, écrivit le non-sens : Παφνουτίου τοῦ Σινδωνίου et, plus loin, λιτρῶν τετρακοσίων (Cf. *infra*, p. 114).

V. Les Versions françaises. — L'histoire de Thaïs fut de bonne heure en grande vogue chez nos ancêtres. Chacun connaît les vers de Villon (XVe siècle), dans la *Ballade des dames du temps jadis* (*Œuvres complètes...* par Moland, Paris, 1879, p. 47) :

Dictes-moy où, n'en quel pays,
Est Flora[3], la belle Romaine,
Archipiada[4], *ne Thaïs*
Qui fut sa cousine germaine.
. . . . . .
Et Jehanne, la bonne Lorraine,
Qu'Anglois bruslérent à Rouen.
Où sont-ilz, Vierge souveraine?
Mais où sont les neiges d'antan!

Bien peu savent par contre que du XIIe au XIIIe siècle on composa, en français, deux longs poèmes (le plus long a près de treize cents vers), sur l'histoire de Thaïs, l'un en vers de douze et l'autre en vers de huit syllabes, dans lesquels Villon apprit, sans doute, son art poétique. Toutes ces traductions dérivent du latin et portent donc aussi *Paphnuce* au lieu de *Sérapion*.

1. Écrite vers 1260.

2. Car il écrit : « Thaïs était une femme de mauvaise vie et *on lit dans la Vie des Pères* que telle était sa beauté... » Cf. trad. Brunet, Paris, 1843, t. II, p. 180.

3. Courtisane qui laissa de grandes richesses au peuple romain. On institua un culte en son honneur, *Floræludi*, d'où vient le nom des *Jeux Floraux*.

4. Nom défiguré; peut-être Archippa, aimée de Sophocle (Moland).

Le premier, que nous avons étudié dans le ms. français n° 23112, a été publié en partie par M. Paul Meyer[1]; nous en citons quelques extraits :

XIV. D'une dame vul dire qui fut d'Egipte neie,
Molt fu de grant bealteit, Thaïs fu apelée.
Par la bealteit qu'ele ot fust perdue et dampnée
S'uns sainz homme ne l'eust à voie raturneie.

XV. Borjois et chevalier l'avoient enameie
Car il n'avoit si bele en tote la contréie
. . . . . .
Las! por péchiet de feme qu'il est de gent pordut!
. . . . . .

XXXI. Le dame dont je dis male vie menoit;
Uns sainz hom oï dire los malz k'elle faisoit,
Pafnutius ot nom. Mut sainte chose astoit
Et mut lo salvement des arnmes (âmes) désiroit.
. . . . . .

XL. La cambre eret mut bele, mut gentiment parée,
La litiére de pailes et d'orfrois aornée,
Ele meïme astoit fiérement acehmeie (parée)
Par teilz acemementz (parures) est mainte anrme (âme) dampnée.
. . . . . .

XLIII. — Voire, dist le sainz hom, saveiz vos Deu nomer?
Saveiz vos ke Deus soit, k'il nos puist esgarder?
— Oïl, dist-ele, sire, j'en ai oït parleir,
Bien sai ke devant Deu ne se puet nuz celeir.
. . . . . .

XLV. Bele filhe, fait-il, trés que vos ce saveiz
Mut grant mervelhe en ai ke teil vie menez.
Mervelle est que li cuers vos est si endureiz,

1. *Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français*, Paris, 1874 et 1877, p. 321 sq. La Vie de Thaïs est formée de quatrains qui sont numérotés en chiffres romains. Le même poème se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal, dans les mss. 3516 (283 B. F.), fol. 109 v.-113 v., du XIII[e] siècle, et 5203 (97 B. F.), fol. 78-87 v. du XIV[e] siècle. Dans ce dernier manuscrit, il a pour titre : « Si endroit conmence de madame Sainte Taysis, qui fu enmurée quatre ans, qui fit ardoir iiij[c] lb. d'avoir qui estoit de mal gaaingne et de mauvés aquest. »

Ke si a escient vos et altrui perdeiz.

. . . . . .

CLXXVI. Quatre cent livres d'or[1] avoit ele d'avoir.
Sel fist en mi la rue devant la gent ardoir.

. . . . . .

CXC. Mais, sire, or m'aprendrez comment je dois oreir.
— Il dist : vos n'estes digne pas de Deu a nomeir
Ne digne n'estes mie vos mains au ciel leveir,
Le ciel ne les étoiles ne deveiz regardeir.

CXCI. Ades vers l'Orient vostre cors incligniez,
Et par ceste orison nostre Sanior proiez,
Et si dites sovent, gardez ne l'obliez :
Sire qui moi formastes, de mi merci aiez.

Le second, que nous croyons inédit, se trouve en particulier dans les manuscrits français 23111, 24758, 24759[2].

Après un exorde assez long, on trouve :

Ci aprés vos cont d'une dame,
Qui en Egypte fut iadis,
L'estoire briément vos deuis.
Tays ot non la demoisele
Qui tant fu avenant et bele.

. . . . . .

Mes la biauté riens ne valust,
Ele fu trop abandonnée,
Emsi ot dure destinée,
Que chascun ot de son cors gent,
Son voloir por de son argent.

. . . . . .

1. C'est le chiffre donné dans les Menées. Les textes latins que nous publions portent *quadraginta*, mais N. A. 1491 porte *quadragintarum*, et 2464, *quadrigentarum*. Enfin, les mss. 2768 A, 5624 et *add.* 33518 portent *quadringentarum* comme la version française.

2. Les titres sont (23111, fol. 24) : D'une demoiselle qui ot non Tays qu'uns hermites convertit. — (24758, fol. 46) : De Tais la bone pécheresse. — (24759, fol. 19) : De Tays qui fut convertie par l'ermite. — Ces manuscrits sont intitulés *Vies des Pères*. M. A. Duval rendant compte de l'un d'eux (*Hist. litt.*, t. XIX, 1838, p. 857), croyait que leur contenu était le fruit de l'imagination du versificateur. C'est inexact. Les sujets sont souvent tirés des *Apophthegmata Patrum* inédits. — Les manuscrits présentent de grandes différences d'orthographe et même de mots.

Tays ainsi se demena
Les plus forts au néant mena
Et molt bien les sauoit auoir.
Et mestre hors de lor auoir,
. . . . . .
Tant dure amor come argent dure,
Et d'autre amor n'a fame cure.
Tays en péchié se maintint,
Toziorz au miex vestu se tint,
Et à celui qui plus donna,
Celui serui, celui ama,
Tant qu'il ot la borse enflée
. . . . . .
Molt fu Tays bien sermonnée,
Par le sermon fut tant menée,
Qiusques au cuer le senti.
El li promit qu'ele feroit,
Quand que de par Dieu li diroit.
. . . . . .
La vérité leur aconta :
Quẽ Tays lendemain morroit,
Parce que plus vivre ne porroit.
. . . . . .
Li hermite li dit : Amie
Mout est corte la vostre vie
A nuit mes vos entendrez
Et demain y (au ciel) regarderez.
De por Dame Diez ie vos di
A lendemain endroit midi.
. . . . . .
Quand la messe li fut chantée
Et de morir fut aprestée
A mont vers les cieux regarda.

On trouve enfin la morale :

Or si vos dirai mon avis
Les menaces de Dieu tremez
Et ses commandements amez

Et qui autrement le fera
A dapnacion en ira,
Le Dieu qui tot set, ne nos ment
Nos en a fait demostrement.

Nous n'avons pas fait de recherches sur les anciennes traductions françaises en prose qui nous semblent offrir peu d'intérêt pour l'histoire du texte, nous ferons seulement remarquer que la version latine 1773 (L), qui mentionne seule la mère de Thaïs, a aussi été utilisée, car nous lisons dans un beau manuscrit calligraphié du XVIIe siècle (Français 13498) :

Sainte Thays étoit d'une ville d'Égipte; *ayant été mal élevée par sa mère,* elle abusa de sa beauté et s'abandonna à toutes sortes de dérèglements. L'abbé Paphnuce l'ayant sceu s'habilla en cavalier et l'alla trouver comme un homme qui ne songeait qu'à contenter sa passion... Après être sortie, elle ne vécut que quinze jours et mourut en paix vers le milieu du IVe siècle.

L'auteur de cette adaptation ajoute la maxime suivante empruntée à saint Augustin :

La volupté est douce, mais Dieu l'est encore davantage.

VI. La Version syriaque. — La traduction syriaque de l'histoire de Thaïs fut insérée par Enanjésus, moine nestorien du VIIe siècle[1], dans la compilation qu'il composa sous le nom de *Paradis des Pères*[2]. Nous n'avons pas encore trouvé d'autres versions syriaques, car celle qui se trouve dans divers manuscrits de Paris, par exemple, *syr.* 197, fol. 49, et *syr.* 309, fol. 329, lui est identique. Elle fut ensuite tra-

1. Ce moine avait d'abord parcouru la Syrie et l'Égypte, et avait dû y recueillir les matériaux de sa compilation. Cf. Rubens Duval, *La Littérature syriaque*, Paris, 1899, p. 372.

2. Cette Vie se trouve en effet dans les mss. de Paris, de Londres et de Rome, qui contiennent cette compilation. Le R. P. Bedjan l'a publiée avec des variantes de ces divers mss., *Acta Martyrum et Sanctorum*, t. VII, Paris, 1897, pp. 105-109. — Dom C. Butler signale aussi la Vie de Thaïs parmi les additions qu'Enanjésus a faites à Pallade. Cf. *The Lausiac History of Palladius*, Cambridge, 1898, p. 81.

duite en arabe et se trouve en carchouni (arabe écrit en caractères syriaques) à Londres, dans le ms. *add.* 14722, fol. 34-39, du XIIIe siècle, et en arabe, dans le ms. de Paris n° 258, fol. 198-201, du XVe siècle. Cette version dérive certainement de nos textes grecs, comme on pourra le constater. Elle offre, comme nous l'avons déjà dit, la particularité de remplacer Sérapion le Sindonite par Besarion. Il en est de même de la version arabe[1]. Nous constatons dans d'autres cas la substitution inverse : 1° Pallade raconte (*Hist. Laus.*, ch. CXVI), que *Besarion* ne portait qu'une tunique, un petit manteau et un Évangile : il revêtit un mort de son manteau, donna sa tunique à un pauvre et vendit son Évangile pour en donner le prix.

La même histoire est attribuée à *Sérapion le Sindonite* dans la Vie de Jean l'Aumônier (Migne, *P. L.*, t. LXXIII, col. 359), et la vente de l'Évangile est encore attribuée à Sérapion par Rufin (*ibid.*, col. 772–773), elle est citée sans aucun nom propre comme un récit d'Évagrius par Socrates (*Hist. eccl.*, IV, 23) et par Pélage (*P. L.*, t. LXXIII, col. 889).

De même 2° les manuscrits grecs 2474, fol. 167, et 1036, fol. 275, racontent que *Sérapion* vivait comme les oiseaux du ciel, sans aucun souci; le syriaque (*Acta Martyrum et Sanctorum*, t. VII, p. 263-264) raconte le même fait de *Besarion*, enfin le manuscrit grec 917, fol. 187, sert de liaison entre les deux leçons : il portait Besarion, et ce nom a été gratté et remplacé par Sérapion.

Il arrivait donc assez fréquemment au transcripteur d'un récit de le démarquer et de l'attribuer à son héros préféré. Il restait en cela dans les traditions égyptiennes ; n'est-ce pas dans ce pays en effet que les rois s'attribuaient les ouvrages de leurs prédécesseurs en faisant gratter leurs noms pour les remplacer par le leur ?

1. Cf. ms. de Paris, n° 258, fol. 199 v., l. 7 : بصاريون. et ms. de Londres, *add.* 14722, fol. 34 v, l. 5; fol. 36r, 8, etc.

Rappelons enfin que le Paphnuce du célèbre roman de M. Anatole France, est appelé Athanaël, — sans doute par raison d'euphonie, — dans la comédie lyrique de M. Massenet. Nous pouvons donc supposer qu'après bien des siècles, dans un lointain pays, un érudit démontrera aux musicolâtres ses contemporains, qui connaîtront seulement des traductions et des adaptations de la comédie lyrique, que cette comédie est tirée d'un roman écrit en France au XIXe siècle, où l'homme qui convertit Thaïs est appelé Paphnuce et non pas Athanaël. Il nous est permis de croire qu'il se donnera autant de peine pour expliquer cette substitution que nous nous en sommes donné nous-même pour expliquer celle de Paphnuce et de Besarion à Sérapion.

III

En somme, une courtisane dont nous ne connaissons pas le nom de manière certaine, mais nommée sans doute Taïsie ou Θαιας (?) c'est-à-dire Thaïs[1], fut convertie dans certain hameau de l'Égypte, par Sérapion, peut-être par Sérapion le Sindonite, vers le milieu du IVe siècle. Ce récit fut rédigé en grec au IVe ou au Ve siècle[2], et traduit en latin et en syriaque. Cette dernière traduction qui est conservée dans un ms. écrit en l'an 532 (*add.* 17176), fut insérée au VIIe siècle dans la compilation syriaque du *Paradisus Patrum*. C'est là, croyons-nous, la première et primitive histoire de Thaïs.

Un auteur du Ve au VIe siècle dramatisa ce récit, lui ajouta un prologue et une prétendue visite de Sérapion à Antoine, en s'inspirant

1. Baronius et ceux qui réformèrent le Martyrologe romain n'y mirent pas Thaïs (cf. *Acta SS.*, oct. IV, p. 223); ils doutaient sans doute de son existence. La présente publication fera disparaître ce doute, pourvu qu'on appelle Thaïs la femme que convertit Sérapion. Car ce très ancien récit si naturel doit être regardé comme authentique.

2. Nous le publions ci-dessous. Cf. Sources, 1.

sans doute d'une anecdote relative à Païsie ou Taïsie et à Jean le Nain[1] et d'un incident de la Vie Antoine[2]. Ainsi fut constituée l'histoire proprement dite de Taïsie, dont nous avons deux rédactions O, H et P, Q, J.[3]

Cette histoire (O, H, P, Q, J) fut encore paraphrasée en grec avant la rédaction des Menées et donna ainsi naissance à l'histoire la plus développée A, Ox[4]. D'ailleurs, elle fut traduite en syriaque (avec le changement de Sérapion en Besarion) et fut insérée dans la compilation du VIIe siècle dont nous avons déjà parlé[5]. La traduction syriaque fut, à son tour, traduite en arabe.

Enfin elle fut résumée en latin dans les *Vitæ Patrum* (Rosweyde)[6] avec changement de Sérapion en Paphnuce, elle fut aussi traduite plus fidèlement (L)[7], et la combinaison de d ux traductions Rosweyde et L conduisit à la traduction *l* formée de morceaux des deux précédentes[8].

L'histoire la plus développée A et les traductions latines furent utilisées par les auteurs des Menées[9]. Les traductions latines furent à leur tour traduites et remaniées en français. Elles donnèrent naissance en particulier à deux poèmes en vieux français dès le XIIe ou le XIIIe siècle[10].

Nous publions huit textes ou traductions sur des colonnes parallèles pour les mettre simultanément sous les yeux des lecteurs. Ils

1. *Item*. Cf. SOURCES, II.
2. *Item*. Cf. SOURCES, III.
3. Nous les publions ci-dessous. Nous formons, à l'aide des deux mss. P et Q, un texte composite PQ, parce que la copie P présentait quelques lacunes.
4. Nous la publions ci-dessous avec traduction française.
5. Nous publions une traduction française de cette version syriaque.
6. Nous reproduisons aussi cette édition de Rosweyde d'après Migne, *P. L.*, t. LXXIII, col. 661-662.
7. Nous publions la rédaction latine L. Elle ne procède pas directement de l'un de nos textes grecs, mais d'un ms. de la famille O, H, P, Q, J (ou plutôt O, H), et a subi quelques additions. Nous aurions pu en dire autant du syriaque.
8. Nous publions aussi *l* avec quelques variantes des autres mss. latins de Paris.
9. Nous publions le texte des Menées en appendice (p. 114).
10. Cf. *supra*. INTRODUCTION, II, v.

pourront ainsi constater sans peine les différences[1] qui s'introduisent dans les traductions et même dans les transcriptions d'un même texte hagiographique. F. NAU.

NOTATIONS

A = ms. grec de Paris n° 1596.
B = Coislin 378.
C = Coislin 127.
D = grec 919.
E = Coislin 257.
F = grec 1598.
H = ms. grec de Londres, *Harl.* 5639.
J = ms. grec de Jérusalem, n° 307.
L = ms. latin de Paris n° 1773.
l = — n° 10840.
O = ms. grec du Vatican Ottobonianus n° 1.
Ox = ms. grec d'Oxford, *Laud.*, n° 84.
P = ms. grec du Vatican Palatinus n° 364.
Q = ms. grec de Berlin Qu 22.
R, = texte latin de Rosweyde, d'après Migne, *P. L.*, t. LXXIII, col. 661.
S. = syriaque, d'après Bedjan *Acta Mart. et Sanct.*, t. VII, p. 105-109 et 306.
* indique une omission = omet *ou* omettent.
+ indique une addition = ajoute *ou* ajoutent.
: indique une variante = a *ou* ont.
l. = au lieu de (*loco*).
p. = après (*post*).
in. = au commencement (*initio*).

1. On peut toujours expliquer ces différences par la libre volonté des traducteurs ou transcripteurs qui ont jugé bon de supprimer, d'ajouter ou de modifier certains détails, et par la supposition d'intermédiaires ou d'archétypes perdus. Cette supposition repose sur l'hypothèse que l'on doit passer d'un manuscrit aux autres manuscrits de même famille par des dégradations continues. On introduit donc le nombre d'archétypes ou d'intermédiaires nécessaires pour rétablir cette continuité lorsqu'elle fait défaut. — Nous avons proposé (*Revue de l'Orient chrétien*, recueil trimestriel, 1900, pp. 654-657, et *Analecta Bollandiana*, 1901, pp. 124-125) de voir dans certains manuscrits de *véritables éditions critiques*, qui peuvent porter les traces d'une revision littéraire, œuvre personnelle de leur auteur, et d'une revision textuelle basée sur plusieurs manuscrits antérieurs. Cf. *supra*, p. 65, note 4.

LES SOURCES

DE

L'HISTOIRE DE THAÏS

I. — De cette Courtisane qu'endoctrina Sérapion[1]

Ἦλθε ποτὲ[2] ὁ ἀββᾶς Σαραπίων παρερχόμενος διὰ κώμης τινὸς τῆς Αἰγύπτου, καὶ εἶδέ τινα πόρνην εἰς τὸ κελλίον[3] αὐτῆς. Καὶ ἀποκριθεὶς ὁ γέρων εἶπεν αὐτῇ· Προσδόκησόν με ὀψὲ[4], θέλω γὰρ ἐλθεῖν πρὸς σὲ, καὶ ποιῆσαι μετὰ σοῦ[5] τὴν νύκτα ταύτην[6]. Ἡ δὲ ἀνταποκριθεῖσα λέγει αὐτῷ[7]· Καλῶς[8], ἀββᾶ. Καὶ ἡτοιμάσθη[9], καὶ ἔστρωσε τὴν κλίνην, καὶ προσεδόκησε τὸν γέροντα μετὰ χρειῶν[10].

Ὀψίας δὲ γενομένης, ἦλθεν ὁ γέρων πρὸς αὐτὴν μηδὲν ἐνέγκας αὐτῇ[11]. Καὶ εἰσελθὼν εἰς τὸ κελλίον αὐτῆς, εἶπεν[12] αὐτῇ· Ἡτοίμασας[13] τὴν κλίνην; Ἡ δὲ εἶπεν αὐτῷ· Ναί ἀββᾶ[14]. Καὶ ἔκλεισαν[15] τὴν θύραν, καὶ ἐκάθηντο μόνοι, καὶ ἀποκριθεὶς[16] ὁ γέρων λέγει αὐτῇ[17]· Μεῖνον ὀλίγον, ἐπειδὴ[18] νόμον ἔχομεν[19], ἕως οὗ[20] ποιήσω αὐτὸν[21], καὶ ἤρξατο ὁ γέρων συνάξεως αὐτοῦ[22]. Καὶ ἀρξάμενος ἀπὸ ἀρχῆς[23] τοῦ ψαλτηρίου[24], κατὰ ψαλμὸν ἐπετέλει[25] εὐχὴν, δεόμενος τοῦ θεοῦ ὑπὲρ αὐτῆς, ὅπως μετανοήσῃ καὶ σωθῇ.

Καὶ[26] εἰσήκουσεν αὐτοῦ ὁ θεὸς, καὶ ἵστατο[27] ἡ γυνὴ τρέμουσα καὶ εὐχομένη ἐγγὺς τοῦ γέροντος[28]. Καὶ ὡς ἐτέλεσεν ὁ γέρων ὅλον[29] τὸ ψαλτήριον[30],

1. Ce titre figure dans le syriaque seul. Dans DEF, la présente histoire se trouve au milieu des récits consacrés à Sérapion le Sindonite et n'a donc pas de titre spécial. — Le syriaque est d'ailleurs une traduction fidèle du grec. — 2. F et D rattachent ce récit aux précédents de la manière suivante : F : Παρήρχετο ποτὲ ὁ ἀββᾶς Σεραπίων διὰ κώμης..... et D : Παρερχόμενος δὲ ποτὲ διὰ κώμης τινὸς τῆς Αἰγύπτου ἴδε πόρνην καθημένην, καὶ σπλαγχνισθεὶς ἐπ' αὐτῇ, λέγει αὐτῇ...— 3. F : πόρνην ἑστῶσαν ἔμπροσθεν τοῦ κελλίου.— 4. F : ὀψαί. — 5. A* μετὰ σοῦ ; E : ἔγγιστά σου.— 6. D* θέλω ἀ ταύτην. — 7. EF : ἀνταπ. εἶπεν. — 8. A : ἐκέλευσας κῦρι. — 9. A : καὶ ἡτοίμασε τὸν οἶκον. — 10. D* Καὶ ἡτοιμάσθη ἀ χρειῶν. E* καὶ προσεδόκησε ἀ χρειῶν. — 11. E* μηδὲν ἐν. αὐ. F* αὐτῇ. — 12. ED : κελλίον λέγει. — 13. A + ἀμμᾶ. — 14. A : αὐτῷ· Ἡτοίμασα. — 15. A : ἔκλεισε, F : κλείσας. — 16. E* ἐκάθ. ἀ ἀποκρ. — 17. F : κλείσας τὴν θύραν καθ' ἑαυτῶν μόνων, λέγει αὐτῇ ὁ γέρων. — 18. F : ὅτι. — 19. EF : ἔχωμεν. — 20. A : ἔχ. καὶ οὐ δύναμαι ἐὰν μὴ. D*. — 21. F : ποιήσωμεν αὐτὸν πρῶτον. — 22. A : ὁ γ. τῆς εὐχῆς. — 23. DEF* ἀπὸ ἀρχῆς. — 24. DE : τὸ ψαλτήριον. — 25. E : ἐποίησε, FD : ἐποίει. — 26. F : Δι' ὃ καὶ. — 27. E : ἔστηκεν. D : ὁ θεὸς, ἔστηκε δὲ καὶ.— 28. D : ἡ γυνὴ πλησίον τοῦ γέροντος τρέμουσα. — 29. AEF* ὅλον. — 30. F : τοὺς ψαλμούς.

I. — Traduction

Le Père Sérapion traversait un jour un certain bourg de l'Égypte, et il vit une courtisane dans sa demeure. Et le vieillard, prenant la parole, lui dit : « Attends-moi le soir, car je veux aller à toi et passer cette nuit avec toi. » Elle lui répondit : « Bien, père, » et elle se prépara, et elle dressa son lit, et elle attendit le vieillard avec les choses (qu'il lui apporterait; *ou* cum debitis).

Au soir, le vieillard vint près d'elle sans lui rien apporter, puis, entrant dans sa demeure, il lui dit : « As-tu préparé le lit? » Elle lui répondit : « Oui, père. » Ils fermèrent la porte et demeurèrent seuls, puis le vieillard, prenant la parole, lui dit : « Attends un peu, — car nous avons une loi, — jusqu'à ce que je l'aie accomplie, » et le vieillard commença son office. Il débuta par le commencement du psautier et récita sa prière, psaume par psaume, en priant Dieu pour elle, pour qu'elle se convertit et qu'elle fût sauvée.

Dieu l'exauça, et la femme, tremblante et en prière, resta près du vieillard. Quand le vieillard eut terminé tout le psautier, la femme

Version latine inédite, d'après le ms. de Paris 5624, folio 41c.

Preteriens abbas Serapion aliquando per uicum Egypti, uidit unam meretricem stantem in cellula et dicit ei senior : Expecta me uespere, uolo enim uenire (fol. 42r), ad te nocte. Illa autem respondens dixit : Expecto te, abba. Expectauit autem senem uenire cum necessariis. Uespere autem facto, uenit senior ad eam, et nichil illi attulit, et ingressus in cellam eius clauserunt ostium, erantque soli intus. Et dicit senior. Sustine modicum quia legem habeo, donec faciam illam prius. Et cepit senior facere orationem suam. Et incipiens ab inicio psalterii, per singulos psalmos pro ea orationem faciebat deprecans Deum, ut penitentie dignam illam faceret et saluaretur. Exaudiuit autem illum Deus. Stabat mulier tremens atque orans juxta senem. Cumque finisset senior psalterium, cecidit mulier in terram. Senior autem inchoauit Apostolum et dixit ex eo multum, et ita

ἔπεσεν ἡ γυνὴ χαμαὶ[1], ὁ δὲ γέρων ἀρξάμενος[2] τοῦ ἀποστόλου, εἶπεν ἐξ αὐτοῦ πολύ. Καὶ οὕτως ἐπλήρωσε τὴν σύναξιν[3]. Κατανυγεῖσα οὖν ἡ γυνὴ[4] καὶ νοήσασα[5] ὅτι οὐ δι' ἁμαρτίαν ἦλθε πρὸς αὐτὴν, ἀλλ' ἵνα σώσῃ τὴν ψυχὴν αὐτῆς[6], προσέπεσεν αὐτῷ λέγουσα[7]· Ποίησον ἀγάπην πάτερ[8], καὶ ὅπου δύναμαι εὐαρεστῆσαι[9] τῷ θεῷ[10], ὁδήγησόν με.

Τότε ὁ γέρων, λαβὼν αὐτὴν ἀπήνεγκεν[11] εἰς μοναστήριον παρθένων, καὶ παρέδωκεν αὐτὴν τῷ μοναστηρίῳ[12], καὶ παρεκάλεσε τὴν ἀμμᾶν λέγων[13]. Λαβὲ τὴν ἀδελφὴν ταύτην καὶ μὴ θήσῃς[14] αὐτῇ βαρὺν[15] ζυγὸν ἢ ἐντολὴν[16] ὡς ταῖς ἄλλαις[17] ἀδελφαῖς, ἀλλ' εἴ τι θέλει δὸς αὐτῇ, καὶ ὡς θέλει συγχώρισον αὐτῇ πορεύεσθαι[18].

Καὶ ὡς[19] ἐποίησεν ἐκεῖ[20] ὀλίγας ἡμέρας, λέγει τῇ ἀμμᾷ[21]· Ἐγὼ ἁμαρτωλὴ εἰμι[22], καὶ θέλω διὰ μιᾶς[23] ἐσθίειν[24]. Καὶ[25] μετ' ὀλίγας ἡμέρας εἶπεν[26]· Ἐγὼ πολλὰς ἁμαρτίας ἔχω, καὶ θέλω διὰ τεσσάρων ἐσθίειν. Καὶ ἐποίησεν οὕτως, τοῦ θεοῦ συνεργήσαντος[27]· Πάλιν δὲ μετ' ἄλλας ὀλίγας[28] ἡμέρας, προσπίπτει τῇ ἀμμᾷ[29] λέγουσα[30]· Ἐπειδὴ πολλὰ ἐλύπησα[31] τὸν θεὸν ἐν ταῖς ἁμαρτίαις[32] μου, ποίησον[33] ἀγάπην διὰ τὸν κύριον[34], καὶ βάλλε[35] με εἰς κελλίον καὶ ἀνάφραξον αὐτὸ[36], καὶ δι' ὀπῆς[37] δίδου μοι μικρὸν ἄρτον καὶ ἐργόχειρον[38]. Καὶ ὑπήκουσεν αὐτῇ[39] ἡ ἀμμᾶς, καὶ ἐποίησεν αὐτῇ τοῦτο, καὶ οὕτως εὐαρέστησε τῷ θεῷ τὸν ὑπόλοιπον τῆς ζωῆς αὐτῆς χρόνον.

1. A + εἰς τοὺς πόδας αὐτοῦ. — 2. A + ἀπὸ. — 3. D* Ὁ δὲ γέρων ἀ σύναξιν. — 4. D* οὖν ἡ γυνὴ. — 5. F : γνοῦσα. — 6. F : ἵνα σώσῃ αὐτὴν. — 7. D : (l. προσ. αὐ. λ.) καὶ παρεκάλει αὐτῷ δεομένη καὶ λέγουσα. — 8. D : ἀββᾶ (F*). — 9. A : ὅπου ἐστὶν εὐάρεστον. — 10. D : ὅπου δύναμαι σωθῆναι. — 11. EF : ὡδήγησεν, D : ἤγαγεν. — 12. DEF : τῇ ἀμμᾷ. — 13. DEF : (l. παρ. τ. ἀμ. λ.) λέγει. — 14. A : θῇς. — 15. EF* βαρὺν. — 16. D* ἢ ἐντ. — 17. E* ἄλλαις. — 18. A* καὶ ὡς ἀ πορ. — 19. D : Ἡ δὲ ὡς. — 20. F* ἐκεῖ. — 21. F* τῇ ἀμμᾷ. — 22. A : Ἐγώ, μῆτερ εὐλογημένη, πολύ εἰμι ἁμαρτωλὸς. — 23. ED : διὰ δύο, S : au soir seulement. — 24. A + Ἐπευξαμένης δὲ τῆς μεγάλης, ἐποίησεν οὕτως. — 25. A + πάλιν. — 26. A : (l. εἶπεν) παρεκάλεσεν αὐτὴν λέγουσα· Δέομαί σου, μῆτερ, εὔξαι μοι ὅτι. — 27. ED* Καὶ ἐπ. ἀ συνεργ. — 28. ED : μετ' ὀλίγας. — 29. E : παρεκάλεσεν τὴν ἀμμᾶν. — 30. F : (l. εἶπεν ἐγὼ πολλὰς ἁμαρτίας..... ἀ λέγουσα) λέγει παρακαλοῦσα τὴν ἀμμᾶν τοῦ μοναστηρίου, F présente certainement là une lacune, les deux mots τὴν ἀμμᾶν ne figurent même qu'au-dessus de la ligne. — 31. D : ἡμέρας, λέγει τῇ ἀμμᾷ· Ἐγὼ πολλὰ ἐλύπησα. — 32. AE : ἀνομίαις. — 33. D* οὖν. — 34. EF* διὰ τὸν κύριον. — 35. A : βάλε. — 36. D* καὶ ἀνάφρ. αὐτὸ. — 37. A : (l. δι' ὀπῆς) διὰ τὸν κύριον. — 38. A + ἵνα ἐργάζωμαι, καὶ μὴ δωρεὰν ἐσθίω εἰς ἐμὸν κατάκριμα. — 39. Nous avons donné la forme de la finale qui est commune, à quelques détails près, au syriaque et à DEF. Le manuscrit A soigne davantage la période, interpole donc quelques membres de phrase et porte : Καὶ ἐποίησεν αὐτῇ οὕτως ἡ μεγάλη, καθὼς καὶ παρεκάλεσεν αὐτὴν ἡ ἀδελφὴ, καὶ ἐκρέστησε (εὐαρέστησε ?) τῷ θεῷ τὸν ὑπόλοιπον χρόνον τῆς ζωῆς αὐτῆς, νηστείαις καὶ ἀγρυπνίαις, καὶ ψαλμωδίαις εὐχαριστοῦσα τῷ θεῷ. Ἀμήν.

tomba à terre, mais lui, commençant (les épîtres de) l'Apôtre, en lut beaucoup et termina ainsi son office. Et la femme, pleine de repentir, — voyant qu'il n'était pas venu près d'elle pour pécher, mais pour sauver son âme, — se prosterna devant lui, disant : « Fais charité, père, et conduis-moi où je puisse plaire à Dieu. »

Alors le vieillard la prenant, la conduisit à un monastère de vierges et la donna au monastère, puis il appela la mère et lui dit : « Prends cette sœur et ne lui impose pas un joug lourd ou une règle pesante comme aux autres sœurs, mais donne-lui ce qu'elle veut et laisse-la aller où elle veut. »

— Et quand elle eut passé là quelques jours, elle dit à la mère : « Je suis une pécheresse, et je veux manger une (seule) fois le jour. » Et après quelques jours elle dit : « Je suis chargée de beaucoup de péchés, et je veux manger (une seule fois) tous les quatre jours. Et elle fit ainsi, avec l'aide de Dieu. Puis de nouveau, après un nouvel espace de quelques jours, elle se prosterna devant la mère et dit : « Puisque j'ai beaucoup contristé Dieu par mes péchés, fais charité au nom du Seigneur, mets-moi dans une cellule dont tu scelleras l'entrée et donne-moi par la fenêtre un peu de pain et de l'ouvrage manuel. » Et la mère l'exauça et fit comme elle le lui avait demandé, et elle se complut ainsi en Dieu tout le reste de sa vie.

finiuit orationem. Compuncta autem mulier intelligensque quia non propter hoc uenit ad eam[1], sed ut saluaret animam eius, prostrauit se ad pedes eius dicens : Fac misericordiam, atque deduc me ubi possim placere Deo. Tunc senior duxit illam in monasterium uirginum, atque tradidit eam ibi. Dixitque matri uirginum : Accipe sororem hanc et ne imponas ei iugum aut preceptum sicut aliis sororibus, sed quod uoluerit, da illi, et ut uult, indulge illi ambulare. Et ut fecit paucos dies, dixit : Ego peccatrix sum, uolo uespere comedere. Et post paucos dies, iterum dixit : Ego peccata multa habeo, uolo quatriduanas ieiunare. Et fecit ita. Et iterum deprecata est matrem monasterii dicens : quia multum contristaui Dominum in impietatibus meis, fac misericordiam et mitte me in cellulam, atque obtura ingressum et per fenestram da mihi modicum et iniunge mihi opus quod debeam operari. Et obedivit illi mater monasterii et fecit ita. Et sic reliquum uitae suae tempus duxit in sanctitate et iusticia.

1. *Propter hoc uenit ad eam* est écrit sur un passage gratté. Au lieu de *hoc*, lire *peccatum*.

II. — Περὶ Ταϊσίας (*lege* Παϊσίας) τῆς πόρνης[1]

Ἔλεγον περί τινος νεωτέρας, ὀνόματι Παϊσίας[2], ὅτι ἐτελεύτησαν[3] οἱ γονεῖς αὐτῆς[4], καὶ ὑπελείφθη ὀρφανή[5]. Ἐλογίσατο οὖν ποιῆσαι τὸν οἶκον αὐτῆς ξενοδοχεῖον[6] τῶν πατέρων τῆς Σκήτεως, καὶ ἔμεινεν οὕτως ξενοδοχοῦσα ἐπὶ χρόνον ἱκανόν, καὶ θεραπεύουσα τοὺς πατέρας. Μετὰ δὲ χρόνον τινά, ὡς ἀνηλώθη[7] τὰ χρήματα αὐτῆς[8], ἤρξατο ὑστερεῖσθαι. Ἐκολλήθησαν οὖν αὐτῇ διάστροφοι[9] ἄνθρωποι, καὶ μετέσθησαν αὐτὴν ἀπὸ τοῦ σκοποῦ τοῦ ἀγαθοῦ[10], καὶ λοιπὸν ἤρξατο διάγειν κακῶς, ὥστε φθάσαι αὐτὴν ἕως καὶ τοῦ[11] πορνεύειν.

Ἤκουσαν οὖν οἱ πατέρες καὶ πάνυ[12] ἐλυπήθησαν περὶ αὐτῆς. Καὶ προσκαλεσάμενοι τὸν ἀββᾶν Ἰωάννην τὸν Κολοβόν, λέγουσιν αὐτῷ· Ἠκούσαμεν περὶ τῆς ἀδελφῆς ἐκείνης ὅτι διάγει κακῶς, καὶ αὕτη μὲν ὅτε ἠδύνατο, τὴν ἀγάπην αὐτῆς ἐπεδείξατο πρὸς ἡμᾶς, καὶ νῦν ἐπιδειξώμεθα καὶ ἡμεῖς πρὸς αὐτὴν ἀγάπην καὶ βοηθήσωμεν[13] αὐτῇ, σκύλθητι οὖν πρὸς αὐτὴν, καὶ κατὰ τὴν σοφίαν ἣν δέδωκέ σοι ὁ θεὸς, οἰκονόμησον τὰ κατ' αὐτήν.

Ἀπῆλθεν[14] οὖν ὁ ἀββᾶς Ἰωάννης πρὸς αὐτὴν, καὶ κρούσας, λέγει τῇ γραΐδι[15] τῇ θυρωρῷ· Μήνυσόν με πρὸς τὴν κυρίαν σου. Ἡ δὲ ἀπεπέμψατο[16] αὐτὸν λέγουσα· Ὑμεῖς ἐξ ἀρχῆς κατεφάγετε τὰ αὐτῆς, καὶ ἤδη πτωχή ἐστι. Λέγει αὐτῇ ὁ γέρων[17]· Εἰπὲ αὐτῇ, πάνυ γὰρ ἔχω αὐτὴν ὠφελῆσαι. Οἱ δὲ παῖδες αὐτῆς μειδιῶντες[18] λέγουσιν αὐτῷ· Τί γὰρ αὐτῇ ἔχεις δοῦναι, ὅτι συντυχεῖν αὐτῇ θέλεις[19];

1. Ce titre ne figure que dans le seul ms. B. — 2. Nous avons relevé ces deux mots dans le ms. Coislin 286, fol. 167 v. Les mss. BDG racontent cette histoire de Thaïs et les mss. AC ne donnent pas le nom de la femme. — 3. B : Τινὸς νεωτέρας, ὀνόματι Ταϊσίας, ἐτελ. — 4. B* αὐτῆς. — 5. DG + ὄνομα δὲ αὐτῇ Ταϊσία. — 6. D + εἰς λόγον (B : λόγῳ). — 7. A : ἀναλώθη. — 8. G : τὰ πράγματα. — 9. DG : δύστροφοι. — 10. DG : αὐτὴν τοῦ κατὰ θεὸν σκοποῦ. — 11. D : εἰς τὸ. — 12. B :

II. — De Taïsie (*lire* Païsie) la Courtisane

On racontait que les parents d'une jeune fille nommée Païsie moururent, et elle resta orpheline. Elle songea à faire de sa maison une hôtellerie pour les Pères de Scété et passa ainsi un certain temps à héberger et à soigner les Pères. Après quelque temps, quand ses biens furent dissipés, elle commença à manquer. Des hommes pervers s'étaient attachés à elle ; ils la détournèrent du bon but, et enfin elle en arriva à se mal conduire au point de se prostituer.

Les Pères l'apprirent et furent très affligés à son sujet. Ils appelèrent le Père Jean le *Nain* et lui dirent : « Nous avons appris que cette sœur se conduit mal ; quand elle le pouvait, elle a montré sa charité envers nous, maintenant c'est à nous à montrer notre charité envers elle et à l'aider ; va la trouver et dispose ensuite ce qui la concerne selon la sagesse que Dieu t'a donnée. »

Le Père Jean alla donc vers elle, frappa et dit à la vieille qui était portière : « Annonce-moi à ta maîtresse. » Mais elle le renvoyait en disant : « Vous autres, depuis le commencement, vous avez mangé ce qui lui appartenait et maintenant elle est pauvre. » Le vieillard lui dit : « Annonce-(moi), car j'ai de quoi lui être utile. » Ses serviteurs lui dirent en souriant : « Qu'as-tu donc à lui donner pour que tu veuilles la rencontrer ? »

'Ακούσαντες δὲ οἱ τῆς Σκήτεως, μεγάλως. — 13. A : βοήθησον. — 14. A : 'Απελθών ; D : ἦλθεν. — 15. A* τῇ γραΐδι. — 16. A : παρεπέμψατο. — 17. A : Λέγει αὐτῷ ὁ ἀββᾶς 'Ιωάννης. — 18. C : ὑπομηδίοντες. — 19. BD * οἱ δὲ παῖδες ἃ θέλεις. Le ms. Coislin 126, fol. 146v, édité par Cotelier, ajoute : πόθεν γὰρ οἴδατε τί μέλλω αὐτῇ παρασχεῖν.

Ἀνελθοῦσα οὖν ἡ θυρωρὸς, εἶπεν αὐτῇ περὶ αὐτοῦ, καὶ λέγει αὐτῇ ἡ νεωτέρα· Οὗτοι οἱ μοναχοὶ διακινοῦσιν[1] ἀεὶ παρὰ τὴν θάλασσαν τὴν Ἐρυθράν, καὶ εὑρίσκουσι μαργαρίτας πολυτίμους[2]. Κοσμήσασα οὖν ἑαυτὴν, λέγει αὐτῇ· Κάλεσον αὐτόν[3].

Ὡς οὖν ἦλθε, προλαβοῦσα αὐτὴ ἐκαθέσθη ἐπὶ τὴν κλίνην. Ἐλθὼν δὲ ὁ ἀββᾶς Ἰωάννης[4] ἐγγὺς αὐτῆς, καὶ προσχὼν εἰς τὸ πρόσωπον αὐτῆς λέγει αὐτῇ· Τί κατέγνως τοῦ Ἰησοῦ, ὅτι εἰς τοῦτο ἦλθες; Ἀκούσασα δὲ ἀπεπάγη ὅλη, καὶ κλίνας ὁ γέρων[5] τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ ἤρξατο κλαίειν σφοδρῶς. Λέγει οὖν αὐτῷ ἐκείνη· Ἀββᾶ, τί κλαίεις; Ὡς δὲ ἀνένευσε[6], πάλιν ἔκλινεν ἑαυτὸν κλαίων[7], καὶ λέγει αὐτῇ· Βλέπω ὅτι ὁ Σατανᾶς παίζει εἰς τὴν ὄψιν σου καὶ οὐ μή κλαύσω[8]. Ἀκούσασα δὲ ἐπὶ πλεῖον[9] ἐπάγη ὅλη, καὶ λέγει αὐτῷ· Ἔνι μετάνοια, ἀββᾶ; ὁ δὲ γέρων εἶπε· Ναί. Λέγει αὐτῷ[10] ἐκείνη· Λαβέ με ὅπου θέλεις. Καὶ λέγει αὐτῇ· Ἄγωμεν. Καὶ ἀνέστη ἀκολουθῆσαι αὐτῷ. Προσέσχε δὲ ὁ ἀββᾶς Ἰωάννης ὅτι οὐδὲν διετάξατο ἢ ἐλάλησε περὶ τοῦ οἴκου αὐτῆς καὶ ἐθαύμασεν.

Ὡς οὖν ἔφθασαν εἰς τὴν ἔρημον, βράδιον ἐγένετο, καὶ ποιήσας ἀπὸ ψάμμου[11] μικρὸν προσκεφάλαιον αὐτῇ, καὶ σφραγίδα ποιήσας[12] λέγει αὐτῇ[13]· Καθεύδησον ἐνταῦθα[14]. Ποιήσας δὲ καὶ ἑαυτῷ ἀπὸ μικροῦ διαστήματος[15] καὶ τὰς συνήθεις εὐχὰς ποιήσαντος αὐτοῦ[16], ἀνεκλίθη[17]. Περὶ δὲ τὸ μεσονύκτιον διυπνισθεὶς, βλέπει ὡς ὁδόν τινα φωτεινὴν ἀπὸ τοῦ οὐρανοῦ ἕως αὐτῆς ἐστηριγμένην. Καὶ εἶδε τοὺς ἀγγέλους τοῦ θεοῦ ἀναφέροντας τὴν ψυχὴν αὐτῆς. Ἀναστὰς οὖν καὶ ἀπελθὼν, ἔνυξεν αὐτὴν τῷ ποδί. Ὡς οὖν εἶδεν αὐτὴν ὅτι ἀπέθανεν[18], ἔρριψεν ἑαυτὸν ἐπὶ πρόσωπον δεόμενος τοῦ θεοῦ. Καὶ ἤκουσε φωνῆς λεγούσης· Ὅτι ἡ μία ὥρα τῆς μετανοίας αὐτῆς, προσεδέχθη ὑπὲρ μετανοίας πολλῶν χρονιζόντων[19], καὶ μὴ ἐνδεικνυμένων τὸ θερμὸν[20] τῆς τοιαύτης μετανοίας.

1. B : περιπατοῦσι; C : διακεινοῦσι. — 2. C* πολυτ. — 3. B : λέγει θυρορῷ. Ἀνένεγκε αὐτὸν πρὸς μέ (Item DG). — 4. D : (l. προλαβοῦσα ἀ Ἰωάννης), ἐκαθέσθη. — 5. D : (l. λέγει αὐτῇ ἀ γέρων) κύψας κάτω. — 6. B : ἀνανεύσας. — 7. D* Ὡς δὲ ἀ χλαίων. — 8. D + Τί κατέγνως τοῦ Ἰησοῦ ὅτι εἰς τοῦτο ἦλθες (v. supra). — 9. D* ἐπὶ πλ. — 10. A* Ἔνι μετ. ἀ αὐτῷ. — 11. D : ἐκ τῆς ἄμμου. — 12. C : καὶ

La portière alla l'annoncer, et la jeune fille lui dit : « Ces moines voyagent toujours du côté de la mer Rouge et trouvent des perles de grand prix. » Elle se para donc et dit : « Appelle-le. »

Quand il entra, elle le précéda et s'assit sur le lit. Le Père Jean alla près d'elle et les yeux fixés sur son visage, lui dit : « Pourquoi condamnes-tu Jésus, que tu en es venue à cela? » A ces mots, elle fut toute glacée, et le vieillard, baissant la tête, commença à pleurer abondamment. Elle lui dit donc : « Père, pourquoi pleures-tu? » Il releva la tête, puis l'inclina de nouveau en pleurant, et lui dit : « Je vois Satan jouer sur ton visage, et je ne pleurerais pas! » A ces paroles, elle lui dit, pleine de saisissement : « Y a-t-il (une) pénitence, Père? » Le vieillard répondit : « Oui, » et elle lui dit : « Prends-moi où tu veux. » Il lui répondit : « Allons, » et elle se leva pour l'accompagner. Le Père Jean remarqua qu'elle ne prescrivait rien pour sa maison et n'en parlait pas, et il en fut étonné.

Quand ils atteignirent le désert, le soir arrivait; il lui arrangea un petit oreiller de sable, et après avoir fait le signe de la croix, lui dit : « Dors ici. » Il en fit (autant) pour lui-même, à une petite distance, et se coucha après les prières ordinaires. Vers le milieu de la nuit, il s'éveilla et vit comme une voie lumineuse qui s'étendait du ciel jusqu'à elle, et il vit les anges du ciel emporter son âme. Il se leva donc et alla la pousser du pied. Quand il vit qu'elle était morte, il se jeta la face contre terre en priant Dieu, et il entendit une voix qui disait : « Sa pénitence d'une heure l'emporte sur les pénitences de beaucoup qui les prolongent longtemps, mais n'arrivent pas à montrer autant de ferveur que celle-ci. »

σφραγήσας διὰ τῆς χειρὸς. — 13. B : (l. Ἄγωμεν à αὐτῇ) Ἄγωμεν. Ἡ δὲ, εὐθέως ἀνέστη ἀκολουθῆσαι αὐτῇ τῇ ὡρᾳ. Ὡς οὖν ἤγγισαν εἰς τὴν ἔρημον, ἐσπέρα αὐτοὺς κατέλαβε, καὶ ποιήσας ὁ γέρων αὐτῇ μικρὸν προσκεφάλαιον, καὶ σφραγίσας, λέγει αὐτῇ. — 14. D* καὶ σφραγίδα à ἐνταῦθα. — 15. D + καὶ σφραγισαμένος λέγει αὐτῇ. Καθεύδησον ἐνταῦθα. — 16. D : πληρώσας δὲ τὰς εὐχὰς αὐτοῦ. — 17. BD + καὶ αὐτός. — 18. B : Ὡς δὲ ἔγνω ὅτι νεκρὰ ἦν. — 19. B : ὑπὲρ τὴν μετανοίαν τῶν ἐγχρονιζόντων. D : ὑπὲρ μετανοίαν χρον. — 20. AB : ἔργον.

III. — Extraits, sur Sérapion, de la Vie de saint Antoine écrite par saint Athanase

Καὶ γὰρ[1] καὶ τὰ ἐν Αἰγύπτῳ γινόμενα πολλάκις ἐν τῷ ὄρει τυγχάνων ἔβλεπε, καὶ διηγήσατο Σαραπίωνι τῷ ἐπισκόπῳ ἔνδον ὄντι καὶ βλέποντι τὸν Ἀντώνιον ἀσχοληθέντα τῇ ὀπτασίᾳ.

Souvent quand (Antoine) était sur la montagne, il voyait ce qui se passait en Égypte et le racontait à l'évêque Sarapion, lorsqu'il était présent et voyait Antoine occupé à une vision.

Διέλετε δέ μου[2] τὰ ἐνδύματα, καὶ Ἀθανασίῳ μὲν τῷ ἐπισκόπῳ δότε τὴν μίαν μελωτὴν, καὶ ὁ ὑπερστρωννυόμην ἱμάτιον ὅπερ αὐτὸς μέν μοι καινὸν δέδωκε, παρ' ἐμοὶ δὲ πεπαλαίωται. Καὶ Σαραπίωνι δὲ τῷ ἐπισκόπῳ δότε τὴν ἑτέραν μελωτήν.

Partagez mes vêtements : donnez à l'évêque Athanase une mélote et le manteau dont je me revêtais; je l'ai reçu de lui tout neuf, et il a vieilli sur moi; donnez l'autre mélote à l'évêque Sarapion[3].

1. Migne, *P. G.*, t. XXVI, col. 958.
2. *Ibid.*, col. 972.
3. Ajoutons que S. Athanase pouvait savoir si S. Antoine avait eu des rapports fréquents avec l'évêque Sérapion, car il était l'ami de ce dernier. On a encore quatre de ses lettres adressées à Sérapion, évêque de Thmuis (*P. G.*, t. XXVI, col. 529-676) et une autre adressée en 358 au même Sérapion qu'il appelle *son frère* dans la suscription (*P. G.*, t. XXV, col. 679-690).

TEXTES GRECS ET TRADUCTIONS

DE

L'HISTOIRE DE THAÏS

A Μετάνοια[1] τῆς μακαρίας Ταϊσίας τῆς πόρνης.

Ἀδελφοί μου γνήσιοι καὶ Χριστοῦ τοῦ βασιλέως δοῦλοι ἀληθινοί, κλίνατε ὑμῶν τὰς ἀκοὰς πρὸς βραχὺ εἰς ἀκρόασιν θείαν καὶ ψυχωφελῆ. Βούλομαι γὰρ διηγήσασθαι ὑμῖν τὴν θαυμαστὴν καὶ φαιδρὰν καὶ ὠφέλιμον μετάνοιαν, ἣν ἀρξαμένη καὶ τελέσασα ἡ τοῦ Χριστοῦ δούλη (p. 375) Ταϊσία ἐδοξάσθη πάνυ. Καὶ τοῖς πεσοῦσι τῷ τῆς ἁμαρτίας ῥύπῳ καὶ θέλουσι μετανοῆσαι, ὠφέλιμος ὁ λόγος καὶ παρακλητικὸς, χεῖρα ὀρέγων καὶ διεγείρων τοῦ μὴ περιπίπτειν τοῖς διαβολικοῖς ἀπογνώσεως λογισμοῖς.

Ἐγένετο κ/ρη τις ἐν Ἀλεξανδρείᾳ ὀνόματι Ταϊσία, ὡραιοτάτη σφόδρα, πλεονεκτοῦσα ἐν τῷ κάλλει καὶ τὰς ποτὲ θαυμαζομένας ἐπ' εὐμορφίᾳ. Ταύτην ἡ κατὰ σάρκα μήτηρ, σαρκική τις οὖσα καὶ οὐ θεοφιλὴς, ἀμύητος τοῦ θείου φόβου καὶ τοῦ μέλλοντος κριτηρίου ἀφρόντιστος, λαβοῦσα ταύτην ἔστησεν ἐκ παιδόθεν εἰς τὸ τοῦ διαβόλου ἐργαστήριον, εἰς τόπον ἀπω

Var. A et OX L. 1. τῆς ὁσίας. l. 2. + (p. γνή.) καὶ ἠγαπειμένοι. l. 4. ψυχωφελεῖ. l. 6. *καὶ ὠφέλιμον. l. 8-9. ἐδοξάσθη. Πάνοι *(sic)* γὰρ τοῖς. l. 11. *καὶ διεγείρων. l. 12. τῆς ἀπογν. l. 13 + τὸν ὅπως οὖν φθάσαντα ὀλισθεῖσαι. l. 14. * κόρη. l. 16 (l. ἐπ) ἐν. l. 17. ταύτης ἡ σαρκικὴ μητὴρ. l. 18. ἀμοίητός τε. l. 20 + (p. ἀφρ.) οὖσα.

R Fuit quaedam meretrix[2], Thaisis nomine, tantae pulchritudinis, ut multi

1. D'après le ms. de Paris, *grec* 1596, p. 374-380.

2. Édition Rosweyde, d'après Migne, *P. L*, t. LXXIII, col. 661-662. — Nous mettons en italiques les passages particuliers à cette version qui ne se trouvent de la même manière ni dans le ms. 10840 (*l*) ni dans le ms. 1773 (L). — Cette version latine s'écarte le plus des textes grecs. On peut supposer qu'elle est un remaniement, ou la traduction d'un rema-

Pénitence de la bienheureuse Taïsie la courtisane Trad. A

Frères véritables et serviteurs fidèles du Christ-Roi, prêtez l'oreille pour un instant à un récit divin et utile à l'âme. Car je veux vous raconter la conversion admirable, pure et profitable, gloire de Taïsie, la servante du Christ, qui la commença et l'accomplit. Ce récit est utile et consolant pour ceux qui tombent dans la fange du péché et qui veulent se convertir : il leur tend la main et les empêche de tomber dans les pensées diaboliques du désespoir.

Il y avait à Alexandrie une jeune fille de grande beauté nommée Taïsie ; elle l'emportait sur toutes les femmes célèbres alors par l'élégance de leurs traits. Sa mère selon la chair était charnelle et irréligieuse, elle n'était pas initiée à la crainte de Dieu et ne s'inquiétait pas du jugement à venir. Elle mit sa fille dès sa tendre jeunesse dans la maison de prostitution du démon, dans un lieu de perdition, et vendit sa

---

De Thaysi meretrice[1]. l

Fuit quaedam meretrix, nomine Thaisis, tante pulcritudinis, ut paene

1. Ms. latin 10840, fol. 143-145 *(l)*. Nous mettons en italique les passages communs à ce ms. et à Rosweyde qui ne se trouvent pas de cette manière dans le ms. 1773. — Cette version latine semble provenir de la version 1773 avec divers emprunts à la version Rosweyde. — Le ms. 5386, fol. 131, porte le titre suivant : *De penitentia cuiusdam mulieris meretricis, nomine Thaysis, et pietate super eam Dei.* Traduit-il ainsi le (καὶ) κυρίου εὐλογία du texte O ?

O Βίος[1] καὶ πολιτεία τῆς ὁσίας Ταϊσίας τῆς πόρνης. Κυρίου εὐλογία.

Ἀδελφοί μου γνήσιοι καὶ ἀγαπητοί, βούλομαι ὑμῖν διηγήσασθαι περὶ τῆς μακαρίας Ταϊσίας τὸ πῶς ἐδοξάσθη τῇ μετανοίᾳ ὀχυρωθεῖσα. Πάνυ γὰρ τοῖς θέλουσι μετανοεῖν ὑπὲρ ὧν ἔπραξαν ἔργων ἐν καιρῷ ἀμελίας αὐτῶν, ἔστιν ὠφέλιμος ὁ λόγος καὶ παρακλητικὸς κατάνυξιν παρέχων τοῖς ἀγαπῶσι τὸν θεόν.

Αὕτη ἡ μακαρία ἔσχεν μητέρα κατὰ σάρκα, καὶ ἦν ἡ κόρη καλὴ τῇ ὄψει σφόδρα. Ταύτην λαβοῦσα ἡ μήτηρ αὐτῆς ἐκ παιδόθεν ἔστησεν εἰς τόπον ἀπολίας. Ἠχήθη δὲ παν-

Var. O et H L. 1. μετάνοια Ταησίας τῆς ποτὲ. l. 2. Εὐλόγησον δέσποτα. l. 4-6. διηγ. ὑμῖν τὴν θαυμαστὴν καὶ φαιδρὰν ταύτην μετάνοιαν ἣν ἀρξαμένη ἐπιτελέσασα ἡ μακαρία Ταησία ἐδοξάσθη. l. 6. μετανοῆσαι. l. 7. *ἔργων. l. 9. ἔχων. l. 13. ἐν τόπῳ ἀπωλείας. Ἑδραμεν.

L Incipit uita Thaisis meretricis, et penitentia quam fecit[2].

Habuit beata Thaisis matrem secundum carnem[3] perniciosissimam[4]. Puella uero erat nimium decora pulchraque facie[5]. Hanc sumens mater a paruulo in

1. D'après le ms du Vatican *Ottobonianus*, n° 1 (O).

2. Ms. latin n° 1773, fol. 33-34 (L). — C'est une traduction, souvent un peu libre, d'un manuscrit grec de la famille O, P, Q, avec quelques additions et quelques gloses qui peuvent quelquefois avoir été empruntées à un autre manuscrit latin, sinon par le traducteur, du moins par un correcteur.

3. Cf. O.

4. pniciosimam *Cod.*

5. Cf. PQ.

Βίος[1] καὶ μετάνοια τῆς μακαρίας Ταϊσίας τῆς ποτὲ πόρνης (Εὐλόγησον δέσποτα). PQ

(Q. f. 62 r.) Ἀγαπητοί μου ἀδελφοὶ καὶ πατέρες, βούλομαι διηγήσασθαι ὑμῖν τὴν φαιδρὰν καὶ θαυμαστὴν μετάνοιαν τῆς μακαρίας Ταϊσίας, ἥνπερ ἐπιτελέσασα ἐδοξάσθη. Πάνυ γὰρ τοῖς θέλουσιν μετανοῆσαι ὑπὲρ ὧν ἔπραξαν ἐν καιρῷ ἀμελίας, ὠφέλιμος ὁ λόγος καὶ παρακλητικὸς κατάνυξιν φέριων τοῖς ἀγαπῶσιν τὸν θεόν.

Αὕτη ἡ μακαρία Ταϊσία ἦν καλὴ τῇ ὄψει σφόδρα καὶ πάνυ ὡραία, οὖσα ἐτῶν δέκα καὶ ἑπτά. Ταύτην οὖν λαβοῦσα ἡ μήτηρ αὐτῆς παιδιόθεν ἔστησεν ἐν τῷ τόπῳ τῆς ἀπωλείας,

Var. PQ L. 1-2. Q : Βίος καὶ πολιτεία τῆς ὁσίας μητρὸς ἡμῶν Ταϊσίας (Εὐλόγησον πάτερ). — L. 4. ἡμῖν *Cod.* — L. 9. φερόντες *Cod.* — L. 3 à 10. P omet tout cet exorde qui est peut-être emprunté à O. — L. 14. πεδῶθεν Q

Var. PQ et J L. 5. (l. μετ.) διήγησιν. l. 6-9. Ταϊσίας ἄντινα τελέσασα αὕτη, ἐδοξάσθη σφόδρα. Τοὺς γὰρ ἁμαρτήσαντας καὶ μετανοήσαντας γνησίως κύριος δοξάζει καὶ ὑπερτιμᾷ· διὸ καὶ ὠφέλιμος ὁ λόγος οὗτος καὶ π. κατ. παρέχει τοῖς ἀγαπῶσι. l. 11. Ἡ μὲν μακαριωτάτη. l. 12. (l. σφ.) φαιδρὰ... χρονῶν. l. 14. ἐκ παιδιόθεν καπέστησεν αὐτὴν ἀπαγαγοῦσα ἐν.

De la bienheureuse Taïsia[1]. S

Je veux vous raconter l'édifiante histoire et la grande pénitence de la bienheureuse Taïsia; car ce récit est très utile, il est plein de reconfort et de fruits de pénitence pour ceux qui aiment Dieu.

Elle avait donc une mère et, parce

1. D'après le ms. du Vatican *Palatinus* 364 (P.) et le ms. de Berlin Qu. 22 (Q).

2. C'est la traduction du texte syriaque publié par le R. P. Bedjan, *Acta Martyrum et Sanctorum*, t. VII, Paris, 1897, pp. 105-109. — La version syriaque a été faite sur un manuscrit de la famille O, PQ.

A λείας, τὸ κάλλος αὐτῆς ἀπεμπολοῦσα τοῖς θέλουσιν αὐτὴν αἰσχρῶς ἐνυβρίζειν. Καὶ διέδραμε τὸ ὄνομα τοῦ κάλλους αὐτῆς. Καὶ πολλοὶ ἀπὸ μακρόθεν ἤρχοντο τοῦ θεάσασθαι αὐτήν· Καὶ ἐσαγηνεύοντο τῷ κάλλει αὐτῆς οἵ τε ξένοι καὶ οἱ ἐντόπιοι. Καὶ ὥσπερ ἔλαφος φησὶ τοξευθεῖσα εἰς τὸ ἧπαρ, οὕτως τῆς ἐπιθυμίας ἐτιτρώσκοντο τῷ βέλει. Θεωροῦντες γὰρ τὸ φαιδρὸν τοῦ προσώπου αὐτῆς, καὶ τὴν ἡλικίαν τοῦ παντὸς σώματος ἔρωτι ἐξέπιπτον ἀναιδεῖ, καὶ ὥσπερ φλὸξ ἐκαίετο εἰς αὐτοὺς ἡ μανία τοῦ φίλτρου αὐτῆς. Καὶ οὕτως ἐμμανεῖς γενόμενοι οἱ ἄνθρωποι, ὑπερεώρων χρημάτων καὶ πραγμάτων, πρὸς τὸ τυχεῖν τῆς ἀσέμνου ἐπιθυμίας. Πολλοὶ οὖν δι' αὐτὴν τὰ τῶν γονέων ἐπίπρασκον πράγματα, ἄλλοι δὲ οὐδὲ τῶν ἱματίων αὐτῶν ἐφείδοντο, καὶ ἕτεροι λῃστεύειν ἐμάνθανον, πρὸς τὸ πληρῶσαι τὴν αἰσχρὰν ἐπιθυμίαν, καὶ οὕτως παγὶς πολλοῖς καὶ βόθρος θανάτου τυγχάνουσα,

Var. A et OX L. 1. *αὐτῆς. l. 2. Διέδραμεν οὖν. l. 3-4. αὐτῆς, καὶ εἰς τοὺς πόρῳ ἀφεστηκώτας. Καὶ πολλοὶ ἀπὸ μακρὰν εἴρχοντο. l. 4-5. Καὶ ἐρχόμενοι καὶ θεωροῦντες αὐτὴν ἐσαγιν. l. 6. ἐντόπιοι..... τιτροσκόμενος. l. 7. τῇ ἐπιθυμίᾳ. l. 8. (l. τῷ βέλει) εἰς αὐτὴν..... τὸ λαμπρὸν. l. 10. εἰς ἔῤῥωτα *(sic)* ἐξήπτοντο ἀνεδῆ. l. 11. *εἰς αὐτοὺς. l. 13. ὑπερεώρουν et + (p. πραγ.) ἑτέρων. l. 16. *οὐδὲ. l. 17. (l. ἕτεροι) ἄλλοι.

R propter eam *vendentes substantiam suam* ad ultimam pervenirent paupertatem ; *sed et lites inter se conserentibus amatoribus suis, frequenter sanguine juvenum puellae limen replebatur.*

niement, qui a eu pour but de faire cadrer la Vie de Thaïs avec les Vies des Pères. — L'auteur d'une compilation prend en effet plus de libertés qu'un simple traducteur à l'égard des textes qu'il emploie.

beauté à ceux qui voulaient en mésuser. Et la renommée de sa beauté se répandit, et beaucoup vinrent de loin pour la voir, et ils étaient captivés par sa beauté, aussi bien les étrangers que ses concitoyens. Et comme la biche frappée, dit (l'Écriture)[1], d'une flèche dans le foie, ainsi ils étaient frappés du trait de la concupiscence. Quand ils voyaient l'éclat de son visage et l'harmonie de tout son corps, ils étaient saisis d'un irrésistible amour, et la folie (causée) par sa séduction brûlait en eux comme une flamme. Les hommes, ainsi enflammés, méprisaient leurs biens et leurs affaires pour assouvir leur impudique concupiscence. Beaucoup, à cause d'elle, vendirent les biens de leurs parents, d'autres n'épargnèrent même pas leurs habits, d'autres enfin apprirent à voler pour satisfaire leur concupiscence honteuse ; ainsi, devenue pour beaucoup un piège et un abîme de mort, elle préci-

Trad. A

multi propter eam, uenditis substantiis suis[2], *ad ultimam paupertatem peruenerint*. Sed et amatores eius prae zelo litibus inter se consertis, frequenter puellae limina sanguineo ueneno (*lire* : sanguine juvenum) replebant[3].

1. *Prov.*, VII, 23. Le grec porte comme le présent texte : ἔλαφος τοξεύματι πεπληγὼς εἰς τὸ ἧπαρ. L'hébreu et la Vulgate portent que le jeune homme est entraîné par la courtisane, *donec transfigat sagitta jecur ejus.*

2. Tous les mss. latins de Paris portent cet ablatif absolu.

3. Sed et litibus amatorum (2462 ajoute *r* au-dessus de la ligne : *armatorum*) inter se consertis, frequenter sanguine iuuenum puellae limina replebantur. 2464, fol. 188 et 5386. — Sed et lites inter se eiusdem amatores facientes, frequenter sanguine iuuenum puelle limina replebantur. N. A. 1491, p. 804. — Sed amatoribus suis praeceloribus (prae zelo litibus) inter se consertis, frequenter puelle

O ταχοῦ ὄνομα τοῦ κάλλους αὐτῆς καὶ πολλοὶ μακρόθεν ἤρχοντο θεάσασθαί τε καὶ συντυχεῖν μετ' αὐτῆς, καὶ πάντες δὲ οἱ παριστάμενοι ἔνθα ἵστατο οὐκ ἐκορέννυντο τοῦ κάλλους τοῦ προσώπου (312 v., col. 1) αὐτῆς, ὥσπερ δὲ φλὸξ ἐκαίετο ἡ μανία τοῦ φίλτρου αὐτῆς εἰς τὰς καρδίας τῶν ὁρώντων αὐτήν, καὶ ἄλλοι μὲν κτήσεις τὰς τῶν γονέων ἐπώλουν καὶ παρεῖχον αὐτῇ, ἄλλοι δὲ οἱ πενόμενοι τὰ ἱμάτια αὐτῶν.

Var. O et H L. 1. τὸ ὄν. l. 2-3. (l. τε κ. συντ. μ. α.) αὐτὴν. l. 3. (l. οἱ παρ.) οἱ παρερχόμενοι τὸν τόπον. l. 4. ἱστάντες. l. 7-9. αὐτὴν, καὶ ὥσπερ ἐμμανεῖς ὄντες, πολλοὶ δι' αὐτὴν ἐπίπρασκον τὰς κτήσεις τῶν γοναῖων *(sic)* αὐτῶν, ἄλλοι δὲ πένητες ὄντες τὰ ἱμ.

λέγω δὴ τῆς πορνείας. Διέδραμε δὲ εἰς πάντας ἡ φήμη τοῦ κάλλους αὐτῆς, καὶ ὥσπερ φλὸξ PQ ἐκαίετο ἡ μανία τοῦ φίλτρου αὐτῆς εἰς τὰς καρδίας τῶν ὁρώντων αὐτὴν καὶ ὥσπερ ἐμμανεῖς ὄντες, πολλοὶ δι' αὐτῆς ἐπίπρασκον τὰ τῶν γονέων πρὸς τὸ πληρῶσαι τὴν ἐπιθυμίαν αὐτῶν.

Var. PQ L. 1. πορνίας P.— L. 4. αὐτῆς P.— L. 4-5. P* καὶ ὥσπερ ἐμ. ὄντες. — L. 5. πολλοὶ δὲ αὐτῶν Q; καὶ πολλὴ δι' αὐτῆς P. — L. 6. εἰς τὸ Q.

Var. PQ et J L. 1. ἦγουν τῆς π. οὖσα δὲ ὡραία, διέδραμεν. l. 2. + (p. κ.) τοῦ προσώπου. l. 4-6. αὐτὴν ἀνδρῶν, καὶ πλεῖστοι αὐτῶν ἀκούοντες περὶ αὐτῆς, ἐπίπρασκον τὰ ἑαυτῶν ἅπαντα καὶ ἐβούλοντο ἀπελθεῖν καὶ ἀπολαῦσαι τοῦ κάλλους αὐτῆς, ὅθεν καὶ ἐπίπρασκον ἃ εἶχον ἀπολέσαντες καὶ τὰ ἱμάτια αὐτῶν, εἰς τὸ πλ.

L loco perditionis, id est in prostibulo[1], statuit, uulgatumque est nomen eius propter pulchritudinem uehementer. Et multi ueniebant de longinquis regionibus ut eam conspicerent, omnesque qui per locum eius transibant uidentes eam non saciabantur pulchritudine eius[2], sed quemadmodum flamma, sic ardebat in cordibus intuentium eam quaedam amoris insania. Multi autem propter eam uenditis substantiis suis, ad ultimam paupertatem peruenerunt. Sed et amatores eius prelo littibusque (*lire* : prae zelo litibus) inter se consertis frequenter puelle limina sanguineo ueneno (*lire* : sanguine juvenum) replebant[3].

1. Cf. PQ.
2. Cf. O.
3. Cette phrase n'existe pas dans nos textes grecs ni dans le syriaque. Elle figure sous des formes diverses dans tous les textes latins. Nous croirions volontiers qu'elle a été prise dans un autre texte latin.

qu'elle était très belle de visage, elle la mit sur la place publique[1]. La renommée de sa beauté courut en tout lieu, ceux qui étaient éloignés désiraient la voir[2], et quiconque la voyait ne pouvait se rassasier de regarder son visage, car elle brûlait comme une flamme de feu[3] dans le cœur de ceux qui l'avaient vue, et beaucoup, par la folie de son amour, vendaient ce qui appartenait à leurs parents pour avoir commerce avec elle[4]. S

1. Il est peu probable que le traducteur syriaque ait lu τόπον πόλεως au lieu de τόπον ἀπολίας (O). Il semble plutôt interpréter ces deux mots dans le sens de PROVERBES, VII, 10, 12; occurrit mulier ornatu meretricio... nunc foris, *nunc in plateis*, nunc juxta angulos insidians.
2. Cf. O.
3. Les mots *de feu* manquent dans certains mss. syriaques comme dans le grec.
4. Cf. PQ.

A τήν τε αὐτῆς ψυχὴν καθ' ἑκάστην ἐβαράθριζε, καὶ πάντων τῶν πλησιαζόντων αὐτῇ.

'Ακούσας δὲ ταῦτα περὶ αὐτῆς ὁ ἀββᾶς Σαραπίων ὁ ἐπικληθεὶς Σινδόνιος, διὰ τὸ ἀεὶ σινδόνα φορεῖν, τάχα οὖν διὰ τὸ λαμπρὸν τῆς πολιτείας αὐτοῦ καὶ ἀπαθές, οὗτος οἰκτειρήσας κακείνην, καὶ τοὺς δι' αὐτὴν εἰς τὸ τοῦ θανάτου πτῶμα καταγομένους, θείᾳ προνοίᾳ ἀναγαγὼν, πολλὰς μὲν καὶ ἄλλας ἐπιτηδεύσεις τεινόμενος, ἐκ πλάνης ὁδοῦ πολλοὺς ἐῤῥύσατο. (p. 376) Καὶ νῦν δὲ ὡς σοφὸς ἁλιευτὴς δέλεαρ περιθέμενος ἀπάτης, ἀγρεύει τὴν ἀμνάδα, ἐκσπάσαι τὴν αὐτῆς ψυχὴν ἐκ τοῦ στόματος τοῦ διαβόλου. Ἐνδυσάμενος οὖν κοσμικὸν σχῆμα, ἔλαβε μεθ' ἑαυτοῦ νόμισμα ἕν, καὶ ἀπῆλθε πρὸς αὐτήν. Παραγενόμενος οὖν, καὶ θεασάμενος αὐτὴν κεκαλλωπισμένην, τὸ μὲν πρόσωπον αὐτοῦ ἐδείκνυεν ἱλαρὸν, ἡ δὲ καρδία αὐ-

Var. A et OX L. 1. ἑαυτῆς. l. 2. *πάντων. l. 3. δὲ τὰ περὶ αὐτὴν..... Σεραπεῖον. l. 4. Σινδώνιος... σινδώνα. l. 5. ἡ τάχα μᾶλλον. l. 6. + (p. αὐτοῦ) τάχα... ἀπαθεῖ. l. 8. κατασυρομένους... ἀγώμενος. l. 9. *πολλὰς μὲν..... : (l. τειν.) ἐχόμενος. l. 10. + (p. πολλοὺς) πρὸς τὴν σωτηρίου ὁδὸν ἐπανήγαγεν, καὶ ἐξ ἀπολείας, ὅσους. l. 11. ἁλιεῦς. l. 12-14. (l. ἀγρεύει — διαβόλου) οὕτως καὶ ταύτην ἀγρεύει. l. 14. (l. οὖν) γὰρ. l. 15. νομίσματα πεντακόσια. l. 18. + (p. ἐδείκ.) αὐτῇ.

Trad. A pitait chaque jour dans le barathre son âme et celle de tous ceux qui l'approchaient.

Sa renommée parvint au Père Sérapion, nommé le Sindonite[1], parce qu'il portait toujours une robe, et impassible, sans doute à cause de perfection de sa conduite[2]; il prit en pitié et elle et ceux qu'elle conduisait à l'abîme de la mort, guidé par une divine prescience, — il s'était appliqué à beaucoup d'autres soins et avait arraché beaucoup d'hommes au chemin de l'erreur. — Maintenant donc comme un sage pêcheur, muni d'un appât trompeur, il poursuivit l'agnelet, pour arracher son âme à la gueule du démon. Il prit un habit séculier et une pièce de monnaie et alla la trouver. Quand il arriva et qu'il la vit dans toute sa parure, il lui montra un visage joyeux, — mais son

---

R *Quae* cum abbas Paphnutius audisset[1] sumpto habitu saeculari et uno solido, profectus est ad eam in quadam Ægypti[2]

Quod cum audisset abbas Pahnutius l sumpto habitu saeculari et uno solido, profectus est ad eam *in quandam*

1. Que cum abba Pafnutius comperisset. 2768 A, fol. 21, et 5386.

2. Le texte A seul place Thaïs à Alexandrie (p. 86, l. 14), les autres textes, — conformes à la source de cette histoire, *supra* p. 76, l. 2, — ne donnent pas le nom de la ville ou du village qu'elle habitait.

lumina (*sic*) sanguine iuuenũ inuenenũ (juvenum in venenum) replebantur. 2867, fol. 54.

1. Voir dans l'introduction, le résumé de sa biographie.

2. Les lignes précédentes se trouvent dans l'*Histoire Lausiaque*, ch. LXXXIII.

O

Ἀκούσας τοίνυν ταῦτα περὶ αὐτῆς ὁ ἀββᾶς Σεραπίων, ὁ τὸ σινδόνιον, ὅτιπερ πολλοὶ τῷ βυθῷ τῆς ἀπολείας παραπέμπονται διὰ τὸ πρόσκαιρον κάλλος τοῦ προσώπου αὐτῆς, ἐνδυσάμενος σχῆμα κοσμικὸν καὶ λαβὼν νόμισμα ἐν ἀπῆλθεν πρὸς αὐτήν. Παραγενόμενος δὲ καὶ

Var. O et H

L. 1. *ταῦτα. l. 2-4. πολλοὶ ἠλκύσθησαν εἰς ἀπόλειαν ἕνεκεν τοῦ κάλλους τοῦ προσώπου αὐτῆς.

Ἀκούσας δὲ περὶ αὐτῆς ὁ ἀββᾶς Σεραπίων προσηύξατο πρὸς κύριον λέγων· Κύριε Ἰησοῦ Χριστὲ ὁ θέλων πάντας ἀνθρώπους σωθῆναι καὶ εἰς ἐπίγνωσιν ἀληθείας ἐλθεῖν, ἔμβαλε τὸν φόβον σου εἰς τὴν καρδίαν αὐτῆς (Q.f. 62 v.) πρὸς τὸ ἐπιστρέψαι καὶ μετανοῆσαι. (P. f. 146 r.) Ἐνδυσάμενος δὲ σχῆμα κοσμικὸν, ἔλαβεν μεθ' ἑαυτοῦ νόμισμά ἓν, καὶ ἀπίει πρὸς αὐτήν. Παραγενόμενος δὲ εἰς τὸν τόπον καὶ θεασάμενος αὐτὴν ἐξέστη τῇ διανοίᾳ, καὶ ἐκ-

PQ

L. 4. I Tim., II, 4. — L. 5. P *σου εἰς τ. κ. — L. 8. νομίσματα P... ἀποίη Q.— L. 10. P *αὐτὴν.

Var. PQ

L. 2. πρὸς τὸν θεὸν ὑπὲρ αὐτῆς. l. 3. + (p. Χριστὲ) ὁ θεὸς ἡμῶν. l. 4. οὕτως καὶ νῦν βαλὲ. l. 5. ἐν τῇ καρδίᾳ. l. 6. + καὶ σωθῆναι· l. 7. + (in.) καὶ μετὰ τὸ πληρωθῆναι τὴν εὐχὴν ταύτην. l. 8. ἀπῆλθε. l. 9 à l. 2 p. 93. αὐτὴν, ὡς δῆθεν στρατιώτου τάξιν ἔχων. Καὶ καταλαβὼν τὸν τόπον αὐτῆς, ὁποῦ ἦν ἡ Ταϊσία, ὁ ἀββᾶς Σ. δέδωκε ταύτῃ τὸ νόμισμα, ὃ καί λαβοῦσα μετὰ χαρᾶς ἔφη πρ. αὐ.

Var PQ et J

L Quod cum audisset abbas Pafnutius, sumpto habitu saeculari et uno solido[1] profectus est ad eam. Cumque peruenisset ad locum[2] uidisset que eam, pro-

S Quand le bienheureux Besarion, le serviteur de Dieu, apprit qu'elle en conduisait beaucoup à la perdition à cause de sa beauté[1], il revêtit un vêtement séculier[2], prit un dinar et alla la trouver.

1. On ne peut déterminer le prix donné à Thaïs, car le texte original emploie seulement le mot vague : *pièce de monnaie*, rendu dans le latin par *solidum* ou aureus (pièce d'or de soixante-douze à la livre au temps de Constantin), et dans le syriaque par *dinar* ou *denier*.— On remarquera que le ms. d'Oxford (Ox) porte : « cinq cents pièces de monnaie ».
2. Cf. PQ.

1. Cf. O. Le texte PQ remplace cette phrase par une prière qu'il met dans la bouche de Sérapion.
2. Le ms. J suppose qu'il prit l'habit (le rôle) de soldat.

A τοῦ περίλυπος γενομένη, καὶ ὑπὲρ αὐτῆς τὸν θεὸν παρεκάλει, εἶτα ἐξέβαλε τὸ νόμισμα ὡς ὀφείλων συγκαθευδῆσαι αὐτῇ. Ἡ δὲ λαβοῦσα, εἶπε πρὸς αὐτόν· Εἰσέλθωμεν εἰς τὸ ταμιεῖον. Καὶ φησὶν αὐτός· Εἰσέλθωμεν. Εἰσελθόντων δὲ αὐτῶν, ὁρᾷ κλίνην ἐστρωμμένην ὑψηλήν, εἰς ἣν ἀνελθοῦσα ἐκείνη πρῶτον προσεκαλεῖτο τὸν τοῦ Χριστοῦ δοῦλον· Ὁ δὲ περιεσκόπει ὧδε κακεῖσε, αἰδούμενος δὲ λέγει πρὸς αὐτήν· Οὐκ ἔστι σοι ἕτερον κελλίον τούτου; Ἡ δὲ λέγει αὐτῷ· Ναί. Λέγει αὐτῇ ὁ γέρων. Ἐν αὐτῷ οὖν ἀπέλθωμεν καὶ καθευδήσωμεν. Λέγει πρὸς αὐτόν· Τί θέλεις ἕτερον; εἰ μὲν ἄνθρωπον αἰδούμενος δέδοικας ὧδε, οὐδείς ἐστιν ὁ ἐφορῶν ἡμᾶς ἐν τῷ τόπῳ τούτῳ, εἰ δὲ τὸν θεὸν φοβῇ, ὅπου δ' ἂν εἰσέλθωμεν βλέπει ἡμᾶς ὁ τῶν κρυπτῶν γνώστης.

Ἀκούσας δὲ ὁ γέρων τὸν λόγον τοῦτον, εἶπε πρὸς αὐτήν· Ὅλως οὖν οἶδας ὅτι ἔστι θεός;

Var. A et OX

L. 1. (l. περ. γεν.) ἔστενεν. l. 2. τὰ νομίσματα καὶ ἔδωκεν αὐτῇ. l. 6. *ἐστρ. l. 7. προσεκαλέσατο. l. 8. Χριστοῦ..... περιεσκοπεῖτο. l. 9. ὡς ἐδούμενος, καὶ λέγει αὐτῇ. l. 10. + (p. κελλ.) ἐσώτερον. l. 11. *αὐτῇ. l. 13. + (p. αὐτὸν) ἡ μακαρία *ἕτερον et αἰδούμενος. l. 14. ἐστιν, καὶ οὐδεὶς ἀνθρώπων ἐφωρᾶ. l. 16. τί θέλεις ἄλλο κελλίον. ὅπου γὰρ ἐὰν εἰσέλ. l. 17. (l. ὁ τ. κρ. γν.) ὁ θεός.

R civitate; deditque ei solidum pro mercede peccati. At illa accepto pretio, ait: Ingrediamur *domum. Tunc ille ingressus*, ut lectum pretiosis vestibus stratum conscenderet, *invitabat eam, et dixit*: Si est interius cubiculum, in ipso eamus. Illa dixit: Est quidem, *sed si homines vereris, nec in isto exteriori cubiculo ullus ingreditur;* si vero Deum, nullus est locus qui divinitatis ejus *oculis* abscondatur[1].

Quod cum audisset senex, dicit ei: Et scis esse Deum? *Cui illa respondit:* Et

1. Quo diuinitatis ejus oculis abscondamur 2768 A.

cœur était rempli de tristesse, et il invoqua Dieu sur elle — puis il jeta sa pièce de monnaie, comme s'il devait dormir avec elle. Celle-ci la prit et dit : « Entrons dans la chambre à coucher. » Il répondit : « Entrons. » Comme ils entraient, il vit un lit dressé et garni, vers lequel elle se dirigea d'abord et appela le serviteur du Christ; celui-ci regardait de ci de là, et, plein de confusion, il lui demanda : « N'as-tu pas une autre chambre que celle-ci? » Elle répondit : « Oui. » Et le vieillard lui dit : « Ailons-y donc et nous dormirons. » Elle lui répondit : « Pourquoi en veux-tu une autre? Si tu crains ici parce que tu rougis devant les hommes, personne ne peut nous voir en ce lieu, mais si tu crains Dieu, Celui qui connaît les choses cachées nous verra partout où nous irons. »

Trad. A

A ces paroles, le vieillard lui dit : « Tu sais donc du moins que Dieu existe? » Elle répondit : « Oui, je sais

---

Ægypti ciuitatem deditque ei solidum quasi pro mercede peccandi[1]. Illa accepto praetio, *ait:* Ingrediamur, inquit, in domum. Cumque ingressus esset et lectum pretiosis uestibus stratum ut ascenderet inuitaretur[2] Pahnutius dixit ad eam: *si est interius* (*adde :* cubicutum), *in illud eamus. Illa* autem *dixit: Est quidem* cubiculum ubi nullus ingreditur sine uero Deo[3]. Non enim est locus qui a diuinitate (fol. 144 r.) eius abscondatur.

l

Quod cum senex audisset dixit: Et scis esse Deum? Cum autem illa res-

1. Sic 2867. — Peccati, 2464.
2. Et lectum illa preciosis stratum uestibus conscendere inuitaret. N. A. 1491.
3. Preter Deum. 2867.

O θεασάμενος αὐτὴν ἐκβαλὼν τὸ νόμισμα δέδωκεν. Ἡ δὲ τοῦτο μετὰ χαρᾶς δεξαμένη ἔφη πρὸς αὐτόν. Εἰσέλθωμεν ἐν τῷ κελλίῳ.

Εἰσερχόμενος οὖν σὺν αὐτῇ ὁρᾷ κλίνην ὑψηλὴν εἰς ἣν ἀνελθοῦσα ἡ Ταϊσία προσεκαλεῖτο τοῦτον εἰς ἁμαρτίαν. Ἔφη δὲ πρὸς αὐτήν· Οὐκ ἐστὶν ἕτερον κελλίον ἐσώτερον τούτου; λέγει· Ναί. Καὶ λέγει αὐτῇ ὁ γέρων· Ἐν αὐτῷ εἰσέλθωμεν. Λέγει αὐτῷ ἐκείνη· Εἰ μὲν ἀνθρώπους αἰδῇ οὐδεὶς ὁρᾷ ἐν τῷ τόπῳ τούτῳ. Εἰ δὲ τὸν θεὸν φοβεῖς ὅπου δ' ἂν ἀπέλθωμεν βλέπει ἡμᾶς.

Τοῦτον δὲ τὸν λόγον ὁ μακαρίτης ἀκούσας εἶπεν πρὸς αὐτήν· Καὶ οἶδας ὅλως ὅτι ἔστιν θεός;

Var. O et H L. 1-2. ἔδωκεν αὐτῇ. l. 2. Ἡ δὲ λαβοῦσα ἔφη. l. 3. + (p. κελλίῳ) ὁ δὲ πρὸς αὐτήν· εἰσέλθωμεν. l. 4. Καὶ εἰσελθὼν ὡς ἦν ἐν αὐτῇ. + (p. κλι.) ἐστρωμένην. l. 5. *ἡ Ταϊσία et : ἐκάλεσεν τὸν γέροντα ἀνελθεῖν σὺν αὐτῇ. l. 6. ὁ δὲ ἔφη. l. 7. *τούτου ét + (p. λέγει) αὐτῷ. l. 8. (l. λέγει) εἶπεν. + (p. εἰσέλ.) καὶ καθευδήσωμαι. l. 9. λέγει πρὸς αὐτὸν ἡ μακαρία Ταησία· ἡ *(sic)* μὲν ἄνθρωπον ἐδὴ *(sic)*. l. 10. οὐδείς σε. l. 12. Ἀκούσας δὲ ὁ γέρων τὸν λόγον τοῦτον ἔφη πρὸς.

L tinus solidum protulit, deditque ei. Illa, accepto precio, ait ad illum: Ingrediamur in domum[1].

Cumque ingressus esset[2], et lectum preciosis uestibus stratum ut ascenderet, ab illa inuitaretur (fol. 34 r) Pafnutius dixit ad eam: Si est aliquis hic locus secretior? Et illa: Est. Et senex: In illum inquit ingrediamur, ut quiescere possimus: At illa: Siquidem uereris neminem (*sic*), nullus te in hoc conspicit loco. Si uero Deum metuis, ubicumque ingressi fuerimus inspicit Deus. Non est enim locus qui a diuinitate illius abscondatur[3].

Quod cum audisset senex, dixit ei: Et scis esse Deum? Cum autem respon-

1. Cf. O.
2. Cf. O.
3. Cette phrase n'existe ni dans les textes

βαλὼν τὸ νόμισμα δέδωκεν αὐτῇ. Ἡ δὲ λαβοῦσα PQ λέγει πρὸς αὐτόν. Εἰσέλθωμεν ἐν τῷ κοιτῶνι. Ὁ δὲ λέγει πρὸς αὐτήν· Εἰσέλθωμεν. Εἰσελθόντων δὲ αὐτῶν, ὁρᾷ κλίνην ἐστρωμένην ὑψηλήν. Καὶ ἀνελθοῦσα ἡ κόρη ἐν αὐτῇ ἐκάλει τὸν γέροντα. Ὁ δὲ γέρων ἔφη πρὸς αὐτήν· Οὐκ ἐστίν σοι ἕτερον κελλίον ἐσώτερον τούτου; Λέγει αὐτῷ ἡ κόρη· Ναί. Καὶ λέγει αὐτῇ ὁ γέρων· Ἐν αὐτῷ εἰσέλθωμεν, ἵνα ἐκεῖ καθευδήσωμεν. Λέγει αὐτῷ ἡ Ταϊσία· Εἰ μὲν ἄνθρωπον αἰδῇ, οὐδείς σε ὁρᾷ ἐν τῷ τόπῳ τούτῳ, εἰ δὲ τὸν θεὸν φοβῇ, ὅπου ἐὰν εἰσέλθωμεν, ὁρᾷ ἡμᾶς ὁ θεός.

Ἀκούσας δὲ ὁ γέρων τὸν λόγον τοῦτον ἔφη πρὸς αὐτήν· Καὶ οἶδας εἰ ὅλως ἐστὶν θεὸς καὶ

L. 2. κιτόνι P. Q. — L. 4. Q *ἐστρ. — L. 5. ἐκάλη P. ἐκάλλει Q. — L. 7. ἐσότερον P. — L. 8. Q *αὐτῷ. — L. 9. P *ἵνα ἐκεῖ καθ. — L. 10 et 12. Ἡ μὲν... ἡ δὲ P. Q. — L. 12. φοβεῖ P. — L. 13. βλέπη Q. Var. PQ

L. 2. εἰς τὸν κοιτῶνα μου. l. 3-4. εἰσελευσώμεθα· εἰσελθὼν δὲ αὐτός. l. 5. ὑψηλωτάτην. l. 5. κόρη ἀνέβη εἰς τὴν κλίνην καλοῦσα καὶ τὸν γέροντα ἀνελθεῖν ἐν αὐτῇ. l. 7. ἔσωθεν, l. 9. *ἐν αὐτῷ. l. 10. καθ. ὀλίγον. l. 10-13. ἄνθρωπος οὐδεὶς ἡμᾶς θεώρει, ἐν τῷ τόπῳ τούτῳ καλόν ἐστιν ὁμιλῆσαι καὶ ποιῆσαι τὸ καταθύμιον, ὅπου γὰρ ἀπέλθωμεν ὁ θεὸς βλέπει ἡμᾶς. l. 15. (l. εἰ ὅλ.) ὅτι. Var. PQ et J

S Quand il la vit, il sortit le dinar et le lui donna. Elle le prit et dit : « Entrons dans la chambre. » Il lui répondit : « Entrons. » Quand ils entrèrent, le bienheureux Besarion vit que le lit était préparé et très élevé[1]. Elle dit au vieillard : « Viens, monte sur ce lit. » Il lui dit : « N'as-tu pas une autre chambre à l'intérieur de cette maison ? » Elle lui répondit : « Oui, » et il lui dit : « Entrons-y ». Mais Taïsia lui répondit et lui dit : « Si tu as honte des hommes, personne ne nous verra, pas même ici ; mais si tu crains Dieu, il nous verra partout où nous irons. »

A cette parole, le bienheureux Besarion lui dit : « Tu sais donc, ma fille, qu'il y a un Dieu ? » Elle lui répondit :

1. *C'est-à-dire* : bien garni.

A Λέγει αὐτῷ· Ναὶ οἶδα, ὅτι θεὸς ἀληθινὸς ὑπάρχει ὁ βασιλεὺς τῶν αἰώνων, ὁ ζῶν ἐν οὐρανοῖς, ὅστις ἐνετείλατο καὶ ἐκτίσθησαν. Λέγει αὐτῇ πάλιν ὁ γέρων· Οἶδας, τέκνον, ὅτι καὶ βασιλεία τοῖς δικαίοις ἡτοίμασται καὶ κόλασις τοῖς ἁμαρτωλοῖς, καὶ ὅτι ὁ θεὸς ἀποδώσει μετὰ θάνατον ἑκάστῳ κατὰ τὰ ἔργα αὐτοῦ; Λέγει αὐτῷ ἐκείνη· Ἀνυδρῶς ἐπίσταμαι, παῖς γὰρ οὖσα νήπιος ὡς ἔμαθον βεβάπτισμαι, καὶ οὐκ ἐμυήθην διδασκαλίας. Λέγει αὐτῇ ὁ γέρων· Εἰ οὖν οἶδας ταῦτα, τί οὕτως σεαυτὴν ἀπώλεσας καὶ τοὺς πολλοὺς τῶν ἀνθρώπων, οὐκ οἶδας ὅτι ὁ θάνατος αἰφνιδίως παρίσταται, καὶ οἵᾳ ὥρᾳ οὐ προσδοκᾷς ἔρχεται, καὶ ἀπέρχῃ μηδὲν τοῦ βίου μεθ' ἑαυτῆς αἱροῦσα εἰ μὴ τὰ πεπραγμένα καλά τε καὶ πονηρά; τί οὖν (p. 377) οὕτως ἀδεῶς ἁμαρτάνεις, ἢ ἄρα ὁ θάνατος τὸ κάλλος σου ἡδέσθη; ἢ ὁ πλάσας σε καὶ μέλλων κρίνειν συγγνώσεταί σοι, ἀπροσωπόληπτος ὢν δικαστὴς

Var. A et OX L. 1. * Λέγει αὐ. l. 1-3. (l. ὅτι — ἐκτίσ.) ὅτι ἔστιν θεὸς βασιλεὺς αἰώνων. l. 4. *τέκνον. + (p. καὶ) ἡ. l. 5. + (p. καὶ) ἡ. l. 6-7. *μετὰ θάν. l. 8. (l. Ἀν.) Ἀκροθήγως. l. 10. ἐμοιήθην. l. 11. (l. οὕτως) ἀσέμνως καὶ ἀσέλγως. l. 13. παρίσ. τινι καὶ οἵᾳ ὥρᾳ. l. 14. οὐ προσδωκᾶ λαμβάνει αὐτὸν καὶ ἀπέρχεται. l. 15. μεθ' ἑαυτὸν ἔρων. l. 17. αἰδέως + (p. ἁμ.) τί σεαυτὴν τοῖς πλημμελήμασιν καταχθονιεῖς. *ἄρα. l. 18. ἐδεσθῇ (A : αἰδεσθεῖ).

R Deum scio et regnum futuri saeculi[1], necnon et tormenta *futura* peccatorum. *Dicit* ei: Si ergo *haec* nosti, cur tantas animas perdidisti, *ut non solum pro tuis sed et pro illorum criminibus reddita ratione damneris?*[2]

1. Iudicii. 2867.
2. Le ms. 5386 donne un texte un peu différent : Ingrediamur, inquit beato uiro, domum. Cumque illum, ut lectum preciosis stratum uestibus stratum conscenderet, inuitaret, dicit ad eam sanctus : Si est interius... si uero Deum times, non est locus qui a diuinitatis eius... Cum autem illa respondis-

Trad. A que le Dieu véritable existe, le roi des siècles qui vit dans les cieux ; il a ordonné, et ils ont été créés[1]. » Le vieillard reprit: « Sais-tu, enfant, que le royaume est préparé pour les justes et la punition pour les pécheurs, et qu'après la mort, Dieu rendra à chacun selon ses œuvres ? » Elle lui dit : « Je le sais, sans grands détails, car j'étais bien jeune lorsque j'ai été instruite et baptisée, et je n'ai pas été initiée à la doctrine. » Le vieillard lui dit: « Si tu sais cela, comment t'es-tu ainsi perdue, avec tant d'hommes ? Ne sais-tu pas que la mort se présente à l'improviste, qu'elle arrive à l'heure où tu ne l'attends pas et que tu t'en iras sans rien emporter de cette vie avec toi, si ce n'est les bonnes et les mauvaises actions ? Pourquoi donc pèches-tu ainsi sans crainte ? Penses-tu que la mort respectera ta beauté, ou que celui qui t'a faite te pardonnera au jugement? Ce Juge ne fait pas acception de personne, et ne

---

pondisset se scire Deum et regnum futuri saeculi necnon et tormenta peccatorum, senex dixit ei: Si ergo nosti, cur tantas animas perdidisti ? Et nunc non solum pro tua (*adde* anima) sed et pro illorum redditura rationem dampnaberis[2]. l

1. *Ps.* XXXII (XXXIII), 9.
2. Ut non solum pro tua sed et pro illorum reddita ratione damneris. N. A. 1491.

O Λέγει αὐτῷ· Ναί, οἶδα ὅτι θεὸς ἐστὶν καὶ βασιλεία οὐρανῶν καὶ κρίσις καὶ ἀνταπόδωσις. Λέγει αὐτῇ ὁ γέρων· Εἰ οὖν ταῦτα οἶδας, τί ἀπώλεσας τοὺς υἱοὺς τῶν ἀνθρώπων;

Var. O et H L. 13, p. 93 à 4. θεός, βασιλεῖα καὶ ἀνταπόδωσις ἀγαθῶν καὶ πονηρῶν, καὶ λέγει ὁ γέρων· οἱ *(sic)* οὖν οἶδας ὅτι οὗτος ἐστὶν, πῶς ἀπόλεις τοὺς.

κρίσις καὶ ἀνταπόδωσις, καὶ βασιλεία καὶ κόλασις; Εἰ οὖν οἶδας ταῦτα, διατί ἀπολεῖς τοὺς υἱοὺς τῶν ἀνθρώπων. Καὶ ὑπέδειξεν αὐτῇ τὸ μοναχικὸν αὐτοῦ σχῆμα, διηγησάμενος αὐτῇ δι' ἣν αἰτίαν παρεγένετο πρὸς αὐτήν. PQ

L. 14, p. 93. Q : (l. τὸν λ. τ.) οὕτως. — L. 4. P *αὐτοῦ. — L. 5. παραγέγονεν Q. Var. PQ

L. 2. + (p. κόλασις) λέγει ναί. Ἐπειτά φησιν ὁ γέρων πρὸς αὐτὴν et (p. οἶδας) ὅτι ἐστί. l. 4. *αὐτοῦ... : καὶ διηγήσατο. l. 5. παραγέγονε. Var. PQ et J

L disset se scire Deum et regnum eius futuri saeculi, necnon et tormenta peccatorum[1], senex dixit ei: Si ergo nosti cur tantas animas perdidisti? Et nunc non solum pro tua anima, sed etiam pro illorum redditura rationem dampnaberis[2].

S « Oui, je sais qu'il y a un Dieu, un royaume (des cieux) et une géhenne[1]. » Le vieillard lui dit : « Si tu sais qu'il y a un Dieu, un royaume (du ciel) et un jugement, pourquoi donc perds-tu les fils des hommes ? »[2]

grecs ni dans le syriaque. Elle a pu être empruntée à un autre texte latin.

1. Cf. O et A.

2. Cette phrase n'existe ni dans les textes grecs ni dans le syriaque. — Le ms. 5624 porte : si ergo hec nosti, cur tantas animas perdidisti, ut non solum pro tua, sed pro illorum animabus reddita racione dampneris. Ce texte semble avoir produit celui de Rosweyde (R) par le changement de *tua* en *tuis* et de *animabus* en *criminibus*.

1. *Et une géhenne* manque dans les mss. syriaques de Paris 197 et 309. Ces mots correspondent au latin : *et tormenta peccatorum* et ne se retrouvent en grec que dans le texte A, dans la bouche de Sérapion. Cf. p. 94, l. 5-6. — Le syriaque, trois lignes plus bas, remplace le mot : *géhenne* par le mot : *jugement*, qui figure cette fois (κρίσις) dans les textes O et PQ.

2. Traduction fidèle du grec, mal traduit et amplifié ici par le traducteur latin.

A καὶ μήτε κολακείᾳ μήτε χρήμασι τὸ δίκαιον προδιδούς; εἰς τί ἡ συλλογὴ τῶν χρημάτων, μὴ τὴν ψυχήν σου λυτροῦνται τῆς ἀνάγκης ἐκείνης;

Ἔφθασε δὲ εἰς αὐτὴν ἡ χάρις τοῦ θεοῦ, καὶ εἰς κατάνυξιν ἐλθοῦσα, ῥίπτει ἑαυτὴν εἰς τοὺς πόδας αὐτοῦ δακρύουσα καὶ λέγουσα· Οἶδα ὅτι ἔστι μετάνοια τοῖς ἁμαρτάνουσιν, ἀλλ' ἐγὼ καὶ τὸ μέτρον τῆς μετανοίας ἐν τοῖς φθάσασί με κακοῖς ὑπερέβην. Εἰ δὲ ἔστι μοι ἔτι ἐλπὶς σωτηρίας, χειραγώγησόν με ὡς ἀγαθὸς πατήρ, ποιήσω γὰρ ὃ ἐὰν προστάξῃς μοι, διότι ἐκ τοῦ θεοῦ ἄγγελός μοι ἀγαθὸς ἀπεστάλης· Λέγει αὐτῇ ὁ γέρων· Δεῦρο ἀκολούθει μοι, καὶ ἃ ἐάν σοι εἴπω ποίησον, καὶ ποιεῖ ὁ θεὸς μετὰ τῆς ψυχῆς σου ἔλεος, καὶ ἐξελεῖταί σε τῶν κακῶν. Συνέθετο οὖν ἡ μακαρία ἕπεσθαι αὐτῷ καὶ ποιεῖν τὰ προστατόμενα. Καὶ σκοπήσασα περὶ τῶν χρημάτων αὐτῆς, ὡς οὐκ ἀξίων ὄντων προχειρίσαι ἢ καρποφορῆσαι, λέγει αὐτῷ· Συγχώρησόν μοι, κύριε, τρεῖς ὥρας, ὅπως ἀπελθοῦσα διοικήσω

Var. A et OX L. 2. + (p. τί) οὖν. l. 3. (l. μὴ) εἰ... λυτροῦται, l. 7. δακρ. καὶ κλαίουσα σφοδρῶς, καὶ λέγει πρὸς αὐτόν. l. 10. ὑπερέβειν. l. 11. + (p. με) τυφλωττούσας. l. 12. γὰρ πάντα ὅσα ἐὰν... ὅτι ἀγαθὸς ἄγγ. μοι ἀπεστάλεις. l. 14. καὶ ἃ λέγω σοι. l. 16. + (p. κακ.) σου. l. 19-20. προχωρῆσαι εἰς καρποφορείαν. l. 21. + (p. κύ.) μου et *ἀπελθ.

Trad. A trahit pas la justice pour la flatterie et les richesses, à quoi sert d'avoir entassé des biens? ils ne sauveront pas ton âme de cette contrainte. »

La grâce de Dieu la prévint, et saisie de componction, elle se jeta à ses pieds et lui dit avec larmes : « Je sais qu'il y a pénitence pour ceux qui ont péché, mais j'ai dépassé la mesure de la pénitence par les maux qui m'ont prévenue. S'il y a encore pour moi espoir de salut, conduis-moi par la main comme un bon père; je ferai ce que tu me commanderas, parce que tu es un bon ange que Dieu m'a envoyé. » Le vieillard lui dit : « Viens m'accompagner, fais ce que je te dirai et Dieu aura pitié de ton âme et t'arrachera aux maux. » La bienheureuse convint donc de le suivre et d'accomplir ses ordres. Elle pensa alors à ses biens, comme s'ils n'étaient pas dignes d'être mis en œuvre et de porter des fruits, et elle lui dit : « Accorde-moi trois heures, seigneur, pour que je dispose de mes biens mal acquis,

---

R *Quod cum Thaisis audisset*, provoluta ad pedes Paphnutii *monachi*[1] cum lacrymis exorabat dicens: *Poenitentiam injunge*, pater; confido *enim* remissionem te orante sortiri; *horarum tantum trium*

set et Deum se scire et regnum futuri seculi necnon tormenta peccatorum, dicit sanctus Pahnutius : si ergo... pro tua sed et pro illorum reddenda dampnatione dampneris.

1. Ad pedes senis, 2768 A.

I Illa uero haec audiens, prouoluta pedibus abbatis Pahnutii, cum lacrymis exorabat dicens : Scio esse paenitentiam, pater, et confido remissionem[1] me te orante sortiri[2]. Tantum peto tribus *horis*[3] indutias et post hoc ubi iusseris

1. Remissionem peccatorum 2768 A.
2. Tous les mss. latins de Paris portent cette phrase : Scio esse pœn...
3. Ce texte est devenu : *tantum peccatoribus oris* dans 2867.

O Τότε ῥίπτει ἑαυτὴν εἰς τὸ ἔδαφος πρὸς τοὺς πόδας τοῦ γέροντος κλαίουσα καὶ λέγουσα· οἶδα ὅτι ἐστὶν μετάνοια τοῖς ἁμαρτάνουσιν. Λέγει αὐτῇ ὁ ἀββᾶς[1]· Εἰ οὖν οἶδας, δεῦρο ἀκολούθει (fol. 312 v. col. 2) μοι καὶ σωθήσῃ.

Ἡ δὲ πρὸς αὐτόν· Ἔκδεξαί με, πάτερ, ὀλίγον

Var. O et H L. 1-2. Ταῦτα ἀκούσας ἡ μακαρία ῥίψασα ἑαυτὴν εἰς τοὺς πόδας τοῦ γέροντος, ἔφη πρὸς αὐτόν· οἶδα. l. 3-4. ὁ δὲ γέρων λέγει αὐτῇ. l. 5. *καὶ σωθήσῃ. l. 6. λέγει αὐτῷ ἡ μακαρία.

Ἡ δὲ ῥίψασα ἑαυτὴν εἰς τοὺς πόδας (Q. f. 63 r.) τοῦ γέροντος, ἔφη πρὸς αὐτὸν μετὰ δακρύων· Καὶ οἶδας, τίμιε πάτερ, ὅτι ἐστὶ μετάνοια τοῖς ἁμαρτάνουσιν, καὶ δέχεταί με ὁ θεὸς μετανοοῦσαν; Λέγει ὁ γέρων· Εὔσπλαγχνός ἐστιν ὁ θεὸς καὶ ἐλεήμων, καὶ δέχεται (P. f. 146 v.) πάντας τοὺς μετανοοῦντας καὶ πολλὴ χαρὰ γίνεται ἐπὶ ἑνὶ μετανοοῦντι ἀνθρώπῳ[1]. Ἡ δὲ λέγει πρὸς αὐτόν· Ἄνεξαί με, πάτερ, τρεῖς ὥρας μόνον, καὶ οὕτως πρᾶξον PQ

Var. PQ L. 3. εἶδας Q. — L. 5. εὔσπλαχος Q. — L. 6. P. *ὁ θεός. — L. 6. P + μακρόθυμος ὁ θεός. — L. 8-9. Q. *ἀνθρ. [P : Ἀναιξαι. Q : Ἄνεξε. L. 10. PQ : τρισίν].

Var. PQ et J L. 1. (l. εἰς) πρὸς. l. 3. δακ. λέγουσα· οἶδας. l. 4. ἁμαρτήσασι. l. 5. μετανοήσασαν. l. 6. (l. ἐλ.) μακρόθυμος. l. 7. μετανοήσαντας. l. 8. + (p. γιν.) ἐν οὐρανῷ... : (l. ἀν.) ἁμαρτωλῷ. l. 9-10. ὑπόμεινον ἄνεξαί μοι, πάτερ, ὥρας τρεῖς καὶ μόνον, ἔπειτα πρᾶξον.

L Illa uero hec audiens, prouoluta pedibus[2] abbatis Pafnutii, cum lacrymis exorabat dicens: Scio esse penitentiam, pater, et confido remissionem me, te orante, sortiri[3]. Tantum peto tribus diebus (*lire*: horis) inducias, et post hoc

1. Le latin et le syriaque ne renferment pas cette réponse de Sérapion, qui figure dans les textes grecs, mais avec de grandes différences: PQ énonce un principe général et fait allusion à un verset de S. Luc; O va droit à la question: « si tu sais cela, viens m'accompagner et tu seras sauvée »; enfin A développe O. Cette réponse de Sérapion ne figurait peut-être pas dans la première rédaction.

2. Ad pedes, 5624.

3. Les sept mots précédents ne figurent que dans le latin. Ils ont peut-être été inspirés par PQ (l. 4-5).

S Elle se jeta aussitôt à ses pieds et lui dit: « Je sais qu'il y a une pénitence pour ceux qui pèchent[1], mais, je t'en prie, seigneur, attends-moi trois heures seu-

1. Cf. Luc, xv, 7.

2. Le syriaque dépend ici du texte O, ne renferme pas la réponse de Sérapion et suit enfin PQ (ou le ms. H, qui sert plusieurs fois de transition entre les textes O et PQ).

A τὰ κακῶς μοι πορισθέντα χρήματα, καὶ οὕτως πρᾶξον εἴ τι βούλει περὶ ἐμοῦ. Ὁ δὲ συνταξάμενος αὐτῇ τόπον τινὰ ὅπου περιμενεῖ αὐτήν, ἐπέτρεψεν ἀπελθεῖν. Ἀπελθοῦσα οὖν καὶ συναθροίσασα πάντα τὰ χρήματα τὰ πολλῆς τιμῆς ἄξια, ἔκαυσεν αὐτὰ μέσον τῆς πόλεως λέγουσα· Δεῦτε ἴδετε πάντες οἱ μετ' ἐμοῦ πορνεύσαντες, τὰ κακῶς μοι κτισθέντα, ἐν ὀφθαλμοῖς ὑμῶν καιόμενα τῇ ὥρᾳ ταύτῃ, πιστεύω γὰρ τῷ δεσπότῃ Χριστῷ, ὅτι οὕτως ἀναλώσει μου τὰς ἁμαρτίας, τῷ θείῳ αὐτοῦ πυρὶ, καὶ καθαρίσει μου τὴν ψυχήν. Ἦν δὲ ἡ ὁλκὴ τοῦ χρυσίου λίτραι διακόσιαι τὰ καέντα παρ' αὐτῆς. Οἱ οὖν θεωροῦντες αὐτὴν, ἔλεγον ὅτι μαίνεται καὶ ἐλυποῦντο ἐπ' αὐτῇ.

Αὕτη δὲ ταῦτα διαπραξαμένη, εὐθέως τρέχει πρὸς τὸν γέροντα. Ὁ δὲ ἰδὼν αὐτὴν, χαίρων ὑπεδέξατο, καὶ λαβόμενος τῆς χειρὸς αὐτῆς, εἰσῆλθεν εἰς μοναστήριον (p. 378) γυναικῶν εὐλαβῶν· Καὶ ζητήσας μικρὸν κελλίον σκοτει-

Var. A et OX L. 2. πράξω εἴ τι βούλη. l. 3. περιμήνη. l. 5. τά τε χρ. πάντα καὶ τὰ κόσμια πολλῆς. l. 6. + (p. ἄξια) ποιήσασα πυρκαΐαν. l. 8. (l. κτισ.) συναχθέντα. l. 9. (l. ὥρᾳ) ὁδῷ. l. 10. *ἀναλώσει. l. 11. *καὶ. l. 12. (l. τοῦ) αὐτῶν. l. 14. (l. ἔλ. ὅτι μ.) ὑπέλαβον ὅτι ἔξεστιν. l. 15. αὐτῆς. l. 16. τοῦτο. l. 18. + (p. ὑπ.) αὐτὴν. l. 19. εἰσήγαγεν αὐτὴν. l. 20. ζητ. κελλ. εὗρεν μικρὸν καὶ σκοτ.

R inducias peto, et post hoc *quocumque* jusseris veniam; et *quodcumque* praeceperis, faciam. Cumque locum illi abbas Paphnutius constituisset *quo* venire deberet, illa *discedens*, collectis omnibus quaecumque ex peccato *susceperat*, prolatisque *in media civitate*, populo spectante *igni supposuit*, clamans: Venite omnes qui peccastis mecum, et videte, quomodo ea quae mihi contulistis exuram. Erat autem *pretium librarum* quadraginta.

Quae cum omnia *consumpsisset*, *in locum* quem *abbas constituit* ei, perrexit; quam ille, reperto *virginali* (*lire* : virginum) monasterio, *in cellula parva*

et fais ensuite de moi ce que tu voudras. » Il lui fixa un endroit où il l'attendrait et s'éloigna. Elle alla donc recueillir tous ses objets de grand prix et les brûla au milieu de la ville en disant: « Venez ici, vous tous qui avez péché avec moi, pour voir brûler maintenant sous vos yeux mes biens mal acquis, j'ai confiance que mon maître, le Christ, consumera de même mes péchés par son feu divin et purifiera mon âme. » — Le poids de l'or qu'elle brûla ainsi était de deux cents livres. — Ceux qui la virent, dirent qu'elle était devenue folle, et ils furent affligés à son sujet. Trad. A

Quand elle eut fait cela, elle courut aussitôt près du vieillard. Celui-ci, la voyant, la reçut avec joie, et, la prenant par la main, la conduisit dans un monastère de femmes religieuses. Il chercha une petite cellule tout à fait obscure

ibo[1], et quaecumque praeceperis faciam. l
Cumque locum illi abbas constituisset ubi uenire deberet, illa collectis omnibus quaecumque ex peccato lucrata erat prolatisque in medium ciuitatis, populo expectante, igne combussit clamans: Venite omnes qui peccastis mecum et uidete quomodo ea quae mihi contulistis exuram[2]. Erat autem praetium auri librae XL[3].

Quae cum incendisset omnia[4] ad locum quem abbas Pahnutius ei constituerat perrexit. Quam ille reperto uirginum monasterio in cellulam paruam

1. Post haec veniam. 2464.
2. Videte quæ mihi contulistis quomodo ea exuram. N. A. 1491.
3. Quadragintarum. N. A. 1491. — Quadrigentarum. 2464 et 2867. — Quadringentarum. 2768 A, 5386, 5624 et *add.* 33518.
4. Quae cum omnia combussisset. N. A. 1491, 2464... cremasset 5386.

O καὶ οὕτως πράττω ὅ ἂν βούλωμαι σὺν θεῷ[1]· Ὁ δὲ, συνταξάμενος αὐτῇ ὅπου αὐτὸν εὕροι, ἐξῆλθεν παρ' αὐτῆς. Ἡ δὲ λαβοῦσα τὰ ἐκ τῆς ἀσωτίας ἅπαντα ἐνέπρησεν μέσον τῆς πόλεως λέγουσα· Δεῦτε πάντες οἱ μετ' ἐμοῦ πορνεύσαντες, βλέψατε ἃ κακῶς ἐκτησάμην καιόμενα ἔμπροσθεν ὑμῶν τῇ ὥρᾳ ταύτῃ.

Μετὰ δὲ τὸ πληρῶσαι αὐτὴν ταῦτα ἦλθεν πρὸς τὸν γέροντα. Ἀπήνεγκεν οὖν αὐτὴν ὁ γέρων εἰς μοναστήριον παρθένων ἁγίων καὶ ζητήσας ἐν αὐτῷ εὗρεν κελλίον μικρὸν σκοτεινὸν

Var. O et H L. 6, p. 97 à 2. πάτερ τρεῖς ὥρας μόνον καὶ οὕτως πράξον εἰς ἐμὲ ὁ βούλει ὑπὲρ τῶν κακῶν ὧν ἔπραξα. ὁ δὲ. l. 2-4. αὐτῇ τὸ ποῦ (*sic* O) ἔλθοι, ἐξῆλθεν ἀπ' αὐτῆς. Αὐτὴ δὲ πάραυτα λαβοῦσα ὅσα ἐκτήσατο ἀπὸ τῆς πορνείας ἔκλαυσεν (*sic*) μέσον. l. 6. (l. βλ.) καὶ ἴδεται. l. 7. ἀντ' τῶν ὀφθαλμῶν ἡμῶν ἐν τῇ. l. 8. καὶ μετὰ τὸ κλάυσαι (*sic*) αὐτὰ πάντα ἀπέδρα. l. 9-10. Καὶ κατέχων τῆς χειρὸς αὐτῆς ὁ γέρων εἰσήνεγκεν αὐτὴν εἰς τὸ μ. τῶν π. καὶ. l. 11. ζητίσας κελλίον εὗρεν μικρόν.

L ubi iusseris ibo et quecumque preceperis faciam[2]. Cumque locum illi abbas constituisset ubi uenire deberet, illa collectis omnibus quecumque ex peccato lucrata erat, prolatisque in medium ciuitatis, populo spectante igne combussit, clamans : Uenite omnes qui peccastis mecum, et uidete quomodo ea que michi contulistis exuram. Erat autem precium auri librarum quadraginta.

Que cum incendisset omnia[3], ad locum quem abbas Pafnutius ei constituerat perrexit. Quam ille reperto uirginum monasterio in cellulam

1. Le ms. O présente ici une leçon particulière.

2. Cette phrase n'existe de cette manière ni dans les textes grecs ni dans le syriaque.

3. Cf. PQ.

εἰς ἐμὲ ὁ βούλῃ ὑπὲρ τῶν κακῶν ὧν ἔπραξα, οἶδα γὰρ ὅτι ἀπὸ θεοῦ ἐπέμφθης. Ὁ δὲ συνταξάμενος αὐτῇ ὅπου αὐτὸν εὕρῃ, ἀπέλυσεν αὐτῇ. Ἡ δὲ εὐθέως λαβοῦσα ἃ ἐκτήσατο ἀπὸ τῆς πορνείας αὐτῆς ἔκαυσεν αὐτὰ μέσον τῆς πόλεως, λέγουσα· Δεῦτε πάντες, βλέπετε ἃ κακῶς ἐκτησάμην καιόμενα σήμερον. Ἦν δὲ ὁλκὴ χρυσίου λίτραι ἑξακόσιαι ἄνευ ἱματισμοῦ καὶ στολῶν τὰ καέντα παρ' αὐτῆς. PQ

Καὶ μετὰ τὸ καῦσαι πάντα ἀπέδρα πρὸς τὸν γέροντα. Παραλαβὼν δὲ αὐτὴν ὁ γέρων κατέχων τῆς χειρὸς αὐτῆς εἰσήνεγκεν εἰς τὸ μοναστήριον (Q. f. 63 v.) τῶν παρθένων. Καὶ ζητήσας ἐν αὐτῷ εὗρεν κελλίον μικρὸν καὶ

Var. PQ L. 1. ᾧ βούλει Q. — L. 2. εἶδα Q. — L. 2. ἐπέμψης Q. — L. 2. ἡδέ Q. — L. 3. τὸ ποῦ αὐτῶν P. — L. 6. λέγων Q. — L. 6. πάντα βλέπεται P. — L. 7. καὶ ὁμενα ἐν ὀφθαλμοῖς ἡμῶν ἐν τῇ ὥρᾳ ταύτῃ Q. — L. 8. λύτρας ἑξακοσίας Q. — L. 10. Q + μεν. — L. 12. P *κατ. τ. χ. αὐ. — L. 14. P *μικρὸν καὶ.

Var. PQ et J L. 1. (l. ὁ) εἴ τι ἂν. l. 2. ἀπεστάλης πρός με. l. 3. (l. ὅπου) τὸ ποῦ..... εὑρήσει. l. 3-4. (l. ἀπ. αὐ.) οὕτως ἀπῆλθεν ἀπ' αὐτῆς. l. 4. Ἡ δὲ ἁγία παραλαβοῦσα ὅσα ἂν ἐκτίσατο. l. 5. ταῦτα ἐν μέσῳ. l. 6-7. πάντες, οἱ σὺν ἐμοὶ πορνεύσαντες, ἃ κακῶς ἐκτησάμην ἐκ τῆς πορνείας, ἐν τῇ ὥρᾳ ταύτῃ ἴδετε ἐν ᾗ κατέκαυσα πάντα ταῦτα. l. 8. λιτρῶν ἑξακοσίων. l. 9. καυθέντα ὑπ'. l. 10. μετὰ ταῦτα ἀπῆλθε. l. 11. καὶ π. αὐ. l. 11-12. *κατ. τ. χ. αὐ. l. 12. εἰσήγαγεν εἰς φροντιστήριον π.

---

lement, puis fais de moi ce que tu voudras, en retour de tous les maux que j'ai commis. » S

Il lui dit où il l'attendrait, puis il la laissa et s'en alla. Celle-ci aussitôt prit tout ce qu'elle avait gagné par la fornication et le brûla au milieu de la ville en disant : « Venez voir, vous tous qui avez eu commerce avec moi, venez me voir brûler maintenant à vos yeux tout ce que j'ai acquis par le péché. » — Or, elle brûla pour trois cents livres d'or et des vêtements de tout genre.

Après qu'elle eut tout brûlé, elle alla près du bienheureux Besarion, et lui, dès qu'il la vit, la prit par la main, la conduisit à un monastère de sœurs et l'enferma dans une petite cellule à la-

A νὸν πάνυ, ἐνέκλεισεν αὐτὴν ἐν αὐτῷ, καθηλώσας τὴν θύραν καὶ σφραγίσας μολίβδῳ, ἐάσας μικρὰν τρύπην δι' ἧς τὰ πρὸς τροφὴν ἔμελλε δέχεσθαι. Καὶ παρήγγειλεν ὁ γέρων τῇ μητρὶ τοῦ μοναστηριού, ὥστε εὐχὴν ποιεῖσθαι ὑπὲρ αὐτῆς, καὶ παρέχειν αὐτῇ ἡμέριον ἄρτον ἡμίλιτρον ξηρὸν, καὶ ὕδατος ποτήριον ἕν. Εἶπε δὲ ἡ μακαρία διὰ τῆς θυρίδος· Κύριέ μου πάτερ, ποῦ ἔχω τὴν χρείαν μου ποιῆσαι τὴν ἀναγκαίαν, ὅτι πανταχόθεν πέφρακται τὸ κελλίον; Λέγει αὐτῇ ὁ γέρων· Ἐν τῷ κελλίῳ σου ποίησον τὴν χρείαν, μύρων καὶ ἀρωμάτων ἀπήλαυσας, ἀνάσχου καὶ τῆς δυσωδίας ἵνα εὖ σοι γένηται. Πάλιν λέγει πρὸς αὐτόν· Πῶς κελεύεις με εὔχεσθαι; φοβοῦμαι γὰρ ὅτι ἀναξία εἰμί. Λέγει αὐτῇ· Κἀγὼ οἶδα ὅτι ἀναξία εἶ ὀνομάσαι τὸ ὄνομα τοῦ κυρίου, ἢ ἁπλῶσαι τὰς χεῖρας σου εἰς δέησιν αὐτοῦ, διότι τὰ χείλη σου ῥυπαρά εἰσι, καὶ αἱ χεῖρές σου ἄναγναι ὑπάρχουσι, διὸ σιγῇ μόνον καθέζου, προσέχουσα κατὰ ἀνα-

Var. A et OX

L. 1. καὶ ἐνέκλ... εἰς αὐτῶ *(sic)*. 1. 3. ἥμελεν. 1. 4. *καὶ...: τὴν μητέρα. 1. 5. + (p. ὥστε) καὶ. 1. 6. ἀὐτὴν... εἰμίλητρον. 1. 7. ὕδ. κρασὶν ποτηρίου. + (p. δὲ) αὐτῷ. 1. 8. διὰ τοῦ θυριδίου. 1. 10. περίφρακται. 1. 12. μοίρων. 1. 16. + (p. αὐτῇ) ὁ γέρων. 1. 17. θεοῦ. 1. 19. *εἰσι...: ἐναγεῖς. 1. 20. εἰς ἀνατ.

R *ducens,* ostium *cellulae* plumbo *signavit* (*lire* : sigillavit) parvamque rèliquit *fenestellam*, per quam ei *victus* modicus inferretur, jussitque ei omnibus diebus parum panis et paululum aquae a *sororibus monasterii* ministrari. Cum *autem discederet* ostio plumbato, ait ad illum Thaisis : Quo jubes, pater, *ut aquam* meam effundam? *At ille respondit :* In cella, *ut* digna es. Cumque iterum *quemadmodum* Deum *oraret requireret, dicit ei :* Non es digna nominare Deum, nec in labiis tuis nomen *divinitatis* ejus *adducere*, sed nec ad cælum manus expandere, *quoniam* labia tua iniquitate sunt plena, et manus tuae sordibus inquinatae ; sed tantummodo *sedens* contra

et l'y enferma ; il cloua la porte et la scella avec du plomb, laissant une petite ouverture par où elle recevrait sa nourriture. Et le vieillard ordonna à la mère du monastère de prier pour elle et de lui donner chaque jour une demi-livre de pain sec et une coupe d'eau. La bienheureuse lui dit, à travers la porte : « Seigneur mon père, où pourrai-je faire mon besoin nécessaire, car la cellule est fermée de toute part ? » Le vieillard lui dit : « Fais le nécessaire dans ta cellule, tu as joui des parfums et des aromates, supporte aussi l'odeur fétide, afin qu'il t'en arrive du bien. » Elle lui dit encore : « Comment m'ordonnes-tu de prier, car je crains d'en être indigne ? » Il lui répondit : « Je sais aussi que tu es indigne d'invoquer le nom du Seigneur ou d'étendre les mains pour le prier, car tes lèvres sont souillées et tes mains sont impures, assieds-toi donc en silence tournée vers

Trad. A

---

recludens, hostium (*lire* ostium) cellae plumbo sigillauit, et paruam reliquit fenestram per quam ei cybus modicus inferretur[1], jussitque illi omnibus diebus *parum panis* et paululum aque a caeteris ministrari[2]. Cum autem senex ostio signato discederet, ait ad eum Thaisis : Quo iubes, pater, ut ex naturali meatu meam aquam effundam[3] ? Ille dixit ei : *In cella* sicut digna es. Cumque iterum quomodo Deum orare deberet inquireret, respondit ei senex : Non es digna nominare Deum neque *in labiis tuis* nomen sanctum Trinitatis[4] inducere, sed *nec ad caelum manus expandere*, quum *labia tua iniquitate sunt plena* (fol. 144 v.), *et manus tuae sordibus inquinate.* Sed tantum-

1

1. Paruamque fenestrellam per quam illi uictus modicus inferretur praeparavit. 2464.

2. Sic 2464. — Et paululum aquae ministrare. N. A. 1491. — A ceteris sororibus 5386.

3. Sic 2867. — Ce passage n'est pas dans le grec PQ. ni dans le syriaque ni dans le ms. latin N. A. 1491 : Cum autem ostio plumbato discederet, ait illi Taesis : qualiter, pater mi, Dominum exorem, priusquam discedas, indica mihi. Dixitque ei senex : Non es digna...

4. Rosweyde donne : nomen divinitatis, et 2867 par une mauvaise lecture de « divinitatis » ou par désir de concilier les deux leçons, écrit : nomen dei Trinitatis eius.

O. καὶ κατέκλεισεν αὐτὴν ἐν αὐτῷ, καθηλώσας τὴν θύραν καὶ σφραγίσας μολίβδῳ. Ἔασεν μικρὰν καὶ μόνον θυρίδα, δι' ἧς ἐδέχετο τὰ πρὸς τὴν χρείαν· παρήγγειλεν δὲ καὶ τῇ μητρὶ τοῦ μοναστηρίου ὥστε παρέχειν αὐτῇ ἕνα ἄρτον ξηρὸν καὶ ὕδωρ ἐν μέτρῳ. Ἔφη δὲ πρὸς αὐτὸν ἡ Ταϊσία· Πάτερ, [ποῦ κελεύεις ποιοῦμαι τήν χρείαν τοῦ ὕδατος; Λέγει αὐτῇ ὁ γέρων· Ἐν τῷ κελλίῳ, καθὼς θέλεις. Λέγει πάλιν πρὸς αὐτὸν] πῶς προσεύξομαι; Λέγει πρὸς αὐτὴν ὁ γέρων· Οὐκ εἶ ἀξία οὔτε ὀνομάσαι θεὸν διὰ χειλέων σου· οὔτε τὰς χεῖρας σου ἁπλῶσαι πρὸς αὐτόν· δι' ὅτι τὰ μὲν χείλη σου ῥυπαρά εἰσιν καὶ ἀκάθαρτα, αἱ δὲ χεῖρες σου ἐμολύνθησαν ἐξ ἀνομιῶν, ἀλλὰ προσέχουσα κατὰ ἀνα-

Var. O et H L. 1. καὶ ἐνέβαλεν αὐτῷ τὴν μακαρίαν, καθηλώσας. l. 2. σφραγισάμενος μολύβδῳ. l. 2-3. Ἔασεν δὲ μικρὰν πάνυ θυρίδα. l. 4. Καὶ πα. ὁ γέρων τῇ. l. 5. αὐτὴν. l. 6. καὶ ὕδατος. τοσοῦτον δὲ ἔφη ἡ μακαρία πρὸς τὸν γέροντα διὰ τοῦ θυριδίου. Les mots entre crochets manquent dans O et sont pris dans H. l. 10. πῶς θέλεις εὔξιμαι *(sic)* τῷ θεῷ, ἵνα με συγχωρήσει. l. 11. ἀξιὰ ἐπικαλέσαι θεὸν, οὔτε ὀνομάσαι τὸ ὄνομα διὰ. l. 13. τὰ χείλη. l. 14. καὶ αἱ χεῖρες. l. 15. πρὸς ἀνατ.

L paruam recludens[1], ostium celle plumbo sigillavit, et paruam fenestram reliquit, per quam ei cibus modicus inferretur. Iussitque illi omnibus diebus parum aridi panis, et paululum aque[2] ministrari. Cum autem senex ostio signato discederet, ait ad eum Thaisis. Quo iubes pater, ut ex naturali meatu aquam effundam? Ille dixit ei: In cella tua, sicut digna es[3]. Cumque iterum quomodo Deum orare deberet inquireret, respondit ei senex: Non es digna nominare Deum neque per labia tua sanctum nomen eius assumere, quia et labia tua et manus tuas iniquitas polluit, sed tantummodo incumbens[4] contra orien-

1. Traduction large.
2. Cf. PQ.
3. Cet incident répugnant ne se trouve pas dans O, P, Q, J, ni dans le syriaque. Il figure dans H et, de manière un peu différente, dans A.
4. Cf *syr.* καθέζου A.

σκοτεινὸν καὶ ἐνέκλεισεν ἐν αὐτῷ τὴν μακαρίαν Ταϊσίαν, καθηλώσας τὴν θύραν καὶ σφραγίσας μολίβδῳ, ἐάσας μόνην μικρὰν θυρίδαν δι' ἧς τὰ πρὸς τὴν χρείαν ἐδέχετο. Καὶ παρήγγειλεν ὁ γέρων τῇ μητρὶ τοῦ μοναστηρίου ὥστε παρέχειν αὐτῇ ἡμερούσιον ἄρτον ξηρὸν μιᾶς ὀγγύας ἥμισυ, καὶ ὀλιγοστὸν ὕδωρ. Ἔφη δὲ πρὸς τὸν γέροντα ἡ μακαρία Ταϊσία διὰ τῆς θυρίδος· Πάτερ, πῶς εὔξομαι τῷ θεῷ ἵνα συγχώρησιν εὕρω τῶν ἁμαρτιῶν μου; Λέγει πρὸς αὐτὴν ὁ γέρων· Οὐκ εἶ ἀξία εὔξασθαι πρὸς αὐτὸν οὔτε ὀνομάσαι τὸ ὄνομα αὐτοῦ διὰ τῶν χειλέων σου, ἢ ἁπλῶσαι τὰς χεῖρας σου πρὸς αὐτὸν, διότι τὰ χείλη σου ῥυπαρά εἰσι καὶ ἀκάθαρτα καὶ αἱ χεῖρες σου ἐμολύνθησαν ἀπὸ ἀνομιῶν καὶ ἀσωτείας· (P. f. 147 r.) ἀλλὰ

PQ

Var. PQ L. 1. ἀπέκλισεν P; ἐνέκλησεν Q. — L. 4. δι' εἷς Q. — L. 4. χρίαν P. — L. 7. ἥμυσι *Cod.* — L. 10. ἵνα συχωρήσοιμι τὰς ἁμαρτίας μου τὰς πολλὰς ἃς ἔπραξα ἡ ἀθλία Q. L. 11. ἢ P. — L. 12. τὸ ἔνδοξον καὶ πολὺ ὕμνητον αὐτοῦ ὄνομα Q. — L. 12. P *διὰ τῶν χ. ἀ αὐτὸν. — L. 14. ῥυπανά P. — L. 15. ἐχείρε *Cod.* — L. 15. P *καὶ αἱ χεῖρες ἀ ἀσωτ. — L. 16. Q + μένων.

Var. PQ et J L. 13, p. 99 à 3. Καὶ ἐνέβαλεν αὐτὴν εἰς ἓν κελλίον, καὶ καθήλωσε τὴν θύραν σφραγίδι μολίβδῳ. l. 3. μόνον μικρὰν παραθυρίδα. l. 6. (l. ὥστε) εἰς τὸ. (l. ἡμ.) ἐν ἡμέραις δυσίν. l. 6-7. ξηρὸν, ὀγγίας δύο, καὶ. l. 9-10. συγχωρήσῃ μου τὰς ἀνομίας καὶ τὰς ἁμαρτίας τὰς πολλὰς, ἃς ἔπραξα ἡ ἀθλία. l. 11. προσεῦξαι σὺ τῷ θεῷ. L. 12. + (p. τὸ) πολὺ ὕμνητον. l. 15. (l. καὶ αἱ) αἱ δὲ..... μεμολυσμέναι. l. 16. ἀσωτίας.

S quelle on n'avait laissé qu'une petite ouverture par où elle recevrait la nourriture. Et le bienheureux Besarion dit à la supérieure du monastère: « Donne-lui chaque jour une livre de pain sec et son nécessaire d'eau. » La bienheureuse Taïsia dit au pur Besarion[1]: « Comment m'ordonnes-tu de prier Dieu pour qu'il me remette mes péchés? » Et ce bienheureux Besarion lui dit: « Tu n'es pas digne de prier Dieu, ni de rappeler son nom sur tes lèvres, ni d'élever tes mains vers lui, car tes lèvres sont immondes et impures et tes mains sont souillées d'impuretés, mais tu resteras assise,

1. Le syriaque et les textes grecs PQ, J et O omettent ici une demande de Thaïs.

56032

A τολὰς καὶ μηδὲν ἄλλο λέγε ἐν τῇ καρδίᾳ σου, ἢ τοῦτο· Ὁ πλάσας με, ἐλέησόν με. ἥμαρτον, ἱλάσθητί μοι. Καὶ ποιήσας εὐχήν, καὶ παραθέμενος αὐτὴν τῷ κυρίῳ, ἀνεχώρησεν.

Ἐποίησεν οὖν ἡ μακαρία ἐν ἐκείνῳ τῷ σκοτεινῷ κελλίῳ ὡς ἐν τάφῳ τρία ἔτη, πολλὴν ἄσκησιν καὶ κακοπάθειαν ὑπομείνασα, καὶ πολλοὺς καὶ διαφόρους πειρασμοὺς ὑποστάσα, ὑπαχθέντας αὐτῇ ὑπὸ τοῦ μισοκάλου ἐχθροῦ, τοῦ ἀεὶ τὴν σωτηρίαν τῶν ἀνθρώπων βασκαίνοντος. Τῆς δὲ χάριτος αὐτὴν σκεπούσης, νικηφόρος ἀνεδείχθη, καὶ πάσας τὰς μηχανὰς τοῦ διαβόλου κατεπάτησεν, ὡς τελευταῖον μεμαθήκαμεν παρὰ τῆς ἡγουμένης.

Μετὰ ταῦτα σπλαγχνισθεὶς ὁ ἀββᾶς Σαραπίων, ὑπάγει πρὸς τὸν μακάριον Ἀντώνιον, μαθεῖν παρ' αὐτοῦ εἰ συνεχώρησεν αὐτῇ ὁ θεὸς, καὶ ἐν τίνι συνέστη. Παραγενόμενος δὲ πρὸς αὐτὸν, εἶπεν αὐτῷ τὰ περὶ αὐτῆς. Εὐθέως δὲ καλέσας τοὺς μαθητὰς αὐτοῦ ὁ μέγας Ἀντώνιος, εἶπε πρὸς αὐτούς· Ἐγκλείσατε ἕκαστος ὑμῶν

Var. A et OX L. 1-2. ἢ τοῦτον τὸν λόγον. l. 5. + (p. μακ.) αὐτη. l. 7. καπαθείαν. l. 8. ἐκισμούς. l. 9. ἐνεγχθέντα. l. 11. + (p. αὐτὴν) ἀεὶ. l. 14. καὶ παρὰ τῆς ἡγ. τῆς μονῆς καὶ ἐκ τῶν τοῦ σώματος αὐτῆς τραυμάτων. l. 15. Σεραπίον. l. 16. ἀπέρχεται πρὸς τὸν ἀββᾶν Ἀν. l. 18 et 19. (l. δὲ) οὖν. l. 20. ὁ ἀββᾶς Ἀν. l. 21. εἶπεν αὐτοῖς.

R Orientem respice, hunc sermonem *solum* frequenter iterans: Qui plasmasti me, miserere mei. —

Cum ergo tribus annis ita fuisset inclusa, condoluit abbas Paphnutius, et mox profectus est ad abbatem Antonium: ut *ab eo requireret* si *peccata ejus* remisisset ei *Dominus*, an non. Cum ergo *pervenisset, et* tantam (*lire*: totam) *illi*[1] causam *subtiliter* narrasset, convocatis discipulis suis *abbas* An-

1. Et totam illi. 2464, 2768 A et 5386.

l'Orient et dis seulement dans ton cœur: *Toi qui m'as formée aie pitié de moi, j'ai péché, deviens-moi propice.* — Puis, après avoir prié et l'avoir confiée au Seigneur, il s'en alla. Trad. A

La bienheureuse passa trois ans dans cette sombre cellule comme dans un tombeau, elle supporta beaucoup d'ascèses et de souffrances et fut exposée à de nombreuses tentations de tout genre envoyées par l'ennemi du bien, qui jalouse toujours le salut des humains. Mais la grâce (divine) la visita: elle resta victorieuse, et elle foula aux pieds tous les stratégèmes du diable, comme nous l'avons appris à la fin de la supérieure du monastère[1].

Alors le Père Sérapion, pris de pitié, alla trouver le bienheureux Antoine, pour savoir si Dieu lui avait pardonné et où elle en était. Arrivé près de lui, il lui conta ce qui la concernait, et l'illustre Antoine appela ses disciples et leur dit: « Enfermez-vous chacun dans

---

modo incumbens contra Orientem respice, hunc sermonem frequenter iterans: Qui plasmasti me miserere mei. l

Igitur per tres annos inclusam condoluit abbas Pahnutius et profectus est *ad abbatem Antonium* ut requireret ab eo si remisisset illi Deus peccata sua an non[2]. Cum ergo causam rei narrasset, conuocatis sanctus Antonius discipulis

1. L'auteur veut nous donner à entendre qu'il fut son contemporain. La présente histoire serait donc la première rédaction, ce que nous ne pouvons croire, à cause de son tour métaphrastique et parce que ce sont les autres rédactions (O, P, Q) et non celle-ci qui ont été traduites avant le VIIe siècle en syriaque et en latin. — Des phrases incidentes comme celle qui nous occupe, qui constituent des mensonges littéraires, servent parfois de points de départ — faute de mieux — à des systèmes de chronologie. — D'après une variante du ms. d'Oxford (Ox), l'auteur aurait même vu le corps de Thaïs.

2. Si remisisset ei Deus an non. N. A. 2491.

O

τολὰς μηδὲν ἄλλο λέγε εἰ μὴ· Ὁ πλάσας με, ἐλέησον με.

Ποιησάσης οὖν αὐτῆς ἐν τῷ κελλίῳ ἔτη τρία, ἐσπλαγχνίσθη ὁ γέρων ἐπ' αὐτὴν καὶ ἀπῆλθεν πρὸς τὸν ἀββᾶν Ἀντώνιον ἐν τάχει μαθεῖν παρ' αὐτοῦ εἰ συνεχώρισεν (fol. 313 r. col. 1) αὐτῇ ὁ θεὸς ἢ οὔ· Παραγενόμενος οὖν καὶ εἰπὼν αὐτῷ περὶ αὐτῆς, παρ' αὐτῷ καλέσας ὁ ἀββᾶς Ἀντώνιος τοὺς μαθητὰς αὐτοῦ ἔφη πρὸς αὐτούς· Ἐκκλεισάτω ἑαυτὸν ἕκαστος εἰς τὸ

Var. O et H

L. 1. εἰ μὴ τὸν λόγον τοῦτον. l. 2. + ἥμαρτον δῶς τὴν συγχώρησιν. l. 3. κελίῳ. l. 4. πρὸς αὐτὴν. l. 7-8. Καὶ παραγενάμενος *(sic)* πρὸς αὐτὸν εἶπεν αὐτῷ τὰ περὶ αὐτῆς. Καὶ εὐθεὼς καλέσας. l. 9. εἶπεν. l. 10 à l. 2 p. 105. Ἐγκλησάτω ἕκαστος ὑμῶν ἑαυτὸν εἰς τὸ κελλίον, καὶ ὅλην τὴν νύκταν εὐξάσθω πρὸς τὸν θεὸν ἐκτενῶς.

προσεύχου πρὸς ἀνατολὰς, ἔχε δὲ τὴν διάνοιάν σου πρὸς τὸν θεὸν, καὶ λέγε οὕτως· Ὁ θεὸς ὁ πλάσας με, ἐλέησόν με διὰ τὸ μέγα σου ἔλεος. PQ

Ποιήσασα δὲ οὕτως ἡ μακαρία Ταϊσία ἐν τῷ κελλίῳ τρία ἔτη, ἐσπλαγχνίσθη ὁ γέρων ἐπ' αὐτὴν, καὶ ἀπῆλθεν πρὸς τὸν ἀββᾶν Ἀντώνιον μαθεῖν παρ' αὐτοῦ εἰ συνεχώρησεν ὁ θεὸς αὐτῇ τὰς ἁμαρτίας ἢ οὔ. Καὶ παραγενόμενος πρὸς αὐτὸν εἶπεν τὰ περὶ αὐτῆς. Αὐτὸς δὲ καλέσας τοὺς μαθητὰς αὐτοῦ ἔφη πρὸς αὐτούς· Ἐγκλεισάτω ἑαυτὸν ἕκαστος εἰς τὸ

L. 2. πρὸς τὸν θεὸν, μηδὲν (Q. f. 64 r.) ἄλλον λέγουσα ἡμὶ τὸν λόγον τοῦτον· Κύριε ὁ θεός μου Q. — L. 3. κατὰ Q. — L. 7. ἐπ' αὐτῇ Q. — L. 8. ἡ *Cod.* — L. 12. Ἐγκλεισάτο *Cod.* — L. 12. αὐτόν Q. Var. PQ

L. 16 p. 101 à l. 2. ἀλλὰ τοῦτο μόνον ποίησον· πρὸς ἀνατολὰς ἔχουσα τὴν διάνοιάν σου καὶ πρὸς τὸν θεὸν, ἄλλο τι μηδὲν λέγουσα, πλὴν τοῦτον τὸν τρόπον. l. 2-3. κύριε ὁ θεός μου. l. 3. (l. διὰ) κατὰ. l. 4. ἔλεός σου. l. 5. Ἐποίησε δὲ ἡ. l. 6. καὶ οὕτως ἰδὼν ὁ γέρων εὐσπλαγχνίσθη πρὸς αὐτὴν καὶ παρεγένετο πρὸς. l. 8. ἐσυγχώρησεν. l. 9. *ἢ οὔ. l. 10. διηγήσατο αὐτῷ πάντα τὰ. l. 10-11. πάραυτα δὲ καλέσας ὁ ἅγιος Ἀντώνιος τοὺς μ. l. 11-12. αὐτοῖς· Ἐγκλείσατε ἑαυτοὺς ἐκ· ἐν τῷ κελλίῳ ὑμῶν. Var. PQ et J

L tem respice, hunc sermonem[1] frequenter iterans: *Qui plasmasti me, miserere mei.*

Igitur tres annos conclusam condoluit abbas Pafnutius, et profectus est ad Antonium ut requireret ab eo si Deus remisisset illi peccata sua annon. Cum ergo causam rei narrasset[2], conuocatis sanctus Antonius discipulis suis pre-

1. Le ms. 5386, qui suit R d'assez près, en diffère un peu dans le passage qui précède : sed nec ad celum manus extendere tuas quia et labia tua iniquitate polluta sunt et manus tuae sordibus cunctis et sanguine inquinate, sed tantummodo sedens contra Orientem aspice hunc sermonem solum...

2. Subtiliter indicasset. N. A. 1491.

tournée vers l'Orient, et tu diras seulement : *Toi qui m'as créée, aie pitié de moi.* » S

Quand elle eut passé près de trois ans dans cette cellule, le bienheureux Besarion en eut pitié, et il alla trouver le bienheureux Mar Antoine, pour apprendre de lui si Dieu lui avait remis ses péchés ou non. — Quand il lui eut parlé d'elle, le bienheureux Antoine appela ses disciples et leur dit : « Enfermez-vous chacun dans votre cellule

A ἑαυτὸν εἰς τὸ κελλίον αὐτοῦ ὅλην τὴν νύκτα, καὶ εὔξασθε ἐκτενῶς εἴ πως ἴδωμεν τὴν ἀποκάλυψιν, εἰ ἀποκαλύψει ὁ θεὸς τὸ πρᾶγμα (p. 379) δι' οὗ ἦλθεν ὁ ἀββᾶς Σαραπίων. Ποιήσαντες οὖν ὡς ἐκέλευσεν ὁ πατὴρ, καὶ πολλῆς ὥρας διηλθούσης, προσέχει ὁ ἀββᾶς Παῦλος, ὁ μειζότερος τῶν μαθητῶν τοῦ γέροντος, καὶ ὁρᾷ κλίνην ἐστρωμμένην, ἔνδοξον, χρυσοφανῆ, καὶ τρεῖς παρθένους λαμπάδας κρατούσας ἔμπροσθεν τῆς κλίνης παραφυλάττουσαι (sic) αὐτὴν, καὶ στέφανος ἀμαράντινος (sic) διὰ μαργαριτῶν καὶ χρυσίου ὡραϊζόμενος. Καὶ αὐτὴν τὴν κλίνην κεκοσμημένην. Ἰδὼν δὲ αὐτὴν λέγει· Οὐδενὸς ἄλλου ἐστὶν ἡ δόξα τῆς κλίνης ταύτης καὶ ὁ στέφανος οὗτος εἰ μὴ τοῦ ἀββᾶ Ἀντωνίου τοῦ πνευματικοῦ μου πατέρος. Ἦλθε δὲ αὐτῷ φωνή· Οὐκ ἔστι τοῦ ἀββᾶ Ἀντωνίου τοῦ πατρός σου, ἀλλὰ Ταϊσίας τῆς πόρνης ἐστὶ τὰ ὁρώμενά σοι ταῦτα. Πρωΐας οὖν γενομένης, διηγήσατο αὐτοῖς τὸ ὅραμα, οἱ δὲ

Var. A et OX L. 1. ἑαυτοῦ. l. 2-3. ὅπως ἴδ. τίνα ἀποκαλύπτεται τὸ πρ. l. 4. δι' ὃ... Σεραπεῖον. l. 5. ἐκελεύσθησαν καὶ. l. 6. πρὸς ἔσχεν. l. 8. + (p. γέροντος) ὁ λεγόμενος ἁπλοῦς, et (p. ὁρᾷ) εἰς τὸν οὐρανὸν, et (p. ἐστρ.) μεγάλην. l. 9. παρθένοι + (p. λαμπ.) τρεῖς. l. 10. κρατοῦσαι. + (p. κλίνης) καὶ. l. 12-13. μαργαριτῶν ἔκειτο ἐπάνω τῆς κλίνης. Ἰδὼν οὖν. l. 14. αὐτὰ. l. 14-16. δόξα αὕτη εἰμὶ τοῦ ἀββᾶ μου τοῦ κυροῦ Ἀν. l. 18. *τοῦ πατρός σου. l. 20. γενναμένης.

R tonius praecepit ut illa nocte omnes vigilarent, et in oratione singillatim persisterent, quatenus alicui ex eis declararet Deus causam pro qua abbas Paphnutius venerat. *Itaque* cum singuli secessissent, et incessanter *orarent*, abbas Paulus, major discipulus *sancti* Antonii, vidit subito in coelo lectum pretiosis vestibus adornatum, quem tres virgines, clara facie *fulgentes*, custodiebant. Cum *ergo ipse* Paulus diceret: Non est *largitio haec* alterius nisi Patris mei Antonii; *vox ad eum facta est*: Non est Patris tui Antonii, sed Thaisis meretricis est.

Quod cum *manifeste* (*lire* : mane

votre cellule durant toute cette nuit et priez assidûment, peut-être aurons-nous une révélation et Dieu nous fera-t-il connaître la cause du voyage du Père Sérapion. » Ils firent donc comme le père l'avait ordonné, et, après de nombreuses heures, le Père Paul, le plus grand des disciples du vieillard, s'appliqua et vit un lit recouvert, superbe, brillant comme l'or, et trois vierges portant des lampes près du lit qu'elles gardaient et une couronne d'immortelles ornée de perles et d'or. Et (il vit) le lit orné. A cette vue, il dit : « La splendeur de cette couche et cette couronne ne conviennent à aucun autre qu'à abba Antoine, mon père spirituel. » Et une voix lui parvint : « Ce que tu as vu ne concerne pas abba Antoine, ton père, mais Taïsie la courtisane. » Au matin, il raconta aux autres ce qu'il avait vu, et

Trad. A

---

suis, praecepit illis ut illa nocte omnes uigilarent et in oratione persisterent singillatim, quatinus alicui ex his declararet Deus causam pro qua abbas Pahnutius venerat. Cum ergo singuli secessissent[1] et incessanter orassent, abbas Paulus, maior[2] discipulus Antonii, uidit subito lectum in caelo pretiosis uestibus adornatum quem tres uirgines *clara facie custodiebant*. Cumque Paulus eis diceret: Non est haec gratia alterius nisi patris mei Antonii? ad haec vox diuina[3] respondit: Non est patris tui Antonii sed Thaisis meretricis est.

I

Quod cum mane facto, *abbas Paulus*

1. Ita fecissent. N. A. 1491.
2. Minor. 2464.
3. *Diuina* n'est pas dans le grec. C'est sans doute une glose. Le syriaque porte : *du ciel.*

O κελλίον αὐτοῦ ὅλην τὴν νύκτα, καὶ ποιήσατε εὐχὴν ἐκτενῶς ὅπως ἴδωμεν τίνι ἀποκαλύπτεται τὸ πρᾶγμα δι' ὃ ἦλθεν ὁ γέρων. Ποιήσας οὖν αὐτῶν ἕκαστος ὃ ἐκελεύσθη καὶ πολλῆς ὥρας γενομένης, προσέσχεν ὁ ἀββᾶς Παῦλος ὁ μειζότερος τῶν μαθητῶν τοῦ γέροντος· καὶ ὁρᾷ εἰς τὸν οὐρανὸν κλίνην ἐστρωμμένην ἐν μεγάλῃ δόξῃ καὶ τρεῖς παρθένους κρατούσας λαμπάδας ἔμπροσθεν τῆς κλίνης φυλαττούσας αὐτήν· καὶ στέφανον ἀμάραντον κείμενον ἐπάνω τῆς κλίνης· Ὡς οὖν εἶδεν αὐτὴν εἶπεν· Οὐδενός ἐστιν ἡ δόξα τῆς κλίνης ταύτης καὶ τοῦ στεφάνου τούτου εἰ μὴ τοῦ ἀββᾶ Ἀντωνίου τοῦ πατρός μου· Πάραυτα δὲ ἦλθεν φωνὴ λέγουσα· Οὐκ ἔστιν τοῦ πατρός σου Ἀντωνίου ἀλλὰ Ταϊσίας τῆς πόρνης. Ηρωΐας δὲ γενομένης διηγήσατο αὐτοῖς τὸ ὅραμα ὁ εἶδεν.

Var. O et H L. 3-5. Ποιήσαντες δε καθὼς ἐκελεύσθησαν, οὗ πολλῆς ὥρας παρελθούσης, θεωρεῖ ὁ ἀββᾶς. l. 6. *καὶ ὁρᾷ. l. 7. ἐν τῷ οὐρανῷ. l. 8. + (p. δόξῃ) σφοδρά et (p. κρατ.) τρεῖς. l. 10. ἀμαράντινον ὑπὲρ ἄνω *(sic)*. l. 11-13. Καὶ ὡς ἐφὴ ὅτι οὐδενός ἐστιν ἡ δόξα αὐτὴ τῆς κλίνης καὶ τοῦ στεφάνου ἡμὶ *(sic)*. l. 14. *παρ' αὐτὰ δὲ et + (p. ἦλ) οὖν. l. 15. οὐκ ἔστιν ἀββᾶ Ἀντωνίου τοῦ π. σ. ἀλ. Ταησίας. l. 17. [ὁ ἰδών O].

L cepit illis ut illa nocte uigilarent omnes, et in oratione persisterent singillatim quatinus alicui ex his declararet Deus causam, pro qua abbas Pafnucius uenerat. Cum ergo singuli secessissent et incessanter orassent, abbas Paulus, maior discipulus Antonii, uidit subito lectum in celo preciosis uestibus adornatum[1], quem tres uirgines clara facie[2] tenentes tres lampades ante eum custodiebant. Eratque super lectum corona immarcescibilis[3] posita. Cumque Paulus eis diceret: Non est hec gratia alterius nisi patris mei Antonii. Ad hec diuina uox respondit: Non est patris tui Antonii, sed Thaisis meretricis est.

Quod cum mane facto Paulus retulis-

1. ἐστρωμμένην ἐν μεγάλῃ δόξῃ.
2. *Clara facie* ne figure ni dans le grec ni dans le syriaque.
3. Ἀμαράντινος. Cf. O.

κελλίον αὐτοῦ ὅλην τὴν νύκτα καὶ εὔξασθε τῷ θεῷ ἐκτενῶς ὅπως γνώμεν τίνι ἀποκαλύπτεται τὸ πρᾶγμα δι' ὃ ἦλθεν πρὸς ἡμᾶς ὁ ἀββᾶς Σεραπίων. Καὶ ποιήσας ἕκαστος ὡς ἐκελεύσθη καὶ πολλῆς ὥρας διελθούσης προσέχει ὁ ἀββᾶς Παῦλος ὁ μειζότερος τῶν μαθητῶν τοῦ γέροντος, καὶ ὁρᾷ κλίνην εἰς τὸν οὐρανὸν ἐστρωμένην ἐν μεγάλῃ τιμῇ καὶ δόξῃ σφόδρα, καὶ τρεῖς παρθένους κρατούσας λαμπάδας ἔμπροσθεν τῆς κλίνης φυλαττούσας αὐτὴν, καὶ στέφανος ἀμαράντινος ἔκειτο ἐπάνω τῆς κλίνης. Ἰδὼν δὲ αὐτὴν εἶπεν ἐν ἑαυτῷ· Οὐδενὸς ἄλλου ἐστὶν ἡ δόξα τῆς κλίνης ταύτης καὶ τοῦ στεφάνου τούτου (Q. f. 64 v.) ἢ μὴ Ἀντωνίου τοῦ πατρός μου. Καὶ ἦλθεν αὐτῷ φωνὴ λέγουσα· (P. f. 147 v.) Οὐκ ἔστιν Ἀντωνίου τοῦ πατρός σου, ἀλλὰ Ταϊσίας τῆς πόρνης. Ηρωΐας δὲ γενομένης, διηγήσατο τοῖς πατράσι τὴν ὀπτασίαν.

Var. PQ L. 1. εὔξασθαι *Cod.* — L. 3. ἀπεκαλύπτε P. — L. 3. δι' οὗ P. — L. 9. παρθένοι *Cod.* — L. 9. ἐκράτε τὰς P; ἐκρατουντὰς Q. — L. 10. P *φυλ. (Q : φυλάττουσαι) αὐτὴν. — L. 18. P + αὐτῆς.

Var. PQ et J L. 2-3. τί ἀποκαλύψει ἡμῖν ὁ θεὸς περὶ οὗ ἦλ. l. 4-5. ἔκ. αὐτῶν καθὼς ἐκελεύσθησαν. l. 5. καὶ οὕτως π. ὡ. παρελθούσης. l. 9. *σφόδρα. l. 12.*ἰδὼν δὲ αὐτὴν..... : ὁ δὲ εἶπεν πρὸς ἑαυτόν. l. 13. ἄλλου τινὸς ἔνεστιν. l. 14. καὶ ὁ στέφανος. l. 15. (l. Καὶ) ταῦτα οὖν τούτου λογιζομένου. (l. αὐτῷ) πρὸς αὐτὸν· l. 16. + (p. ἔστιν) Παῦλε. l. 17. (l. τῆς) ποτὲ.

S toute cette nuit, et priez Dieu afin que nous voyions à qui il révèlera l'affaire pour laquelle le bienheureux Besarion est venu près de nous. » Après que chacun d'eux eut fait ce qui lui était commandé et après un long espace de temps, le bienheureux Paul, le premier des disciples de Mar Antoine, regarda et vit dans le ciel un lit qui était orné avec grande gloire, et trois anges qui portaient trois lampes devant ce lit, et une couronne de gloire était placée au-dessus. Quand il vit toute cette splendeur, il dit : « Cela ne peut convenir qu'à Antoine, mon père. » Et une voix vint du ciel et lui dit : « Ce n'est pas à Antoine ton père, mais à Taïsia la courtisane. » Et le bienheureux Paul se leva de grand matin et raconta la vision qu'il avait eue.

A ἐχάρησαν ἀκούσαντες, καὶ ἐδόξασαν τὸν φιλάνθρωπον θεόν.

Καὶ ὑποστρέψας ὁ μέγας Σαραπίων ἐν ἀγαλλιάσει πνεύματος, εἰσῆλθεν εἰς τὸ μοναστήριον τῶν παρθένων, καὶ ἐποίησεν εὐχήν, καὶ ἀσπασάμενος αὐτὴν τὸν πνευματικὸν ἀσπασμόν, καὶ ἀνοίξας τὴν θυρίδα, ἠθέλησεν αὐτὴν ἐκβαλεῖν, αὐτὴ δὲ μαθοῦσα παρεκάλει αὐτὸν λέγουσα· Ἔασον οὕτως, πάτερ, ἕως θανάτου μου ἐν τῷ κελλίῳ τούτῳ, πολλαὶ γάρ μου εἰσὶν αἱ ἁμαρτίαι, ἴσως ἴδῃ ὁ θεὸς τὴν ταπείνωσίν μου, καὶ ἀφήσει πάσας τὰς ἁμαρτίας μου. Λέγει πρὸς αὐτὴν ὁ γέρων· Εὔθυμος γενοῦ, ἤδη γὰρ ὁ φιλάνθρωπος θεὸς ἐσπλαγχνίσθη περὶ σοῦ καὶ προσεδέξατο τὴν μετάνοιάν σου, ἔξελθε καὶ ἔσο μετὰ τῶν παρθένων. Ὑπήκουσε δὲ αὐτοῦ καὶ ἐξῆλθεν ἐκ τοῦ κελλίου, καὶ λέγει τῷ γέροντι· Πίστευσόν μοι, πάτερ ὅσιε, ὅτι αἱ ἅγιαί σου εὐχαὶ ἐνεδυνάμωσάν με καὶ ἐφύλαξαν, ἔφερον γὰρ εἰς τὸν λογισμόν μου τὰς ἁμαρτίας μου ὡς ἔπραξα, καὶ ὡς φορτίον

Var. A et OX L. 3. ὁ ἀββᾶς Σεραπείων ὁ μέγας. l. 4. ἦλθε. l. 6. αὐτὴν τὸν ἐν κυρίῳ ἀσπ. l. 7. θύραν. l. 8. ἡ δὲ τοῦτο μαθ. l. 9. + (p. Ἔα.) με. l. 10. + (p. κελλ.) μου. l. 11. ἴσος εἴ δῃ. l. 14. εὐσπλαγ. l. 15-16. *καὶ προσεδ. τ. μ. σου. l. 16. ἔξ. οὖν καὶ ἔσω. l. 17. *δὲ et + (p. καὶ) εὐθέως. l. 21. καὶ ὡσή *(sic)*.

ceux-ci s'en réjouirent et louèrent Dieu qui aime les hommes. Trad. A

L'illustre Sérapion, retournant dans l'allégresse de l'esprit, entra dans le monastère des vierges, fit une prière, et l'embrassant du baiser spirituel, puis ouvrant la porte, voulut faire sortir Taïsie, mais elle, à cette nouvelle, l'implora et lui dit : « Laisse-moi ainsi dans cette cellule, ô père, jusqu'à ma mort, car mes péchés sont nombreux ; Dieu regardera peut-être mon abaissement et me remettra tous mes péchés. » — Le vieillard lui dit : « Prends confiance, car Dieu qui aime les hommes a déjà eu pitié de toi et a accueilli ta pénitence ; sors et demeure avec les vierges. » Elle obéit, sortit de la cellule, et dit au vieillard : « Crois-moi, ô saint père, tes saintes prières m'ont fortifiée et m'ont gardée, car tous les péchés que j'ai commis étaient apportés dans mon esprit, et ils me sont devenus comme un lourd

---

R facto)[1] abbas Paulus retulisset, cognita Dei voluntate, abbas Paphnutius discessit, *et reversus* ad monasterium in quo *fuerat* inclusa, ostium *quod obstruxerat* dissipavit; illa vero, ut adhuc ita permaneret inclusa, *postulabat*. Cum vero aperuisset ostium, dixit *ei :* Egredere, *quoniam* remisit tibi Deus peccata tua[2]. Illa respondit : Testor Deum, quia ex quo hic ingressa sum, *omnia peccata*

retulisset, cognita Dei uoluntate, *abbas Pahnutius* cum gaudio discessit. Et mox profectus ad monasterium in quo erat inclusa, hostium quod plumbo signauerat dissipauit. Illa uero rogabat, ut adhuc maneret inclusa. Cum autem[1] Pahnutius aperuisset hostium dixit : Egredere quia remisit tibi Deus peccata tua. Illa respondit : Testor Deum, quia ex quo hic ingressa sum, ex omnibus l

1. Tous les mss. latins de Paris portent *mane facto* comme le grec.
2. Remisit Deus tibi peccata. 2768 A.

1. Profectus ad monasterium in quo erat Taesis reclusa, illa uero petebat eum ut adhuc dimitteret eam manere inclusa. Cum uero... N. A. 1491. — Profectus est ad monasterium in quo erat inclusa. Cum enim. 2867. Ce ms. omet ensuite : Pahnutius.

O Καὶ ὑποστρέψας ὁ γέρων ἀπὸ τοῦ ἁββᾶ Ἀντωνίου μετὰ χαρᾶς εἰσῆλθεν εἰς τὸ μοναστήριον τῶν παρθένων καὶ ἤνοιξεν τὴν θύραν θέλων αὐτὴν ἐκβαλεῖν· Ἡ δὲ μαθοῦσα παρεκάλει αὐτὸν λέγουσα· Ἔασόν με ἕως τοῦ θανάτου μου ἐν τῷ κελλίῳ τούτῳ, πολλαὶ γὰρ εἰσὶν αἱ ἁμαρτίαι μου· ὅπως συγχωρήσει μοι αὐτὰς ὁ θεός. [Λέγει αὐτῇ ὁ γέρων· ἰδοὺ ὁ φιλάνθρωπος θεὸς ἐσπλαγχνίσθη σοι, καὶ προσεδέξατο τὴν μετάνοιάν σου. Ὡς δὲ ἐξέβαλεν αὐτὴν ἀπὸ τοῦ κελλίου, ἔφη πρὸς αὐτὸν ἡ μακαρία· Πίστευσόν με, πάτερ, ἀφ' ἧς ὥρας εἰσῆλθον ὧδε ἐν τῷ κελλίῳ τούτῳ, ποιήσασα τὰς ἁμαρτίας μου

Var. O et H L. 1. ὑπὲστρεψεν. l. 2, *εἰσῆλθεν. l. 4. [ἐκβάλαι O]. (l. μαθοῦσα) γνοῦσα. [παρεκάλη O] l. 7. *αὐτὰς.

L set, cognita Dei[1] voluntate, Pafnucius cum gaudio dicessit. Et mox profectus ad monasterium in quo erat inclusa, ostium quod plumbo signauerat[2] (fol. 33 v.) dissipauit[3]. Illa vero rogabat ut adhuc maneret inclusa[4]. Cum autem Pafnucius aperuisset ostium, dixit : Egredere, quia remisit tibi Deus peccata tua[5]. Illa autem : Testor Deum quia ex quo hic ingressa sum, ex omnibus peccatis

1. Diuina 2768 A.
2. *Quod plumbo signauerat* n'est pas dans le grec ni dans le syriaque. C'est sans doute une glose.
3. In quo eam recluserat, hostium quod ostrusserat (*sic*) et plumbo signauerat, dissipauit 5386. Ce ms. additionne les leçons R et L.
4. Traduction large.
5. Le ms. 5386 ajoute : qui iustificat impios et resuscitat mortuos peccatis.

PQ Καὶ ὑποστρέψας ὁ γέρων ἀπὸ τοῦ ἁββᾶ Ἀντωνίου μετὰ χαρᾶς εἰσῆλθεν εἰς τὸ μοναστήριον τῶν παρθένων, καὶ ἤνοιξε τὴν θύραν τῆς κέλλης θέλων αὐτὴν ἐκβαλεῖν. Μαθοῦσα δὲ αὕτη παρεκάλει αὐτὸν λέγουσα· Ἔασόν με, τίμιε πάτερ, ἕως θανάτου ἐν τῷ κελλίῳ τούτῳ, πολλαὶ γάρ εἰσιν αἱ ἁμαρτίαι μου ὅπως συγχωρήσει μοι αὐτὰς ὁ θεός. Καὶ λέγει πρὸς αὐτὴν ὁ γέρων· Ἤδη ὁ φιλάνθρωπος θεὸς εὐσπλαγχνίσθη εἰς τὴν ἀνάπαυσίν σου, καὶ ἐλέησέ σε καὶ ἐδέξατο τὴν μετάνοιάν σου. Ἔφη δὲ πρὸς αὐτὸν ἡ μακαρία Ταϊσία· Πίστευε, τίμιε πάτερ, ἀφ' ἡμέρας εἰσῆλθον ἐν τῷ κελλίῳ τούτῳ ἐποίησα τὰς ἁμαρτίας μου φορτίον

Var. PQ L. 3. οἴνοιξε *Cod.* — L. 4. κελίοις P; κέλης καί Q. — L. 5. P. *αὐτόν. — L. 9. Εἴδη *Cod.* — L. 13. ἀφ' εἷς ἡμέρας ἦλθον εἰς τὸ κελλίον τοῦτο Q. — L. 14. ποιήσασα ὅλας μου τὰς ἁμαρτίας φορτίον Q.

Var. PQ et J L. 3. ἤνοιξαν. l. 4-5. ἔξω. Ἡ δὲ μαθ. παρεκ. l. 5. *λέγουσα. l. 6. + (p. θαν.) μένειν. l. 8. μου. l. 9. *φιλ. l. 10. εὐσπ. ἐπὶ τὴν ταπείνωσίν σου. l. 12. ἡ μακ. πίστευσόν μοι. l. 13. ἀφ' ἧς ὥρας ἦλθον. l. 14. ποιήσασα.

S Alors le bienheureux Mar Besarion quitta Mar Antoine avec grande joie, vint au monastère des sœurs et ouvrit la porte pour faire sortir (Taïsia) d'où elle était enfermée. Mais elle le suppliait et disait : « Laisse-moi ici jusqu'à ma mort, car mes péchés sont nombreux. » Et le bienheureux lui dit : « Voilà que Dieu le miséricordieux a eu pitié de toi et a accueilli ta pénitence. » Elle voulut bien alors sortir de cette cellule, et elle lui dit : « Crois-moi, Père, depuis le jour où je suis entrée dans cette cellule, j'ai fait, de tous mes péchés, comme un

A βαρὺ ἐγένοντό μοι. Καὶ ἔλεγον ἐν τῇ καρδίᾳ μου ὅπερ ἤκουσα ψαλλόντων αὐτῶν, προσώζεσαν καὶ ἐσάπησαν οἱ μιώλωπές μου ἀπὸ προσώπου τῆς ἀφροσύνης μου, ὡς κυρίως τοῦ στίχου δι' ἐμὲ εἰρημένου. Καὶ ὁ μὲν διάβολος εἰς ἀπογνωσίν με ἔφερεν, ἐγὼ δὲ εἰς τοὺς οἰκτιρμοὺς ἀποβλέπουσα τοῦ θεοῦ (p. 380) οὐ παρεδεξάμην τὴν τοιαύτην αὐτοῦ συμβουλίαν. Εὖξαι ὑπὲρ ἐμοῦ ἵνα ῥυσθῶ πάλιν τῆς αὐτοῦ ἐπιβουλῆς.

Ἦν δὲ καταπεπονημένη καὶ τεταριχευμένη τῷ σώματι ἐκ τῆς ἀσκήσεως καὶ σκληραγωγίας, ὡς καὶ τὰς ἁρμονίας τῶν ὀστέων αὐτῆς διαφανεῖς γενέσθαι, καὶ τὸ κάλλος ἀχρειωθῆναι οὕτως, ὡς μὴ ἐπιγινώσκεσθαι ἐκ τοῦ προσώπου εἰ ἐκείνη ἐστὶν ἡ ἐν τοσαύτῃ τυγχάνουσα ὡραιότητι. Εὐκαίρως πάντως ἐπὶ ταύτῃ πεπλήρωται τὸ λόγιον· Ὅπου ἐπλεόνασεν ἡ ἁμαρτία ὑπερεπερίσσευσεν ἡ χάρις, ὅσον γὰρ κατὰ τὸ σωματικὸν κάλλος ὑπὲρ πολλῶν γυναικῶν ὑπερεῖχεν ἐν μιασμῷ, τοσοῦτον καὶ εἰς τὸ πνευματικὸν

Var. A et OX L. 5. στείχου. l. 7. κυρίου. l. 8. *τοιαύτην. l. 9. Εὖξαι οὖν... ῥυσθῶ πάσης αὐτοῦ. l. 11. *καὶ τεταρ. l. 12. καὶ τῆς σκ. l. 14. *καὶ τὸ κάλ. ἀχρ. l. 15. μὴ γινώσ. l. 15-16. ἡ αὐτὴ ἐκείνη. l. 17-18. Εὔκαιρον οὕτος καὶ ἐπὶ ταύτῃ τὸ ἀποστολικὸν ἔκεινο φείσασθαι λόγιον. l. 20-21. κάλλος, πόλλων ὑπερικόντησεν, τοσοῦτον καὶ εἰς τὸ.

fardeau[1]; ils ont dit et chanté dans mon cœur ce que j'ai entendu et mes meurtrissures puaient et pourrissaient devant ma folie, c'était comme un récit que je faisais moi-même. Et le diable me porta au désespoir, mais je considérais les miséricordes divines et je ne cédais pas à cette insinuation. Prie pour moi, afin qu'il me délivre de nouveau de ces embûches. » Trad. A

Son corps était épuisé et exténué par l'ascétisme et la sévère discipline, aussi tout l'arrangement de ses os était devenu diaphane et sa beauté avait disparu au point qu'on ne pouvait reconnaître à sa vue si c'était elle qui avait joui d'une si grande beauté. — Sur elle en toute vérité s'accomplit le mot (de l'Écriture) : *Où abonda l'iniquité, surabonda la grâce*[2]. Autant en effet elle avait surpassé beaucoup d'autres femmes en souillure à cause de la beauté de son corps, autant elle dépassa beaucoup

R *mea velut* sarcinam statui ante oculos meos, et non[1] discesserunt peccata mea ab oculis meis, sed flebam semper illa *conspiciens*.

1. Ex omnibus peccatis meis quae feci, uelut sarcinam statui ante oculos meos, et sicut non discedit anelitus de naribus meis una hora sic non... 2768 A.

peccatis meis feci quasi sarcinam mihi et statui ante oculos meos, et sicut non discessit anhelitus de naribus meis[3], sic *non discesserunt peccata mea ab oculis meis, sed semper flebam illa considerans*. l

1. Cf. *Ps.*, XXXVII, 5.
2. *Rom.*, v, 20.
3. N. A. 1491, 5386 et 2464 ajoutent una hora. Leur texte est d'ailleurs le même : ex omnibus peccatis, etc.

O φορτίον μέγα ἔστησα ἐνώπιόν μου, καὶ ὥσπερ ἡ πνοὴ τῆς ῥινός μου, οὕτως οὐκ ἀπέστη ἀπ' ἐμοῦ μίαν ῥοπὴν, ἕως τῆς ὥρας ταύτης].

Les mots entre crochets manquent dans le ms. O qui semble présenter ici une lacune causée par homoiotéleutie. Le scribe aura passé d'un λέγει au suivant. Nous empruntons ce passage au ms. H.

μέγα, καὶ ἔστησα κατὰ πρόσωπόν μου, καὶ ὥσπερ ἡ πνοὴ τῆς ῥινός μου οὐκ ἀπέστη ἀπ' ἐμοῦ, οὕτως καὶ αἱ ἁμαρτίαι μου ἕως τῆς ὥρας ταύτης. PQ

L. 1. στήσας Q. Var. PQ

L. 1. *καὶ (pr.). l. 2. τοῦ νοός μου. l. 3. *καὶ et + (p. μου) οὐκ ἀπέστησαν ἀπ' ἐμοῦ μίαν ὥραν. Var. PQ et J

L meis quasi sarcinam feci michi, et statui ante oculos meos. Et sicut non discessit[1] anhelitus de narribus (*sic*) meis, ita nec a me peccata mea recesserunt, nec uno quidem momento usque ad hanc horam.

1. Ex omnibus peccatis meis *satisfeci ei, ut* sarcinam statui ante oculos meos, et sicut non *descendit*. 2867. Ces leçons fautives semblent dériver de *quae fecit velut* et de *discedit* du ms. 2768 A. Cf. page préc., note 1.

lourd fardeau et je l'ai placé devant mes yeux; aussi, de même que le souffle de mes narines ne m'a pas quittée, ainsi mes péchés ne se sont pas éloignés de moi jusqu'à cette heure[1]. » S

1. Le syriaque traduit PQ. Le latin L traduit H ou plutôt J. Le latin l reproduit d'abord L et le quitte à la fin pour reproduire R.

A μετῆλθε παρὰ πολλὰς τῶν εὐσεβῶν, τὴν ψυχὴν ἑαυτῆς ταῖς ἀρεταῖς κατεκόσμησεν. Ὅσον γὰρ ὁ ἔξω αὐτῆς ἄνθρωπος διεφθείρετο, τοσοῦτον ὁ ἔσω ἀνεκαινίζετο καὶ ἐλαμπρύνετο ἡμέραν ἐξ ἡμέρας, πεπλήρωτο καὶ ἐπὶ τῆς μακαρίας ταύτης τὸ θεῖον λόγιον τὸ λεχθὲν πρὸς τοὺς Φαρισαίους· Ὅτι αἱ πόρναι καὶ οἱ τελῶναι προάξουσιν ὑμᾶς εἰς τὴν βασιλείαν τῶν οὐρανῶν.

Λέγει οὖν πρὸς αὐτὴν ὁ μακάριος Σαραπίων· Εὖ οἶδα καὶ πέπεισμαι, ὅτι οὐ μόνον διὰ τὸν τοῦ σώματός σου κόπον καὶ τὴν ἄσκησιν συνεχώρησέ σοι ὁ θεὸς τὰς ἁμαρτίας σου, ἀλλὰ καὶ διὰ τὸν λογισμόν σου τὸν ἀγαθὸν τῆς ταπεινοφροσύνης, καρδίαν γὰρ συντετριμμένην καὶ τεταπεινωμένην ὁ θεὸς οὐκ ἐξουδενώσει, ἀλλ' ὡς θυσίαν ἀγαθὴν προσδέχεται αὐτήν· διὰ οὖν τὴν φιλανθρωπίαν αὐτοῦ, οὐ μόνον τὰς ἁμαρτίας σου συνεχώρησεν, ἀλλὰ καὶ κλῆρον ἡτοίμασέ σοι σὺν τοῖς ἡγιασμένοις πᾶσιν.

Ἐποίησεν οὖν μετὰ τὸ ἐξελθεῖν τοῦ κελλίου,

Var. A et OX L. 1. μετελθοῦσα... πολλοὺς. l. 5. πεπλήρωται. l. 6. *θεῖον λ. τὸ. l. 8. *ὑμᾶς. l. 10. *οὖν et Σαρ. l. 11. Εὖ ἴσθη καὶ πεπείσω, τέκνον, ὅτι. l. 13. *σοι. l. 14. τῶν λογισμῶν σου τῶν ἀγαθῶν. l. 20. (l. ἡγ.) ἁγίοις. l. 21. + (p. ἐξ.) αὐτήν.

de bienheureuses par la beauté de son esprit ; elle orna son âme de vertus : autant sa créature du dehors (son corps) s'altérait, autant celle du dedans (son âme) se renouvelait et resplendissait de jour en jour. Le mot divin dit aux Pharisiens s'accomplissait par cette bienheureuse : *Les courtisanes et les publicains vous précéderont dans le royaume des cieux*[1].

Trad. A

Le bienheureux Sérapion lui dit : « Je sais bien et je suis persuadé que Dieu t'a enlevé tes péchés, non seulement à cause de tes privations corporelles et de ton ascétisme, mais aussi à cause de ton excellent esprit d'humilité, car *Dieu ne dédaignera pas un cœur contrit et humilié*[2], mais il le recevra comme une agréable offrande. A cause donc de son amour des hommes, non seulement il t'a pardonné tes péchés, mais il t'a encore préparé un héritage avec tous ses saints. »

Après sa sortie de la cellule, elle

R Cui abbas Paphnutius *ait*[1] : Non propter poenitentiam tuam remisit tibi *Deus*, *sed quia horum cogitationem*[2] semper habuisti in animo. Et cum eam

1. Respondit 2768 A.
2. Sed propter suam misericordiam, quia hanc cogitacionem 2768 A.

Cui abba Pahnutius dixit : Non propter penitentiam tuam remisit tibi Deus tua peccata, sed quia hunc timorem habuisti semper in animo. Et cum 1

1. *Matth.*, XXI, 31.
2. *Ps.*, L, 19.

Λέγει πρὸς αὐτὴν ὁ γέρων· Οὐ διὰ τὴν μετάνοιάν σου συνεχώρισεν σοι ὁ θεὸς τὰς ἁμαρτίας σου, ἀλλὰ διὰ τὸ ἐκδοῦναί σε ὅλην ἑαυτὴν τῷ Χριστῷ.

Ἐποίησεν (313 r. col. 2) οὖν ἡ μακαρία

Var. O et H

L. 1. Καὶ εἶπεν αὐτῇ ὁ γέρων· οὕτως, τέκνον μου, οὐ διὰ. l. 2. συνεχώρησεν. l. 3. διὰ τὸν λογισμὸν τοῦτον ὃν ἔσχες ἐκδοῦσα ἑαυτήν. l. 5. *ἡ μακαρία.

Λέγει αὐτῇ ὁ γέρων· Οὐ διὰ τὴν μετάνοιάν σου συνεχώρησέν σοι ὁ θεὸς, ἀλλὰ διὰ τὸν λογισμόν σου τοῦτον ὃν ἔσχες, ἐκδοῦσα ἑαυτὴν ὅλην τῷ Χριστῷ. PQ

Καὶ ἐξέβαλεν αὐτὴν ὁ γέρων ἐκ τοῦ κελλίου, καὶ ἐποίησε μετὰ τὴν ὑπερβάλουσαν ταύτην

L. 6. Q *ταύτην. Var. PQ

L. 1. Καὶ λέγει. l. 2. συνεχ. ὁ θεὸς τὰς ἁμαρτίας σου. l. 3. *σου et : ὃν ἔχεις ὡς. l. 5. + (p. καὶ) οὕτως. l. 6. (l. ἐποί.) ἦν. Var. PQ et J

L Cui abbas Pafnutius dixit: Non propter penitentiam tuam remisit tibi deus peccata tua, sed quia hunc timorem[1] habuisti semper in animo. Et cum

1. Remisit tibi Deus, sed quia hanc cogitationem. 5386.

Le bienheureux Besarion lui dit: « Ce n'est pas à cause de ta pénitence que Dieu t'a remis tes péchés, mais à cause de cette pensée que tu avais, que tu t'es donnée tout entière au Messie[1]. » Cette bienheureuse Taïsia, après sa pénitence, S

1. Traduction de PQ ou de H. — Ici R porte *coyitationem* comme le grec et le syriaque.

A αὐτῆς μετὰ τῶν παρθένων ἡμέρας δεκαπέντε, καὶ μετὰ ταῦτα τὰς ἄλλας τρεῖς ἡμέρας ἠῤῥώστησε, καὶ ἐπλήρωσε τὸν βίον αὐτῆς, κοιμηθεῖσα καλῶς ἐν κυρίῳ, καὶ προεκομίσθη ἐντίμως καὶ ἐνδόξως ὑφ' ὁσίων ἀνδρῶν καὶ εὐλαβῶν. Χάριτι καὶ φιλανθρωπίᾳ τοῦ πάντας ἀνθρώπους βουλομένου σωθῆναι καὶ εἰς ἐπίγνωσιν ἀληθείας ἐλθεῖν, τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ᾧ ἡ δόξα καὶ τὸ κράτος εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν.

Var. A et OX L. 1. *αὐτῆς. l. 2. *τὰς. l. 4. *καλῶς. l. 4-5. *καὶ ἐνδόξως. l. 5. *καὶ εὐλαβῶν. l. 6-7. ἀνθρ. σωθ. θέλοντος. l. 8. + (p. κυρίου) καὶ θεοῦ καὶ σωτῆρος..

Trad. A passa quinze jours avec les vierges et fut malade trois autres jours[1], puis termina sa vie. Elle s'endormit bellement dans le Seigneur et fut accompagnée avec honneur et louanges par les hommes saints et religieux, par la grâce et l'amour de Celui qui veut voir tous les hommes se sauver et arriver à la connaissance de la vérité[2], de Notre-Seigneur Jésus-Christ, auquel gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amen.

R inde eduxisset, quindecim *tantum diebus Thaisis vixit, et sic pausavit*[1] *in pace.*

1. Quieuit. N. A. 1491.

I illam inde eduxisset quindecim postea dies (fol. 145 r.) superuixit et sic Christo Domino animam reddidit.

1. Ce détail ne se trouve que dans le texte A.
2. *I Tim.*, II, 4. Cf. PQ, *supra*, p. 91, l. 4.

Note additionnelle. — M. von Dobschütz, professeur de théologie à Iéna, nous communique le suivant résumé déformé de l'histoire de Thaïs, d'après le ms. de Cambridge, *Corpus Christi*, 305, du XVe siècle, p. 239 :

Quedam meretrix, Thayda nomine, amore cuiusdam sancti succensa, introduxit eum in secretissimum locum. Cui sanctus : Numquid potest nos alius hic uidere. At illa : Nullus, nisi Deus. Cui sanctus : Deum non latet huius loci secretitas (?) nec alicuius actus qualitas, et qualiter audes, filia, in conspectu tanti principis tamque potentis talia facere, que coram aliquo

O μετὰ τὴν ὑπερβάλλουσαν μετάνοιαν μετὰ τῶν παρθένων ἡμέρας πεντεκαίδεκα· καὶ μετὰ τὴν συμπλήρωσιν τῶν ἡμερῶν ἐτελειώθη χάριτι Χριστοῦ, δοξάζουσα πατέρα καὶ υἱὸν σὺν ἁγίῳ πνεύματι ᾧ πρέπει πᾶσα δόξα, τιμὴ καὶ προσκύνησις νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν.

Var. O et H L. 1. + (p. ὑπ.) ταύτην. l. 2. δεκαπέντε μόνας. l. 3. + (p. τῶν) δεκαπέντε. l. 3-6. ἀνεπαύσατο ἐν δόξῃ καὶ χάριτι Χριστοῦ, μετὰ πάντων τῶν εὐαρεστησάντων αὐτῶν ἐν τῇ βασιλείᾳ αὐτοῦ. Αὐτῷ ἡ δόξα καὶ τὸ κράτος εἰς τοὺς αἰ.

μετάνοιαν μετὰ τῶν παρθένων ἡμέρας ιε̄ μόνον. Μετὰ δὲ τὴν συμπλήρωσιν τῶν ιε̄ ἡμερῶν μετέστη πρὸς κύριον ἐν δόξῃ καὶ τιμῇ ἀνεκφράστῳ, ἀπολαβοῦσα (P. f. 148 r.) τὴν οὐράνιον βασιλείαν. Ταύτης καὶ ἡμεῖς τὴν μετάνοιαν ζηλώσωμεν, ἵνα καὶ τῶν αἰωνίων ἀγαθῶν σὺν αὐτῇ ἀπολαύσωμεν χάριτι καὶ φιλανθρωπίᾳ τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ᾧ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας. Ἀμήν. PQ

Var. PQ L. 4. ἀνεκφράστο Q.

Var. PQ et J L. 1. καὶ μόνον. l. 2. ἐκπλήρ. l. 4. ἐπουράνιον, l. 5. + (p. ἡμεῖς) ἠγαπημένοι ἀδελφοί. l. 6-7. ἁγ. μέτοχοι γενισόμενοι. l. 8-9. μεθ' οὗ σοι δόξα τῷ πατρὶ καὶ τῷ ἁγίῳ πνεύματι νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν.

L illlam inde eduxisset, quindecim postea dies superuixit et sic Christo Domino animam reddidit[1].

Explicit uita Thaysis meretricis.

1. Quindecim dies (*ou* diebus) superuixit tantum et (*ou* et ita) pausauit in pace. 2768 A, 5386, 5624.

S passa quinze jours dans ce monastère, puis elle alla en paix vers Notre-Seigneur.

Telle fut la mort de la bienheureuse Taïsia, qui était perdue et qui fut retrouvée, qui était morte et qui devint vivante[1] par la bonté du Messie, auquel miséricordes, grâce, gloire et honneur dans les siècles des siècles. Amen.

1. Cf. *Luc*, XXIV, 32.

simplici uirò erubesceres perpetrare. Illa autem rubore confusa cecidit ad pedes sancti petens ueniam et conuersa egit penitentiam.

Ce récit se trouve après l'*Evangile de Nicodème*, sans titre particulier, et avant des *Apophthegmata :* Quidam stimulo carnis temptatus posuit digitum suum in ignem... (cf. *supra*, p. 56, lignes 32-35); quidam burgensis Parisius, etc. Il ne nomme pas « le saint » qui convertit Thaïs, suppose que celle-ci voulut le séduire et supprime la fin de l'histoire.

APPENDICE

TEXTE DES MENÉES ET SYNAXAIRES

Καὶ μνήμη[1] Ταϊσίας[2] τῆς πόρνης

Αὕτη ἐκ παιδὸς παρὰ τῆς ἰδίας μητρὸς ἐργαστήριον κατέστη τοῦ διαβόλου[3], παρὰ δὲ Παφνουτίου τοῦ Σινδωνίου ἀγρευθεῖσα, καὶ πληροφορίαν λαβοῦσα ὅτι ἐστὶν μετάνοια, πάντα τὰ προσόντα αὐτῇ τῷ[4] πυρὶ κατέκαυσεν ὑπάρχοντα λιτρῶν[5] τετρακοσίων καὶ ἐγκλείσασα ἑαυτὴν ἔν τινι κελλίῳ, δακρύουσα καὶ στενάζουσα ἐκ βάθους καρδίας ἔλεγεν· Ὁ πλάσας με, ἐλέησόν με. Ἐν τούτοις διατέλεσεν[6] ἔτη τρία, ἐκεῖθέν τε ἐξελθοῦσα, κελεύσει τοῦ ἀββᾶ, μετὰ δεκαπέντε ἡμέρας ἐτελειώθη.

Μνήμη[7] τῆς ὁσίας Ταϊσίας[8] τῆς ποτὲ πόρνης

Αὕτη παιδόθεν ἐργαστήριον διαβολικὸν γέγονεν, ἠγρεύθη δὲ καὶ εἰς μετάνοιαν ἦλθεν[9] παρὰ Παφνουτίου τοῦ Σιδωνίου[10] ὅθεν πάντα τὰ προσόντα αὐτῇ πτωχοῖς διανείμασα, καὶ βραχυτάτῳ κελλίῳ ἐγκλεισθεῖσα, δάκρυσι καὶ στεναγμοῖς[11] τὸ θεῖον ἐξελιπάρει. Τρισὶ δὲ χρόνοις[12] τῇ μετανοίᾳ σχολάσασα, ἐν κυρίῳ τελειοῦται.

1. Au huit octobre, d'après le ms. 1590 et le ms. 1592 copié en 1063. — 2. Ταησίας, 1592. — 3. Ces mots ne se trouvent que dans la rédaction A. Aussi nous avons avancé qu'elle avait été écrite avant la rédaction des Menées. — 4. 1590 *τῳ. — 5. λυτρῶν 1590. Les textes latins, comme les Menées, portent *quatre cents* livres (ou, par faute de copiste, *quarante*. Cf. p. 98, note 3). Les textes grecs portent *deux cents* (A) et *six cents* (PQ). Le syriaque porte *trois cents*. — 6. διετέλεσεν 1590. — 7. Au huit octobre, d'après les mss. 1580, du XIIe siècle, et 1589. — 8. ἁγίας Ταησίας 1580. — 9. πρὸς μετάν. ἦχθη 1580. — 10. τοῦ Σιδονίου 1589. — 11. 1580 *δακ. κ. στεν. — 12. 1580 + θερμῶς.

Portrait de ΑΠΟΛΛΩΝ ΕΥΨΥΧΙ

L'EXPLORATION DES NÉCROPOLES

DE LA

MONTAGNE D'ANTINOË

FOUILLES EXÉCUTÉES EN 1901-1902

I

A la reprise, pour la septième fois, de l'exploration des ruines d'Antinoë, un but nouveau s'imposait à mes recherches : la vérification de l'hypothèse que j'avais émise, touchant l'existence de caveaux, creusés dans la montagne qui s'élève du sud-est au nord-ouest de la ville et qui auraient été affectés aux sépultures des chevaliers romains ou byzantins.

Cette hypothèse, j'en avais exposé les raisons, qui toutes étaient basées aux résultats acquis, jusqu'ici, par les fouilles. En quatre années, les sondages faits en vue de reconnaître les divers quartiers du cimetière antinoïte n'ont mis à jour que les tombes des classes moyennes de la cité. Thotesbent, la musicienne; Euphémiàn, la brodeuse; Aurélius Colluthus, le batteur d'or; sa femme, Tisoïa; Uraiònia; des milliers de morts anonymes, de condition analogue; et pour finir, l'anachorète Sérapion et Thaïs.

Les costumes portés par ces morts, les objets retrouvés auprès d'eux, le type même des tombes donnaient la preuve formelle qu'il en était ainsi. En quatre années, nulle trace de sépulture patricienne

n'avait été relevée. Et pourtant, une ville telle qu'Antinoë avait dû compter nombre de hauts dignitaires du pouvoir impérial et de seigneurs.

Or, ces nécropoles, explorées jusqu'ici, sont toutes situées dans la plaine. J'ai, maintes fois, déjà, décrit le site d'Antinoë; je n'y reviendrai que pour esquisser, à grands traits, sa position.

Bâtie au bord du Nil, ses murailles d'enceinte venaient, au sud, s'amorcer à des falaises que baigne le fleuve, et qui, descendant vers l'est, décrivent un vaste cirque, d'une lieue de rayon, pour, au nord, se rapprocher de nouveau de la rive. Entre les remparts et les premiers contreforts de ce cirque, c'est une plaine de désert, à peine onduleuse, où les cimetières se sont étendus. Aux flancs des montagnes, des ravins se creusent; des criques ensablées s'ouvrent; les premières croupes, assez molles, se prolongent, sur certains points, en plateaux. Plusieurs vallées s'enfoncent entre elles enfin, gagnant les rives de la mer Rouge. La plus au sud, l'*Ouady Ghamous,* bifurque, à cinq cents mètres à peine de son débouché, en trois défilés, escaladant les sommets. Quatre autres s'enfoncent au nord; la plus proche du Nil, presque parallèle à la rive. Et, complétant le relief de ce massif rocheux, des cols rejoignent entre elles ces vallées, que dominent des arêtes ou des pics.

L'absence de toute trace de sépulture patricienne, dans les cimetières de la plaine, m'autorisait donc à supposer, qu'à l'imitation des seigneurs égyptiens, les chevaliers romains et byzantins s'étaient fait creuser des appartements funèbres dans les replis de ces vallées. Le type de l'hypogée leur était familier. La Grèce, Rome en fournissaient de nombreux exemples : l'influence des coutumes locales avait dû faire le reste. Il ne s'agissait que de retrouver la trace des caveaux qui devaient subsister.

Ce projet était fort difficile à mettre à exécution, en raison de la nature des travaux à effectuer, et surtout des frais qu'entraînait une telle entreprise. La montagne, calcinée par le soleil, se délite et

s'effrite ; partout elle présente un aspect d'éboulis. Une couche de cette pierre concassée, épaisse d'un à deux mètres et même plus, recouvre la roche vive ; des blocs, détachés des corniches, ont roulé sur les pentes et s'y sont enracinés. Dans ces conditions, les sondages, qu'au préalable il faut effectuer, entraînent l'enlèvement complet de ce lit de sables et de pierres ; les blocs doivent être brisés, afin de prévenir leur glissement. Enfin, aucune donnée précise ; aucune indication, fournie par un auteur ancien, ne permet de porter les investigations sur un point plutôt que sur un autre. Les seuls guides auxquels on puisse s'en remettre sont les dispositions habituelles, adoptées dans l'établissement des hypogées ; l'aspect de la montagne ; la présence de sortes de tumulus, qui la bossellent par places, formés jadis par les déblais provenant de l'excavation du rocher ; l'habitude surtout de reconnaître la pierre naturellement delitée de celle qui a été brisée ; enfin, une longue pratique, qui seule permet de ne se point tromper.

II

Les premiers sondages ne furent pas heureux, et pendant longtemps, l'exploration de la vallée de l'est fut poursuivie en pure perte. Le choix de ce défilé avait pour raison d'être, qu'à sa naissance, des grottes, habitées autrefois par les anachorètes, et qui, sans aucun doute, furent des hypogées, sont encore reconnaissables, au milieu de carrières qui fournirent la pierre des monuments d'Hadrien. Ces hypogées furent-ils affectés à des sépultures égyptiennes ou romaines? La question est insoluble. Dévastés par les Coptes, ils ont perdu leur caractère primitif. Insensiblement, cette vallée, fort étroite à son entrée, s'élargit, et sur ses pentes, assez douces, des corniches s'échelonnent. Une à une, chacune de celles-ci fut sondée, sur deux kilomètres de longueur. La trace d'anciens travaux y fut bien retrouvée, mais aucun caveau ne fut mis à jour.

Me rapprochant alors du nord, j'attaquai la seconde vallée. Là aussi, le résultat fut d'abord négatif. Pourtant, parvenu à un cirque,

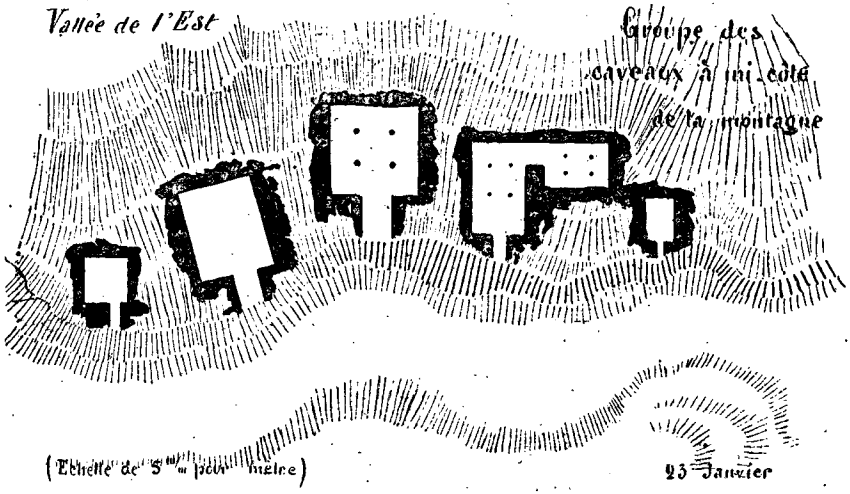

CAVEAUX DÉVASTÉS A L'ÉPOQUE ANTIQUE, VALLÉE DU NORD

au centre duquel se dresse un pic, de vastes tombes furent enfin reconnues. Saccagées, dès l'antiquité, elles ne contenaient que

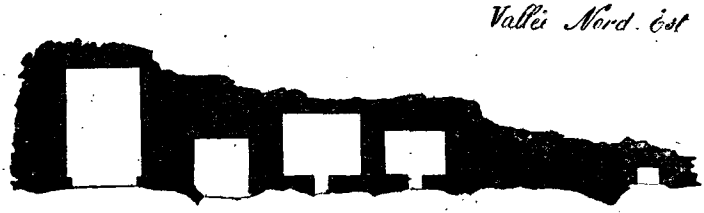

1er Groupe de caveaux de la corniche supérieure
(Echelle de 2 m. 5 pour mètre)

27 Janvier . 16 Février.

CAVEAUX DÉVASTÉS A L'ÉPOQUE ANTIQUE, VALLÉE DU NORD

d'informes débris. Les pillards, avides de butin, avaient brisé les sarcophages, dont la forme n'était même plus apparente, et mis en pièces les cadavres, emmaillotés selon les procédés en usage chez les Romains.

Cependant, aux alentours du pic, la présence de vastes tumulus de déblais semblait indiquer que le sol avait été bouleversé jadis. La montagne, presque conique, semblable, de tous points, à celles qui abritent les « trésors » de Grèce; sa situation, dans cette vallée, au tournant d'un coude brusque, décrit vers l'est, tout, en un mot, tendait à prouver la présence d'une sépulture importante. Les pentes, nettoyées de la base à la cime, ne montrèrent cependant aucune ouverture, à l'exception d'un petit couloir, s'enfonçant de cinq mètres et demi dans le roc et n'aboutissant à rien. Ce seul indice suffisait à confirmer l'hypothèse que, dans le pic, est dissimulé un appartement funèbre. J'entrepris bien de percer une galerie, en cherchant à mener plus avant le corridor. Puis, réfléchissant que ce faux couloir devait précisément avoir pour but de dépister les chercheurs, j'ouvris sur le côté opposé de la montagne une tranchée, allant vers l'axe du cône, en l'inclinant, de façon à parvenir au-dessous de sa base. Des éboulements bientôt m'arrêtèrent; et, faute du bois nécessaire pour établir une galerie de mine, je dus recourir à un autre moyen.

A cent mètres en avant du faux couloir, des sondages rencontrèrent une large excavation, remplie d'éclats de pierres et de sables. Je vidai cette sorte de puits, et descendis à cinq mètres de profondeur, sans difficulté. Là, je retrouvais la roche, et, à l'examen des parois, je constatais qu'elles marquaient l'extrémité d'une longue voie, devant rejoindre la montagne, à dix mètres au-dessous de la base du cône. Le cube des déblais à effectuer était trop considérable, et je ne disposais point de l'outillage nécessaire; force m'était de renoncer.

Contournant le pic, je passai par un col voisin dans la vallée parallèle au fleuve. Sur les déclivités des contreforts qui s'abaissent vers l'enceinte de la ville, quelques tombeaux inviolés furent enfin mis à jour. L'hypothèse émise sur l'existence de caveaux, semblables aux hypogées de l'Égypte pharaonique, était vérifiée déjà par le dégagement des syringes dévastées. Celles, maintenant, retrouvées

intactes étaient bien creusées dans la montagne, mais précédées d'une chapelle, bâtie en briques cuites, recouvertes de stucs et portant des traces de fresques, exécutées dans le style grec. Complètement ruinées, elles n'avaient plus que des arasements.

Adossées aux pentes de la roche, une porte ouvrait autrefois au fond de ces chapelles, étroite et basse, qui accédait à l'appartement funèbre. Celui-ci se compose généralement d'une sorte de vestibule, peu profond, et plus large que le caveau. Les dimensions de ce dernier varient de l'un à l'autre. Toutefois, cette chambre sépulcrale est peu importante et n'atteint guère plus de 2 mètres de profondeur pour 1 mètre de large et 1 m. 50 de haut. Ce n'est là, il est vrai, qu'un type intermédiaire, mixte en quelque sorte, entre les sépultures de la plaine, les caveaux enfouis dans les sables, et consistant en un simple berceau de briques crues, abritant juste le corps, ou les sépulcres maçonnés, formés de quelques dalles, plus ou moins bien jointées au ciment, et les grandes tombes de la vallée du nord-est, qui, elles, comptent jusqu'à trois et quatre salles, avec plafonds portés par des pilastres. Là, certaines pièces ont jusqu'à 40 et 60 mètres de profondeur, pour 20 à 40 de largeur. Le plafond ne s'élève jamais à plus de 3 mètres; mais, chaque grande salle est flanquée de plusieurs chambres de moindre importance. Aucune surface n'est régulièrement planée; les murs sont coupés de ressauts irréguliers, les piliers à peine dégrossis.

Une particularité caractéristique des chapelles attenantes à ces caveaux est que les fresques, dont étaient décorées leurs murailles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sont recouvertes d'un enduit de plâtre. Huit tombeaux chrétiens montrent la même disposition.

Au premier examen, on peut supposer que la fresque primitive étant dégradée, un enduit a été étendu par-dessus, pour permettre l'exécution d'une peinture nouvelle. Il n'en est rien cependant; la couche de plâtre, voilant le tableau, ne porte aucune trace de dessin ou de couleur.

Deux hypothèses alors s'imposent. Ou bien ces chapelles, antérieures au règne de Constantin, avaient reçu cette disposition, afin de dissimuler aux yeux des païens les symboles de la religion nouvelle; ou bien la tradition égyptienne, reprenant l'enseignement de l'antiquité, en avait fait des tableaux magiques, qui, emprisonnés dans la muraille, n'en conservaient pas moins, de même qu'autrefois les figurines des « répondants », enfouies dans les profondeurs d'une cachette, perdue dans la paroi, leur efficacité. L'hypothèse première comporte d'ailleurs, implicitement, cette compréhension du tableau, qui devient ainsi un tableau magique chrétien.

Quoi qu'il en soit, ces fresques, dont il ne reste que quelques fragments, appartiennent au répertoire du symbolisme primitif des Catacombes. C'est le Bon-Pasteur, l'Orante, la colombe, le paon, les arbres du jardin paradisiaque et des figures de saints. La croix enfin, soit seule, soit nimbée d'une couronne ou enguirlandée de fleurs.

Deux types d'ensevelissement sont à noter dans ces caveaux. Tantôt le corps, non embaumé, a été plongé dans un bain de bitume. Des feuilles d'or, mesurant au maximum 4 centimètres de côté sont appliquées sur le front, les avant-bras, les mains, les genoux et les pieds. L'or est le plus souvent jaune pâle, quelquefois, par exception, rougeâtre. Les yeux, les narines, la bouche, les oreilles et les organes sexuels sont pareillement dorés.

Sur les corps ainsi préparés, des bandelettes, enroulées en spirales ou entrecroisées, constituent une véritable armature. Puis, le cadavre ramené par l'emmaillotage à l'aspect momiforme, une nouvelle couche de bitume enduit toutes les surfaces, et d'autres bandelettes, toutes semblables, de nouveau s'enroulent et s'entrecroisent, déterminant, par leur agglutination, une sorte de carton très résistant.

Pour quelques-uns des morts, cet appareil se recouvre, à son tour, de toiles plus fines, collées ensemble, et décorées de peintures, de reliefs stuqués et coloriés ou de dorures. D'autres portent un masque de plâtre sur le visage, fixé au moyen de cordons. Pour ce type

d'ensevelissement, aucun vêtement ne recouvre le corps sous les bandelettes. Ces sépultures, exclusivement gréco-romaines, doivent être considérées comme plus anciennes ; et nombre d'entre elles datent, à n'en point douter, du premier siècle de la fondation d'Antinoë. Rien n'indique encore le christianisme : tout au contraire, les quelques indices qu'il a été possible de recueillir annoncent les cultes olympiens.

Le second type de sépulture est celui reconnu déjà en 1898, dans les tombes romaines de la plaine, maçonnées en forme de sépulcres : la « momie blanche », non embaumée, non baignée dans le bitume et qui a conservé la teinte exacte de l'épiderme de l'individu. Les corps sont vêtus, mais non emmaillotés, ainsi qu'ils le sont dans le cas précédent, ou dans les sépultures byzantines. Les objets retrouvés dans ces caveaux prouvent péremptoirement que les morts appartenaient à la religion gréco-égyptienne ; il ne saurait y avoir de doute à cet égard.

A la lisière du désert enfin, quelques tombes présentent une disposition singulière. Sur un dallage de briques, jointes au ciment, les corps, emmaillotés, sont étendus. Le visage est recouvert d'un masque de plâtre. Le long du corps, puis sur le corps même, d'autres briques sont ajustées, noyant le cadavre dans un bloc de maçonnerie, affectant la forme d'un sépulcre massif.

III

De toutes les sépultures ouvertes cet hiver, la plus importante, de beaucoup, est celle d'une femme grecque, dont le nom, ΛΗVΚΑΙϢΝΙΑ-Leukyônê, était donné par une inscription peinte. L'appartement funèbre, établi dans la montagne, était précédé d'une chapelle, complètement ruinée, et consistait en un vestibule et une chambre de 2 m 50 de profondeur, pour 1 mètre de large et 1 m 50 de haut. Une

voûte, mi-partie évidée, mi-partie construite, du côté attenant à la chapelle, s'appuyait, vers ce point, à deux niches rectangulaires, couvertes en plein cintre. Les parois stuquées avaient été décorées de

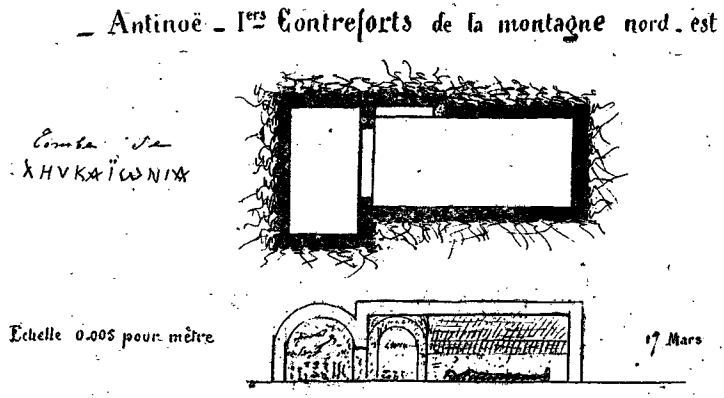

PLAN ET COUPE DU CAVEAU DE LEUKYÔNÉ

fresques, exécutées en brun et blanc, sur fond jaune; mais, corrodées par le salpêtre, il était impossible de reconnaître la composition. Seul, le nom de la défunte, isolé dans la niche de gauche, était demeuré à peu près intact.

Le corps, vêtu d'une tunique et d'une écharpe, se trouvait déposé — sans cercueil — sur le sol, enveloppé seulement d'un linceul, selon la coutume en usage dans la nécropole gréco-romaine. Les chaussures, qui ordinairement sont aux pieds, se trouvaient, par contre, dans les plis de la jupe, à la hauteur des genoux. Sur la tête, un bonnet de dentelle de laine maintenait les cheveux, entourés d'une épaisse couronne de feuillage. Dans les orbites, des yeux d'or, aux prunelles d'émail noir étaient sertis, et sur le front, un petit disque d'or se trouvait semblablement collé.

L'état merveilleux de conservation de ce corps, les particularités données par la couronne de feuillage et les yeux d'or n'étaient rien toutefois en comparaison de l'intérêt exceptionnel qui s'attachait aux objets recueillis dans la tombe : le laraire, et tout un groupe d'amulettes, qu'au premier examen il était difficile d'identifier.

Dans la niche située à gauche de l'entrée, le laraire se répartissait sur les trois gradins d'une sorte d'édicule maçonné, fermé de toutes parts, et plané d'une épaisse couche de plâtre. Les statuettes ainsi réunies donnent les divers attributs d'Isis et d'Horus. Isis est assimilée à Vénus, à Déméter, et prend enfin les emblèmes funèbres. L'Isis-Vénus porte le collier magique des anciennes images égyptiennes. Le torse est nu. Sur le front, deux proéminences pointent entre les boucles de la chevelure. La figure hanche un peu, appuyée à un socle, sur lequel repose un symbole mal défini.

L'Isis-Déméter qui vient la seconde est la traditionnelle « Dame du blé » des litanies antiques. Vêtue d'une ample robe, les cheveux dénoués, elle tient de la main gauche un pain. La troisième Isis est assise et semble jouer de la harpe. Placée entre deux figures de la déesse, l'une hermétique, portant au milieu de la poitrine un scarabée, enfermé dans un naos; l'autre, la montrant sous les traits de l'Isis romaine, coiffée de l'escabeau, emblème de stabilité, d'éternité et de renouvellement, elle paraît s'associer au rôle mortuaire que ces deux dernières images précisent indubitablement.

L'Horus est le dieu enfant, portant son doigt à sa bouche, des peintures anciennes; le dieu jeune, de la tradition hellénique, un vase en mains, associé au culte de Déméter. Les autres images sont celles de l'Horus Dionysos.

C'était déjà la preuve que la sépulture était celle d'une femme grecque, de religion olympienne. Mais, le trait caractéristique de ce laraire était fourni par la présence de têtes de terre cuite, jadis stuquées et peintes, analogues à celles des tanagras, têtes qui n'ont pu appartenir à des statuettes, leur fini démontrant que la pièce est complète, et qu'on se trouve en présence d'une forme spéciale d'amulettes, se rattachant au culte représenté dans ce tombeau.

IV

Le rôle de ces figurines, connues déjà par nombre de spécimens, retrouvés dans les ruines de villes grecques d'Égypte, et particulièrement de Naucratis, n'a pas été établi jusqu'ici. Il a cependant une importance capitale. Ces images donnent invariablement une tête d'Isis-Vénus, portée sur une tige cylindrique, formant la prolongation du cou.

Or, parmi les innombrables spécimens de ces têtes, que possède le musée gréco-romain d'Alexandrie, quantité de ces tiges affectent la forme phallique. La brutalité du détail ne laisse aucun doute à cet égard. Plus encore, on a reconnu au musée, que les statuettes tanagras, qui lui sont parvenues brisées, présentent ces particularités ignorées. La tête est très habilement rapportée, et la tige phallique se trouve, de la sorte, dissimulée aux regards. Cette tige manquant aux têtes du laraire de Leukyôné, celles-ci ne peuvent être considérées comme ayant appartenu à des statues. Force est donc de chercher ailleurs leur signification.

De l'ensemble des indices fournis par les autres documents recueillis, il semble se dégager qu'elles firent partie d'un collier, où elles se sertissaient à des phallus d'or, reliés entre eux par des chaînettes. Ce qui donne créance à cette interprétation, c'est que nombre de têtes semblables, conservées au musée d'Alexandrie, ont une bélière au sommet; et que les oreilles, largement percées, portent également trace d'une monture de métal.

L'hypothèse, à l'examen, se fortifie de la confirmation qu'on en pourrait trouver dans l'étude des amulettes recueillies sur le corps de la morte. C'est d'abord un groupe de petites images du dieu Bès, le génie de rénovation, le principe de vie par excellence. Le type est celui du Bès bachique, brandissant le tambourin, le

son des instruments de musique étant considéré, dès l'époque des Pharaons, comme éloignant les principes de destruction. Au temple d'Amon Générateur, à Thèbes, Isis est ainsi représentée, secouant ses sistres devant la reine Maut-em-Oua, mère d'Aménophis III, dans la scène relative à la conception de ce fils, afin d'assurer la procréation de l'enfant.

Un cynocéphale de bronze représente un symbolisme analogue. C'est le principe créateur personnifié. Au même ordre d'idées se rattachent des pousses et des fleurs de lotus et de palmier : le lotus, emblème de renaissance ; le palmier, plante de la déesse Tar, celui du renouvellement. Puis, c'est encore le chat de la déesse Maut — la mère ; — l'œil mystique, qui conjure le mauvais sort, et le cœur, dont le rôle est de justifier son possesseur, lors de la comparution de celui-ci au tribunal d'Osiris.

Un second groupe d'amulettes est fourni par un collier de pâtes de verre rouge, auquel se rattachaient des boucles de cornaline. La boucle de cornaline était, dans l'ancien rituel égyptien, « le sang d'Isis, qui lave le mort de ses péchés » et par conséquent, lui assure la vie. Mais, plus encore, une pierre phallique, — la Pierre-Noire, — donne un indice formel d'affiliation au culte de la Vie-Une, mis en honneur à Rome et dans tout l'Empire par Héliogabale. C'était l'instant où toute femme romaine portait au cou cette amulette, qui consistait le plus souvent en un phallus d'or. Mais le goût de la parure, la diffusion des rituels de l'Orient, et en particulier de l'Égypte, devaient vite mener chacun à réunir en une image complexe les emblèmes de ses croyances. A l'amulette de la Vie-Une, les isiaques juxtaposèrent les têtes de l'Isis-Vénus ou de l'Isis-Déméter.

V

C'est déjà beaucoup, sans doute, que de pouvoir préciser ainsi ces symboles de la religion de la morte, et la date de sa sépulture. Elle était Grecque d'origine ; ses dieux laraires sont ceux de l'Olympe. Mais elle était isiaque aussi, et affiliée au culte de la Pierre-Noire, ce qui nous reporte au règne d'Héliogabale, le dogme de la Vie-Une, promulgué par l'empereur, ayant disparu avec lui.

Ce n'est pas assez pourtant, et ce qu'il serait intéressant de dégager est le rôle joué par un collier, tel que celui qu'on peut reconstituer avec les quinze têtes d'Isis-Vénus, retrouvées dans la tombe antinoïte. Cette place occupée par elles démontre qu'un sens religieux s'y rattachait. Si ce collier, auquel elles s'adaptaient, n'avait été qu'une simple parure, s'il ne fallait voir en lui que la lascivité de la décadence romaine, il fût resté au cou de la morte, ou eût été déposé simplement auprès d'elle, puisque la monture à laquelle les têtes s'adaptaient est absente. Mais ainsi jointes au laraire, ces têtes en participaient.

Quelques pièces accessoires du laraire sont, à des titres divers, également intéressantes. Le petit naos ouvert, au-devant duquel Horus enfant, portant le doigt à sa bouche, apparaît sur un lotus, est la transcription fidèle des scènes du rituel pharaonique, relatives aux naissances du fils d'Isis. On les voit au *mesken* — le berceau — du temple de Dendérâh et dans plusieurs autres peintures. Un flacon de terre cuite, décoré du disque solaire, flanqué de cornes, donne également la copie fidèle des attributs de la déesse, et rappelle même assez bien la forme du vase représenté entre ses mains, dans les peintures de la libation funéraire, le vase réservé à l'ablution *kemp*, alors que, dissimulée dans les frondaisons d'un *perséa*, elle répand sur l'oiseau à tête humaine, qui personnifie l'âme désincarnée,

le sang fécondateur du taureau égorgé, l'Osiris-Bitaou, qui assure à cette âme l'identification au dieu.

Enfin, un petit panier, extérieurement décoré d'une fleur de lotus, symbole de renouvellement, était déposé devant le tout, rempli de lichens, et ce dernier point a son importance. Le lichen n'a jamais poussé en Égypte, la sécheresse du sol s'oppose même à son acclimatation. Cependant, dès l'époque de la XVIIIe dynastie, non seulement il était connu à Thèbes, mais faisait partie des offrandes consacrées. On le retrouve dans les tombeaux des rois, mêlé à diverses fleurs. De l'étude botanique à laquelle il a été soumis, il appert qu'il appartient à une espèce qui ne croît qu'en Crète et dans les îles de l'archipel. C'était l'instant où la conquête égyptienne venait de s'étendre en Asie, de la frontière de l'Égypte à la Mésopotamie. Les expéditions de Thotmès III étaient arrivées en terre d'Ilion et avaient soumis « les pays qui sont dans la mer », l'archipel. Elles y avaient trouvé les lichens consacrés au culte des dieux. Pour quelles raisons l'Égypte les avait-elle adoptés, elle, ordinairement réfractaire à l'intrusion des rites des Barbares? La question reste sans réponse. En tous cas, les lichens de la sépulture de Leukyonè sont, eux aussi, d'origine hellénique et concilient les rites archaïques de Grèce à ceux en usage dans les temples égyptiens.

VI

Sépulture d'un centurion romain. — Le caveau, fort étroit, 2 mètres de profondeur, pour 1 mètre de large et 0[m] 80 de haut était situé dans la montagne, à cent mètres de la lisière des sables. La chapelle a complètement disparu. Le mode d'ensevelissement reproduit le type classique des sépultures gréco-romaines: bandelettes bitumées, roulées en spirale et entrecroisées, séparées, de distance en distance, par des linceuls. Les premières de ces bandelettes, passées sur

le corps, sont, par exception, jaunes et rouges. Sur la dernière toile, une inscription, grossièrement tracée à l'encre noire, donnait un nom, devenu illisible, puis, le titre de centurion et, sans doute, le numéro de la légion.

En tant que documents archéologiques, il n'y a guère à noter que quelques figurines de terre cuite. Bès-Hercule et Minerve armés du glaive ; une autre figure de femme, l'épaule couverte d'un bouclier, et celle de Bacchus couronné de pampres. Cette dernière figure est de bronze, et s'emmanchait à une hampe s'incrustant en plein métal. Peut-on voir dans cette image le pommeau d'un bâton de commandement, ainsi qu'on me l'a suggéré ? Il faudrait des indices plus probants, pour accepter l'hypothèse. En tous les cas, la pièce est incomplète, et s'adaptait à un support.

Sépulture d'une femme byzantine. — Le caveau, situé à la limite des sables, mi-partie dans la plaine, mi-partie dans la montagne, avait sa chapelle ornée de fresques, recouvertes d'une mince couche de plâtre fin. Bien que ruinée, les arasements, hauts encore d'un mètre, permettent d'identifier quelques images. C'était, à l'est, une figure d'Orante ; au nord, les arbres du jardin paradisiaque ; la colombe et le paon ; à l'ouest, un personnage entre un lion et un chacal qui viennent se coucher à ses pieds ; au nord enfin, un tableau qu'il est impossible de reconstituer.

Plusieurs des pièces retrouvées dans le caveau se rattachent au symbolisme des premiers siècles de l'Église d'Alexandrie : un coussin merveilleusement brodé de paons et de colombes et une tablette à prières, incrustée de nacre et d'os. Cette tablette consiste en une plaquette rectangulaire de bois de cèdre, longue et peu large, arrondie sur l'une de ses faces. Cette disposition permet de la tenir plus aisément en mains. L'autre face, parfaitement planée, porte sur le champ une abside, profilée en plaques d'ivoire, sous l'arceau de laquelle s'enchâsse une croix de nacre. Cette représentation appartient au symbolisme primitif ; la personnification de

l'Église; l'abside figurant, à elle seule, la Chrétienté. Au-dessous de cette chapelle en miniature, devant laquelle la morte a récité ses prières, une feuillure, également d'ivoire, s'incruste, rayée de cercles semblables à ceux observés l'an passé sur le compte-prières de Thaïs, qui marquaient sans doute le nombre des formules pieuses à répéter.

Sépulture d'un chevalier byzantin. — Cette sépulture, particulièrement caractéristique, était située tout entière dans la montagne, à cinquante mètres au-dessus du niveau des sables de la plaine. L'appartement funéraire composé d'une chambre, mesurant 11 mètres de profondeur pour 4 m 50 de large et évidée en voûte surbaissée, était précédée autrefois d'une chapelle beaucoup plus large, adossée à la roche (4m50 de profondeur, pour 10 mètres de large), dont les murs étaient, à l'intérieur, recouverts de fresques dissimulées sous un enduit. Cette chapelle avait même dû se partager autrefois en trois nefs, reconnaissables à la façon dont la paroi de roc, qui formait le fond, avait été taillée et parée. L'on y distingue encore trois cintres parfaitement distincts. Celui sur l'axe duquel la porte s'ouvre, beaucoup plus haut que les deux autres; ce qui donne aux berceaux ainsi établis des largeurs respectives de 5 mètres à la grande nef, et 2m50 à chacun des bas-côtés. A l'entrée du caveau, de grandes jarres peintes, noyées dans des maçonneries de cailloux agglomérés par des mortiers, se trouvaient déposées. Deux s'enfonçaient, à l'extérieur, dans une excavation de la roche; les deux autres, à l'intérieur. D'autres encore se répartissaient dans la chapelle, sous les retombées des cintres. Leur disposition rappelait d'une façon frappante celle des jarres phéniciennes, placées dans les tombeaux. Le décor de l'un de ces vases appartient au répertoire des premiers temps du symbolisme de l'Église d'Alexandrie. Des peintures, exécutées en noir, de dessin archaïque, mêlent à des enroulements de pampres l'image de l'Ichtys et la représentation des jardins du Paradis. Ce jardin n'est plus celui de la Jérusalem céleste des Cata-

combes, mais le jardin égyptien du domaine de l'Amenti, avec ses allées ombreuses, vues en perspective antique, où ne manque que la pièce d'eau, sur laquelle la barque de l'Osirien était remorquée par ses serviteurs d'au delà.

Le corps, vêtu de jambières et d'une tunique de toiles, chaussé de bottes montantes, et ceinturé de nombreuses écharpes, est un spécimen complet du costume porté par les chevaliers byzantins au Ve siècle de notre ère. Mais, plus importants, pour l'histoire religieuse, sont les objets retrouvés dans ce caveau.

C'est d'abord l'insigne de commandement, encore pris entre les doigts du chevalier, composé d'une écharpe de laine rouge; à laquelle pendaient deux croix et une médaille. Puis, un petit tableau peint à la cire, sur bois, où des figures mythologiques, nymphes nues, assises sous des arbres, se mêlent à celles de saints auréolés. Un petit groupe de terre cuite, d'exécution barbare, donne la scène de l'agape dans le triclinium, avec la minutie de tous les accessoires du banquet, table chargée de mets et de coupes. Cette représentation, ainsi modelée, est, je crois, jusqu'ici unique, et la rend d'autant plus précieuse, malgré ses défauts d'exécution.

Enfin, un panneau de bois de cèdre sculpté, enchâssé sur l'un des flancs du cercueil où reposait le cadavre, est décoré de sculptures champlevées, d'un faire remarquable. On y voit l'arbre de vie entre les deux lions affrontés, passant à travers des rinceaux.

La chapelle n'avait plus que les arasements de son mur ouest, où des figures orantes et des croix enguirlandées de feuillage s'estompent en teintes claires, sur fond blanc. A la paroi du rocher, un cep de vigne était tout entier teinté en noir. Le fait est d'autant plus à noter, qu'il permet un rapprochement de plus avec le symbolisme du rituel antique, les ceps des vignes qui croissent dans les chapelles funéraires des hypogées, à la place où commencent les opérations magiques, destinées à infuser aux supports la vie du double, étant également peints de noir.

Sépulture de ΑΠΟΛΛΩΝ ΕΥΨΥΧΙ. — Le caveau se trouvait situé au sommet de la falaise du sud, baignée par le Nil, et avait été autrefois recouvert par la chapelle. L'accès s'y trouvait ménagé par une ouverture carrée, réservée dans le massif de maçonnerie recevant la retombée d'une voûte. Le caveau, composé

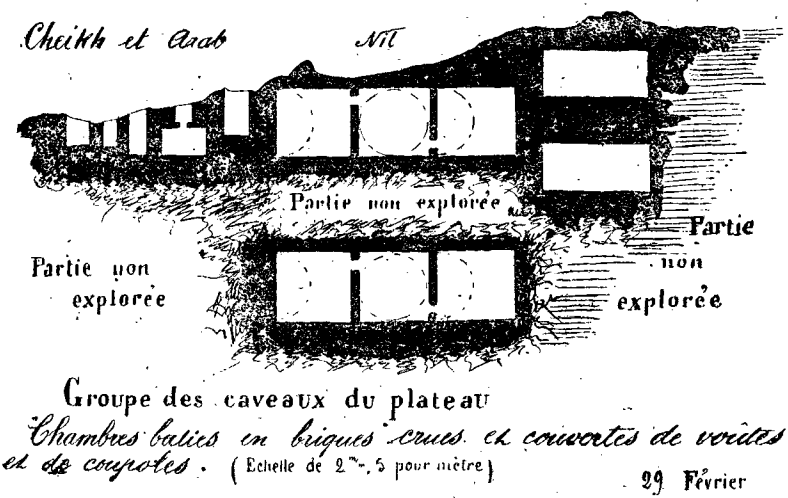

SÉPULTURE D'APOLLON
LE CORPS REPOSAIT SOUS LA COUPOLE CENTRALE DU CAVEAU A TROIS SALLES

de trois salles, un vestibule, la chambre funèbre et un couloir mettant ce vestibule en communication avec la salle d'accès, était partie construit, partie évidé dans le roc. De la chapelle il ne restait que quelques arasements, ne portant point trace de peintures. A l'entrée du couloir, par contre, les jambages de la porte et le linteau étaient ornés de fresques géométrales, mêlées de feuillages et de rinceaux. Couloir et vestibules étaient simplement crépis de blanc, la chambre funèbre de gris jaune. Dans celle-ci, pas plus que dans le vestibule, n'apparaissait trace de décor.

L'emmaillotage du cadavre donne le type classique des bandelettes bitumées, de manière à acquérir une dureté de cartonnage. La dernière toile, enduite de stucs, est peinte et donne le portrait du défunt. Ce tableau, fort remarquable au point de vue de l'exécution,

ne l'est pas moins par les éléments complexes de symbolisme qui s'y assemblent. Au-dessus de la tête du mort, s'étale le disque ailé, qu'on voit habituellement sur les sarcophages pharaoniques, accompagné de l'inscription : ΑΠΟΛΛΩΝ ΕΥΨΥΧΙ. Le portrait de celui-ci le montre jeune, presque un éphèbe, à la chevelure noire bouclée. Les mains sont ramenées sur la poitrine, dans l'attitude qu'on observe dans toutes les sépultures chrétiennes. Un nouveau disque ailé, un autre disque, flanqué d'uræus, séparent cette partie du tableau de celle reproduisant le reste du corps, qui disparaît dans la figuration de l'emmaillotage des bandelettes. Un gros scarabée de plâtre doré se pose sur la poitrine ; et, à l'intérieur des croisillons, un bouton, également de plâtre doré, simule le ruban de couleur qui, dans certains cas, y formait relief.

Sur les côtés, représentant l'épaisseur du corps, de petits tableaux se répartissent. Les principales scènes sont celles où Isis est dans son rôle de protectrice des trépassés.

Sépulture portant le monogramme Χ Μ̄ Γ. Cette dernière sépulture de la montagne appartient au groupe de caveaux situés mi-partie dans la roche, mi-partie dans la plaine. L'appartement funèbre ne comprend que la chapelle et le caveau.

Cette sépulture anonyme est celle d'une femme, vêtue d'une robe gris jaune, la tête couverte d'un voile bleu, bordé d'une passementerie. L'intérêt qui s'y rattache réside dans le monogramme tracé sur le couvercle du cercueil, où se trouvait déposé le cadavre enveloppé d'un seul suaire, sans bandelettes, mais simplement fixé par deux liens. Ce monogramme, connu depuis peu, donne la phrase Χριστὸν Μαρία γέννα — Marie enfante le Christ. Une autre inscription, apposée sur la partie inférieure de ce même couvercle, fournissait un nom, que l'état du bois ne permet pas de distinguer.

VII

A côté de ces ensembles complets, quantité de documents doivent prendre rang, qui sont sortis des nécropoles de la plaine. Le plus important est un voile de visage, replié en quatre, et portant quatre empreintes de la face sur laquelle il était appliqué.

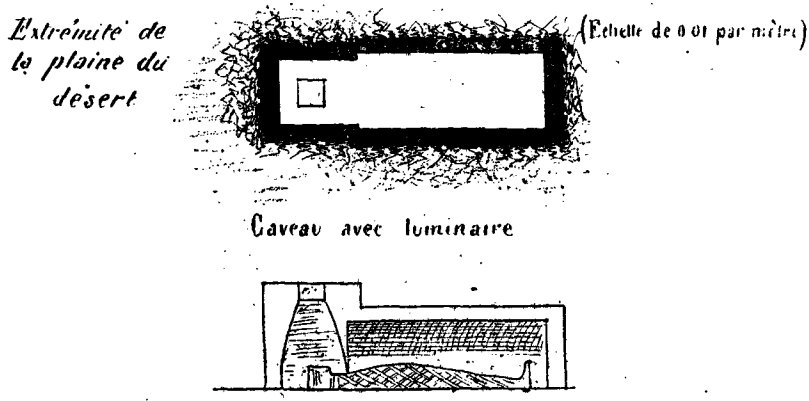

PLAN ET COUPE D'UN CAVEAU DE LA PLAINE
(Maçonneries de briques crues)

Ces empreintes forment comme des taches brunes, où les saillies du visage s'accusent en noir, par des ombres. Ces taches, de l'avis des spécialistes, proviennent de l'action des aromates employés à l'ensevelissement. Quoi qu'il en soit, l'image est suffisamment nette et nous donne le portrait du mort; il ne saurait y avoir le moindre doute. L'étoffe large de $2^{m}40$, est de fine toile de lin, brodée de roses chrismées, de colombes et de grappes de raisins.

A d'autres titres, un panneau de broderies grecques mérite, entre tous, une mention. Un personnage y est représenté, tiers de grandeur nature; les chairs colorées en noir, les épaules couvertes d'une étoffe semée de mouchetures, tenant en mains un vase. Sur chacun des bords de ce panneau, une rayure court, déterminée par des rinceaux, dans lesquels se jouent des personnages bachiques et des

animaux passants, tracés d'une main sûre, encore rompue à la tradition. Le personnage est non moins vigoureusement dessiné ; mais sous la convention hellénique, il est aisé de reconnaître une figure égyptienne, le *semer*, — l'officiant — qui, au service funèbre, célébré à l'intention du mort, pour mettre les statues, supports du double, en possession des sens de la vie d'au delà, a les épaules couvertes de la peau de panthère, que les textes appellent « le voile où se cache le principe de rénovation ».

Un second panneau, tout semblable, est brodé de figures de porte-enseignes, tenant en mains des étendards, semblables à ceux des provinces égyptiennes. Un troisième marque l'étape de décadence artistique parcourue, à la disparition du paganisme, alors que le répertoire du symbolisme chrétien est seulement en voie de formation. Des figures d'anges planent, dans la pose habituelle aux génies qu'on voit tenant la couronne sur le front des rois, dans les bas-reliefs sassanides. Mais déjà le modelé de la forme humaine s'est rigidifié et simplifié ; le corps s'est changé en feuillages, les ailes ne sont plus que des rinceaux. Détail curieux, sur la poitrine des personnages mythiques, une sorte de cartouche enferme des signes informes, mais qui trahissent leur origine hiéroglyphique et semblent un ressouvenir de la bannière des anciens Pharaons.

D'autres sépultures apportent leur contingent à cette reconstitution du passé gréco-byzantin, tant par les objets déposés dans les tombes, que par les broderies des costumes. Les suaires surtout, en raison de leur rôle religieux, ont aux angles des motifs brodés, dont le symbolisme est évident. L'un des plus fréquents est l'arbre de vie, et les anges rénovateurs, cachés dans ses branches, ressouvenir du *persea* et de l'Isis de l'époque antique ; des figures mythologiques ; des scènes consacrées par l'Église, saint Georges et saint Michel, vainqueurs des démons, les anciens génies du mal.

Les broderies des vêtements, quoique moins religieuses, n'en montrent pas moins nombre de réminiscences des mythes antiques.

Des scènes pastorales, qu'on jurerait empruntées à quelque fresque des figures archaïques de vases, joueuses de flûte, athlètes, danseuses et lutteurs. Un fragment de tenture donne un angle de panneau, où plane un oiseau au vol abaissé, décalque absolu du vautour des déesses, cantonné au ciel des tableaux, où il apporte l'influence magique. Auprès d'un enfant, repose une poupée de plâtre peint, une poupée aux joues roses, reproduisant exactement tous les détails du costume byzantin. Robe à empiècement, entre deux, appliques d'épaule et de genou, mantelet à gros bourrelet encadrant le visage ; et tout cela si précis, qu'on se demande s'il ne s'agit pas de statuette support, du *double*. Mais non, ces enfants furent chrétiens, leurs bonnets portent encore la croix.

VIII

Parmi les pièces isolées recueillies, des suaires, de tissus bouclés, ont des bordures violettes, aux angles desquelles des *svasticas* brodés s'étalent. L'un d'eux les montre alternés, avec leurs branches dirigées en sens inverse ; d'un côté les *svasticas* qui, dans les religions de l'Inde, sont appelés les *svasticas* des dieux ; de l'autre, ceux désignés du nom de *svasticas* des démons.

Un fragment de broderie reproduit une scène pastorale d'un fini d'exécution remarquable. Des figures de nymphes, mêlées à des paysages, où revit la tradition de l'enseignement grec.

Les débris retrouvés dans les tombes de la montagne fournissent un contingent considérable de documents, dont il suffira de citer les plus remarquables. Des plus vastes, proviennent surtout des morceaux de sarcophages et des figurines brisées, ayant appartenu à des lararires grecs.

C'est d'abord des têtes, mains et pieds de momies brisées, préparées au bitume, et portant des feuilles d'or, appliquées selon le

procédé alors en usage; une figurine d'Horus-Harpocrate, plusieurs têtes de divinités laraires, un fragment de statuette d'albâtre, — tête de femme, — qu'il est difficile d'identifier.

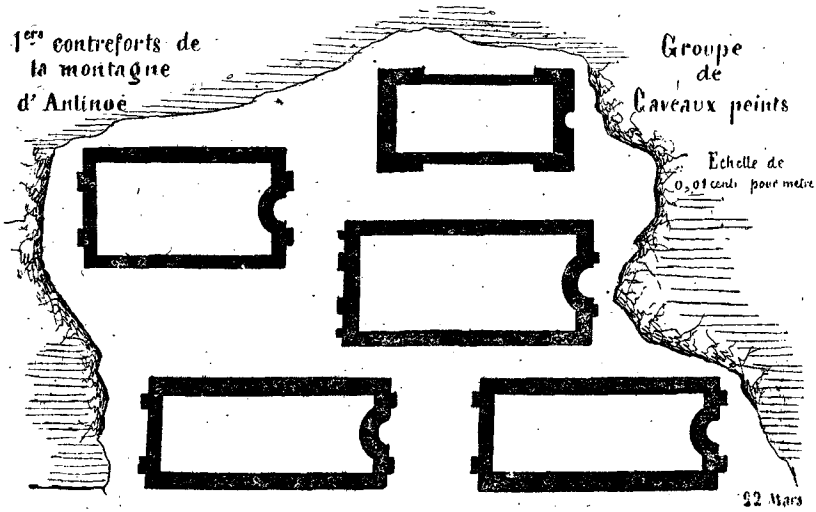

GROUPE DE CAVEAUX A L'ENTRÉE DE LA VALLÉE DU NORD-EST

D'autres sépultures, celles établies dans des massifs de briques (voir page 122), sont représentées par un apport de masques de plâtre : L'un est peint de brun, les autres de blanc rosé.

A la période chrétienne appartiennent les débris de cercueils. L'un donne l'inscription gravée EPETTNOV ///// CMNNH ///. Un autre est décoré d'une croix ansée, dans la boucle de laquelle s'enchâsse la croix grecque. Trois caisses brisées fournissent un type, resté inconnu jusqu'ici, de l'époque alexandrine; le sarcophage peint, décoré d'entrelacs coloriés en noir, jaune et blanc. De ces sépultures, situées à la limite du désert, sont sorties également des poteries peintes. L'analogie avec celles du tombeau du chevalier byzantin se soutient de point en point. Même galbe du vase, mêmes enroulements de feuillages. Une toile peinte, lacérée en lambeaux, fournit un petit fragment curieux. C'est une tête auréolée d'apôtre ou de saint, esquissée à grands traits, mais avec une sûreté de main vraiment extraordinaire. Les sceaux servant à plomber les bandelettes sont frappés tantôt de

figures gnostiques, scorpions, flèches, images de divinités antiques, tantôt de croix et de portraits impériaux. Une petite plaquette de cuivre repoussé montre aussi une divinité égyptienne, entourée d'attributs fort complexes. Quelques petits ivoires appartiennent au même cycle symbolique ; une plaquette timbrée du chrisme, un coq et des aiguilles striées de dentelures et de cercles, semblables à ceux des objets religieux. Les lampes de terre cuite sont en nombre considérable. Sur les unes sont modelés les bras du *kha ;* sur d'autres apparaît la grenouille des infinités, qui, associée à la croix, indique des renaissances indéfinies. D'autres enfin portent sur le plat des croix ansées et des *svastikas*. D'une tombe romaine est, par exception, sorti un fragment de figurine vernissée égyptienne, la base du trône de Sékhet, où le lion couché supporte les pieds de la déesse. La pièce, à en juger par ce fragment, devait être ancienne ; la perfection de l'exécution ne laisse aucun doute à cet égard.

La place occupée dans cet ensemble par les poteries est des plus importantes. Tous les styles sont représentés. De la sépulture du centurion romain proviennent des vases vernissés de rouge et de noir, qu'on croirait, à première vue, appartenir à la période préhistorique. La tombe de Leukyôné a donné des pots de pâte blanche, de forme hellénique ; la sépulture du chevalier byzantin des jarres de pâte rouge stuquées et peintes ; type reproduit, d'ailleurs, dans plusieurs autres caveaux. Quantité de vases de toutes formes, assiettes, sébiles, godets, ont été recueillis dans le cimetière de la plaine ; et les procédés de fabrication, autant que les formes, varient à l'infini. Il est de ces vases modelés au pouce, de façonnés au tour ; sur certains apparaît la trace du fil qui coupa l'argile molle, sur d'autres la nervure en spirale partant de l'axe du tour.

J'ai passé sous silence les pièces de costume et le côté technique du tissage des étoffes et des procédés de broderies. Les vêtements sont innombrables ; et j'ai plusieurs fois déjà, décrit les principaux caractères des modes en usage à Antinoë. Je ne puis me dispenser pourtant

de parler des bonnets de dentelle de laine, retrouvés en grand nombre cette année. Ils diffèrent des bonnets de dentelle de fil en ce qu'ils n'ont pas, comme ceux-ci, de « départ ». Le réseau de la dentelle fournit des dessins très variés, que souligne l'emploi de laines de couleurs tranchantes. Leukyônè, la dame byzantine, plusieurs autres mortes sont coiffées de ce bonnet. Certains mantelets sont coupés de biais, donnant ainsi une forme cintrée, au lieu de l'habituelle écharpe rectangulaire. D'autres écharpes sont en mousseline de laine, brodées aux angles, de médaillons exécutés en soie de couleur. Certains mantelets, enfin, sont gansés.

Les sépultures romaines des nécropoles de la montagne donnent de curieux types de robes, dont malheureusement, il m'a été impossible de rapporter un spécimen, tant la dévastation avait mis l'étoffe en lambeaux et tant celle-ci était fragile. Faites d'une impalpable mousseline de laine de couleur, — généralement rouge ou jaune, — elles constituaient des fourreaux très amples, sans manches, s'arrêtant sous les seins, à la façon des robes des femmes égyptiennes, et de même, maintenues par des bretelles, partant toutes deux du milieu du devant de la robe, pour se fixer, par derrière, au défaut des épaules, à une ceinture, fermée sur la poitrine par le nœud isiaque. Point de bonnet sur la tête de ces mortes, mais des guirlandes de feuillage, analogues à celle de Leukyônè.

Les étoffes montrent des procédés de fabrication qu'on croyait ignorés alors. Une soierie est imprimée à la planche ; une autre, tissée, à carreaux de deux couleurs. Un manteau de grosse laine est changeant, vert et rouge. Une passementerie l'encadre, où les franges donnent alternativement les deux tons; des broderies, sur fils tirés, sont exécutées en relief, à ce point qu'elles reproduisent celui du visage. D'autres sont incrustées dans la toile, à laquelle elles se relient seulement par quelques fils réservés.

Pour compléter cet aperçu des résultats obtenus cet hiver à Antinoë, il me suffira de signaler une tête d'anachorète, à longue

barbe rousse, les cheveux collés aux tempes, qui fournit un modèle parfait de physionomie ascétique. L'on a remarqué la ressemblance frappante de cette figure avec les images du « Christ barbu ». Même visage émacié ; même chevelure lisse, sous laquelle disparaissent les oreilles ; même angle frontal. Sans doute, le rapprochement n'est pas indifférent, et il est fort possible que ce type, — le premier reproduit, car on ne saurait s'arrêter aux peintures du Bon Pasteur, qui ne sont que des œuvres de paganisme hellénique, — était celui établi par la tradition et auquel s'efforçaient de se conformer les ascètes. L'exemple n'en est pas unique. Celui montré cette année n'a même été choisi qu'en raison de son parfait état de conservation.

LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY

L'entrée de la vallée du Nord-Est

La falaise du Sud sur le plateau de laquelle était situé le tombeau d'Apollon.

Sépultures de Leukyônê et d'une dame byzantine anonyme

Sépultures de Leukyôné et d'une dame byzantine anonyme

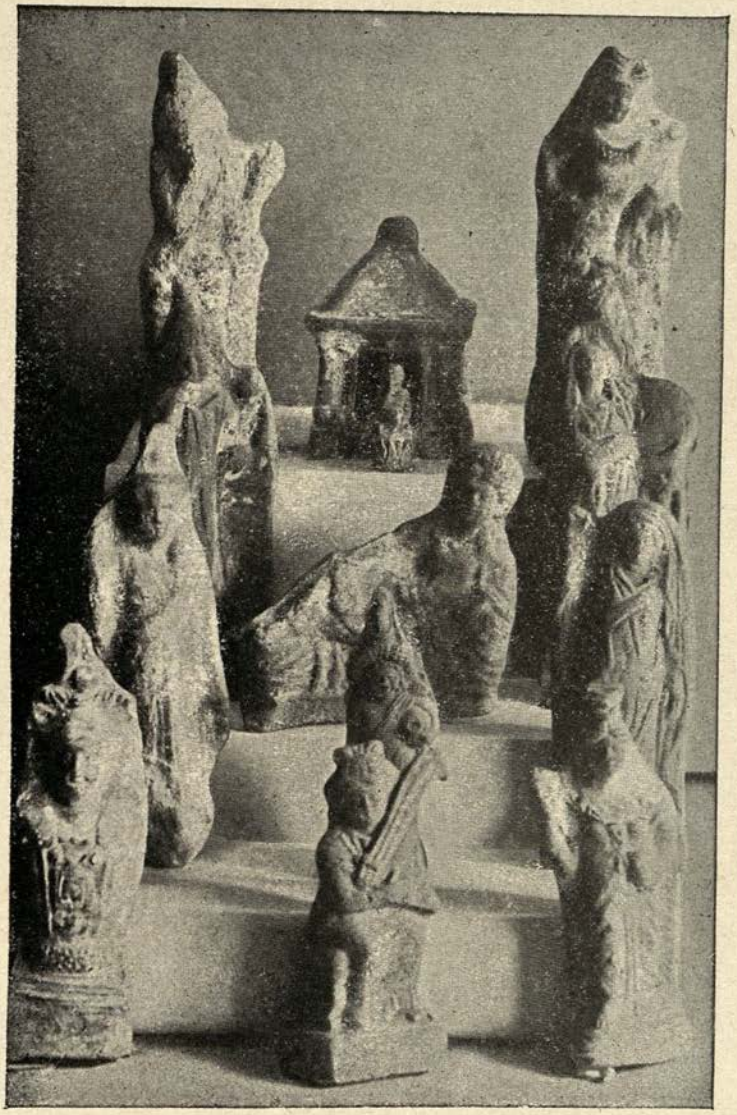

Laraire de Leukyôné
(Figurines de terre cuite peintes)

Têtes d'Isis-Vénus formant le collier de Leukyónè

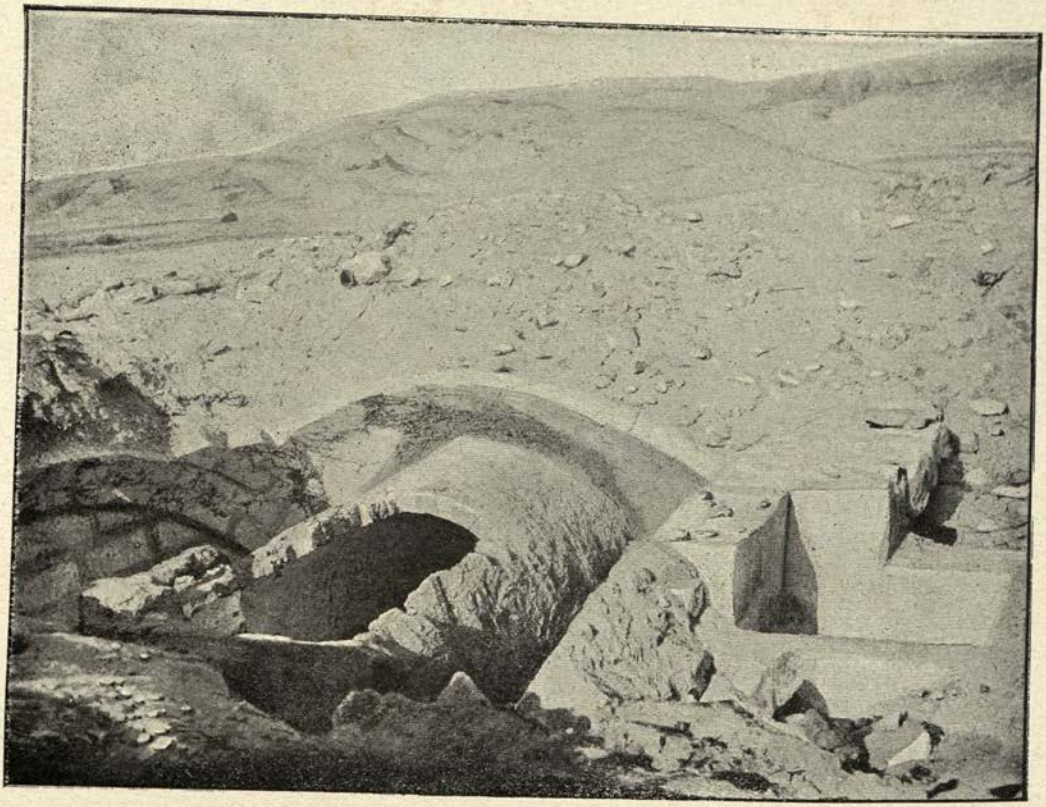

Un caveau des premiers contreforts de la montagne
(A droite l'orifice du puits d'accès, a gauche le tombeau après dégagement de sa coupole écroulée)

Entrée du caveau d'une dame byzantine
(Peintures géométrales sur stucs)

Fresque décorant la sépulture d'une dame byzantine

Bois sculpté. — Tombe d'un chevalier byzantin
(L'arbre de vie entre deux lions)

Vase déposé a l'entrée de la tombe d'un chevalier byzantin
(Peinture de l'Ichthys)

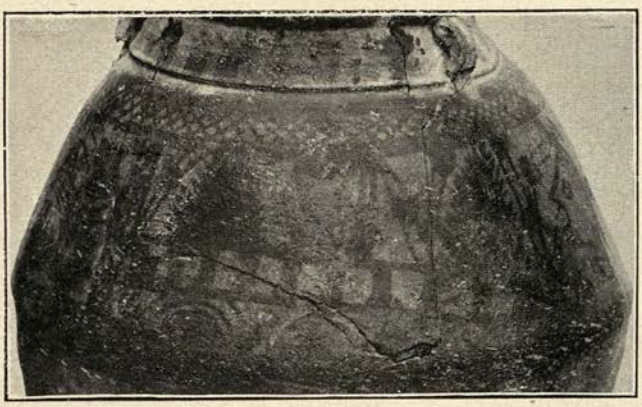

Vase déposé a l'entrée de la tombe
d'un chevalier byzantin
(Peinture du jardin paradisiaque)

Fresques décorant la sépulture d'une dame byzantine

L'entrée d'un caveau du plateau de la montagne après le dégagement

Tablette a prières avec figuration de l'abside enfermant la croix

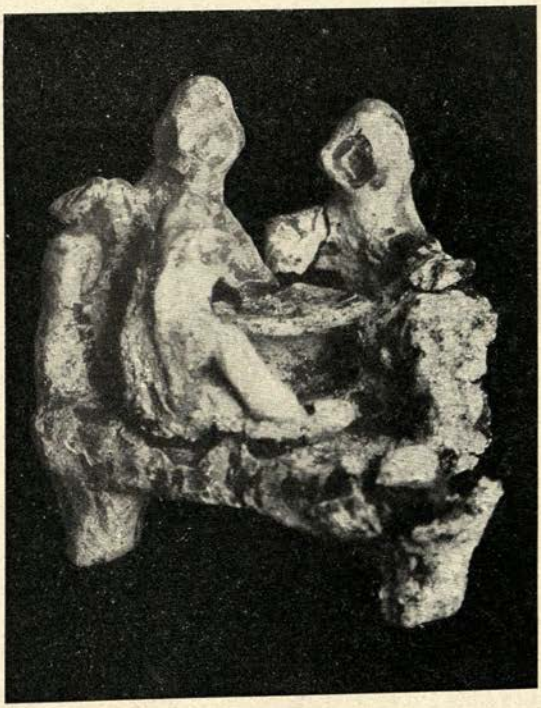

L'Agape
(Groupe de terre cuite peinte, sculpture d'un chevalier byzantin)

Poupée byzantine
(Plâtre peint)

Les corps après le dépouillement

Tête d'Anachorète

Croix ansée, avec croix grecque enchâssée dans la boucle du bras supérieur
(Sculpture sur bois, fragment de sarcophage)

Carré d'angle d'un linceul

Portraits byzantins
(Peints à la cire sur bois et signés Pakhôme)

Inscription sur un sarcophage

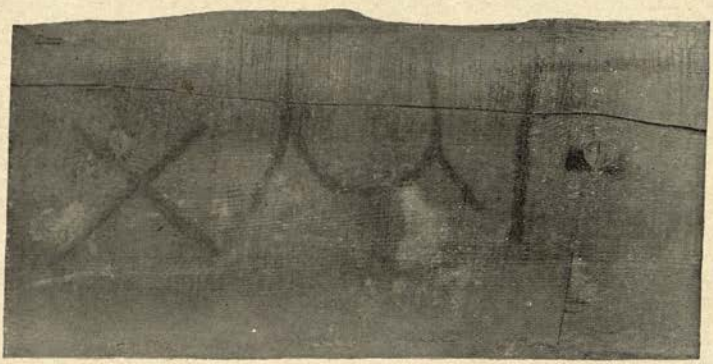

Inscription sur un sarcophage chrétien
(Χριστον Μαρια γέννα. — Marie enfante le Christ)

INSCRIPTIONS GRECQUES ET COPTES

Les vingt-huit inscriptions reproduites ci-dessous ont été recueillies à Antinoopolis en 1902, par M. Gayet, qui a bien voulu me confier le soin de les publier. Les facsimilés donnés ici sont des réductions à demi-grandeur de calques, faits par moi sur les feuillets du carnet de M. Gayet. Les copies de M. Gayet, faites à la hâte, sont souvent inexactes, et j'ai eu parfois une réelle difficulté à découvrir la véritable lecture : ceux-là seuls qui n'ont jamais travaillé au milieu des sables brûlants de la vallée du Nil en feront un crime au hardi explorateur qui nous a rapporté cette belle moisson épigraphique.

A. — *Inscriptions grecques*

1 Ι(ησου)ς Χ(ριστο)ς αναπαυσον τον δουλον Ευφεμια.
« Jésus-Christ, repose ton esclave Euphémie ! »

2 Εκοιμηθη ο Μικηος Στρατηγι(ο)ς Παϋνι...
« Michée Stratégios s'est endormi le ... de Paüni. »

3 ...ος Φ[οιβ]αμμων εν μηνι Αθυρ κ̅ς̅ ινδι(κτιονος)...
« ...us Phébammon, dans le mois Athyr, le 26, ...ième indiction. »

4 [Εκοι]μηθη [η μ]ακαρια ..υροτμη [Π]αχων ς̅ Χρ(ιστ)ε κυρ(ιε) α[να]-παυσο[ν τ]ην ψυ[χη]ν...
« S'est endormie la bienheureuse ...le 6 de Pachon. Christ Seigneur, repose son âme... »

5 [Αγαθινα [Χρ(ιστε)] κυρ(ιε) ανα[παυσον] την ψυχην αυτο[υ].
« Agathina. Christ Seigneur, repose son âme. »

6 ... [ε]νθαδε [κειται] ...ον ταφος χρου[...] εβιωσεν ετων ... [Φαρμουθι ιϐ ινδι(κτιονος) ι (?) ... ωσκων μανθανε...
« ... ci-git ... tombeau ... vécut années ... le 12 Pharmouthi, dixième (?) indiction... »
Cette épitaphe était peut-être en vers.

7 [?Ει]ς Θεος· αν[απ]αυσον την ψυχην του δουλου· μη λυπηθης .... ουδεις η[μων αθ]ανατο[ς]...
« Dieu est un (?) ! Repose l'âme de ton esclave ! Ne t'afflige pas ... nul de nous n'est immortel ! »

8 Μα[ρ]θα Σιμεω[νος ?] ετω[ν...ε]ν ειρην[η] η κοιμησις σου.
« Marthe, fille de Siméon, âgée de ... ans. En paix soit ton sommeil. »
C'est la première épitaphe grecque juive que l'on ait trouvée à Antinoopolis, mais M. Euting a publié une inscription hébraïque trouvée dans cette ville.

9 Στεφανος ιατρος εκοιμηθη Παχων δ ινδι(κτιονος) ιϐ.
« Étienne, médecin, s'est endormi le 4 de Pachon, douzième indiction. »

10 Αγιε Κολλου(θε) ... τω δουλω σου ... ινδι(κτιονος)...
« Saint Colluthus ! ... à ton esclave ... indiction ... »

11 ... αναπ[αυσον τ]ην ψυχην.
« Repose l'âme ! »

Inscriptions coptes

12 « Dieu de saint Colluthus, tu feras miséricorde à l'âme de la bienheureuse Ama... qui s'est endormie le 11 Thôth de l'année ... ! »

13 « Dieu, repose [l'âme d'un tel] ! »

14 « Jésus-Christ, fais miséricorde à l'âme de Mariam qui s'est endormie le 26 de Pharmouthi ! »

15 « ... Choiak ... Dieu, tu feras miséricorde ... »

16 « ... l'âme ... saint Colluthus ... lieu saint ... saint de Jérusalem ... s'est endormi le bienheureux Sous ... le mois de ... l'année. »

17 « Dieu saint ... le bienheureux ... qui s'est endormi... »

18 « Jésus-Christ, fais miséricorde à l'âme de Maurice qui s'est endormi le 6 Athyr. Amen ! »

19 « Jésus-Christ, fais commémoration de Stéphanos, qui s'est endormi le ... »

20 « ... Jésus-Christ, fils de Dieu, fais miséricorde à ... saint Michel ... »

21 « ... ayez la charité de prier ... afin que Dieu fasse miséricorde ... »

22 « Dieu du saint Apa ... ! »

23 « Dieu, repose l'âme ... ? » (En grec?)

24 ...

25 « Dieu, fais miséricorde à l'âme de la bienheureuse Justine, qui s'est endormie le ... de Pharmouthi, ...ième indiction. »

26 « ... bienheureux ... qui s'est endormi ... »

27 Sur une architrave brisée, en granit rose, longue de $2^{m}20$, large de $0^{m}32$. Interprétation douteuse.

28 « Phébammon. »

Paris, 10 novembre 1902.

SEYMOUR DE RICCI.

(1)

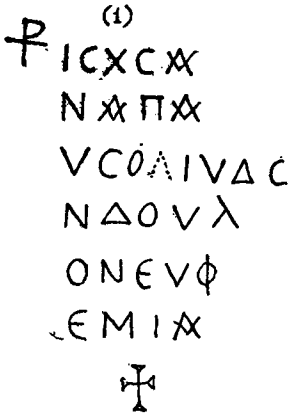

(2)

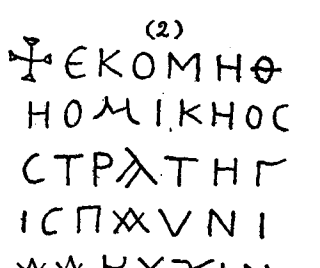

(3)

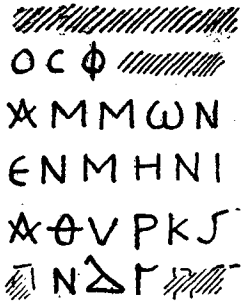

(7)

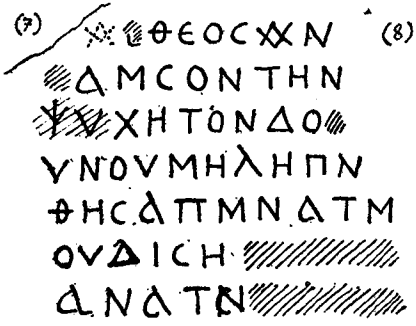

(8)

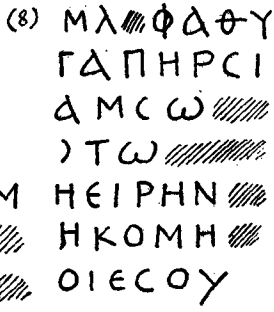

(9)

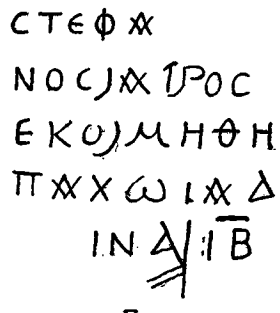

(12)

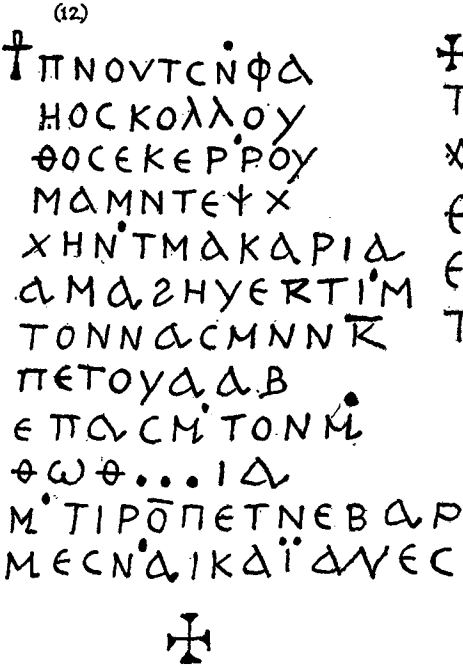

(13)

(14)

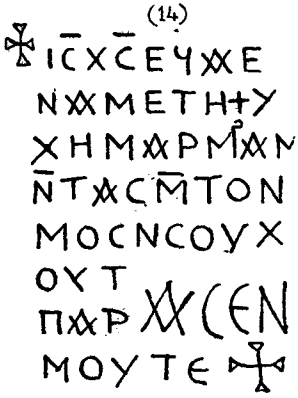

(15)

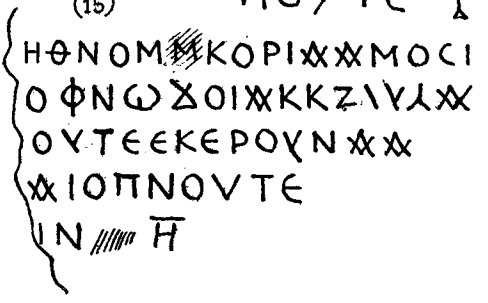

(4)

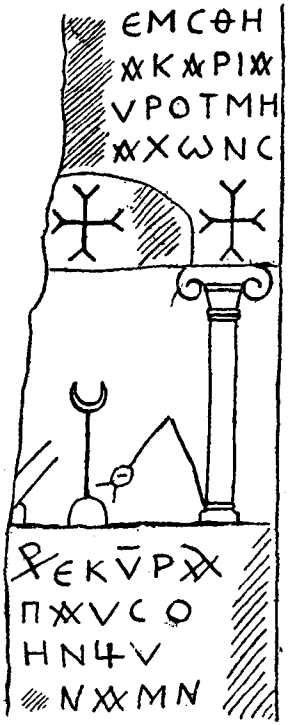

ⲉⲙⲥⲑⲏ
ⲁⲕⲁⲣⲓⲁ
ⲩⲣⲟⲧⲙⲏ
ⲁⲭⲱⲛⲥ

ⲉⲕⲩ̄ⲣⲁ
ⲡⲁⲩⲥⲟ
ⲏⲛϥⲩ
ⲛⲁⲙⲛ

(5)

ⲅⲁⲑⲓⲛⲇ
ⲕⲩⲣⲁⲛⲇ
ⲧⲟⲧⲏⲛⲫⲩ
ⲭⲏⲛⲁⲩⲧⲟ

(6)

ⲡⲟⲥⲟⲁⲩⲡⲛⲟⲥ
ⲫⲓⲟⲥ ⲛⲑⲁⲇⲉ
ⲟⲛⲧⲁⲫⲟⲥⲕⲣⲩ
ⲉⲃⲓⲱⲥⲉⲛⲉⲧⲱⲛ
ⲗⲣⲙⲟⲩⲑⲓⲅⲃⲓ ⲓⲅⲛⲁ
ⲱⲥⲕⲱⲛⲛⲁⲛⲑⲁⲛⲉ
ⲁⲣⲉⲥⲟⲓⲥⲁⲛⲏⲉⲗⲥⲥ
ⲁⲛⲙⲏⲏⲉⲗⲓⲥ

(10)

ⲁⲅⲓⲉ ⲕⲟⲗⲗⲟⲩ
ⲉⲩⲛⲉⲣⲅⲟⲉⲛⲩ
ⲧⲓⲥⲙ ⲧⲱⲕⲧⲥⲡⲕ
ⲱⲧⲱⲁⲩⲗⲱⲥⲩⲡⲥ
ⲧⲓⲕⲁⲣⲭⲑⲓⲛⲁⲟ

(11)

ⲭⲣⲁ
ⲓⲁⲛⲁⲡ
ⲏⲛϥⲩ
ⲏⲛ

(16)

ⲓⲛ
ⲉϥⲩⲭⲛⲙ
ⲡⲟⲥⲕⲟⲗⲗⲟⲑⲉ
ϥⲱⲱ ⲉⲙⲡⲓⲉⲥ
ⲣⲟⲁⲩⲱⲛⲧⲙϩⲁⲗ
ⲉⲕⲧⲟⲡⲟⲥⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲁ
ⲇⲉⲕⲁⲥⲉϥⲉϣⲁⲡϥⲉϩⲟⲩ
ⲉⲛⲉϥⲁⲩⲗⲏⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲕ
ϩⲛⲑⲓⲉⲗⲟⲩⲉⲁⲗⲏⲙ
ⲛⲧⲡⲉⲛⲧⲁϥⲙⲧⲟⲛ
ⲁⲉⲙⲙⲟϥⲛⲟ̄ⲓⲡⲙⲁ
ⲕⲁⲣⲓⲟⲥⲛⲥⲟⲩⲥⲏⲁⲩ
ⲛⲅ ⲓ̈ⲫⲡⲉⲃⲟ ϩⲛ
ⲧⲓⲣⲟⲙⲡⲉⲧⲁ ⲧⲏ
ⲧⲏⲥⲛ ⲓⲛⲙⲟⲛⲟⲥ
ϩⲁⲁ ⲏⲑⲓϣⲱⲡⲉ

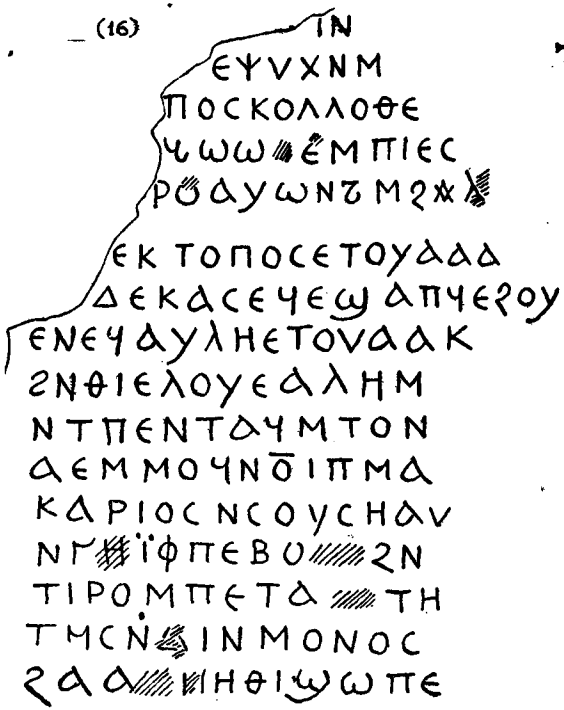

(17)

ⲡⲛⲟⲩⲧ
ⲧⲟⲩⲁⲁ
ⲱⲗⲙⲛⲛ
ⲁⲁⲃⲅⲏⲏ
ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ
ⲛⲁⲛⲧⲁϥⲙ

(18)

ϩⲭⲥⲁⲣⲓ
ⲟⲩⲛⲁⲙⲛ
ⲧⲉϥⲩⲭⲏ
ⲙⲁⲩⲟⲓⲕⲉ
ⲏⲧⲁϥⲙⲧⲟⲛ
ⲉⲙⲟⲑⲛⲥⲟⲩ
ⲉⲟⲟⲩⲛϩⲁⲟ
ⲱⲣϩⲁⲙⲏⲛ

(19)

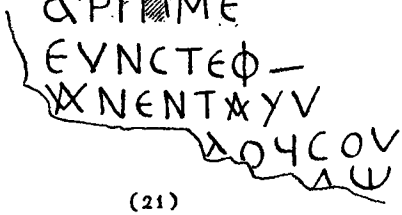

(20)

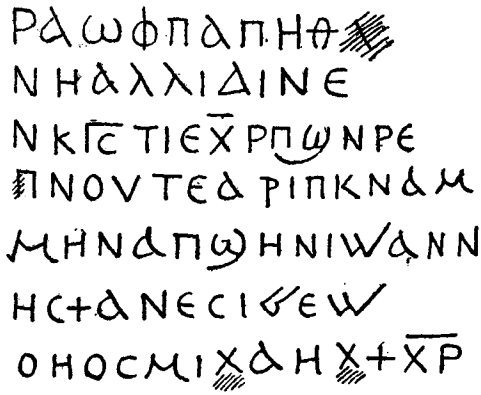

(21)

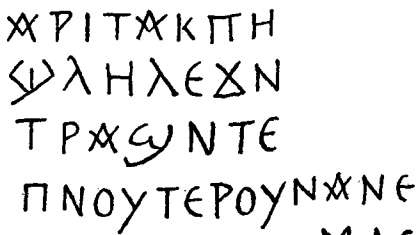

(22)

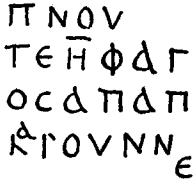

(23)

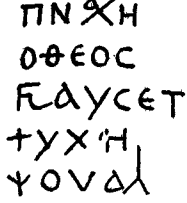

(24)

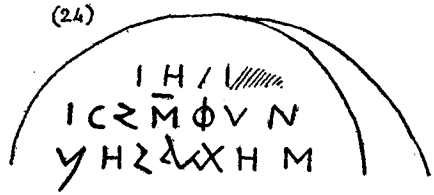

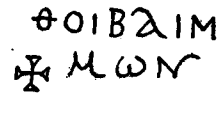

(25)

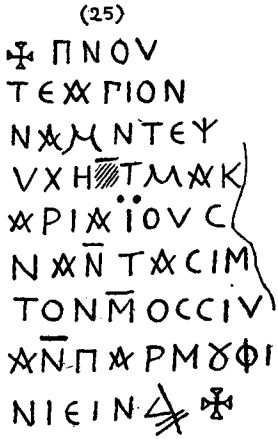

(26)

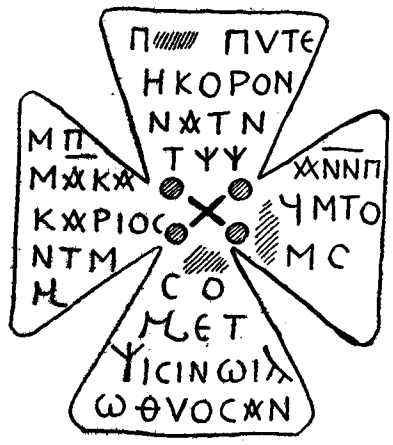

(27)

SYMBOLES ASIATIQUES

TROUVÉS A ANTINOË (ÉGYPTE)

Depuis sept ans que M. Gayet explore le territoire d'Antinoë, les documents sur la vie des Égyptiens du IIe au Ve siècle nous ont été fournis avec une abondance extraordinaire.

De nombreuses nécropoles ont été fouillées ; et, que les cadavres exhumés aient été embaumés, goudronnés ou simplement desséchés par le temps, tous amenaient avec eux des témoins de leur existence.

On avait pieusement placé à côté des défunts leurs objets familiers ; des papyrus reproduisaient des actes de vente, des testaments ; la plupart des corps étaient richement vêtus et enveloppés dans de somptueux linceuls ; on avait peint sur les cartonnages, tissé sur les vêtements, brodé sur les étoffes, les attributs religieux, les symboles mystiques qui devaient assurer à l'âme une vie d'outre-tombe heureuse et extatique ; parfois le portrait du trépassé était moulé en plâtre colorié, ou enluminé sur de la toile stuquée ; si bien que ce sont les morts qui nous racontent l'histoire des vivants et nous donnent sur l'art, l'industrie, les connaissances scientifiques, les mœurs et les croyances des gens d'Antinoë, des détails tellement précis que nous avons l'illusion de vivre de leur vie.

Grâce à ces indications fournies par les tombeaux, nous pouvons avoir une idée exacte des cultes que pratiquaient les habitants de la ville Hadrienne. Le paganisme et le christianisme s'y coudoient avec une tolérance singulière. Le christianisme de cette époque, nous le connaissons par les Vies des moines trouvées sur les papyrus coptes

et auxquelles les traductions récentes de M. Amélineau ont donné une notoriété scientifique. Le paganisme, lui, n'est pas ce qu'on pourrait attendre d'une croyance adoptée par des gens qui vivaient en plein souvenir des antiques divinités égyptiennes.

Cette formidable religion de l'Égypte que les siècles avaient formée, compliquée, fixée, a disparu. Au contact des philosophies nouvelles, elle s'est désagrégée, s'est effondrée, comme ces monuments de Karnak que le salpêtre imprègne, ronge et fait s'écrouler. Les païens d'Antinoë ne sont pas des sectateurs d'Osiris, des dévots d'Amon ou de Phtah ; ce sont des Grecs et des Romains qui ont apporté leurs dieux romains et grecs. Il y a bien un semblant d'assimilation avec les vieilles divinités locales, mais les petites figurines en terre cuite que nous trouvons dans les tombes sont bien des idoles de l'Europe, accommodées, il est vrai, au goût égyptien, grâce à quelques attributs surajoutés. Même les Isis, les Horus, les Anubis ne sont pas façonnés d'après les types archaïques des bords du Nil ; ils se présentent sous les formes spéciales que leur ont données les isiaques de Rome.

Cette suppression des croyances anciennes surprend d'autant plus qu'il s'agit des rites funéraires et que le culte des morts a été le fond presque unique des dogmes égyptiens. Mais les nouveaux venus avaient d'autres aspirations spiritualistes que la vie future du défunt dans l'Amenti d'Abydos, enfer plein de dangers, de pièges, de surprises; champs-élysées où il fallait pendant des siècles, cultiver la terre, voyager en barque d'hypogées en hypogées, chanter continuellement, sans repos, les textes interminables du rituel des morts, avec la crainte apeurante de se tromper d'un mot, de se tromper d'une note et de compromettre à tout jamais son éternité.

Et le rôle mesquin de l'esprit du cadavre, du *double* égoïste et gourmand, devait être repoussé avec dégoût par ces lettrés qui avaient lu Platon.

Mais les Égyptiens, dira-t-on, avaient-ils oublié les dieux des

ancêtres ? avaient-ils perdu leur foi en se grécisant ? Une explication est possible :

La religion encombrante de l'Égypte était une croyance pour souverains et grands dignitaires ; le luxe des temples et des fastueux tombeaux n'était abordable que pour les riches de la terre d'Égypte ; la multiplicité des dogmes ne pouvait être acceptée et comprise que par les scribes prêtres, et tous les grands seigneurs étaient prêtres et scribes.

Le peuple, que croyait-il ? Quels actes religieux accomplissait-il ? C'est à peine si nous le savons ; ses superstitions étaient en surface, sans pénétration dans les transcendances que détenaient seuls les hommes des temples, dont les sanctuaires étaient fermés à la foule.

L'Empire romain, en envoyant en Égypte ses proconsuls, ses généraux, ses employés administratifs, avait décapité le pays de son aristocratie sacerdotale. Le culte sombra, parce qu'il n'était plus utile à personne. Les fellahs s'en étaient toujours passés et les scribes tournèrent leurs regards vers des avenirs plus réconfortants. Aussi, pas une seule fois nous n'avons trouvé le nom d'Osiris, le dieu des morts, ni son image. Et pourtant à cette époque, son culte était répandu dans toute l'Europe et dans le nord de l'Afrique. Peut-être si M. Gayet traversait le Nil et s'il faisait des recherches à Aschmounein, il trouverait autour des temples ptolémaïques, qui étaient encore debout à l'arrivée des Arabes, les traces de la survivance maladive des croyances égyptiennes. N'oublions pas, en effet, qu'Antinoë était une ville moderne peuplée de colons européens.

Quoi qu'il en soit, les nécropoles dont nous nous occupons ne nous présentent que des isiaques d'importation.

Prenons pour exemple la tombe de Léoukaionia. C'était une grande dame de l'école de Sabine et de Domna, avide de métaphysiques et de philosophies, curieuse d'occultisme et de surnaturel, préoccupée d'être protégée par de nombreuses puissances divines, initiée aux joies de la vie future qu'Isis réserve à ses fidèles. C'était une dilettante en religions.

Dans les parois de son tombeau on avait caché son laraire composé de douze figurines et d'un petit tabernacle en terre cuite. Le *naos* est vide, mais devant on a placé un petit Horus, le doigt sur la bouche, assis comme un Bouddha sur la fleur de lotus. Des amulettes en pâte bleue représentent des divinités secondaires de l'Olympe égyptien. Quinze têtes de poupées, dont le rôle religieux est encore à déterminer, forment comme un collier de modèles de coiffures, elles n'ont pas d'attributs symboliques, à part une. Enfin, le corps desséché en momie blanche a des vêtements cossus. La tête est couronnée de feuilles de citronnier.

Je passe d'autres détails et j'arrive à ce fait que le bonnet tout neuf en dentelle de laine qui ornait sa tête était accompagné de cinq autres bonnets semblables, mais de couleurs variées. Dans les tombes de la XIIe dynastie, découvertes dans les hypogées de la montagne voisine, on avait mis avec les défunts des sandales de rechange et des bâtons de main : on supposait que les malheureux forcés de parcourir sans trêve les champs de l'Amenti, pour arriver à la résurrection finale, pouvaient briser leurs cannes et user leurs chaussures. Nous avons dit que les païens d'Antinoë ne connaissaient pas ces cycles pénibles ; en mourant, ils aspiraient au repos ; la tête placée sur les coussins usera peut-être les coiffures et, comme le bonheur final consistera à contempler Dieu, un peu de toilette ne messiéra pas. Voilà sans doute pourquoi Léoukaionia avait tant de bonnets. C'est cette préoccupation de comparaître incessamment devant l'Éternel qui a fait parer avec luxe tous ces corps de femmes qu'on exhume avec leurs beaux habits, leurs soieries, leurs bijoux. Car pour bien comprendre quelles idéales jouissances attendaient les isiaques romains dans l'autre monde, il faut lire la description superbe que Plutarque donne du Paradis d'Isis[1].

C'est tout à fait le Paradis chrétien tel que l'ont compris les Pères de l'Église, plus relevé que celui que se figuraient les ascètes de la

1. *Plutarque et l'Égypte.* E. Guimet.

Thébaïde. Ce ciel extatique raconté par Plutarque deux siècles avant Jésus-Christ est particulièrement spiritualiste, mieux que le ciel des Antoine et des Sérapion et, parmi ces croyants que nous trouvons juxtaposés dans les terrains explorés, ce sont peut-être les païens qui avaient eu les conceptions les plus élevées et les plus chrétiennes.

Où donc les isiaques du temps de Plutarque pouvaient-ils avoir emprunté leur Paradis idéal ? L'avaient-ils inventé de toutes pièces ? Cet éden céleste n'a pas été imaginé par les philosophes de la Grèce. Ni Aristote, ni Platon n'ont décrit aussi nettement un paradis. Ce n'est pas l'Amenti des Égyptiens, ni le Schéol des Hébreux, ni le Hara Barezaiti des Assyriens, ni les Champs-Élysées des Hellènes et des Latins. Mais c'est tout à fait le ciel bouddhique ; non pas le Nirvana-Néant des sectes du Sud, mais le Nirvana-Extase que nous montrent les riches peintures du Tibet, de la Chine et du Japon ; lieu de délices plein de fleurs et de clartés dorées où les Bouddha au repos sont dans la pleine contemplation réservée aux bienheureux.

Et les parents de Léoukaionia l'ont bien compris ainsi ; ils connaissaient son état d'esprit, pour mieux dire, son état d'âme. Pour lui donner l'illusion des lumières supernaturelles, ils ont peint sur ses paupières closes des prunelles d'or, avec un point d'émail noir pour figurer la pupille ; et, depuis seize cents ans, la morte regarde dans la nuit de son sépulcre, avec ces yeux extasiés ; ils ont enfin collé au milieu du front la protubérance lumineuse qui caractérise les bouddhas parfaits, les êtres arrivés au summum et au terminus des existences (Pl. IV).

Nous trouvons donc dans ces faits la certitude d'une réminiscence bouddhique.

Les tombes chrétiennes nous fournissent des documents bouddhiques encore plus intéressants.

C'est d'abord la feuille du *Ficus religiosa*, l'arbre sacré sous lequel Sakkia Mouni est devenu Bouddha. Une dame chrétienne, aux longs cheveux blonds descendant jusqu'aux genoux, couverte de

feuilles de palmier, d'olivier et de plantes odorantes, munie d'une fort belle palette à prières, incrustée de nacre et d'ivoire, porte une écharpe sur laquelle on a brodé les feuilles mystiques de l'Inde, caractérisées par la pointe qui se termine en fil. Les dessins qui décorent cette feuille symbolique sont tout à fait indiens, et les ornemanistes y trouveraient facilement l'origine de ces palmes capricieuses que les tisseurs du Cachemir jettent à profusion sur leurs schals (Pl. III).

Et puis il y a les *svasticas* ou croix à crochets, attributs de lumière et de protection bien connus des indianistes. On pense que c'était la partie horizontale de l'outil en bois qui servait par le frottement à produire le feu ; fixée à la tige verticale, on la faisait tourner avec le doigt et la baguette appelée *pramatha*, frottant de sa pointe le creux d'une planche, donnait aux hommes le feu sacré. Les quatre branches orientées sur les points cardinaux attirent la protection des dieux quand les angles sont tournés à droite, et repoussent les influences des démons quand les crochets sont tournés à gauche. On les dessine de deux façons, soit par une simple croix aux branches recourbées, soit en traçant un carré sur lequel on figure quatre entailles.

Toutes ces manières de représenter les svasticas se trouvent dans les tombes des chrétiens de l'Égypte.

Un des meilleurs exemples est le portrait d'un prêtre de Déir el-Bahari que je dois à l'obligeance de M. Naville qui l'a découvert, et à la générosité de l' « Egypt Exploration Fund » qui me l'a donné. Dans ses mains sont représentés un calice à vin et des épis, « espèces » sous lesquelles Jésus apparaît, et sur sa robe sacerdotale toute blanche, à l'endroit du cœur, on a peint un carré brun avec quatre entailles qui en font un svastica destiné à attirer la présence des dieux (Pl. I).

Au-dessous du portrait sont figurés la barque d'Isis et les deux chacals noirs qui depuis plus de six mille ans gardent les tombes égyptiennes.

Pendant longtemps les stèles chrétiennes de ce pays auront des survivances des anciennes croyances, l'épervier mitré (Horus), le chacal (Anubis), ces assesseurs du juge des morts (Osiris), accompagneront les nouveaux convertis et surtout la croix ansée, le *hankh*, symbole d'éternité, sera assimilé au monogramme du Christ, et tout en conservant son sens d'immortalité, donnera le nom du Sauveur[1].

Nous nous demandions tout à l'heure ce qu'étaient devenus les adeptes de l'ancien Olympe de Memphis et de Thèbes, nous le voyons maintenant : ils se sont faits chrétiens, plus tard, ils seront coptes, conservant ainsi le nom de leur patrie, quelques mots de leur langue écrasée sous le grec officiel et quelques bribes de leur symbolisme hiéroglyphique.

Mais il y a eu une période de transition, un moment d'hésitation qui permit l'infiltration des idées indiennes. Sollicités par les Ptolémées d'abord, par les impératrices philosophes ensuite, les Djaïnas, les Bouddhistes, pas les Brahmans retenus par leurs castes, mais les prêtres des religions à missionnaires sont venus à coup sûr en Égypte, à Alexandrie, au moment où dans cette ville les chercheurs de croyances inédites ne savaient plus à quel Dieu se vouer.

Et un grand nombre des premiers chrétiens ont passé par le Bouddhisme, peut-être sans s'en rendre compte, mais les svasticas qu'ils vénèrent sont là pour nous l'affirmer.

Dans son testament, Aurélius Colluthus recommande qu'on le mette dans un beau linceul. On lui en donna deux. L'un est brodé de croix et de roses aux vives couleurs, l'autre est une ample couverture au tissu frisé avec, à chaque angle, un grand svastica de couleur violette ; dans le svastica on a inscrit la croix à crochets ; l'emblème est double[2].

Un défunt anonyme avait aussi une couverture frisée ornée des svasticas dextres et senestres à l'adresse des démons et des dieux

1. *Annales du Musée Guimet*, t. XXX, 2e part., pl. I.
2. *Ibid.*, pl. VII.

(Pl. II). Enfin beaucoup de petites lampes en terre cuite ont, dessiné en dessous, un svastica à crochets qui dans ce cas affirme bien sa signification lumineuse.

Je dois dire un mot des représentations symboliques données par de superbes soieries sassanides qui ornaient des caftans byzantins. Ces soieries ont dévoilé leur origine par l'art spécial qui a présidé à leur confection : les formules sont assyriennes ; des bouquetins, des chevaux ailés portent les riches harnachements sassanides qui caractérisent l'époque du roi Sapor. Ces étoffes étaient donc de deux ou trois siècles antérieures aux vêtements qu'elles paraient. La soie à ce moment devait être une rareté, et pour embellir les costumes des gens riches, on prenait des coupons anciens, venus d'Asie, et sans s'inquiéter des dessins, on en faisait des galons pour enjoliver les collets, les manches et cacher les coutures (Pl. V).

Des tissus analogues ont été trouvés dans les trésors d'un temple de Nara au Japon. Et cela nous apprend que nos soieries d'Antinoë ont été tissées en Chine d'après des dessins sassanides et que les artistes chinois ont conservé ces modèles pour en faire de luxueux brocarts destinés aux temples bouddhiques de la Chine et du Japon. Mais il est évident que le sens mystique de ces ornements n'avait aucune valeur aux yeux des gens qui s'en paraient en Égypte (Pl. VI).

Il faut signaler aussi une petite serviette d'autel, très endommagée où l'on voit un prêtre en robe à volants de style assyrien, présentant des offrandes, des fruits sans doute, sur un linge qui cache ses mains (Pl. VII).

Quand j'aurai parlé des arbres de vie flanqués de lions, sujet qui a persisté dans le catholicisme jusqu'au moyen âge, j'aurai à peu près décrit tout ce qui dans nos fouilles nous donne des reflets de l'Asie[1].

Ces documents ne sont pas très nombreux, mais ils existent, ils sont incontestables et il était intéressant d'essayer de les expliquer.

E. GUIMET.

1. *Annales du Musée Guimet*, t. XXX, 2e part., pl. XI.

Prêtre chrétien trouvé a Deïr el-Bahari

Suaire orné des deux svasticas opposés

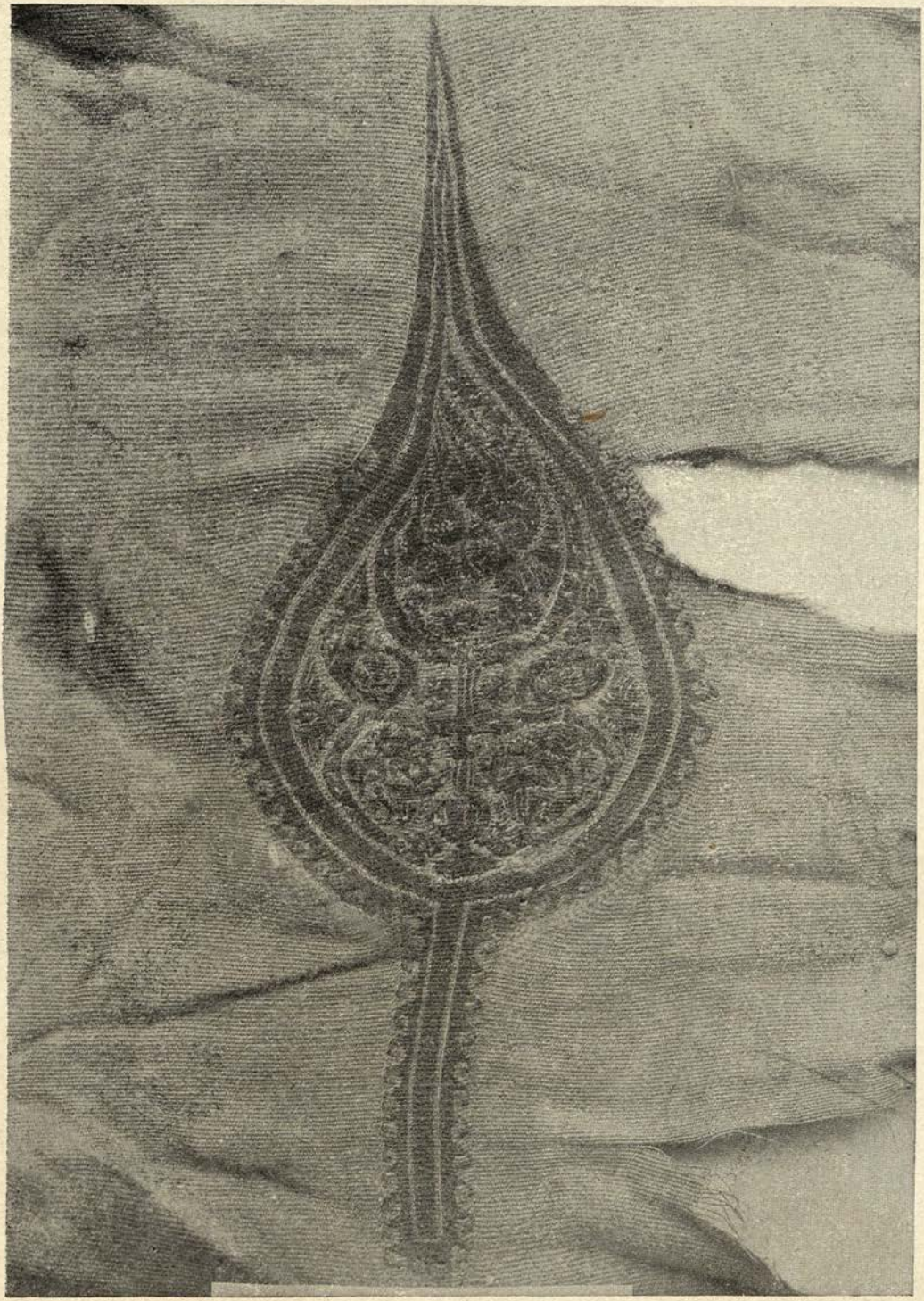

Feuille de « ficus religiosa », arbre bouddhique

Tête de Léoukaionia, le front orné de la pastille d'or

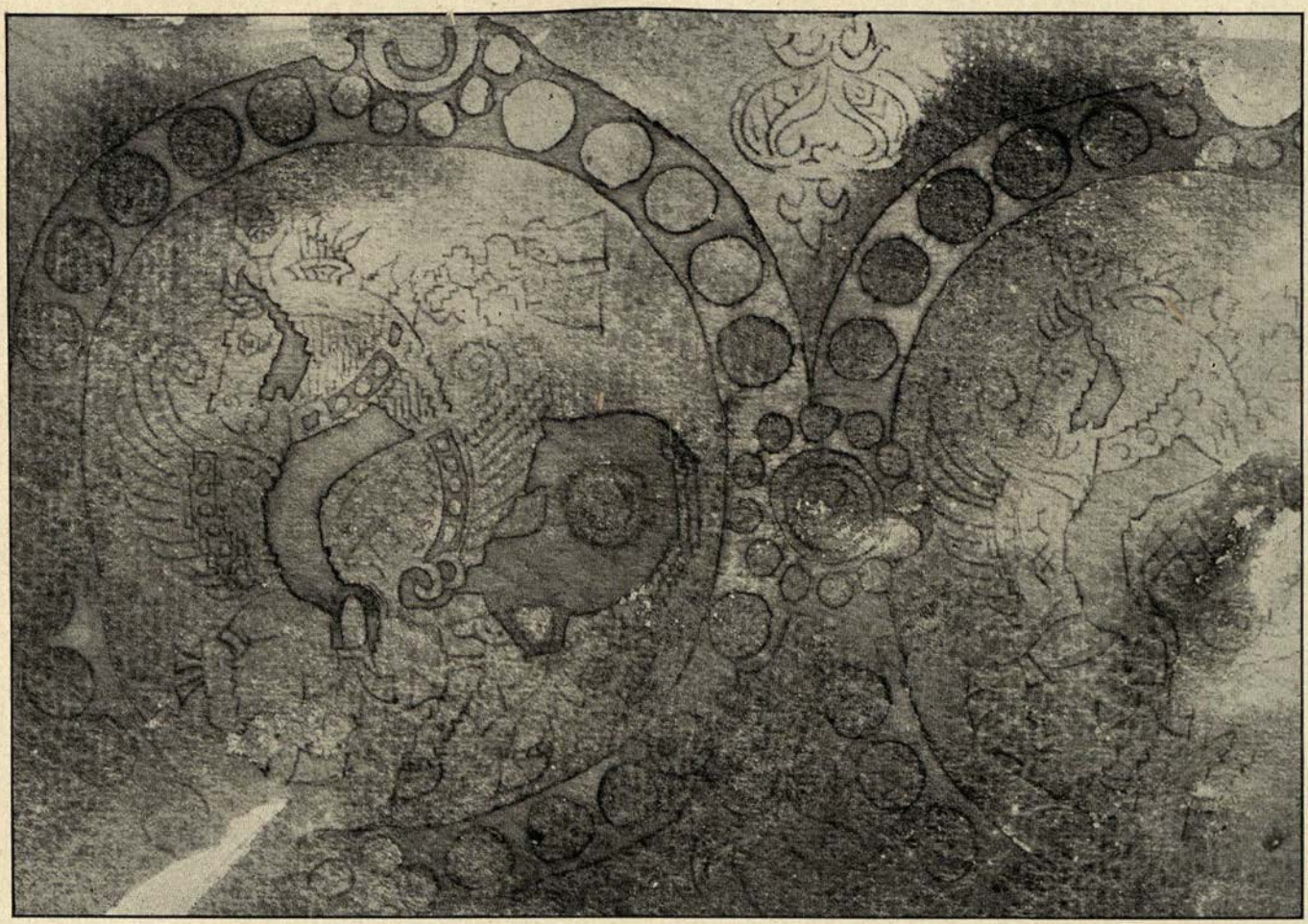

Chevaux ailés
(Soierie sassanide)

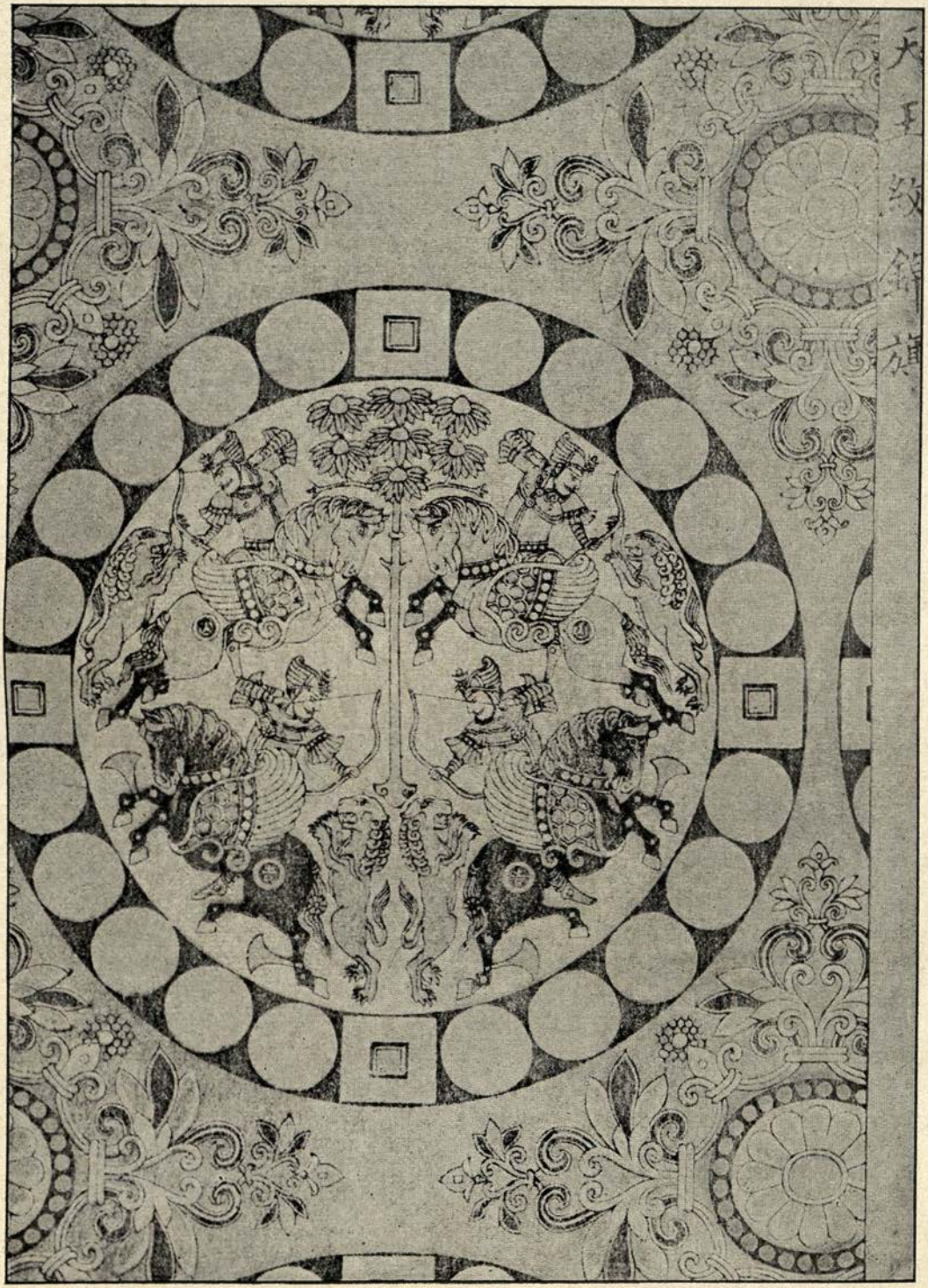

Étoffe conservée dans le temple de Nara (Japon)
Sujet sassanide, ornements bouddhiques chinois

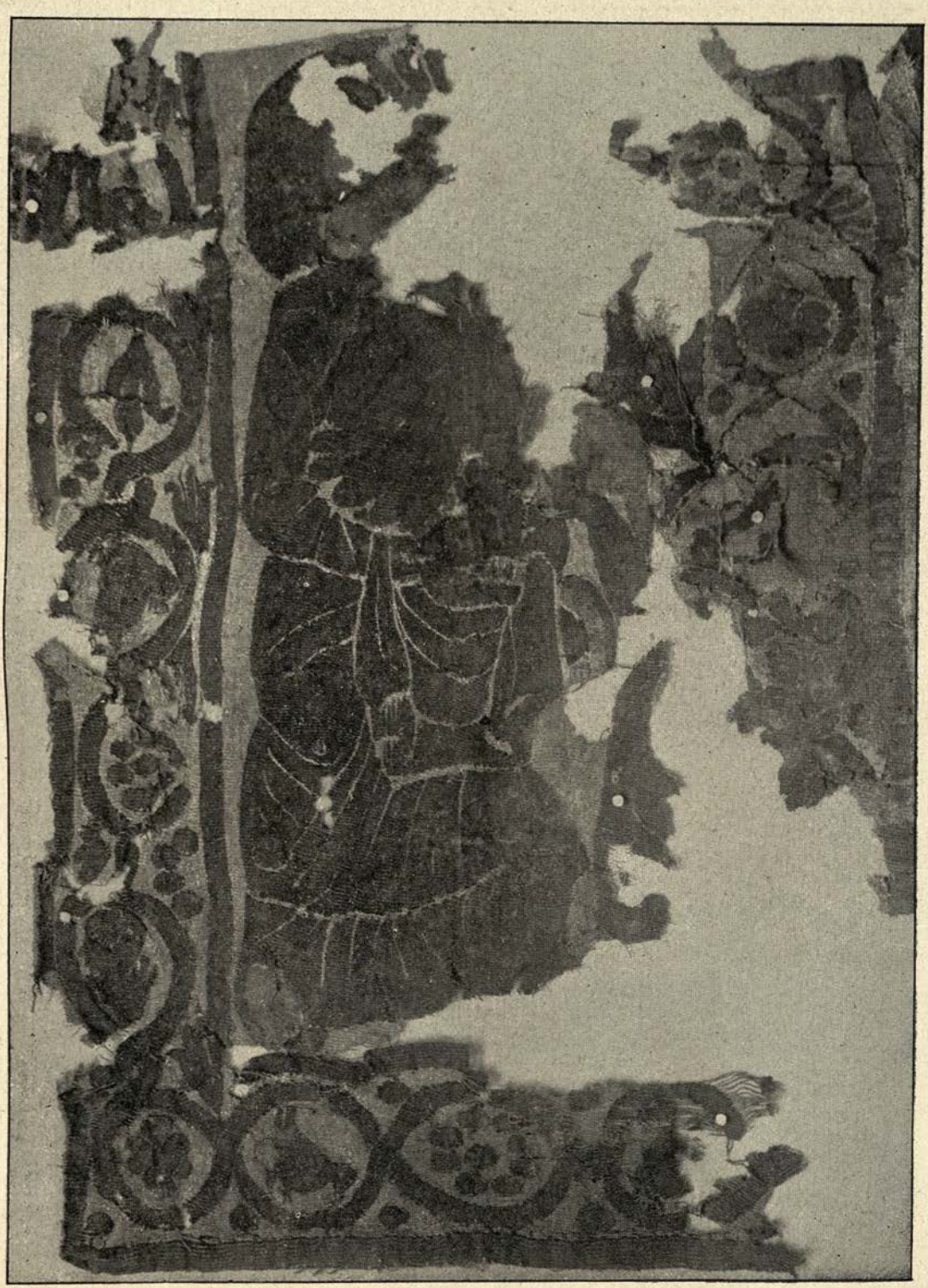

Prêtre asiatique portant des offrandes

PLANTES ANTIQUES
DES NÉCROPOLES D'ANTINOË

Les fouilles que M. Gayet poursuit avec succès, depuis sept ans, dans les nécropoles de l'ancienne Antinoë, nous ont révélé des particularités fort curieuses de la vie, des mœurs et des industries des habitants de l'Égypte aux premiers siècles de notre ère; trois sépultures de jeunes femmes, exhumées au cours des deux dernières campagnes et en ce moment exposées au Musée Guimet, offrent au point de vue botanique un intérêt tout spécial, parce qu'elles nous fournissent des renseignements précis sur l'emploi des plantes, tant sauvages que cultivées, dans les cérémonies funéraires; deux de ces tombes, celle de Leukyôné et celle d'une dame byzantine inconnue, paraissent remonter au IIIe siècle de notre ère, celle de Thaïs, moins ancienne, doit être vraisemblablement reportée au IVe siècle ; les trois momies qui y dormaient leur dernier sommeil appartenaient toutes à la classe moyenne de la population d'Antinoë, mais, tandis que Thaïs et la dame byzantine professaient la religion chrétienne, Leukyôné était restée fidèle aux rites du vieux culte isiaque.

La différence de religion a-t-elle exercé une influence sur la décoration florale des sépultures? Je n'oserais l'affirmer, car il se pourrait que le choix des espèces employées ait été surtout déterminé par la date du décès. Quoi qu'il en soit, chacune des trois momies portait une couronne formée d'un bourrelet de chaumes de

graminées embrassant les deux tiers antérieurs de la tête et terminé, à chaque extrémité, par un lien qui s'attachait sous l'occiput ; sur ce bourrelet, on fixait, au moyen de fines lanières de dattier, les plantes qui devaient former la couronne ; pour Leukyôné, ce sont uniquement des feuilles de cédratier (*Citrus cedrata* Raf.), les unes dans leur position naturelle, les autres pliées transversalement ; la couronne de la dame byzantine est en majeure partie composée de jeunes rameaux de marjolaine (*Origanum majorana* L.) entremêlés de quelques rameaux d'olivier (*Olea europæa* L.) avec, en outre, une ou deux feuilles de cédratier au niveau des tempes ; de la couronne de Thaïs, il ne reste plus que le bourrelet avec quelques fragments de feuilles qui appartiennent sans aucun doute au cédratier.

Un bouquet placé sur la poitrine, des rameaux, des palmes ou quelques fragments de plantes déposés sur le corps ou à côté de la morte, complétaient ordinairement l'ornementation florale de la momie.

Leukyôné portait, sur la poitrine, un bouquet composé d'une masse globuleuse compacte, entourée de feuilles de cédratier pliées transversalement ; la partie centrale de ce bouquet était formée par un jeune rameau et des feuilles de vigne (*Vitis vinifera* L.) roulés en boule et maintenus par un lien ; à côté du corps, dans une sorte de petit panier en poterie, un lichen : l'*Evernia furfuracea* Mann.

La dame byzantine ne portait pas de bouquet sur la poitrine, mais sa longue chevelure avait été tressée de feuilles d'olivier, et des rameaux du même arbre, avec de jeunes feuilles de dattier, étaient déposés sur le corps ; de plus, il faut très vraisemblablement rapporter à cette sépulture une petite botte de gousses et de tiges de *Sesbania ægyptiaca* Pers., dont la situation, auprès de la momie, n'a pas été exactement notée et qui avait été mise à part, au moment des fouilles, dans un fragment de jarre antique.

Quant à la sépulture de Thaïs, elle avait été l'objet de soins

tout particuliers ; le corps recouvert d'un suaire, maintenu par des chaumes d'*Arundo donax* L., reposait sur un lit funéraire formé de rachis de feuilles de dattier réunis par des cordes en fibres de *lifa*[1]. J'ai décrit plus haut la couronne que portait la momie ; sur sa poitrine, on avait déposé un bouquet d'immortelles sauvages (*Gnaphalium luteo-album* L.) et, dans sa main, une rose de Jéricho (*Anastatica hierochuntina* L.) ; enfin plusieurs palmes, les unes naturelles, les autres artistement tressées, entouraient le corps.

Telles sont les plantes recueillies, jusqu'à présent, dans les nécropoles d'Antinoë ; la plupart apparaissent, dans les sépultures de l'ancienne Égypte, dès l'époque pharaonique, quelques-unes seulement sous le règne des Ptolémées ou à l'époque romaine, c'est ce que démontrent les courtes notes historiques que j'ai ci-après consacrées à chacune de ces espèces.

EVERNIA FURFURACEA Mann. — J'ai dit que des échantillons de ce lichen étaient déposés, dans un petit vase en poterie, auprès de la momie de Leukyônè ; c'est la seconde fois que cette cryptogame apparaît dans les sépultures ; M. Schweinfurth l'avait, dès 1882, reconnue parmi les offrandes funéraires de Dar-el-Bahari (XXIe dynastie) ; l'*Evernia furfuracea* était employé comme médicament et pour faire lever la pâte et donner au pain une saveur particulière ; il sert encore aujourd'hui aux mêmes usages, et les droguistes indigènes, chez lesquels on le trouve, le reçoivent de l'Archipel grec, car ce lichen n'existe pas en Égypte ; M. Schweinfurth qui a déjà mis ce fait en évidence, pensait que les Égyptiens de l'époque pharaonique pouvaient tirer l'*Evernia* soit de la Grèce ou des îles avoisinantes, soit peut-être de l'Abyssinie ; je suis, pour ma part, partisan de l'origine grecque, parce que certains échantillons du lichen d'Antinoé adhèrent encore à des fragments de rameaux

1. Sous le nom de *Lifa*, les Arabes de l'Afrique septentrionale désignent l'écaille filamenteuse, d'un rouge brun, qui se trouve à la base des pétioles des feuilles de dattier.

appartenant très certainement à un arbre du groupe des Abiétinées, groupe assez largement représenté en Grèce, tandis qu'il manque complètement en Abyssinie.

ARUNDO DONAX L. — La canne de Provence n'est pas spontanée en Égypte, mais son introduction doit remonter à une date fort ancienne; d'après M. Loret, elle est mentionnée dans le papyrus Ebers et représentée sur un monument contemporain de Ramsès III ; elle avait alors, comme aujourd'hui, de nombreux usages médicaux, domestiques, agricoles, etc.; toutefois, je crois qu'on a pu, dans quelques cas, confondre avec l'*A. donax* L. le *Phragmites isiacus* Knth., très commun et parfaitement spontané en Égypte.

PHŒNIX DACTYLIFERA L. — Le dattier est si fréquemment représenté dans les tombes de l'ancienne Égypte par ses fruits, ses feuilles ou divers objets confectionnés avec celles-ci que je n'en aurais pas parlé, si les palmes déposées autour du corps de Thaïs n'avaient présenté cette intéressante particularité d'être tressées de la même façon qu'aujourd'hui on tresse, dans certaines localités du bassin méditerranéen, les palmes destinées aux cérémonies religieuses de Pâques fleuries; de plus, elles ont conservé, par place, une teinte d'un blanc jaunâtre qui montre qu'elles avaient été étiolées par un procédé vraisemblablement analogue à celui mis en usage dans ces mêmes localités.

ORIGANUM MAJORANA L. — La marjolaine est cultivée dans les jardins arabes; elle n'apparaît qu'à l'époque gréco-romaine, dans la nécropole d'Haoura et, suivant M. Schweinfurth, elle serait caractéristique de cette époque.

OLEA EUROPÆA L. — L'olivier est très commun dans les hypogées égyptiens à partir de la XXe dynastie, mais son introduction est certainement plus ancienne, puisque M. Schweinfurth l'a signalé à Biban-el-Molouk dans le tombeau d'Aménophis II (XVIIIe dynastie).

GNAPHALIUM LUTEO-ALBUM L. — Cette espèce est commune

dans toute la vallée du Nil jusqu'aux cataractes, et une douzaine d'années avant que M. Gayet ne la trouve dans le tombeau de Thaïs, M. Newberry avait mentionné sa présence dans la nécropole gréco-romaine d'Haoura, au Fayoum.

SESBANIA ÆGYPTIACA Pers. — Les fleurs de cette légumineuse entraient dans la composition des guirlandes ornant le cercueil d'Ahmès, fondateur de la XVIIIe dynastie, mais c'est la première fois qu'on en trouve les gousses dans les sépultures. Quelle pouvait être la signification de ces fruits dépourvus de propriétés médicales ou alimentaires? Ch. Desmoulins, qui a jadis publié une intéressante Notice sur des graines de plantes sauvages trouvées à la Mouzie (Dordogne), dans des tombeaux du VIe siècle, pense que la coutume de déposer des graines quelconques dans les sépultures était assez fréquente chez les chrétiens des premiers siècles et qu'elle symbolisait les dogmes de la résurrection et de l'immortalité de l'âme.

VITIS VINIFERA L. — Les grains de raisins, détachés de la grappe, ne sont pas rares parmi les offrandes funéraires de l'époque pharaonique, mais les feuilles de la vigne n'avaient été jusqu'à présent trouvées qu'une seule fois, par M. Schiaparelli, dans les tombeaux de Dra-Abou-l-Negga (XXe dynastie); M. Schweinfurth, qui a étudié ces feuilles, a constaté qu'elles « se trouvaient sous forme de petits paquets entassés et qu'elles ne différaient pas de l'espèce cultivée aujourd'hui en Égypte, mais qu'à la face inférieure, elles étaient couvertes d'un feutrage de poils blancs »; ce dernier caractère se retrouve sur les feuilles de la sépulture de Leukyôné, et en outre, elles avaient été, comme celles de Dra-Abou-l-Negga, roulées en paquets globuleux avant d'être déposées sur la poitrine de la momie; la vigne d'Antinoë présente une autre particularité: ses lobes sont plus accusés et plus profondément dentés que dans la plupart des races de vignes cultivées en Europe et se rapproche, par ces deux caractères, de certaines formes dites sauvages.

Citrus cedrata Raf. — Bien que MM. Loret et Poisson aient constaté la présence d'un limon dans la collection égyptienne du Louvre, il est à peu près certain que la seule aurantiacée connue des anciens, était le cédratier qui fut importé de l'Inde en Égypte au temps de la XVIIIe dynastie ; quant au fruit du Louvre, son origine est inconnue et son authenticité des plus douteuses. Le cédratier serait figuré, d'après M. Loret, sur la paroi de l'une des chambres du temple de Karnak ; on n'en connaît cependant pas le nom hiéroglyphique, et ni le fruit, ni aucune partie de l'arbre n'ont été trouvés dans les tombes; la constatation du cédratier à Antinoë comble donc une lacune de la flore de l'ancienne Égypte, en même temps qu'elle nous apprend que cette aurantiacée était assez communément cultivée dans la Thébaïde aux IIIe et IVe siècles de notre ère, puisque ses feuilles entraient dans la composition des couronnes mortuaires destinées, sans distinction de religion, aux femmes de la classe moyenne de la société ; on peut, je crois, considérer ces couronnes comme les analogues de la couronne de la justification des temps pharaoniques.

Anastatica hierochuntina L. — Cette petite crucifère, assez commune dans les sables désertiques, n'avait pas encore été observée dans les nécropoles de l'ancienne Égypte; j'ai dit qu'elle avait été trouvée dans la main de Thaïs qui professait la religion chrétienne ; on sait aussi que la rose de Jéricho roule desséchée sur le sol, pour reprendre une apparence de vie dès qu'elle se trouve en contact avec l'humidité; ce phénomène d'hygrochasie était certainement connu des Chrétiens d'Antinoë et devait symboliser pour eux le dogme de la résurrection.

Bibliographie. — Ch. Desmoulins : *Documents relatifs à la faculté germinative conservée par quelques graines antiques ;* Bordeaux, 1846. — Loret : *Flore pharaonique,* 2e éd.; Paris, 1892. — *Le Cédratier dans l'antiquité ;* Paris, 1891. — *Les tombeaux de Thoutmès III et d'Aménophis II;* Le Caire, 1899. — Loret et Poisson : *Études de botanique égyptienne;* s. l. n. d. (Recueil de

trav. relat. à l'archéol. égypt., 1895). — Fl. Petrie : *Hawara, Biahma and Arsinoë ; Kahun, Gurob and Hawara ;* London, 1889–90 (Botany by...: P. E. Newberry). — Pleyte : *La couronne de la justification* (Congr. internat. des Orient.; Leyde, 1882). — Schweinfurth : *Découvertes botaniques dans les tombeaux de l'ancienne Égypte* (plusieurs mémoires dans le Bull. de l'Inst. Égypt., 1884–86). — *Remarques critiques sur le travail de M. P. E. Newberry ;* manuscr. communiqué par l'auteur.

Ed. Bonnet.

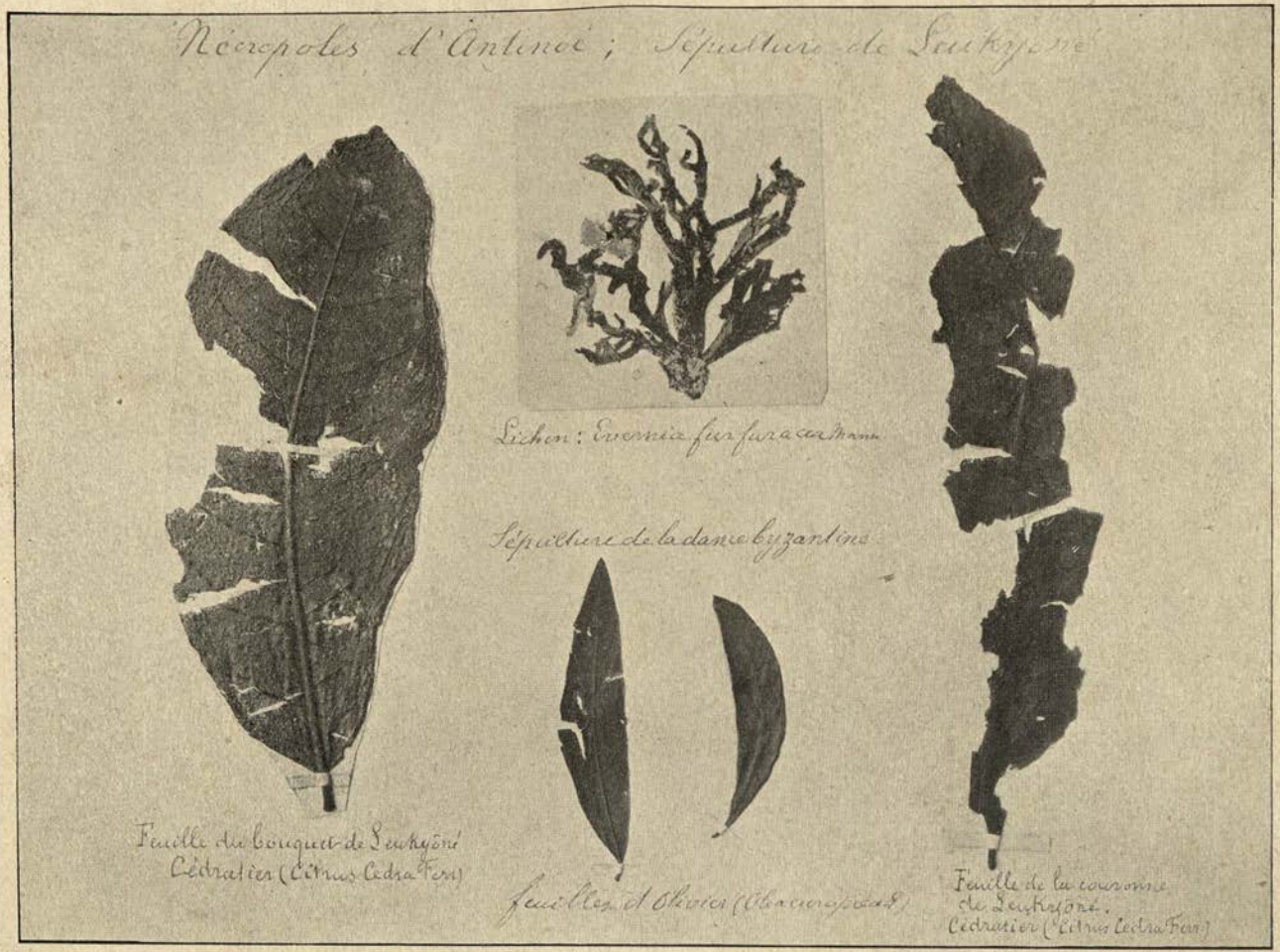

Plantes funéraires

Plantes funéraires

TABLE DU TOME XXX

PREMIÈRE PARTIE

L'AILE NORD DU PYLONE D'AMÉNOPHIS III, A KARNAK, par MM. Georges LEGRAIN et Édouard NAVILLE 1

DEUXIÈME PARTIE

L'EXPLORATION DES NÉCROPOLES GRÉCO-BYZANTINES D'ANTINOË et les sarcophages de tombes pharaoniques de la ville antique, par M. Al. GAYET 25

TROISIÈME PARTIE

HISTOIRE DE THAÏS, publication des textes grecs inédits et de divers autres textes et versions, par M. F. NAU 51
L'EXPLORATION DES NÉCROPOLES DE LA MONTAGNE D'ANTINOË (fouilles exécutées en 1901-1902), par M. Al. GAYET 115
INSCRIPTIONS GRECQUES ET COPTES, par Seymour de RICCI 141
SYMBOLES ASIATIQUES, trouvés à Antinoë (Égypte), par M. GUIMET 145
PLANTES ANTIQUES DES NÉCROPOLES D'ANTINOË par M. Ed. BONNET. 153

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE E. BERTRAND

00056032

Digitized with financial assistance from
Hermès India
a project facilitated by the Rotary Club of Bombay

on 10 August, 2018